

NV FOURGONNETTE DE TOURISME

2012-2020

GUIDE DES CARROSSIERS-
CONSTRUCTEURS

Véhicules utilitaires NISSAN



DECOUVRIR_un nouveau sens

AVANT-PROPOS

Ce manuel renferme l'information du carrossier-constructeur relative à la fourgonnette de tourisme Nissan NV pour les années modèles 2012-2020.

Pour votre sécurité et le fonctionnement approprié du véhicule, ce manuel doit être lu avec attention.

Le contenu de ce manuel est fondé sur les dernières informations disponibles sur le produit au moment de la publication. Nous nous donnons le droit de modifier les spécifications et les méthodes à tout moment sans préavis. Les renseignements les plus précis et les plus récents peuvent être trouvés sur le site www.nissan-techinfo.com.

Les mesures indiquées dans cette édition sont fournies à titre de référence seulement. Pour des mesures exactes, communiquez avec le service technique de marché des pièces de rechange des véhicules commerciaux et de parc Nissan pour obtenir des données CAO.

CONSIGNE DE SÉCURITÉ IMPORTANTE

La bonne exécution des procédures décrites dans ce guide est essentielle pour assurer la sécurité du technicien et le fonctionnement approprié du véhicule. Les méthodes sont décrites de manière à ce qu'elles puissent être exécutées fidèlement et en toute sécurité. Ces méthodes varient selon les procédures utilisées, les compétences du technicien et les outils et les pièces disponibles. En conséquence, toute personne utilisant des procédures, des outils ou des pièces qui ne sont pas spécifiquement recommandées par Nissan doit d'abord s'assurer que ni la sécurité personnelle ni la sécurité du véhicule ne seront compromises par la méthode choisie.



NISSAN NORTH AMERICA, INC.
Technical Publications Department

Édition : février 2012

Révision : avril 2020

Numéro de publication : BG20FA0P80U1

TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS	5	EXTÉRIEUR	147
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ	5	CADRE ET CARROSSERIE	153
INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS	7	CIRCUIT ÉLECTRIQUE	155
COORDONNÉES	8	MODE D'AUTODIAGNOSTIC	155
GARANTIE	9	EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE	
DÉFINITIONS DES TERMES	10	DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)	156
RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE		SYSTÈMES DE COMMANDE DES MODES TRANSIT	
SÉCURITÉ	13	ET EXPÉDITION (ENTREPOSAGE PROLONGÉ)	157
PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE		ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PRO-	
RETENUE SUPPLÉMENTAIRE	13	LONGÉ) DU MODE EXPÉDITION	158
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME		INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES	
DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE – ANNÉES-		RELAIS	161
MODÈLES 2012 – 2015	14	MASSÉS	171
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES		RÉGULATION DE LA TENSION DE BATTERIE	172
AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015	17	CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE	173
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX GON-		ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT	174
FLABLES ARRIÈRE – ANNÉES-MODÈLES 2012 –		CONFIGURATION DE FAISCEAU	177
2015	32	AMPOULES	195
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME		RÉGLAGE DES PHARES	197
DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE – ANNÉES		CONVERGENCE DES PHARES ANTIBROUILLARD	
MODÈLES 2016-2020	39	AVANT	201
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES		AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES	202
AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-		RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT DE	
2020)	42	COMMUNICATION	204
VÉHICULES MODIFIÉS	58	SYSTÈME D'ONDULEUR	205
DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS	60	SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS	
CENTRE DE GRAVITÉ (CG)	61	CLÉ	208
LISTE DE RÈGLEMENTS FMVSS ET NSVAC	74	CIRCUIT D'ALIMENTATION EN	
PRÉCAUTIONS	75	CARBURANT	209
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU		PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT	
MODÈLE	76	D'ALIMENTATION EN CARBURANT	209
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES	76	ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE	211
INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE	77	EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR	213
CLASSE	78	REMORQUAGE	219
PNBV/CAPACITÉ DE REMORQUAGE	84	CÂBLAGE	219
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –		COMMANDE DES FREINS	225
ANNÉES MODÈLES 2012 – 2016	86	ATTELAGE DE REMORQUE	227
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –		EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES	
ANNÉE-MODÈLE 2017	88	MODIFICATIONS	231
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –		REFROIDISSEMENT	231
ANNÉE-MODÈLE 2018	90	CVC	232
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –		SYSTÈME DE SONAR	247
ANNÉE-MODÈLE 2019	91	ÉCHAPPEMENT	251
MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –		ROUE ET PNEU	255
ANNÉE-MODÈLE 2020	92	DIRECTION ET SUSPENSION	256
TABLEAUX DES RESSOURCES	93	BOÎTE DE VITESSES	257
POIDS – ANNÉES MODÈLES 2012 – 2014	93	BOÎTE DE VITESSES	258
POIDS – ANNÉES MODÈLES 2015 – 2016	96	CADRE	259
POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2017	99	CRIC	260
POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2018	102	EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSIS-	
POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2019	105	TANCE	263
POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2020	108	SOUDAGE	264
MESURES INTÉRIEURES	111	INTÉRIEUR DU VÉHICULE	265
MESURES EXTÉRIEURES	113	GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PEINTURE	266
DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE	115	PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2012	267
HABITACLE	115	PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2013 – 2014	268
AIRE DE CHARGEMENT	132	PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2015	269
ZONE D'ÉTIQUETTES	137	PEINTURE – ANNÉES MODÈLES 2016-2019	270
ÉTIQUETTES	146	PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2020	271
		INFORMATION SUR LES ADHÉSIFS	272

REPLACEMENT DES BOULONS	273	AMPOULES	293
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE	274	BATTERIE	295
PROTECTION CONTRE LA CORROSION	274	SPÉCIFICATIONS DE L'ONDULEUR	296
POSE DU TABLIER	275	ACRONYMES	297
POINTS DE MONTAGE D'ARCEAU DE TOIT	276	TABLEAUX DE CONVERSION	299
PORTE-BAGAGES DE TOIT	277	TABLEAU DE CONVERSION MÉTRIQUE-U.S.	299
SPÉCIFICATIONS	279	TABLEAU DES ÉQUIVALENCES POUCES- MILLIMÈTRES	301
LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMAN- DÉS	279	INDEX	302
SUSPENSION	288		
RAYON DE BRAQUAGE	291		
ROUE ET PNEU	292		

GÉNÉRALITÉS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Renseignements importants sur la réglementation

Les normes d'émissions et les normes de sécurité des véhicules automobiles pour les nouveaux véhicules et l'équipement ont été établies par les gouvernements américain et canadien sous les provisions du Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air), du Noise Control Act (Loi sur le contrôle des bruits) et de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles des États-Unis, ainsi que de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. Ces lois régissent Nissan en tant que fabricant d'origine des fourgonnettes de tourisme Nissan NV. Ils régissent également les concessionnaires, les carrossiers-constructeurs et tous les autres fabricants et revendeurs de nouveaux véhicules automobiles et d'équipement. La Partie 568 du Titre 49 du code des règlements fédéraux des États-Unis (CFR) décrit les exigences des fabricants intermédiaires, des fabricants à l'étape finale et des fabricants qui assument la responsabilité légale d'un véhicule. Ce guide des carrossiers-constructeurs (guide) remplit partiellement les obligations de Nissan en tant que fabricant d'équipement d'origine. De plus, ce guide contient les exigences réglementaires pour aider les fabricants intermédiaires et les fabricants à l'étape finale à déterminer leurs obligations de se conformer à ces normes.

Les étiquettes de conformité apposées sur les fourgonnettes de tourisme Nissan NV indiquent l'état de conformité initiale à la date de fabrication par Nissan. Toutes modifications subséquentes apportées à ce véhicule peuvent avoir une incidence sur la certification finale du moteur, du véhicule ou de l'équipement. Il est de la responsabilité du carrossier-constructeur, de l'entreprise de conversion ou du concessionnaire responsable de toute modification de certifier que le véhicule et l'équipement modifiés sont conformes ou continuent d'être conformes à toutes les normes de sécurité des véhicules automobiles et les réglementations régissant le contrôle des émissions applicables. Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion ou le concessionnaire est responsable de s'assurer que les modifications ou l'équipement installé ne compromettent pas la sécurité du véhicule, y compris des modifications qui pourraient provoquer une collision, des dommages à la propriété, des blessures graves ou mortelles.

Nissan n'accepte aucune responsabilité en tant que constructeur de phase finale pour les véhicules modifiés. Nissan n'est pas responsable de la certification finale, des réclamations de responsabilité de produit ou des réclamations liées à la garantie, résultant de la modification d'un composant, d'un ensemble ou d'un système par ou à la demande d'un carrossier-constructeur, de l'entreprise de conversion, du concessionnaire ou de l'acheteur du véhicule. Nissan n'est pas responsable des modifications qui sont la cause de non-conformité du véhicule relative aux normes de sécurité des véhicules automobiles, ou aux réglementations régissant le contrôle des émissions ou des modifications qui sont la cause du véhicule étant ou devenant défectueux ou non sécuritaire.

Avis de non-responsabilité

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. Nissan se réserve le droit de modifier les spécifications ou la conception du véhicule, sans préavis ni obligation de sa part.

Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion, le fabricant d'équipement du marché des pièces de rechange, le fabricant de l'étape secondaire, le modificateur du véhicule, le concessionnaire et l'acheteur du véhicule doivent respecter tous les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et de la Occupational Safety and Health Act (OSHA), ainsi que les règlements d'états, locaux ou provinciaux. Ces règlements et lois peuvent exiger l'installation d'équipement supplémentaire pour les utilisations prévues du véhicule.

© 2019 Nissan North America, Inc. Tous droits réservés. Aucune partie de ce guide des carrossiers-constructeurs ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS

Pour l'information de service, consultez le site Web <http://www.nissan-techinfo.com>.

Pour les outils de service spéciaux, consultez le site Web <http://www.nissantechmate.com>.

COORDONNÉES

Généralités

Service technique de marché des pièces de rechange des véhicules commerciaux et de parc
1 (855) 651-6655 ou par courriel à Nissan-AET@Nissan-USA.COM.

GARANTIE

Garantie relative au dispositif antipollution

Pour les renseignements sur la garantie de Nissan, consultez le livret de renseignements sur la garantie dans la trousse du manuel du propriétaire.

DÉFINITIONS DES TERMES

Les définitions suivantes sont extraites du Titre 49 du Code des règlements fédéraux des parties 567.3, 568.3 et 571.3, selon l'indication. Les définitions canadiennes sont extraites des Règlements sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada, de la Section 2(1), et sont en italique. Les définitions de Nissan sont données à titre d'information dans le but de cette publication seulement. Certains termes sont accompagnés d'une abréviation qui est utilisée dans l'ensemble de cette publication.

États-Unis

Capacité accessoire de réserve (ARC) – Représente le poids accessoire boulonné ou de modification qui peut être fixé en permanence à un véhicule certifié avant que son poids sans charge ne dépasse le poids sans charge prévu par Nissan dans le cadre de la norme FMVSS/CMVSS. Les désignations de la capacité accessoire de réserve supposent l'utilisation de composants fixés en permanence, ce qui entraîne des centres de gravité généralement similaires à ceux de véhicules complétés comparables. Tout ajout ou toute signification qui affecte considérablement le centre de gravité de l'ensemble du véhicule peut imposer des conditions plus rigoureuses que celles prévues par Nissan dans le cadre du respect des exigences des normes FMVSS et CMVSS.

Centre de gravité (CG) – Centre de masse d'un corps ou d'un système.

Véhicule complet – Un véhicule qui ne nécessite pas d'autres opérations de fabrication pour effectuer sa fonction prévue, à l'exception de l'ajout de pièces à montage rapide comme les rétroviseurs ou les pneus et leurs jantes, ou de travaux de finition mineurs comme la peinture. (49CFR568.3)

Poids à vide – C'est le poids d'un véhicule automobile muni d'équipement de série et portant sa pleine capacité de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement de moteur et, selon l'équipement du véhicule, le poids de tout climatiseur ainsi que le poids supplémentaire d'un moteur en option. (49CFR571.3)

Module de commande du moteur (ECM) – L'ECM comprend un micro-ordinateur et des connecteurs pour l'entrée et la sortie des signaux ainsi que pour l'alimentation. L'ECM commande également le moteur.

Poids technique maximal combiné (PTMC) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids en charge d'un véhicule combiné. (49CFR571.3)

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) – La valeur spécifiée par le fabricant comme le poids en charge d'un seul véhicule. (49CFR571.3)

Sonde d'oxygène chauffante HO2 – Sonde derrière le catalyseur trifonctionnel (collecteur) qui contrôle le niveau d'oxygène dans le gaz d'échappement sur chaque groupe.

Lampes, dispositifs réfléchissants et équipement connexe – Dispositif lumineux monté sur un véhicule à usages multiples, un camion ou un autobus et qui facilite l'entrée et la sortie des passagers et le chargement ou le déchargement d'objets.

Charge maximale – Poids maximal admissible qui peut être placé dans le véhicule, y compris le chauffeur, les passagers et l'équipement de marché secondaire. La valeur est réduite en ajoutant l'équipement optionnel.

Fourgonnette de tourisme – Fourgonnette transportant plus de deux passagers.

Système de sièges – Siège pouvant être adapté selon différentes configurations.

SgRP – Pointe de hanche théorique utilisée par les fabricants lors de la conception d'un véhicule. Plus particulièrement, il décrit la position relative de la pointe de hanche du mannequin assis lorsque le siège est réglé à la position la plus reculée et la plus basse. Aussi connu sous le nom de « R-point » (point de repère).

Commutateur des feux d'arrêt – Un commutateur alimenté électriquement qui envoie un signal au module de commande de carrosserie (BCM), pour allumer les lampes d'arrêt, lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Capteur de position du papillon – L'actionneur de commande du papillon électronique comprend le moteur de commande du papillon, le capteur de position du papillon, etc. Le capteur de position du papillon réagit au mouvement du papillon des gaz.

Camion – Véhicule à force motrice, sauf une remorque, conçu essentiellement pour le transport de biens ou d'équipements spécialisés. (49CFR571.3)

Poids du véhicule sans charge – Poids d'un véhicule avec la capacité maximale de tous les liquides nécessaires au fonctionnement du véhicule, mais sans le chargement, sans les occupants ou sans les accessoires qui sont généralement retirés du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. (49CFR571.3)

Fourgon à accès en position debout – Un camion de type fourgon dans lequel une personne d'une taille de 1 700 mm (66,93 po) peut entrer en position debout dans l'habitacle par une portière avant.

Canada

Capacité accessoire de réserve (ARC) – Représente le poids accessoire boulonné ou de modification qui peut être fixé en permanence à un véhicule certifié avant que son poids sans charge ne dépasse le poids sans charge prévu par Nissan dans le cadre de la norme FMVSS/CMVSS. Les désignations de la capacité accessoire de réserve supposent l'utilisation de composants fixés en permanence, ce qui entraîne des centres de gravité généralement similaires à ceux de véhicules complétés comparables. Tout ajout ou toute signification qui affecte considérablement le centre de gravité de l'ensemble du véhicule peut imposer des conditions plus rigoureuses que celles prévues par Nissan dans le cadre du respect des exigences des normes FMVSS et CMVSS.

Centre de gravité (CG) – Centre de masse d'un corps ou d'un système.

Véhicule complet signifie un véhicule qui ne nécessite pas d'autres opérations de fabrication pour remplir sa fonction prévue, à l'exception de l'ajout de pièces à montage rapide ou de travaux de finition mineurs comme la peinture.

Poids à vide désigne le poids d'un véhicule automobile muni d'équipement de série et portant sa pleine capacité de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement de moteur, et comprend le poids de tout climatiseur sur le véhicule ainsi que le poids supplémentaire d'un moteur en option installé dans le véhicule dépassant le poids du moteur de série.

Module de commande du moteur (ECM) – L'ECM comprend un micro-ordinateur et des connecteurs pour l'entrée et la sortie des signaux ainsi que pour l'alimentation. L'ECM commande également le moteur.

Poids technique maximal combiné (PTMC) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids chargé d'un véhicule combiné.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) – La valeur spécifiée par le constructeur comme le poids d'un seul véhicule en charge.

Sonde d'oxygène chauffante H02 – Sonde derrière le catalyseur trifonctionnel (collecteur) qui contrôle le niveau d'oxygène dans le gaz d'échappement de chaque groupe.

Lampes, dispositifs réfléchissants et équipement connexe – Dispositif lumineux monté sur un véhicule à usages multiples, un camion ou un autobus et qui facilite l'entrée et la sortie des passagers et le chargement ou le déchargement d'objets.

Charge maximale – Poids maximal admissible qui peut être placé dans le véhicule, y compris le chauffeur, les passagers et l'équipement de marché secondaire. La valeur est réduite en ajoutant l'équipement optionnel.

Fourgonnette de tourisme – Fourgonnette transportant plus de deux passagers.

Système de sièges – Siège pouvant être adapté selon différentes configurations.

SgRP – Pointe de hanche théorique utilisée par les fabricants lors de la conception d'un véhicule. Plus particulièrement, il décrit la position relative de la pointe de hanche du mannequin assis lorsque le siège est réglé à la position la plus reculée et la plus basse. Aussi connu sous le nom de « R-point » (point de repère).

Commutateur des feux d'arrêt – Un commutateur alimenté électriquement qui envoie un signal au module de commande de carrosserie (BCM), pour allumer les lampes d'arrêt, lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Capteur de position du papillon – L'actionneur de commande du papillon électronique comprend le moteur de commande du papillon, le capteur de position du papillon, etc. Le capteur de position du papillon réagit au mouvement du papillon des gaz.

Camion – Type de véhicule conçu essentiellement pour le transport de biens ou d'équipements spécialisés mais qui n'inclut pas les véhicules de compétition, les véhicules sur chenilles, les véhicules à trois roues, les remorques, les véhicules de travail, les véhicules importés temporairement à des fins spéciales, les véhicules conçus pour se déplacer exclusivement hors route ou les véhicules à basse vitesse.

Poids du véhicule sans charge – Poids d'un véhicule avec la capacité maximale de tous les liquides nécessaires au fonctionnement du véhicule, mais sans le chargement, sans les occupants ou sans les accessoires qui sont généralement retirés du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Fourgon à accès en position debout – Un camion de type fourgon dans lequel une personne d'une taille de 1 700 mm (66,93 po) peut entrer en position debout dans l'habitacle par une portière avant.

RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

Précautions au sujet du système de retenue supplémentaire (SRS) « sac gonflable » et « Prétendeur de ceinture de sécurité »



AVERTISSEMENT :

Respectez toujours les mesures suivantes pour empêcher le déclenchement accidentel :

- Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision pouvant provoquer le déploiement des sacs gonflables, toutes les opérations d'entretien et de réparation doivent être effectuées par un concessionnaire NISSAN/INFINITI autorisé.
- Une réparation inadéquate, y compris le retrait et l'installation inappropriée du système de retenue supplémentaire, peut provoquer des blessures causées par l'activation inopinée du système ou empêcher le système de fonctionner correctement en cas d'accident.
- Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision provoquant le déploiement des sacs gonflables, le siège du passager avant ne peut être retiré de façon définitive.
- N'utilisez jamais d'équipement d'essai électrique sur les circuits connexes du SRS. Les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire sont identifiés par des faisceaux ou des connecteurs de faisceaux jaunes ou oranges.

Précautions lors de l'utilisation des outils électriques (pneumatiques ou électriques) et des marteaux

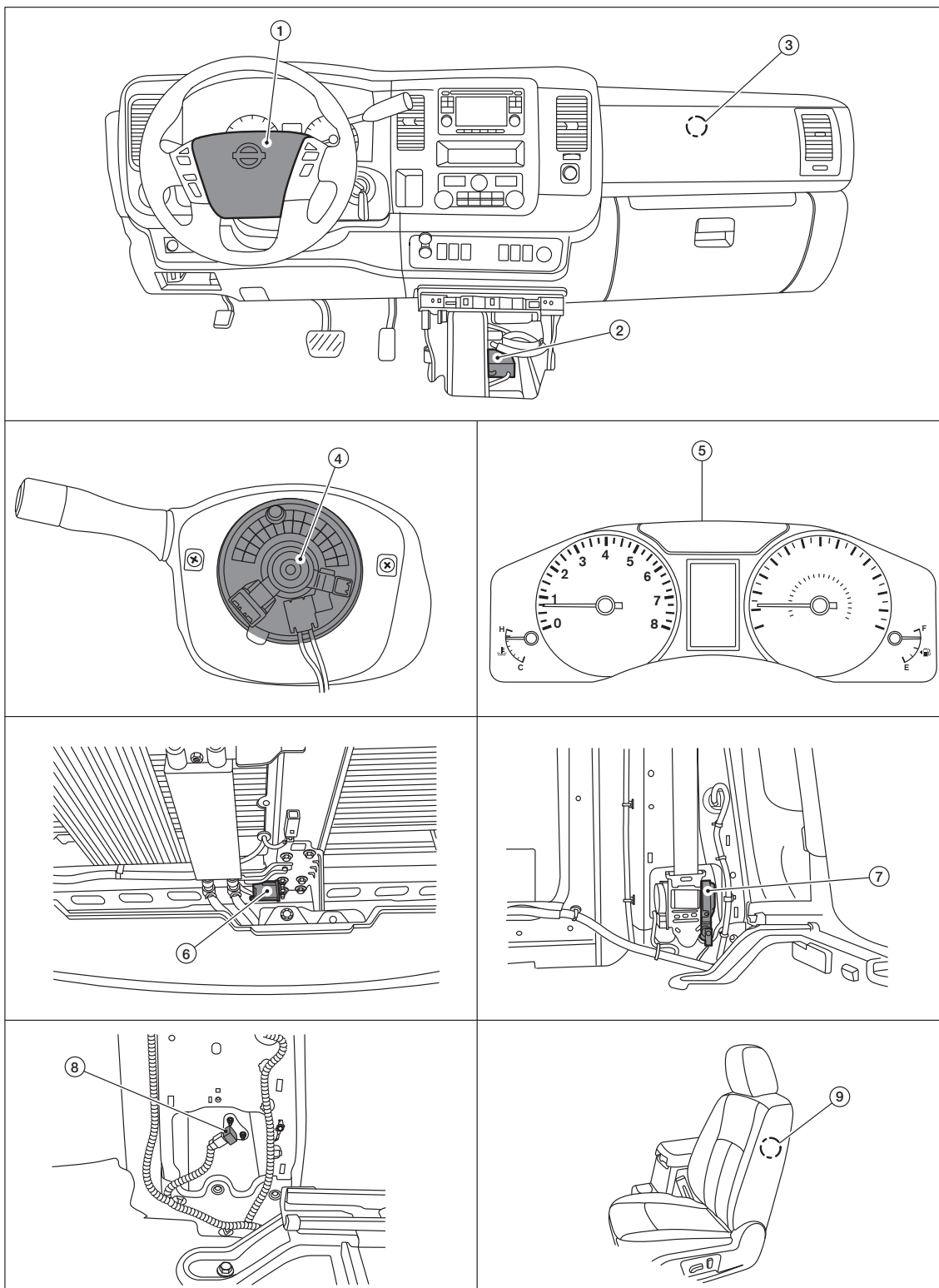


AVERTISSEMENT :

Respectez toujours les mesures suivantes pour empêcher le déclenchement accidentel :

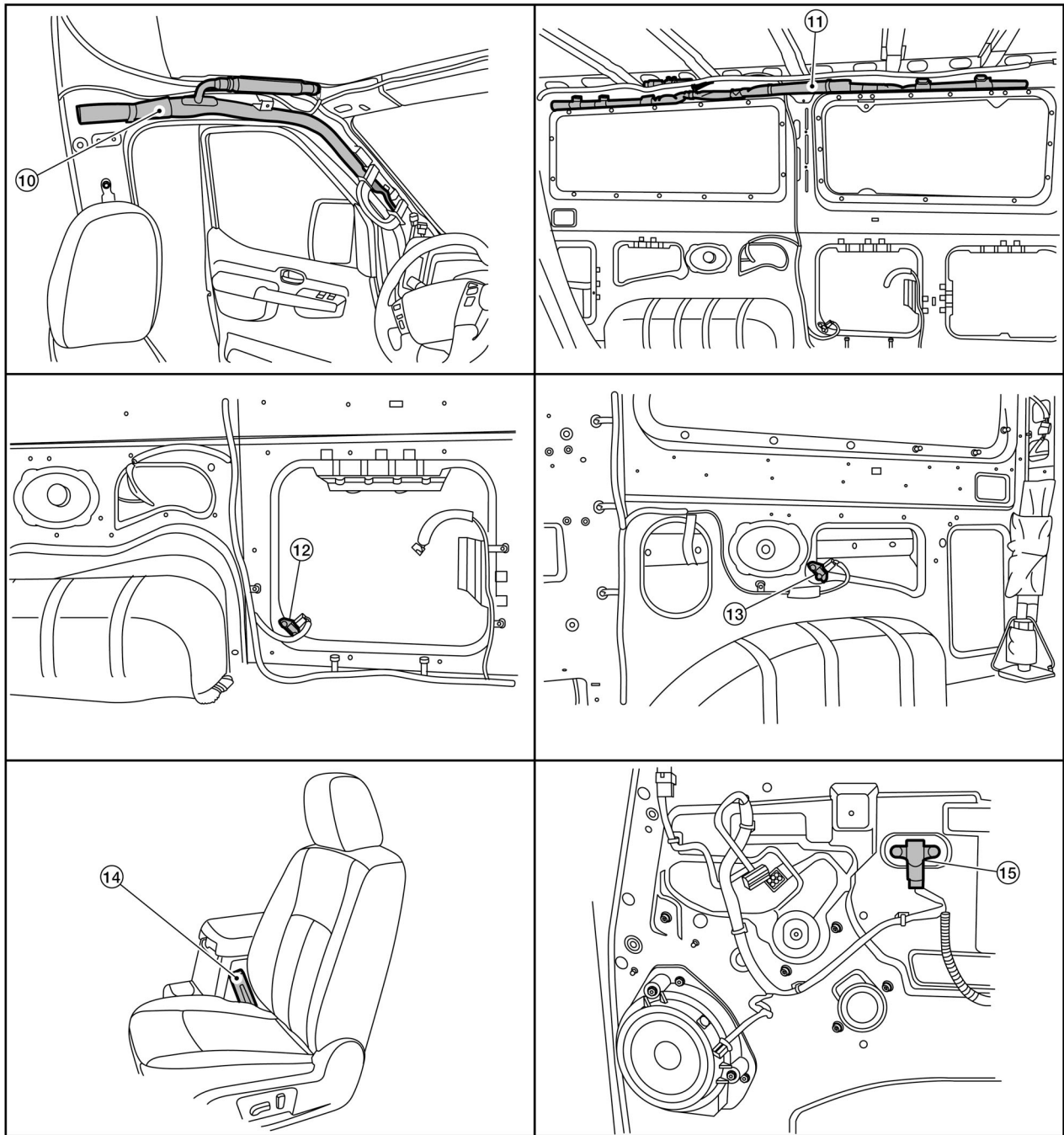
- Lorsque vous travaillez près du module de capteur de diagnostic des sacs gonflables ou d'autres capteurs du système de sac gonflable et que le contact est établi ou que le moteur est EN MARCHE, n'utilisez PAS d'outils pneumatiques ou électriques et ne frappez pas près des capteurs à l'aide d'un marteau. La forte vibration pourrait activer les capteurs et causer le déploiement des sacs gonflables, entraînant possiblement des blessures graves.
- Lorsque vous utilisez des outils pneumatiques ou électriques ou des marteaux, COUPEZ toujours le contact, débranchez la batterie ou les batteries et attendez au moins trois minutes avant d'effectuer l'entretien. Prenez soin d'éviter d'endommager ou d'entrer en contact avec les composants du système complémentaire de protection. Cela pourrait empêcher le système de fonctionner correctement en cas de collision.

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉES-MODÈLES
2012 - 2015



ALHIA0210ZZ

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉES-MODÈLES 2012 - 2015
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]



AAZIA0860ZZ

- | | |
|---|---|
| 1. Module du sac gonflable du conducteur | 2. Capteur de diagnostic des sacs gonflables (couvercle central inférieur de tableau de bord retiré) |
| 3. Module du sac gonflable de passager avant | 4. Câble spirale (vue sans volant) |
| 5. Groupe d'instruments (témoin du système de retenue supplémentaire) | 6. Capteur de zone de collision (vue sans calandre avant) |
| 7. Prétendeur de ceinture de sécurité du côté gauche (côté droit similaire) (vue sans couvercle de montant central inférieur) | 8. Capteur périphérique du sac gonflable latéral du côté gauche avant (côté droit similaire) (prétendeur de ceinture de sécurité gauche retiré) |

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE - ANNÉES-MODÈLES 2012 - 2015
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

9. Module du sac gonflable latéral avant du côté gauche (côté droit similaire)

11. Module de rideau gonflable arrière gauche (identique au module de droite) (pavillon et panneaux de garnissage supérieur et inférieur retirés)

13. Capteur périphérique de sac gonflable latéral arrière droit (panneau de garnissage inférieur retiré)

15. Capteur périphérique de portière avant droite (selon l'équipement) (gauche similaire)*

10. Module de rideau gonflable avant gauche (côté droit similaire) (pavillon et garniture de montant A retirés)

12. Capteur périphérique de sac gonflable latéral arrière gauche (panneau de garnissage inférieur retiré)

14. Capteur de boucle de ceinture de sécurité gauche (identique au capteur droit)

* À partir de l'année modèle 2016.

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015

EMPLACEMENTS DU MODULE DU SAC GONFLABLE AVANT



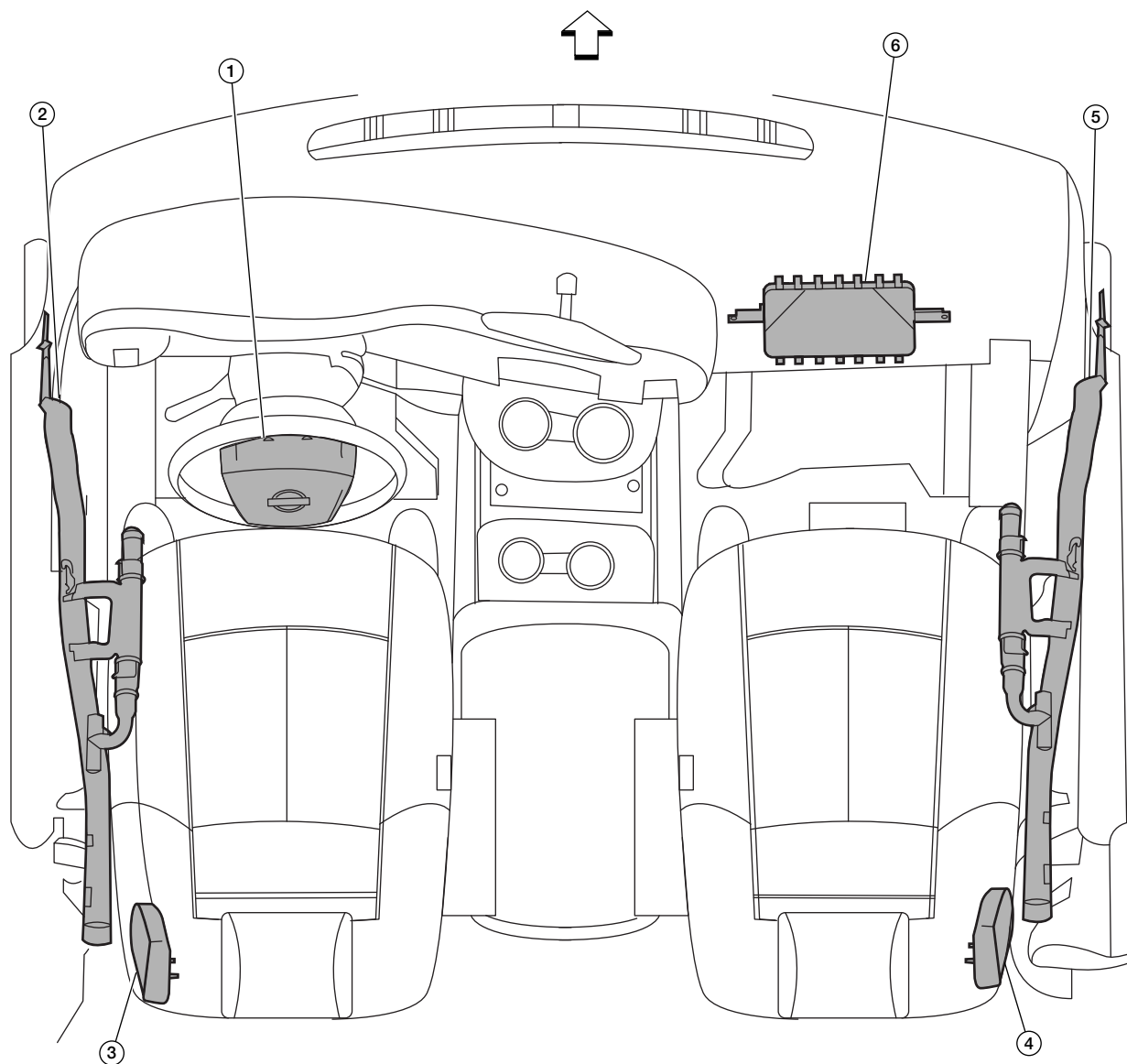
AVERTISSEMENT :

Les modifications ne doivent pas interférer avec les modules des sacs gonflables ou les zones de déploiement. Si vous endommagez les modules des sacs gonflables vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles. Si vous placez des objets dans les zones de déploiement des sacs gonflables, vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE :

N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

Modules du sac gonflable avant – Vue du pavillon

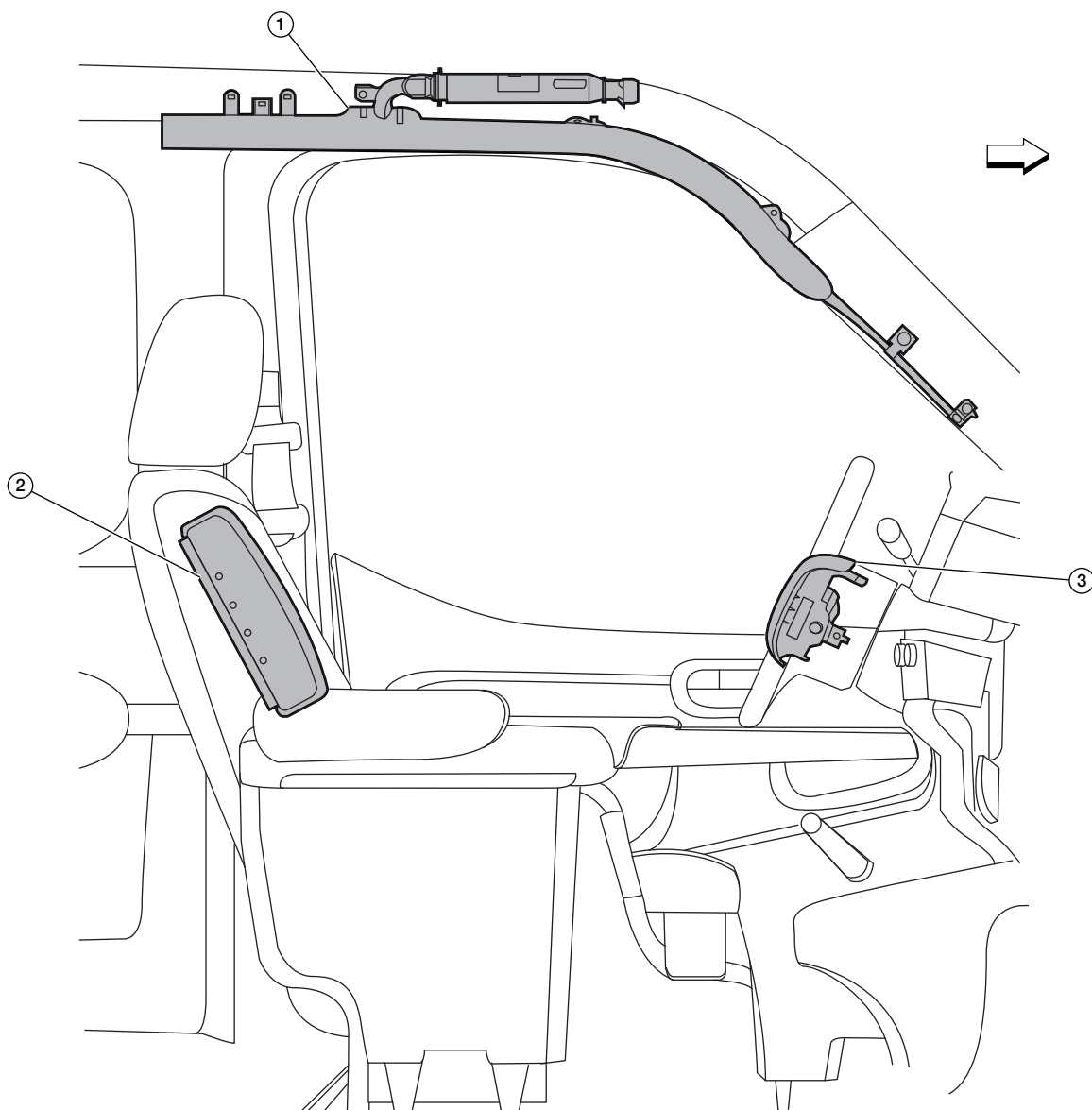


AAZIA0314ZZ

↖ : avant du véhicule.

- | | | |
|---|--|---|
| 1. Sac gonflable du conducteur | 2. Module du rideau gonflable latéral, côté conducteur | 3. Module du sac gonflable latéral, côté conducteur |
| 4. Module du sac gonflable latéral, côté passager | 5. Module du rideau gonflable latéral, côté passager | 6. Module du sac gonflable du passager |

Modules du sac gonflable avant – Côté conducteur



AAZIA0312ZZ

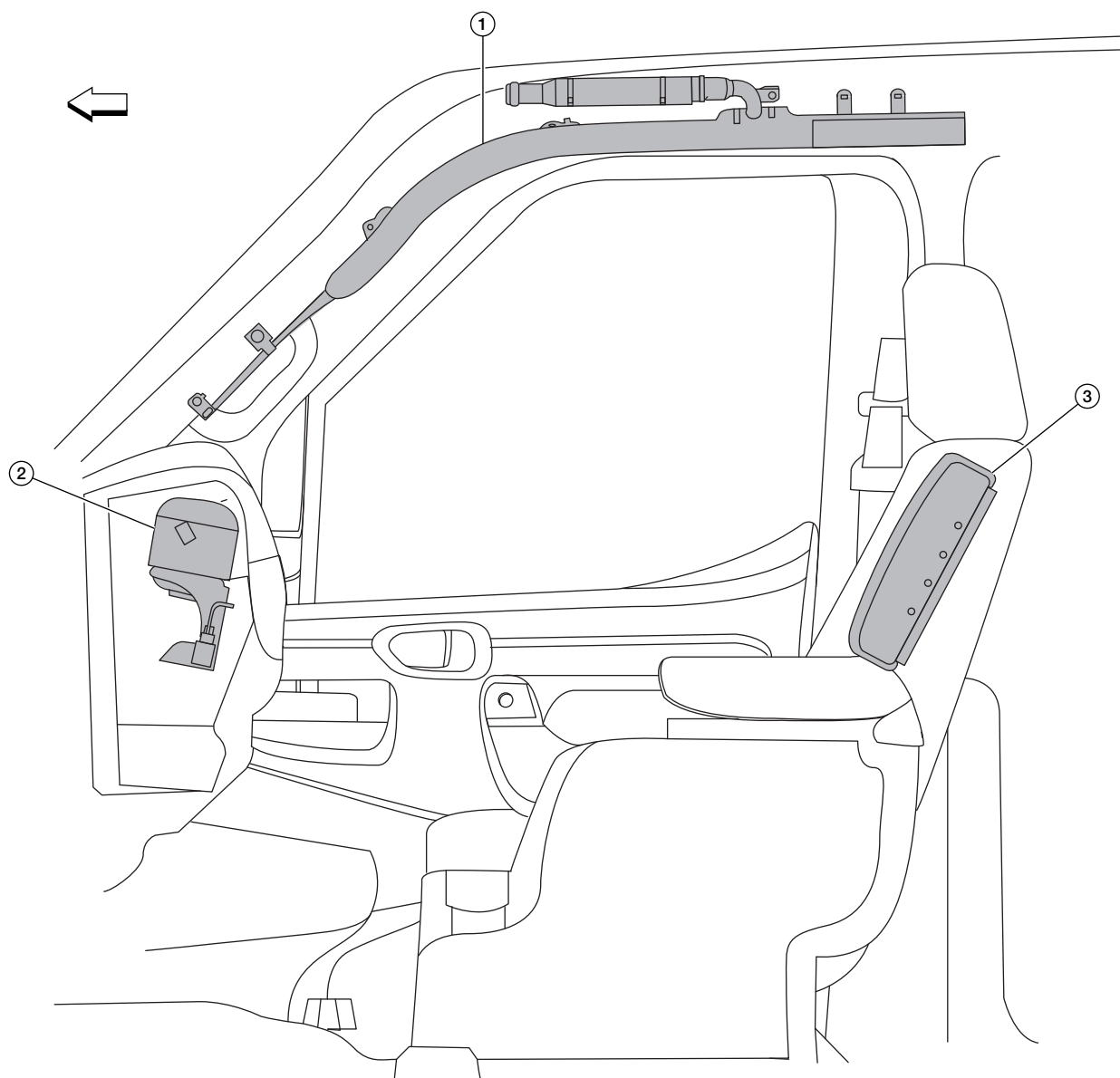
↔: avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable latéral

2. Module du sac gonflable latéral

3. Module du sac gonflable du conducteur

Modules du sac gonflable avant – Côté passager



AAZIA0313ZZ

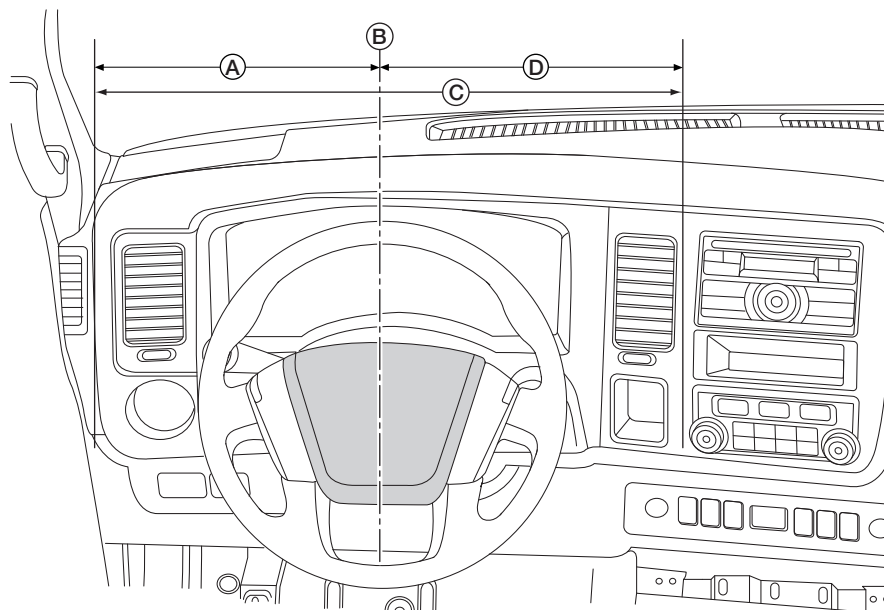
↖ : avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable latéral

2. Module du sac gonflable du passager

3. Module du sac gonflable latéral

Largeur de déploiement du sac gonflable du conducteur



AAZIA0297ZZ

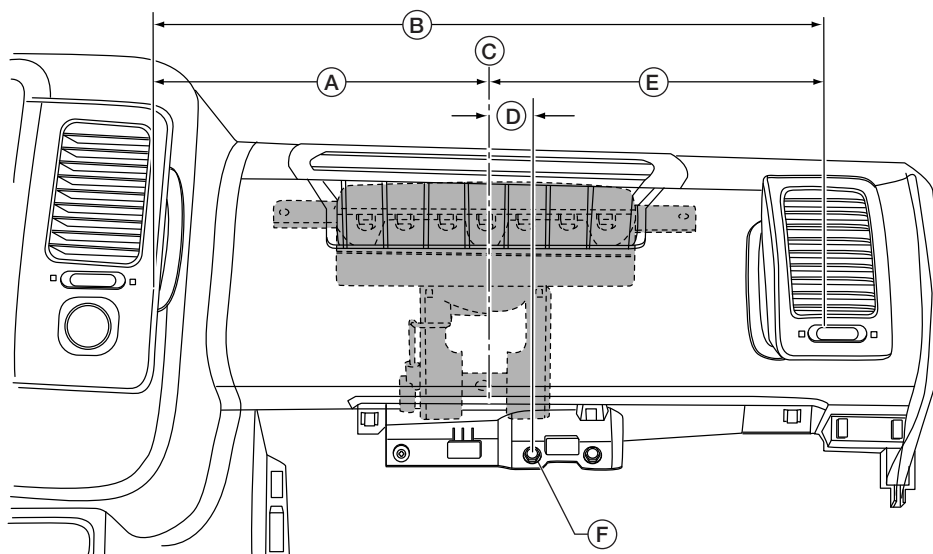
A. 300 mm (11,81 po)

B. Centre du logement de module du sac gonflable du conducteur

C. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du conducteur 600 mm (23,6 po)

D. 300 mm (11,81 po)

Largeur de déploiement du sac gonflable du passager avant



AAZIA0298ZZ

A. 305 mm (12,01 po)

B. Projection latérale maximale
du sac gonflable déployé du
passager 610 mm (24,02 po)

C. Centre du logement de mod-
ule du sac gonflable du pas-
sager

D. 38,5 mm (1,52 po)

E. 305 mm (12,01 po)

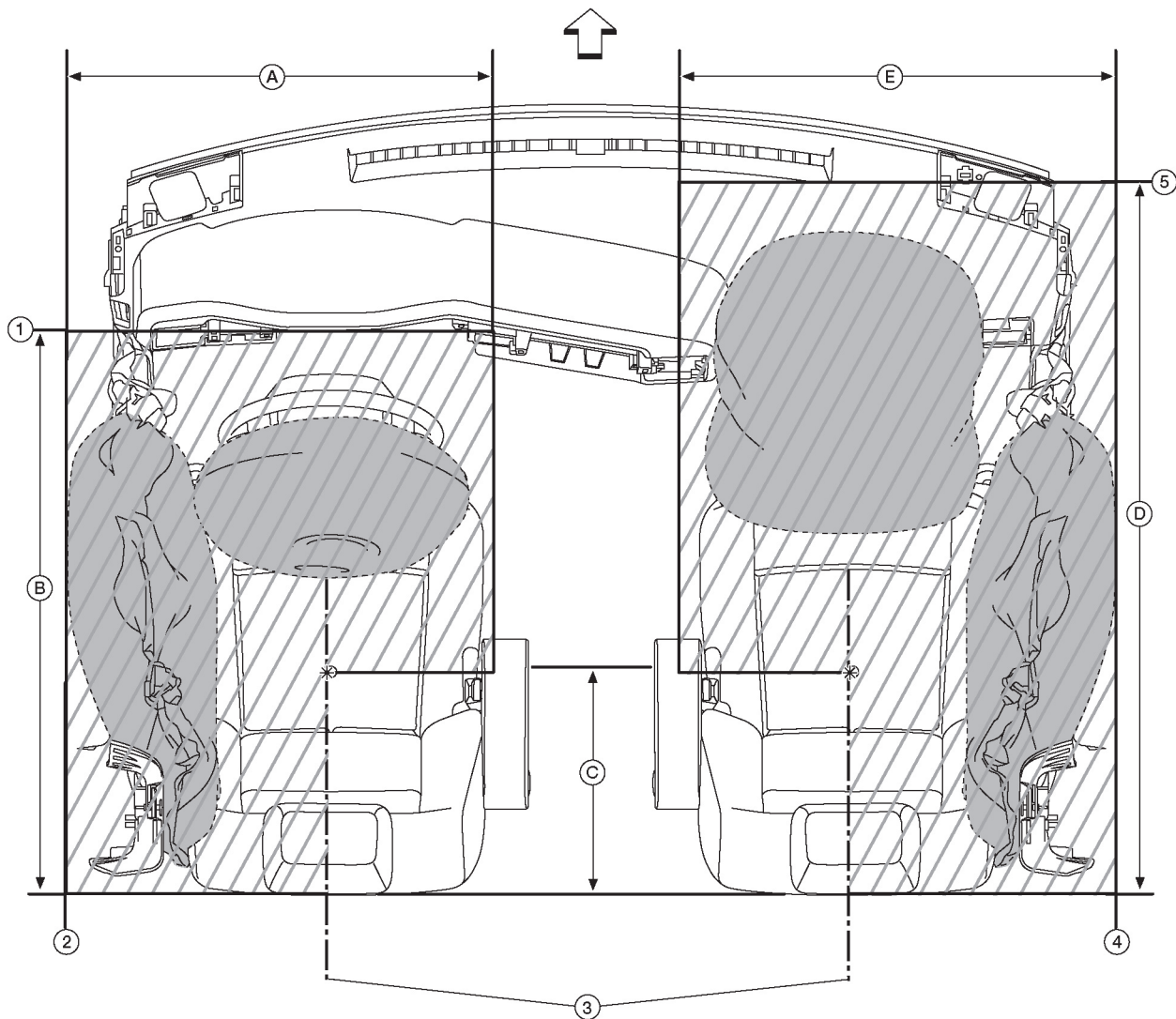
F. Point de référence : agrafe
intérieure de la gâche de boîte
à gants

ZONES LIMITES DU DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones limites du sac gonflable avant – Vue du pavillon

 = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)

 = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0353GB

↔ : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord du tableau de bord

4. Point de référence : bord de la glace de la portière

B. 1 108 mm (43,62 po)

E. 751 mm (29,57 po)

2. Point de référence : bord de la glace de la portière

5. Point de référence : joint du tableau de bord

C. 433 mm (17,05 po)

3. Point de référence : lignes du centre du siège



A. 743 mm (29,25 po)

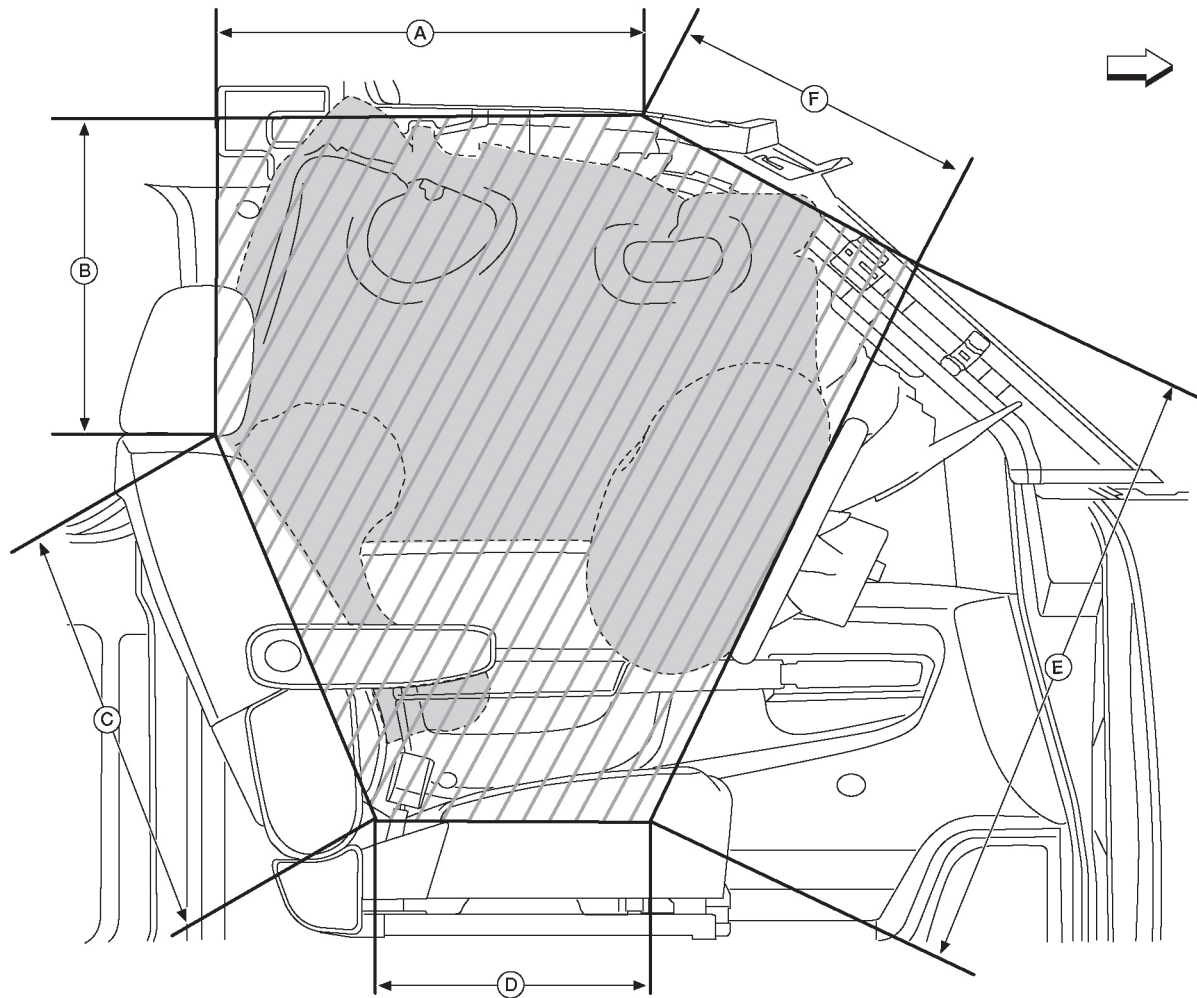
D. 1 384 mm (54,49 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur

-  = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)
-  = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0351GB

↔: avant du véhicule.

A. 662 mm (26,06 po)

B. 395 mm (15,55 po)

C. 642 mm (25,58 po)

D. 310 mm (12,20 po)

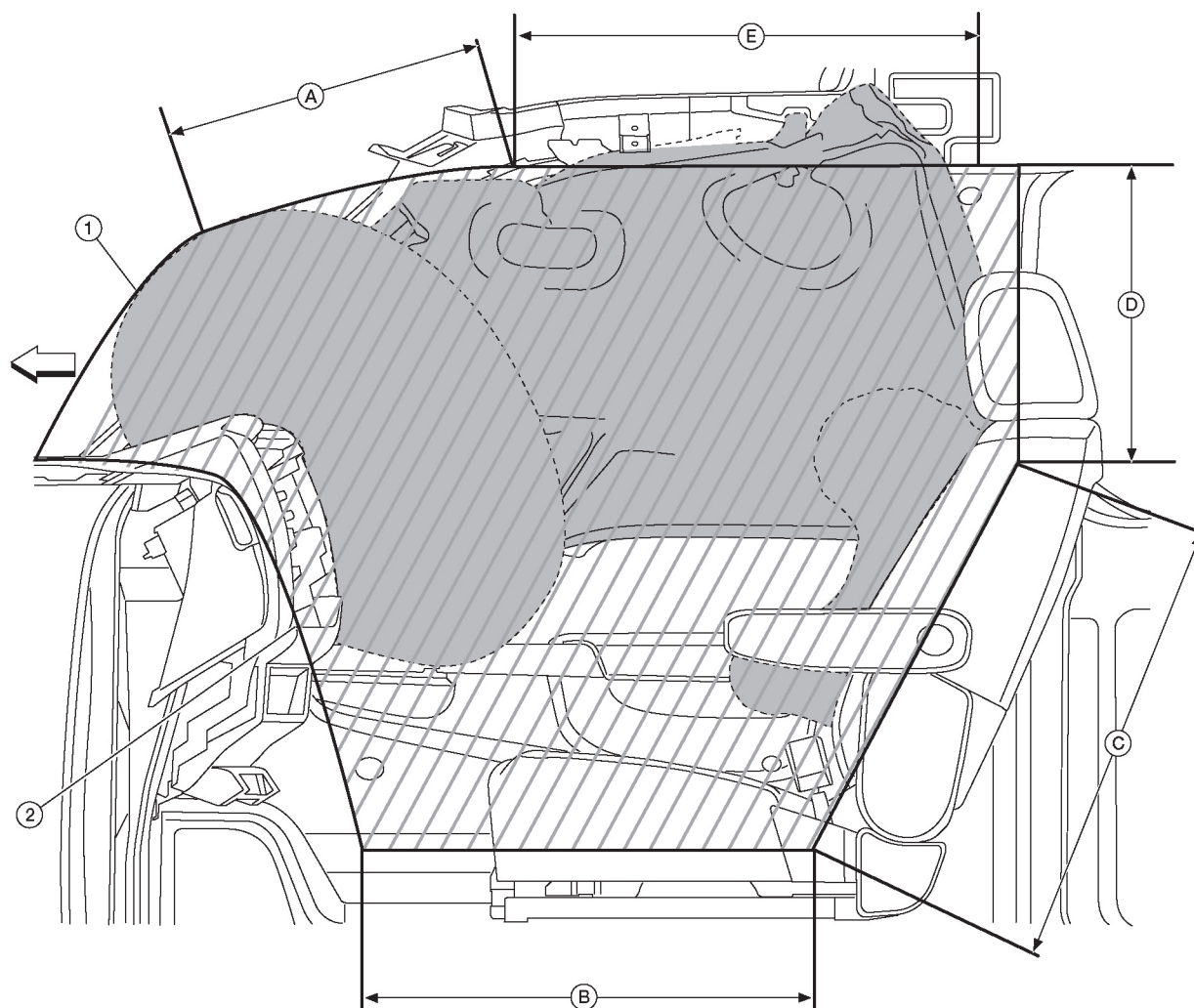
E. 905 mm (35,63 po)

F. 315 mm (12,40 po)

Zone limite du sac gonflable avant – Vue du côté passager

 = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)

 = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0352GB

 : avant du véhicule.

1. Point de référence : la zone suit la surface du pare-brise

2. Point de référence : la zone suit le contour de la surface du tableau de bord

A. 366 mm (14,41 po)

B. 586 mm (23,07 po)

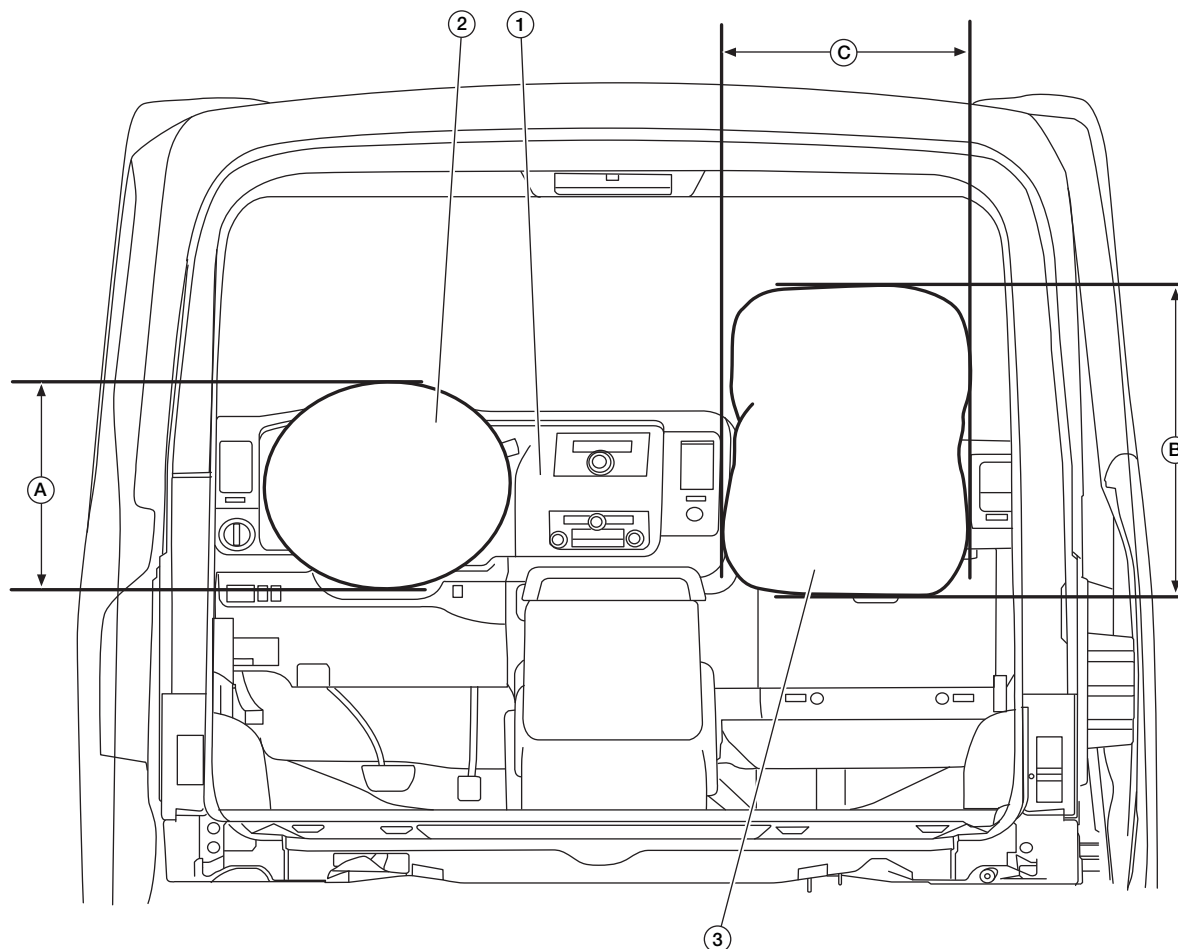
C. 637 mm (25,08 po)

D. 395 mm (15,55 po)

E. 662 mm (26,06 po)

DIMENSIONS DES ZONES DE DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones de déploiement du sac gonflable du conducteur et du passager – Vue avant



AAZIA0287ZZ

1. Point de référence : bord avant du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du module du sac gonflable du conducteur

A. 481 mm (18,94 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

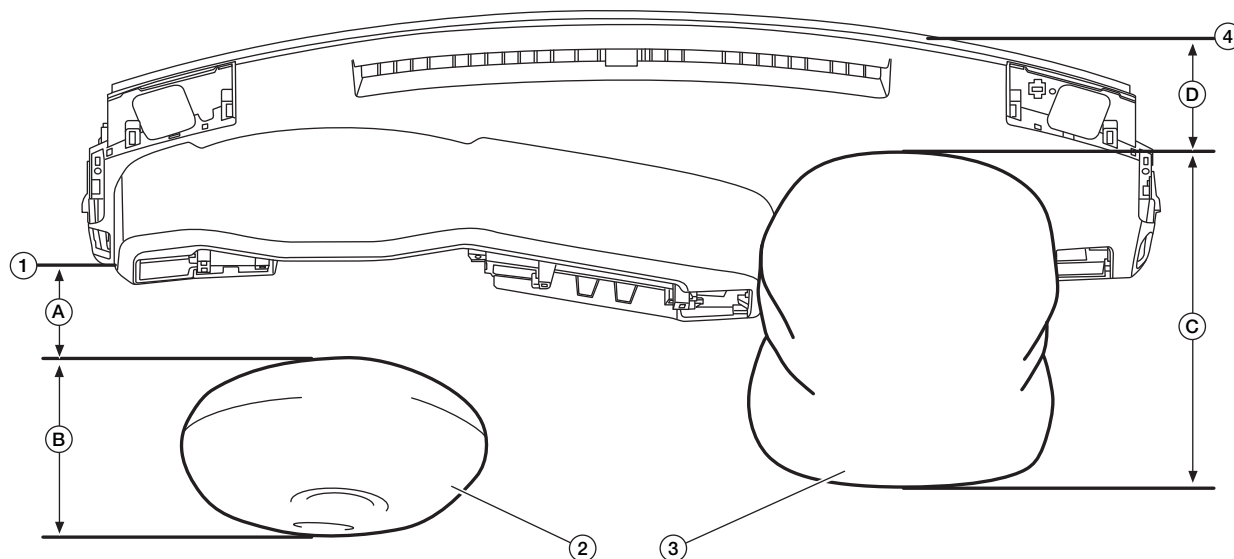
B. 713 mm (28,07 po)

3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

C. 480 mm (18,90 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015 [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0288ZZ

1. Point de référence : bord avant du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du module du sac gonflable du conducteur

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

4. Point de référence : point de contact du pare-brise et du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du sac gonflable du passager avant

A. 190 mm (7,48 po)

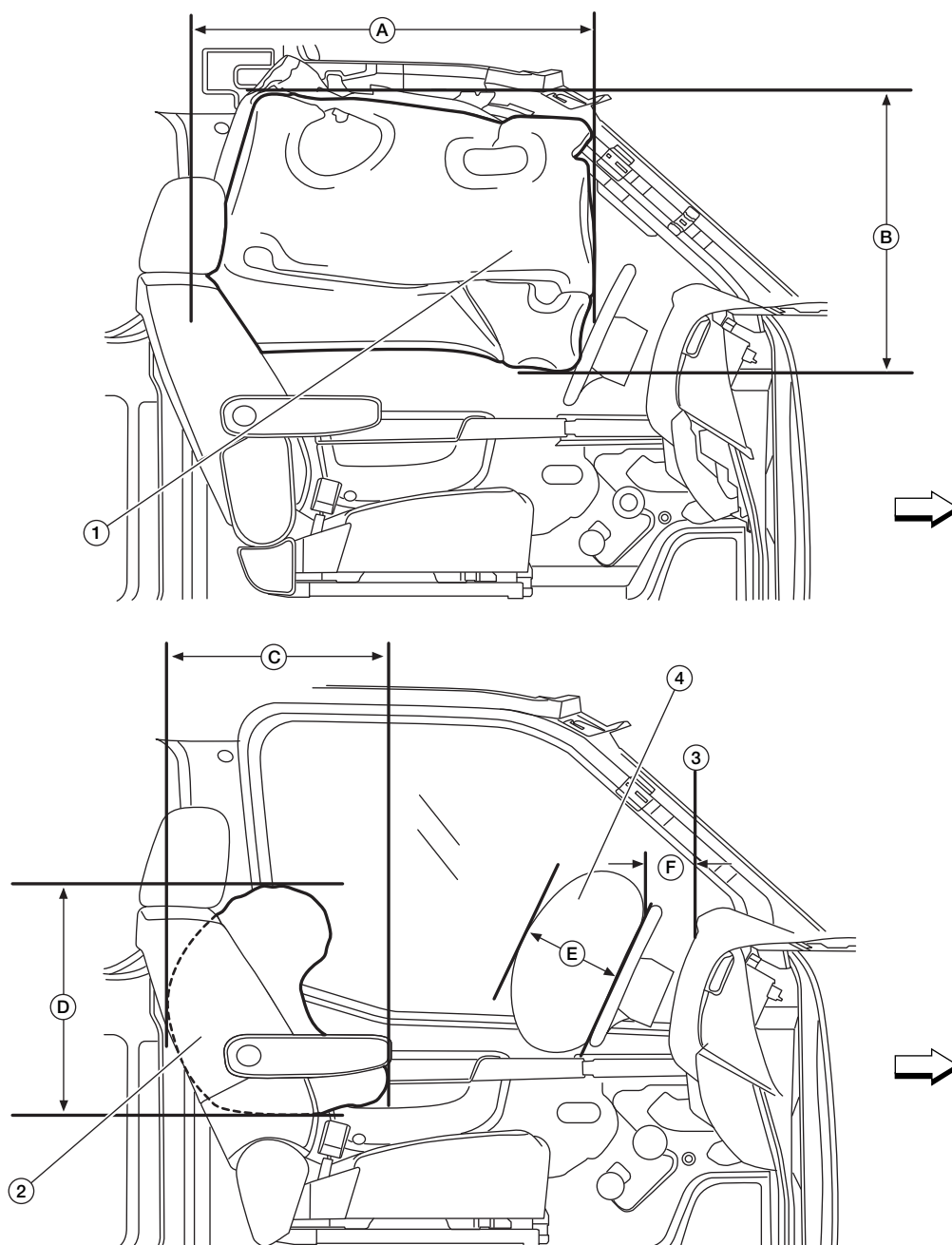
B. 301 mm (11,85 po)

C. 599 mm (23,58 po)

D. 203 mm (7,99 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015 [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur



AAZIA0290ZZ

↖: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

3. Point de référence : bord avant du tableau de bord

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

A. 856 mm (33,70 po)

B. 628 mm (24,72 po)

C. 408 mm (16,06 po)

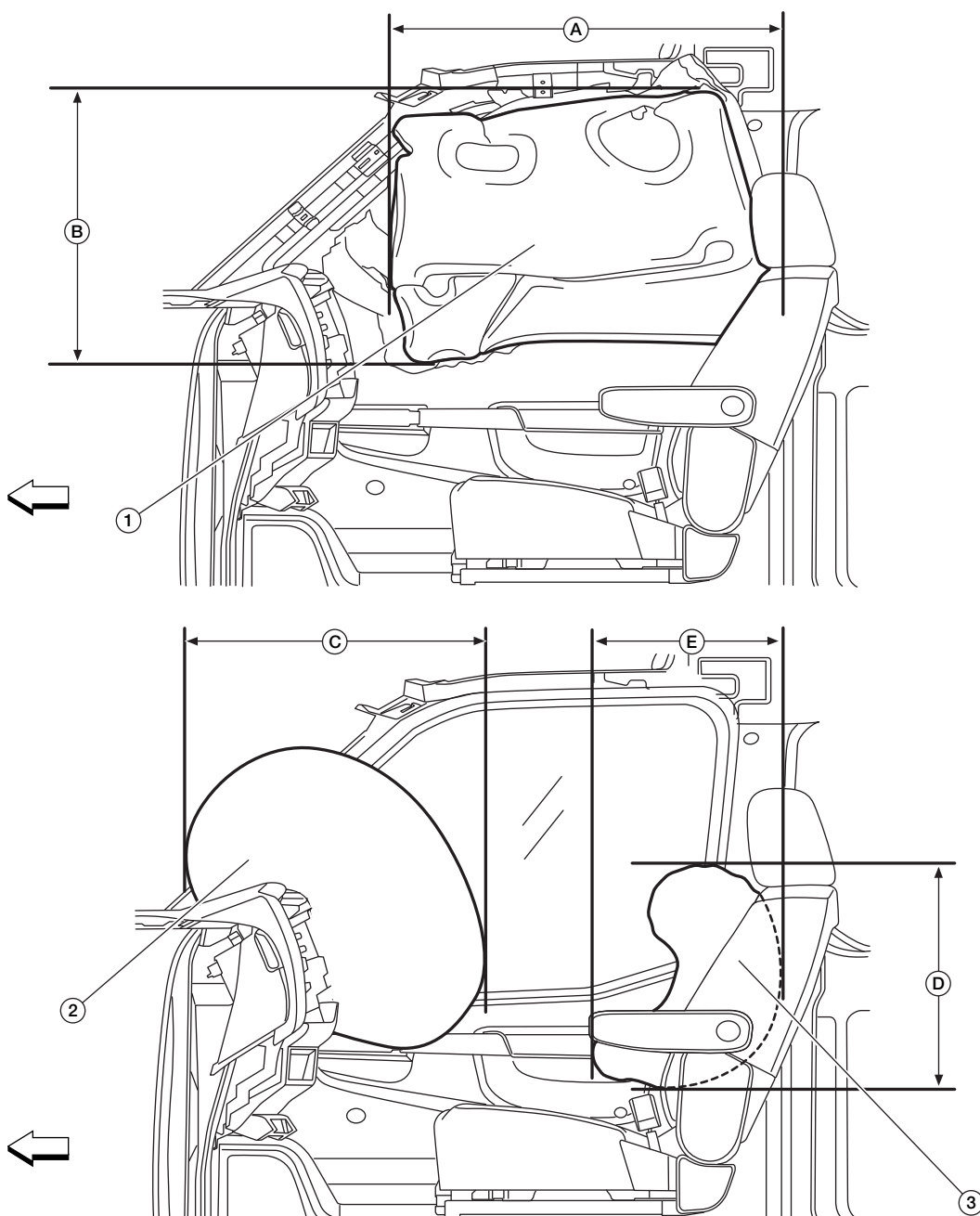
D. 516 mm (20,31 po)

E. 240 mm (9,45 po)

F. 153 mm (6,02 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015 [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté passager



AAZIA0289ZZ

↖: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager

3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

A. 856 mm (37,70)

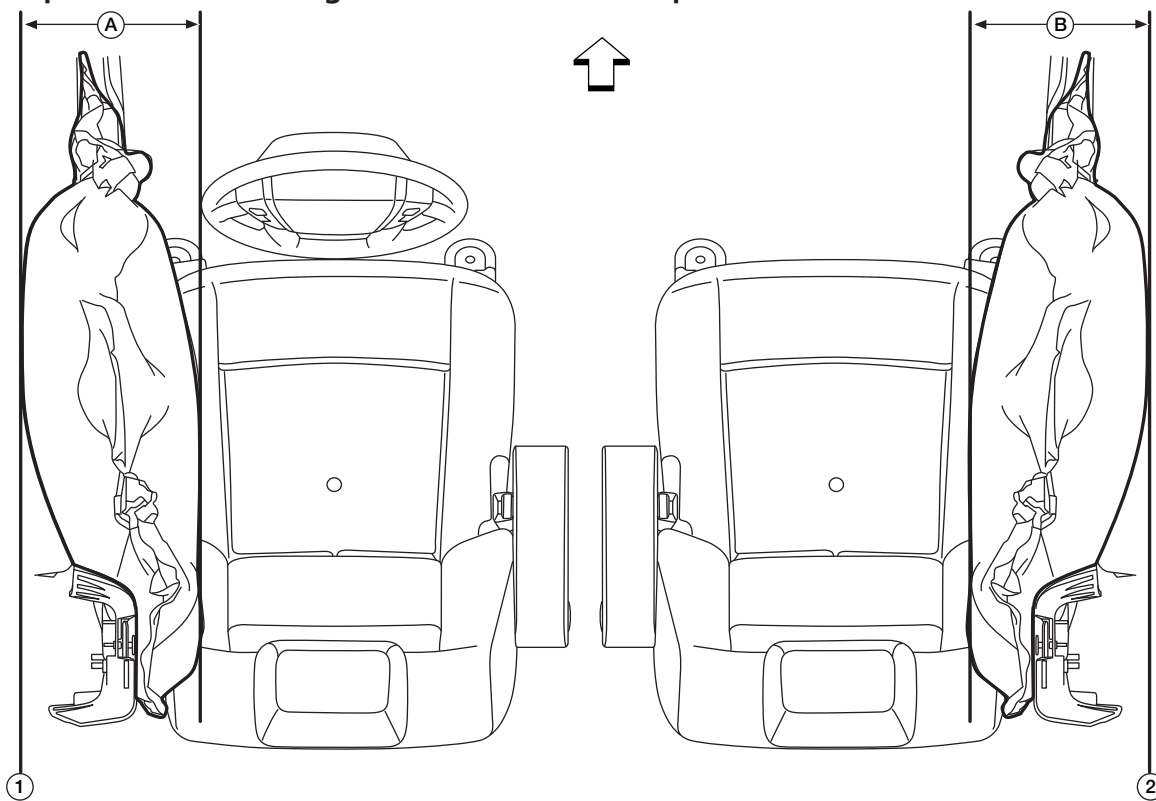
B. 628 mm (24,72 po)

C. 578 mm (22,76 po)

D. 516 mm (20,31 po)

E. 408 mm (16,06 po)

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral – Vue du pavillon



AAZIA0291ZZ

← : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la
glace de la portière

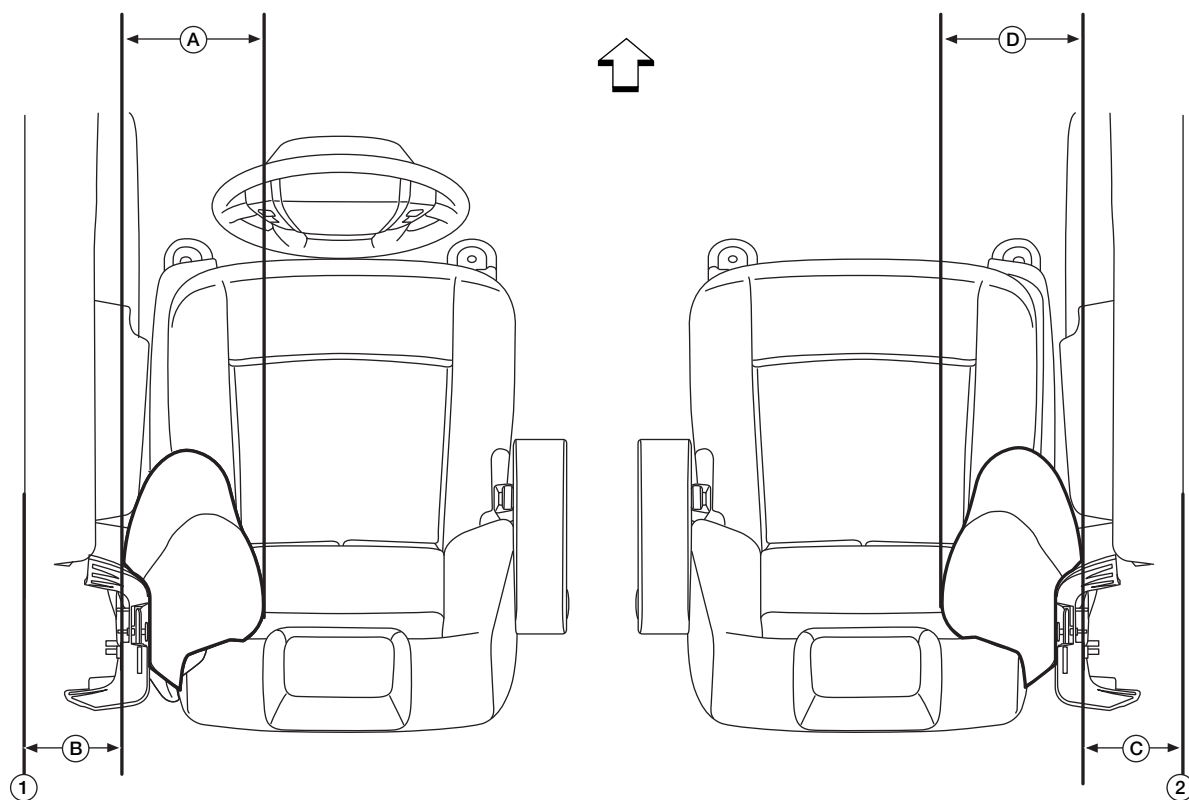
2. Point de référence : bord de la
glace de la portière

A. 257 mm (10,12 po)

B. 257 mm (10,12 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015 [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable latéral – Vue du pavillon



AAZIA0292ZZ

↖: avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la
glace de la portière

B. 126 mm (4,96 po)

2. Point de référence : bord de la
glace de la portière

C. 126 mm (4,96 po)

A. 211 mm (8,31 po)

D. 211 mm (8,31 po)

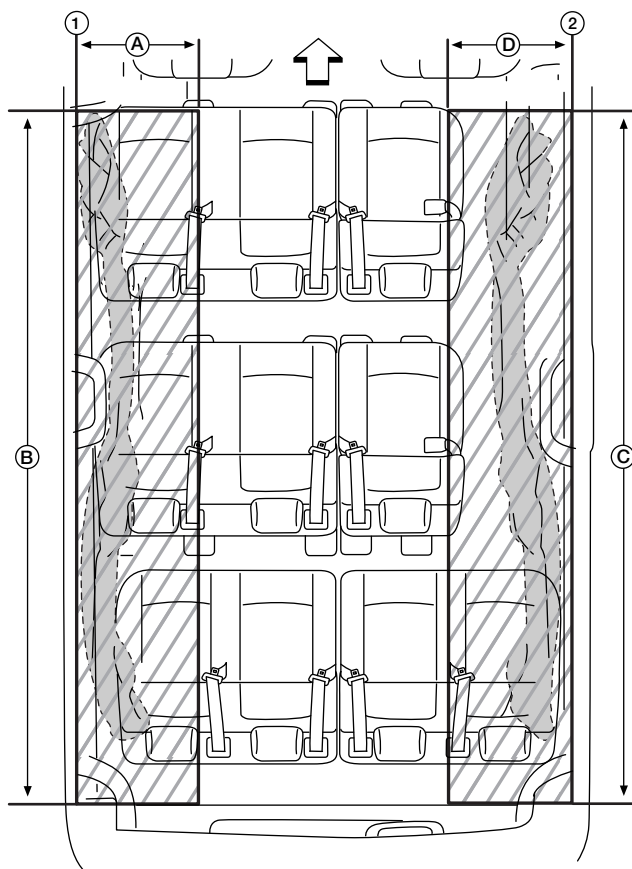
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX GONFLABLES ARRIÈRE – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015

ZONES LIMITES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX GONFLABLES ARRIÈRE

Zones limites des rideaux gonflables arrière – Vue du pavillon

 = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)

 = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0357ZZ

 : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord intérieur de la glace

B. 2 475 mm (97,44 po)

2. Point de référence : bord intérieur de la glace

C. 2 475 mm (97,44 po)

A. 200 mm (7,87 po)

D. 200 mm (7,87 po)

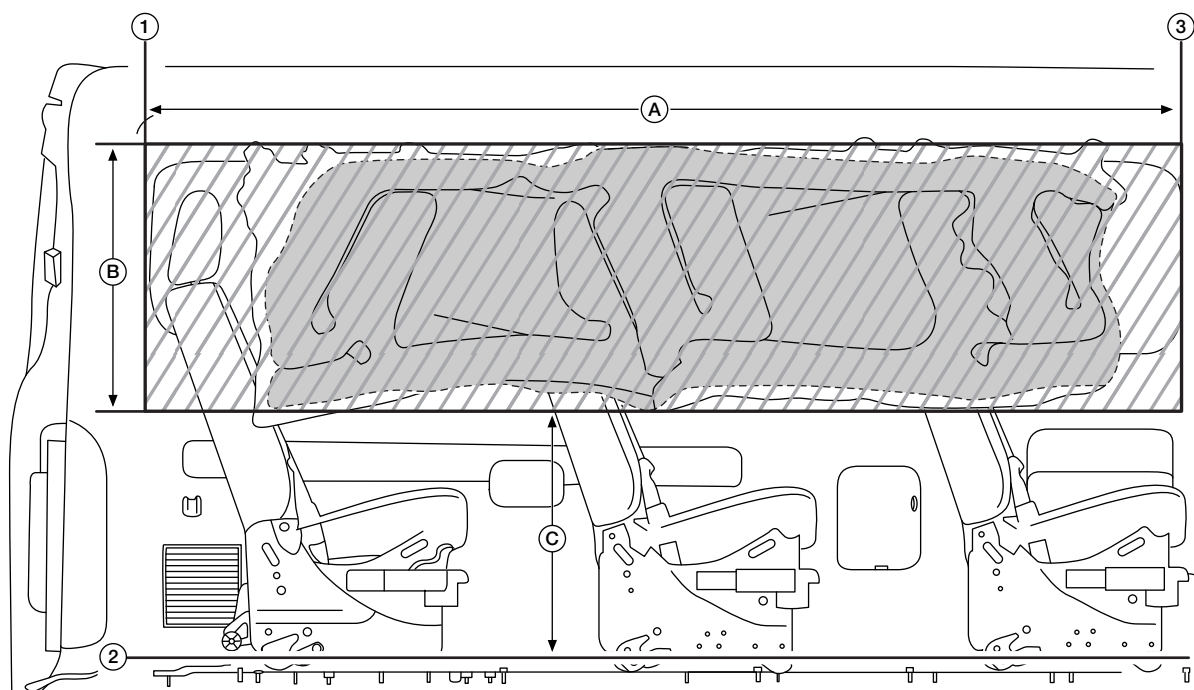
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX GONFLABLES ARRIÈRE – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones limites des rideaux gonflables arrière – Vue du côté conducteur

 = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)

 = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0355ZZ

 : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la garniture du montant D

A. 2 475 mm (97,44 po)

2. Point de référence : plancher de chargement

B. 650 mm (25,59 po)

3. Point de référence : bord de la garniture du montant B

C. 650 mm (25,59 po)

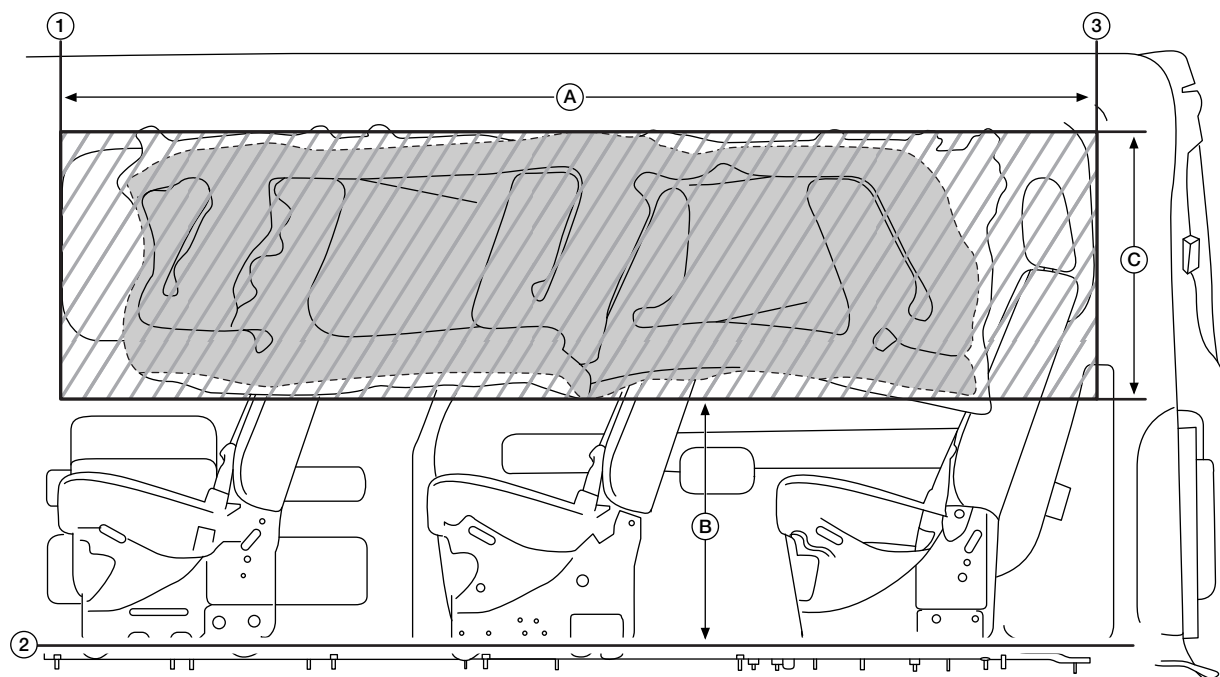
ZONES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX GONFLABLES ARRIÈRE – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones limites des rideaux gonflables arrière – Vue du côté passager

 = Zone limite du déploiement du sac gonflable (aucune modification dans cette zone)

 = Zones de déploiement du sac gonflable



AAZIA0356ZZ

 : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la garniture du montant B

A. 2 475 mm (97,44 po)

2. Point de référence : plancher de chargement

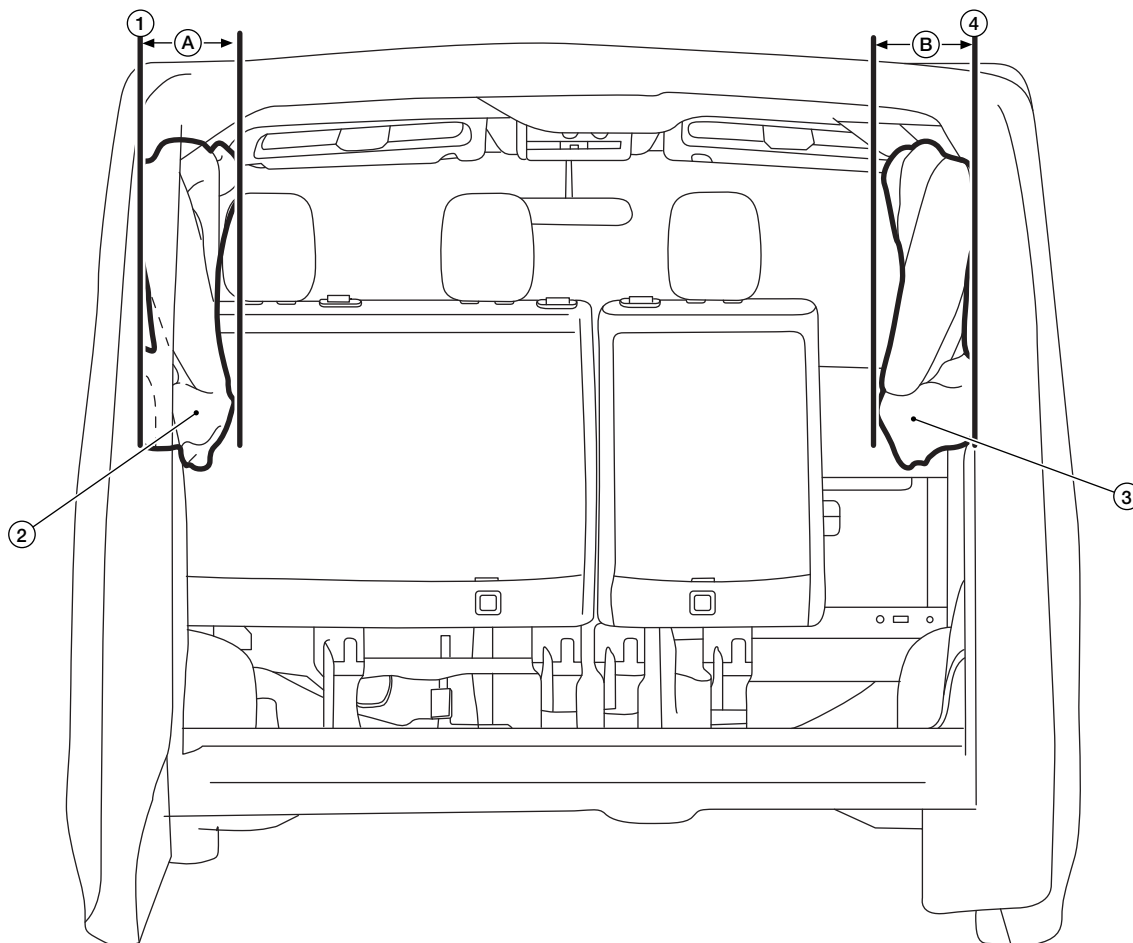
B. 650 mm (25,59 po)

3. Point de référence : bord de la garniture du montant D

C. 650 mm (25,59 po)

DIMENSIONS DES ZONES DES RIDEAUX GONFLABLES ARRIÈRE

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral arrière – Vue avant



AAZIA0296ZZ

1. Point de référence : bord de la glace

2. Module du rideau gonflable latéral arrière, côté conducteur

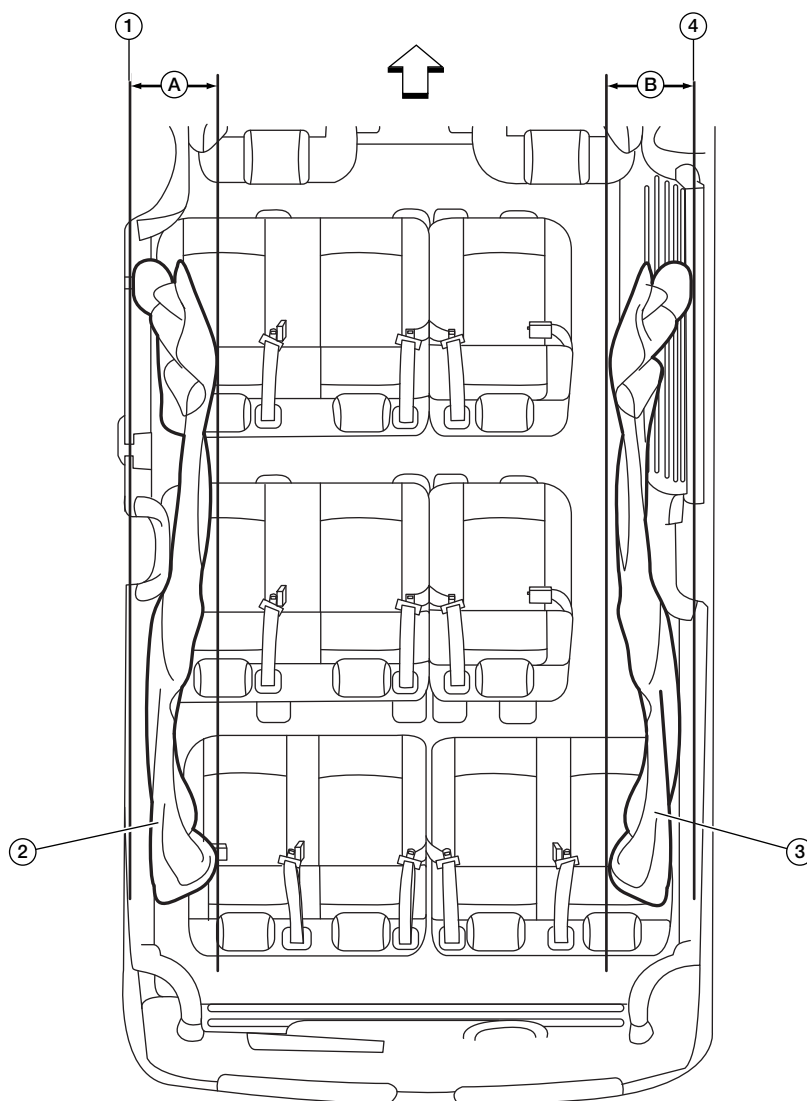
3. Module du rideau gonflable latéral arrière, côté passager

4. Point de référence : bord de la glace

A. 200 mm (7,87 po)

B. 200 mm (7,87 po)

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral arrière – Vue avant



AAZIA0295ZZ

↖ : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la glace

4. Point de référence : bord de la glace

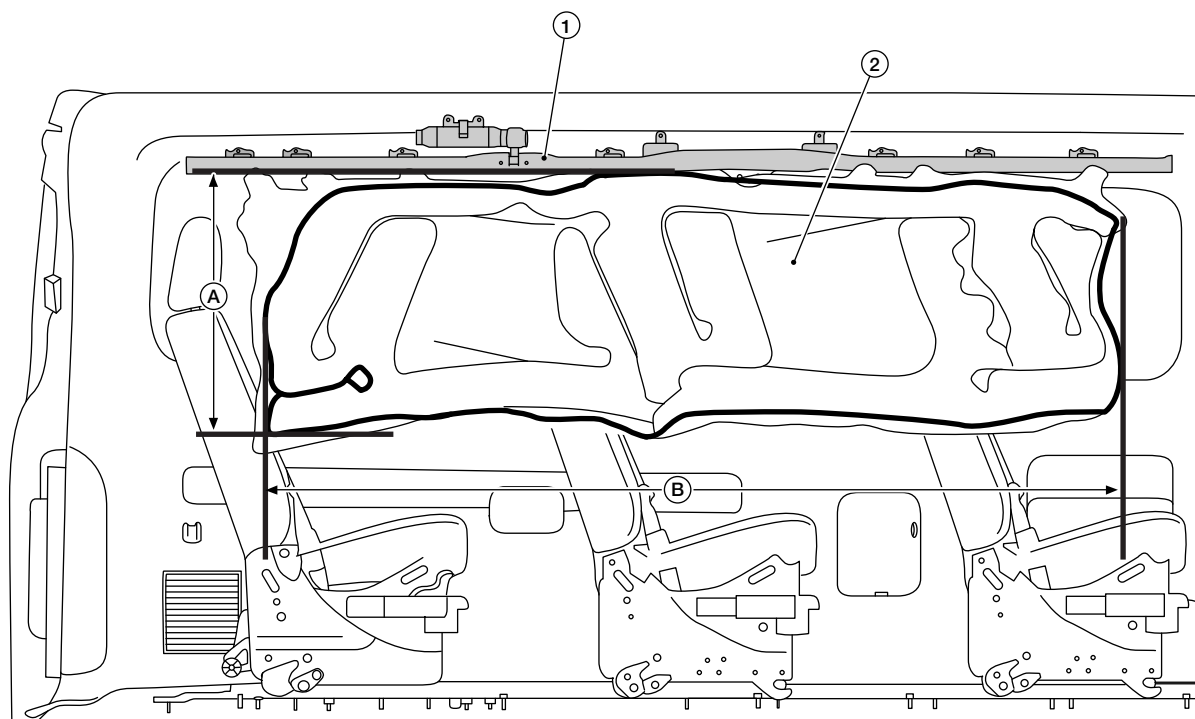
2. Module du rideau gonflable latéral arrière, côté conducteur

A. 200 mm (7,87 po)

3. Module du rideau gonflable latéral arrière, côté passager

B. 200 mm (7,87 po)

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral arrière – Vue du côté conducteur



AAZIA0293ZZ

↖: avant du véhicule.

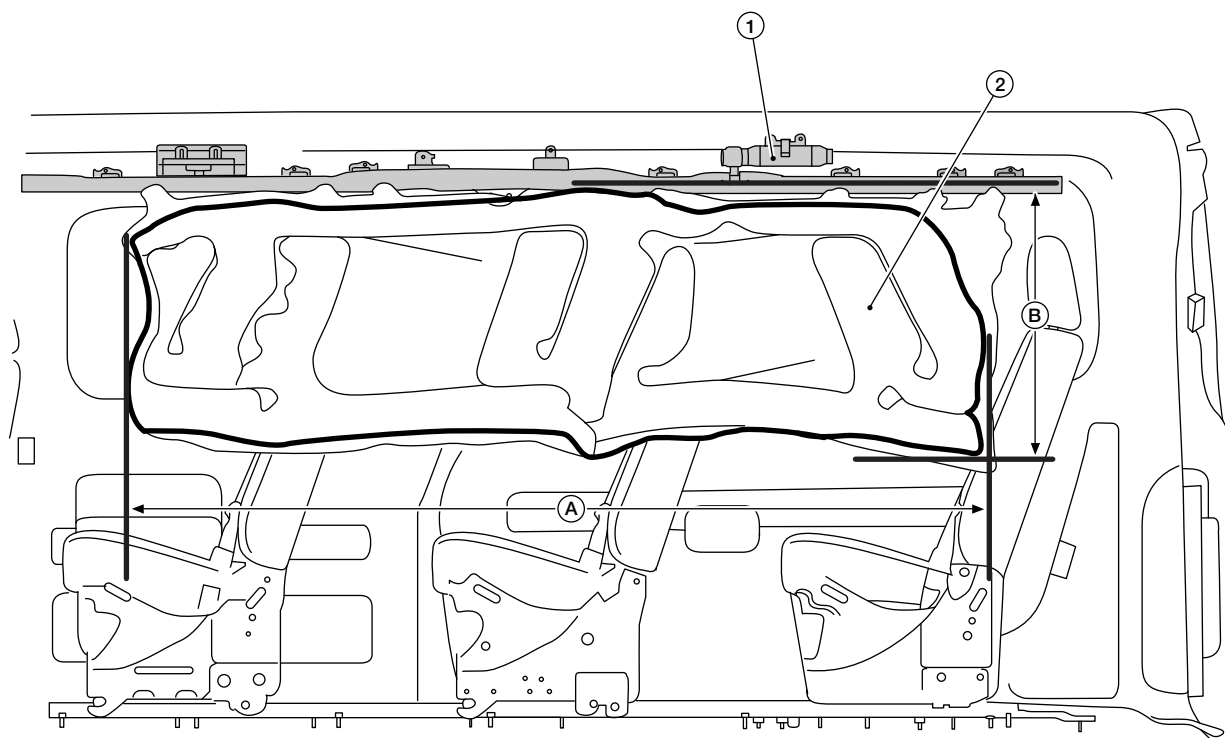
1. Module de rideau gonflable arrière

2. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable arrière

A. 609 mm (23,98 po)

B. 2 039 mm (80,28 po)

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral arrière – Vue du côté passager



AAZIA0294ZZ

←: avant du véhicule.

1. Module de rideau gonflable arrière

2. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable arrière

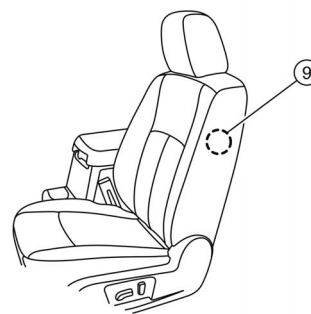
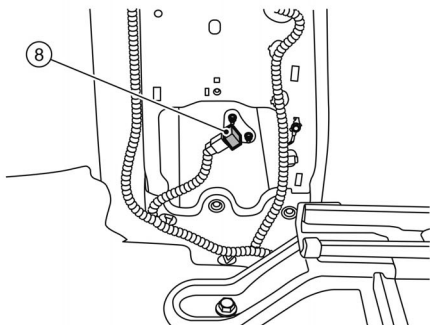
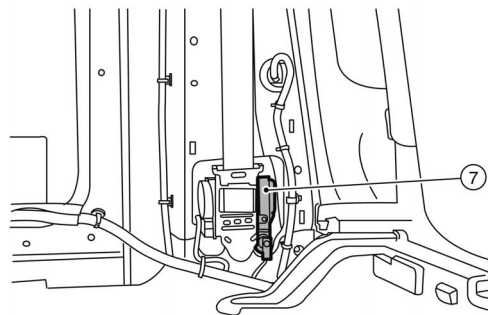
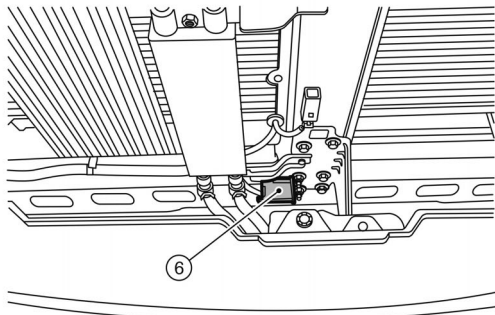
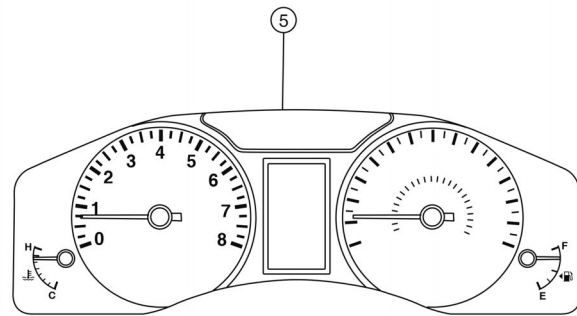
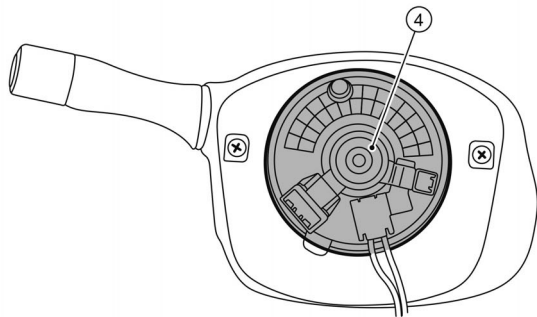
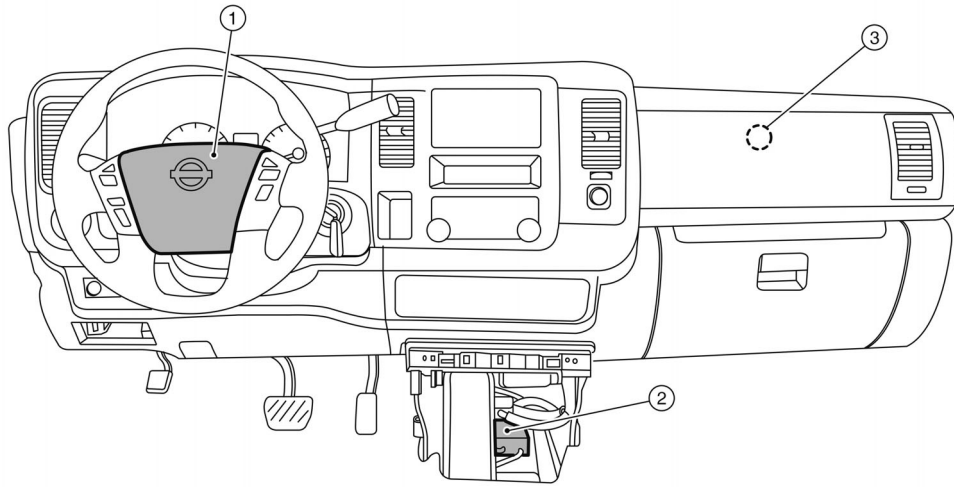
A. 2 039 mm (80,28 po)

B. 609 mm (23,98 po)

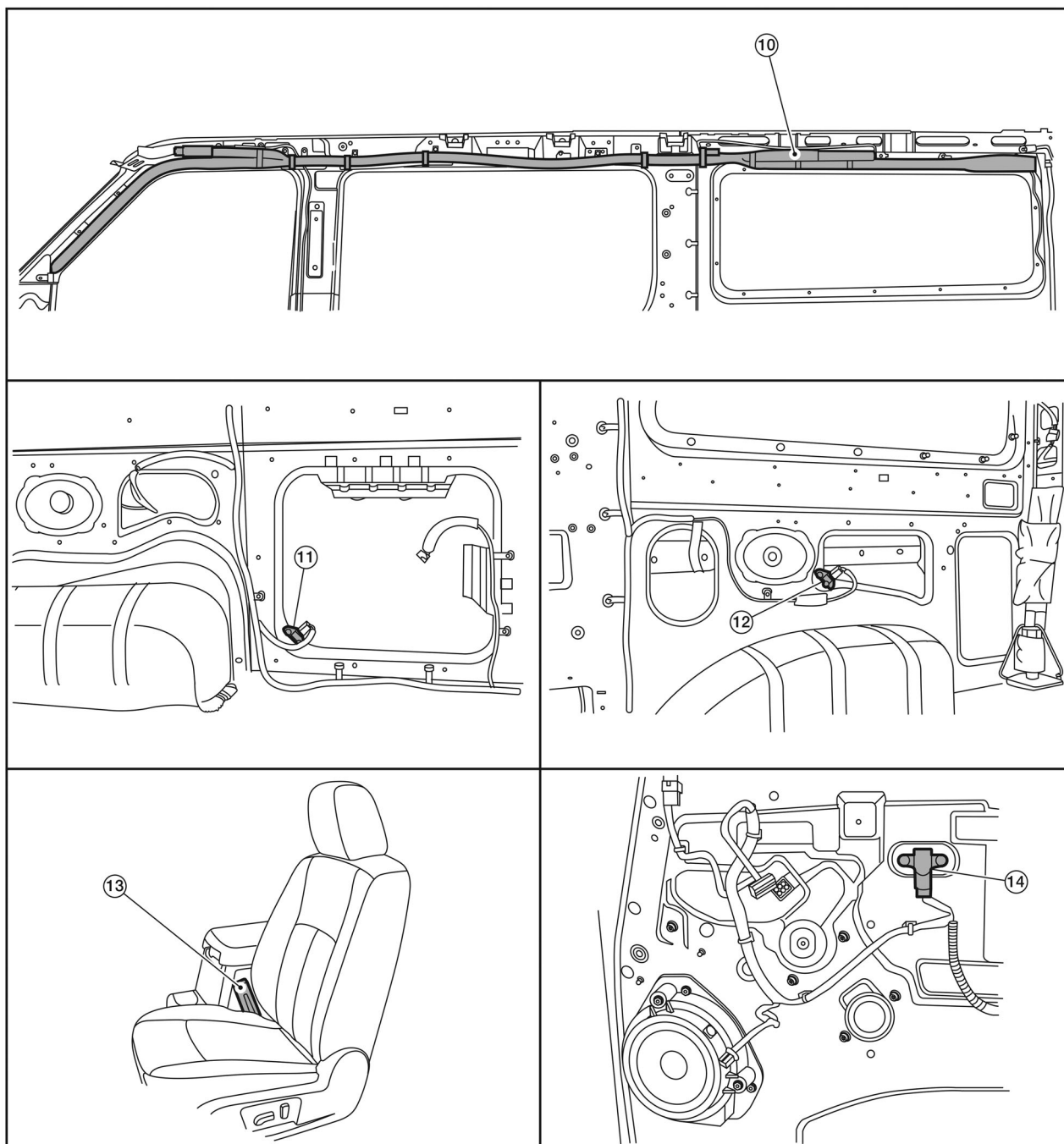
REMARQUE :

N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE – ANNÉES
MODÈLES 2016-2020



EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE – ANNÉES MODÈLES 2016-2020
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]



AAZIA0857ZZ

- | | |
|---|---|
| 1. Module du sac gonflable du conducteur | 2. Capteur de diagnostic des sacs gonflables (couverture central inférieur de tableau de bord retiré) |
| 3. Module du sac gonflable de passager avant | 4. Câble spirale (vue sans volant) |
| 5. Groupe d'instruments (témoin du système de retenue supplémentaire) | 6. Capteur de zone de collision (vue sans calandre avant) |

7. Prétendeur de ceinture de sécurité du côté gauche (côté droit similaire) (vue sans couvercle de montant central inférieur)

9. Module du sac gonflable latéral avant du côté gauche (côté droit similaire)

11. Capteur périphérique de sac gonflable latéral arrière gauche (panneau de garnissage inférieur retiré)

13. Capteur de boucle de ceinture de sécurité gauche (côté droit similaire)

14. Capteur périphérique de portière avant droite (côté gauche similaire)

8. Capteur périphérique du sac gonflable latéral du côté gauche avant (côté droit similaire) (prétendeur de ceinture de sécurité gauche retiré)

10. Module de rideau gonflable latéral droit (côté gauche similaire) (pavillon et garniture de montant A retirés)

12. Capteur périphérique de sac gonflable latéral arrière droit (panneau de garnissage inférieur retiré)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)

EMPLACEMENTS DU MODULE DU SAC GONFLABLE



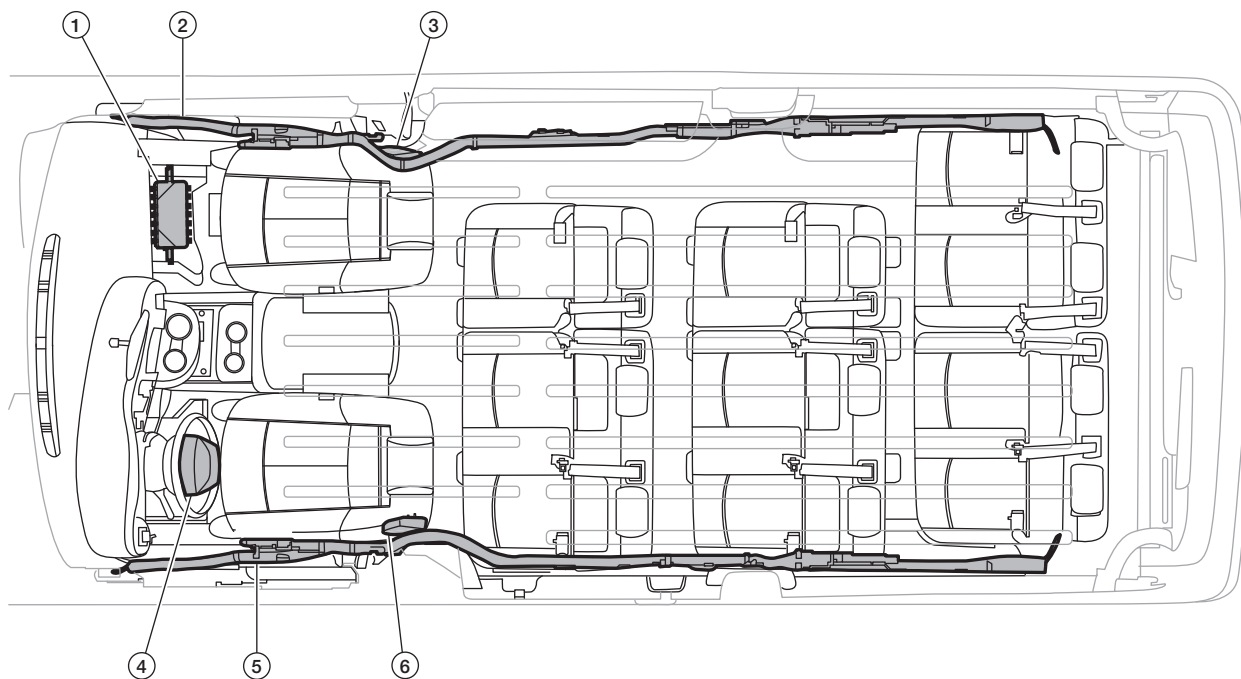
AVERTISSEMENT :

Les modifications ne doivent pas interférer avec les modules des sacs gonflables ou les zones de déploiement. Si vous endommagez les modules des sacs gonflables vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles. Si vous placez des objets dans les zones de déploiement des sacs gonflables, vous vous exposez à des blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE :

N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

Modules du sac gonflable – Vue du pavillon



AAZIA0643ZZ

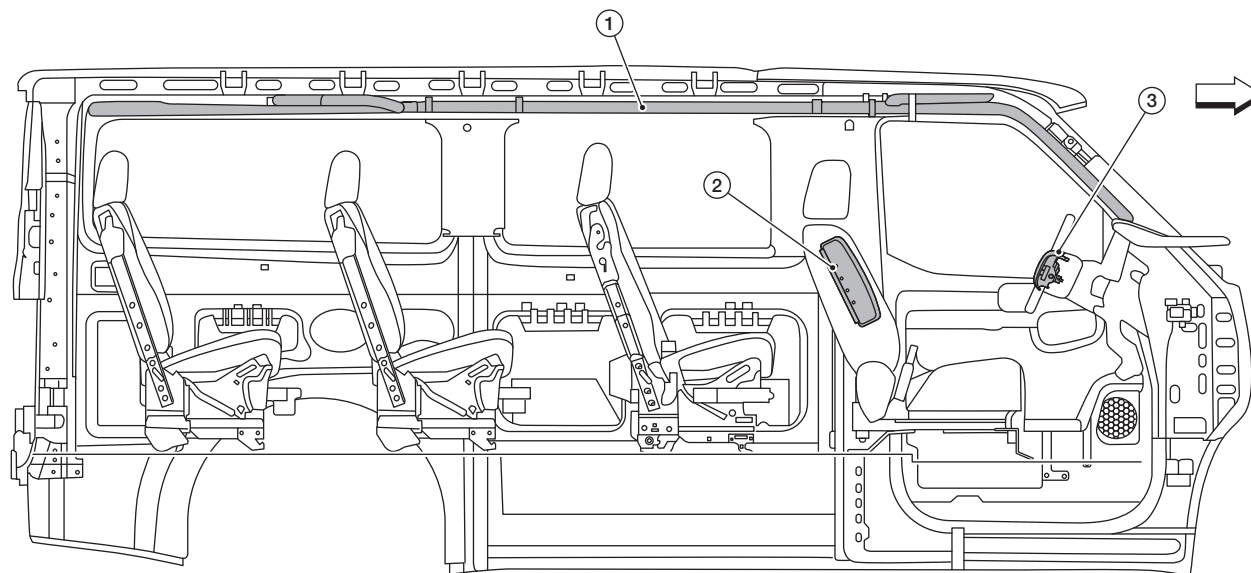
↖ : avant du véhicule.

1. Module du sac gonflable du passager
4. Sac gonflable du conducteur

2. Module du rideau gonflable latéral, côté passager
5. Module du rideau gonflable latéral, côté conducteur

3. Module du sac gonflable latéral, côté passager
6. Module du sac gonflable latéral, côté conducteur

Modules du sac gonflable – Côté conducteur



AAZIA0651ZZ

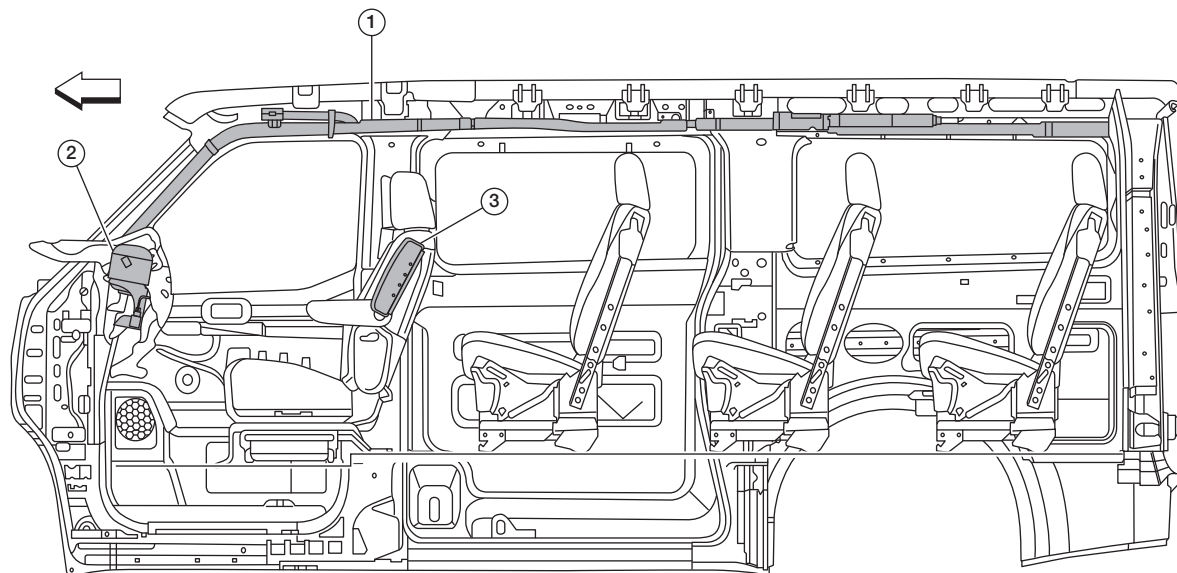
↖ : avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable
latéral

2. Module du sac gonflable
latéral

3. Module du sac gonflable du
conducteur

Modules du sac gonflable – Côté passager



AAZIA0650ZZ

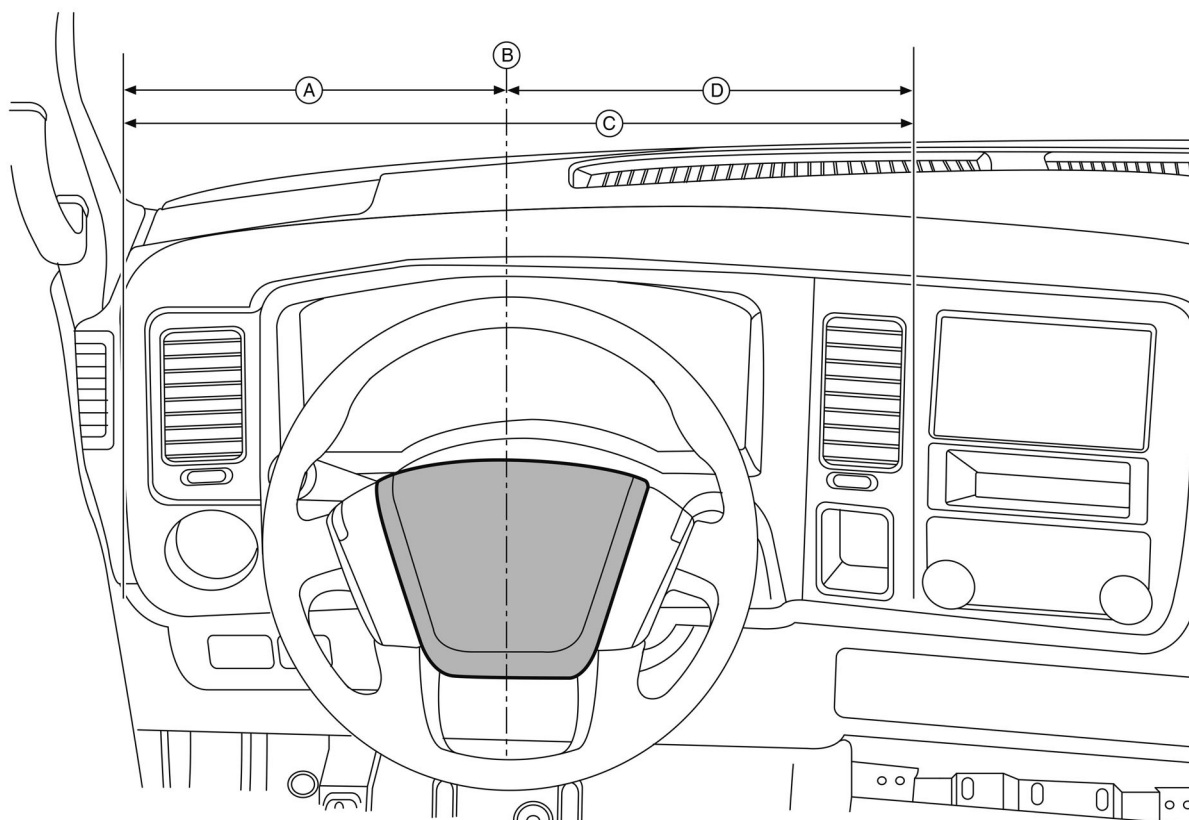
↖ : avant du véhicule.

1. Module du rideau gonflable
latéral

2. Module du sac gonflable du
passager

3. Module du sac gonflable
latéral

Largeur de déploiement du sac gonflable du conducteur



TGAAZIA0068ZZ

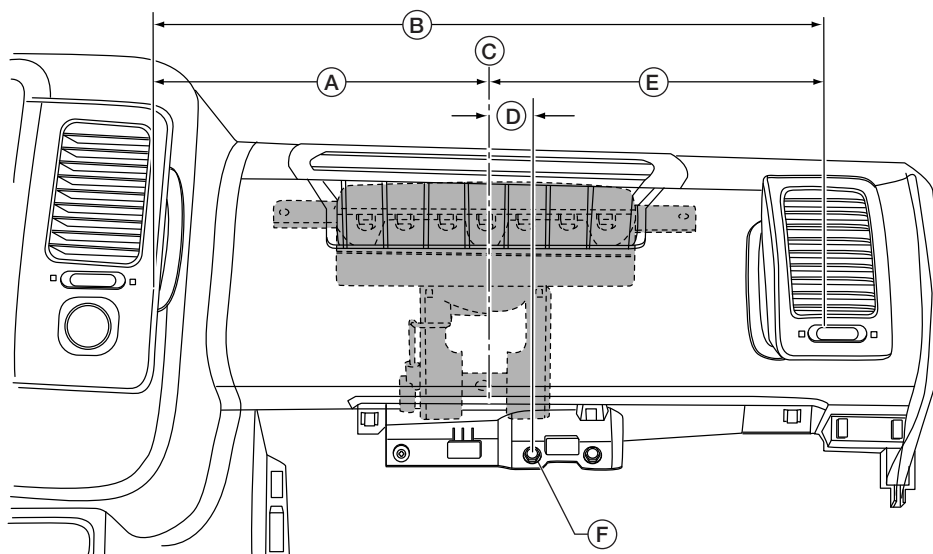
A. 300 mm (11,81 po)

B. Centre du logement de module du sac gonflable du conducteur

C. Projection latérale maximale du sac gonflable déployé du conducteur 600 mm (23,6 po)

D. 300 mm (11,81 po)

Largeur de déploiement du sac gonflable du passager avant



AAZIA0298ZZ

A. 305 mm (12,01 po)

B. Projection latérale maximale
du sac gonflable déployé du
passager 610 mm (24,02 po)

C. Centre du logement de
module du sac gonflable du
passager

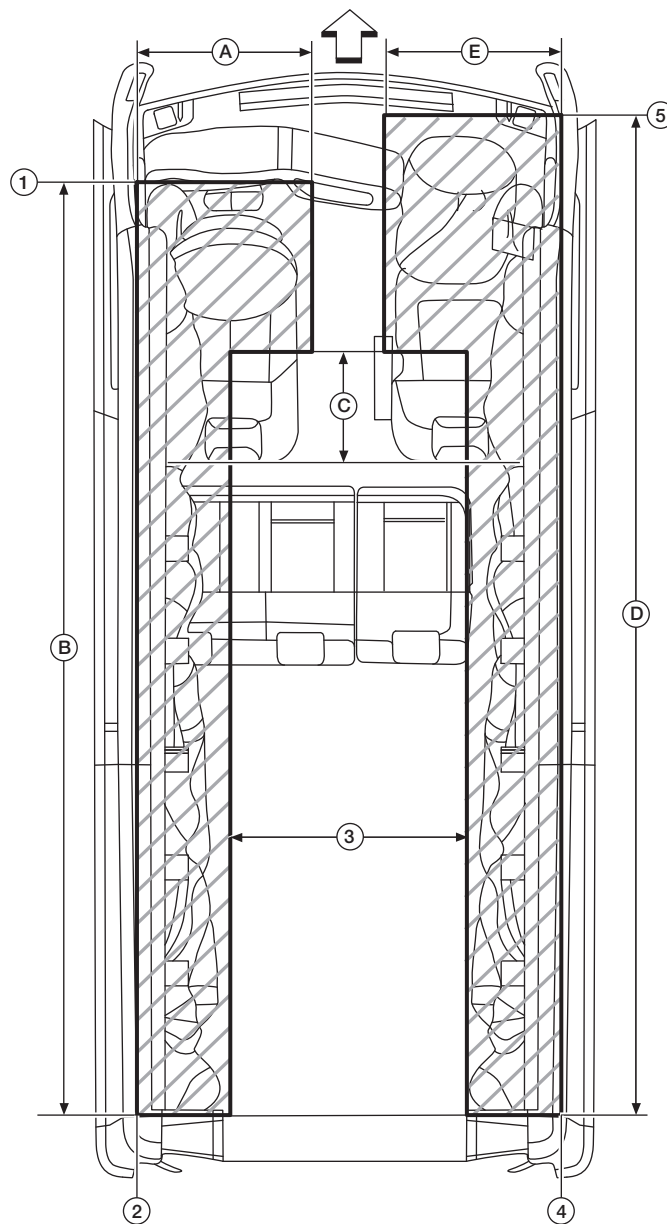
D. 38,5 mm (1,52 po)

E. 305 mm (12,01 po)

F. Point de référence : agrafe
intérieure de la gâche de boîte
à gants

ZONES LIMITES DU DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones limites du sac gonflable – Vue du pavillon



AAZIA0672ZZ

↔ : avant du véhicule.

1. Point de référence : bord du tableau de bord

4. Point de référence : bord de la glace de la portière

B. 3 718 mm (146,38 po)

E. 751 mm (29,57 po)

2. Point de référence : bord de la glace de la portière

5. Point de référence : joint du tableau de bord

C. 433 mm (17,05 po)

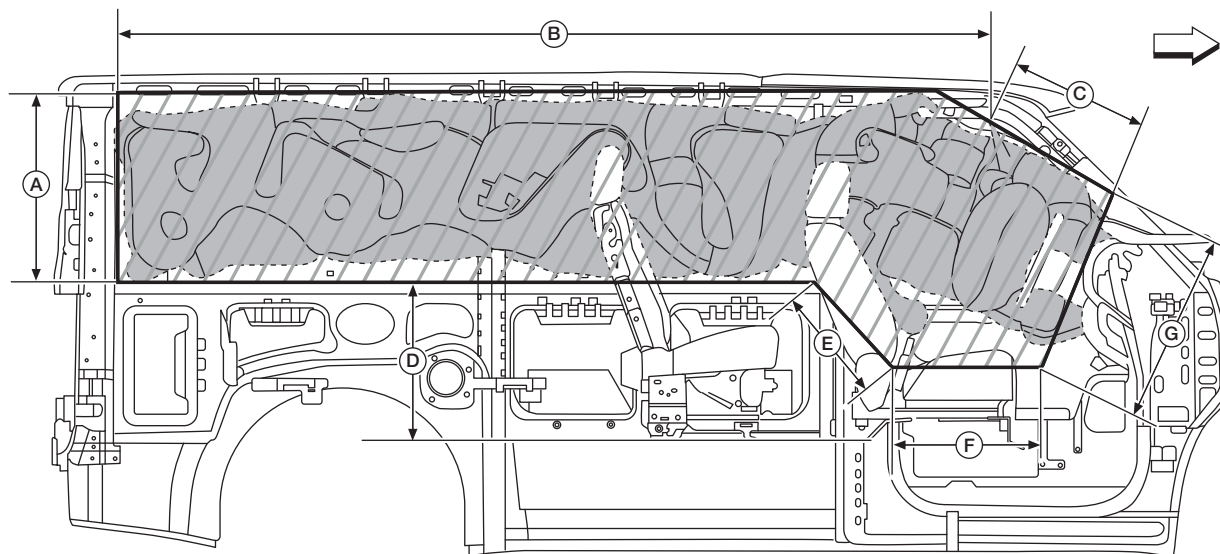
3. Point de référence : lignes du centre du siège

A. 743 mm (29,25 po)

D. 4 008 mm (157,79 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zone limite du sac gonflable – Vue du côté conducteur



AAZIA0652ZZ

↖: avant du véhicule.

A. 733 mm (28,86 po)

D. 606 mm (23,86 po)

G. 711 mm (27,99 po)

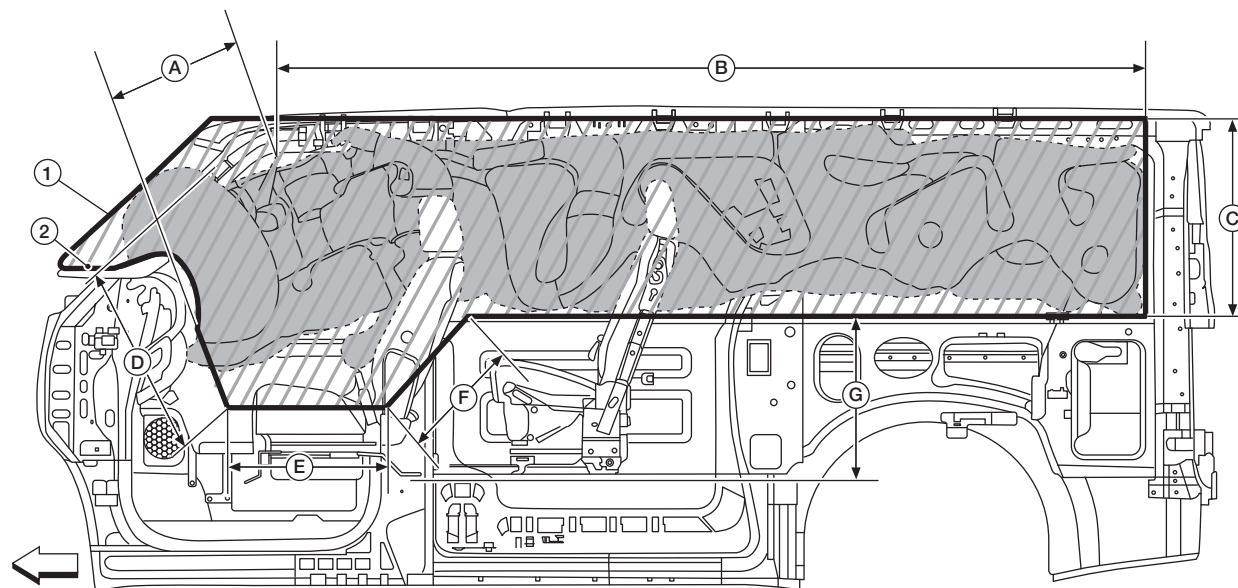
B. 3 313 mm (130,43 po)

E. 497 mm (19,57 po)

C. 617 mm (24,29 po)

F. 596 mm (23,46 po)

Zone limite du sac gonflable – Vue du côté passager



AAZIA0653ZZ

↔ : avant du véhicule.

1. Point de référence : la zone suit la surface du pare-brise

2. Point de référence : la zone suit le contour de la surface du tableau de bord

A. 617 mm (24,29 po)

B. 3 313 mm (130,43 po)

C. 733 mm (28,86 po)

D. 861 mm (33,90 po)

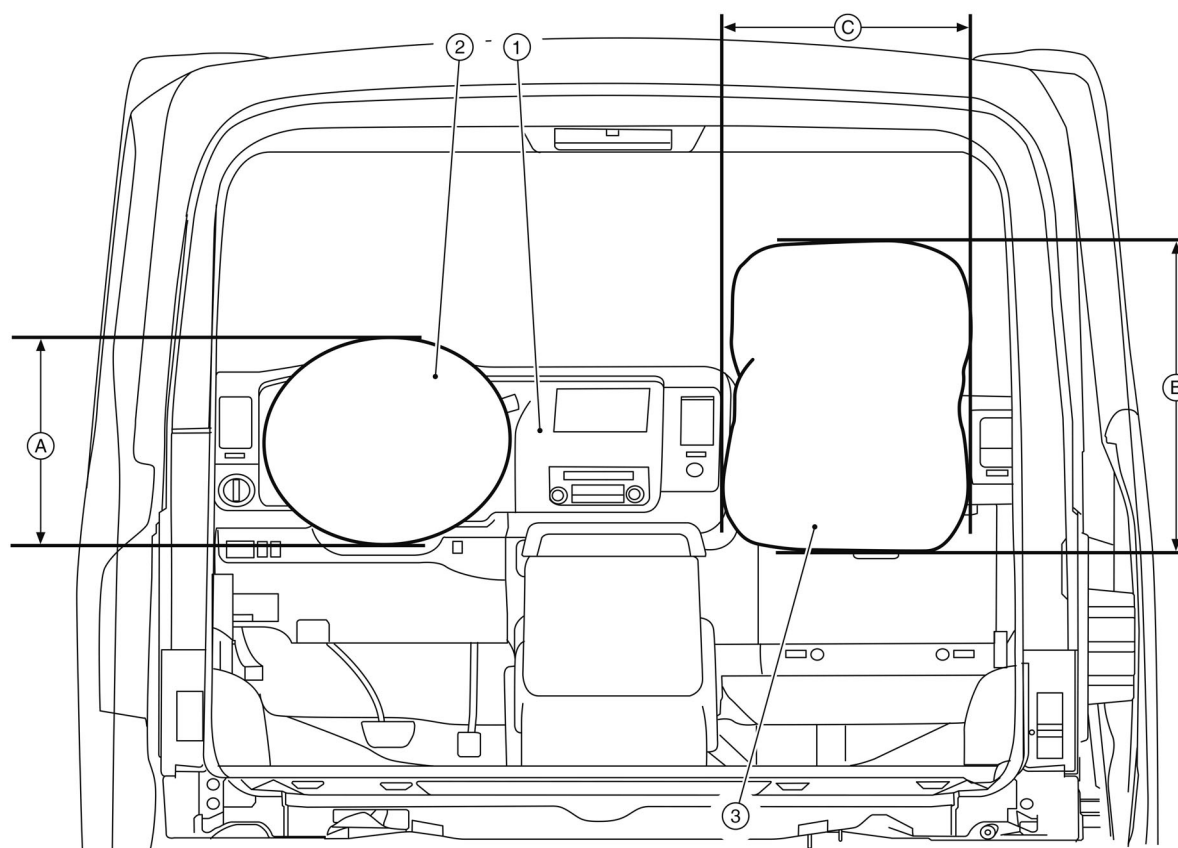
E. 602 mm (23,70 po)

F. 497 mm (19,57 po)

G. 606 mm (23,86 po)

DIMENSIONS DES ZONES DE DÉPLOIEMENT DU SAC GONFLABLE

Zones de déploiement du sac gonflable du conducteur et du passager – Vue avant



TGAAZIA0069ZZ

1. Point de référence : bord avant du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du module du sac gonflable du conducteur

A. 481 mm (18,94 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

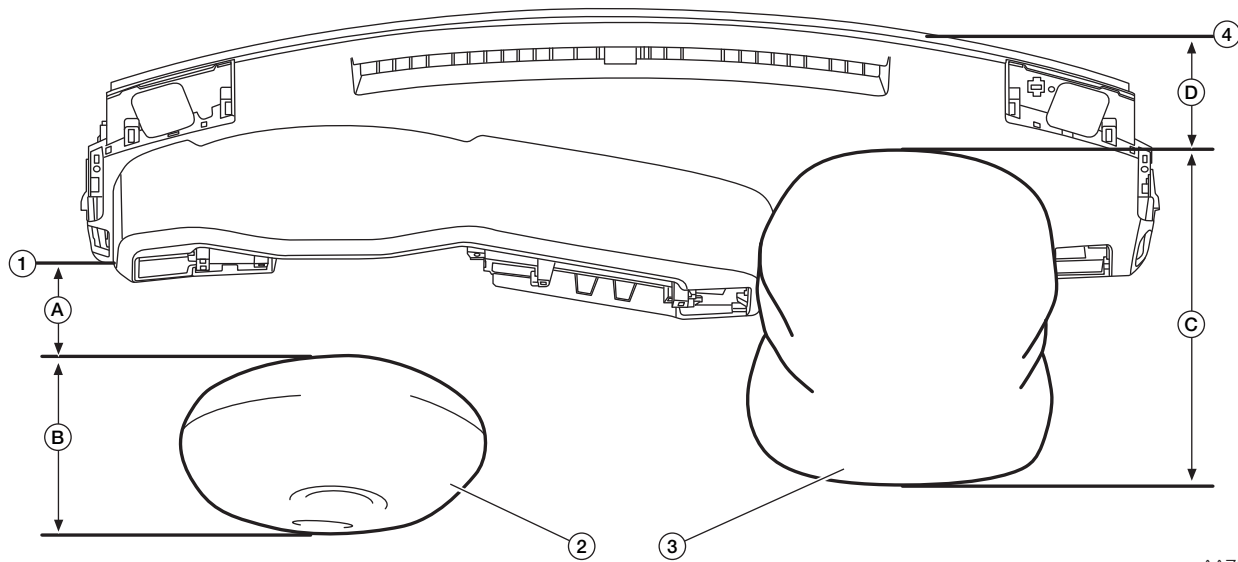
B. 713 mm (28,07 po)

3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

C. 480 mm (18,90 po)

**ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]**

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du pavillon



AAZIA0288ZZ

1. Point de référence : bord avant du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du module du sac gonflable du conducteur

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager avant

4. Point de référence : point de contact du pare-brise et du tableau de bord au niveau de la ligne centrale du sac gonflable du passager avant

A. 190 mm (7,48 po)

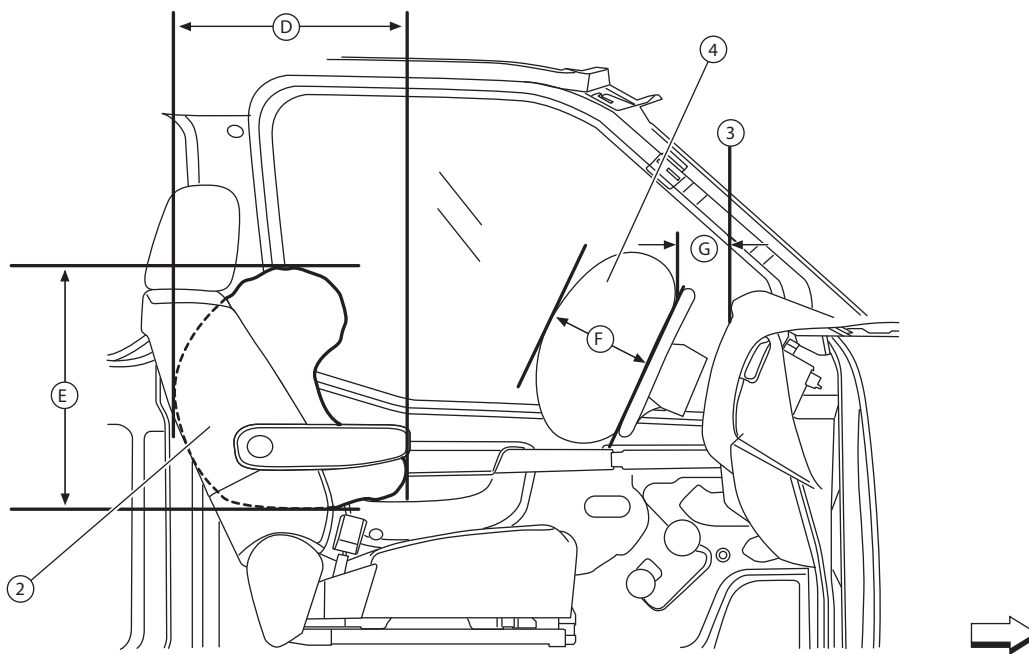
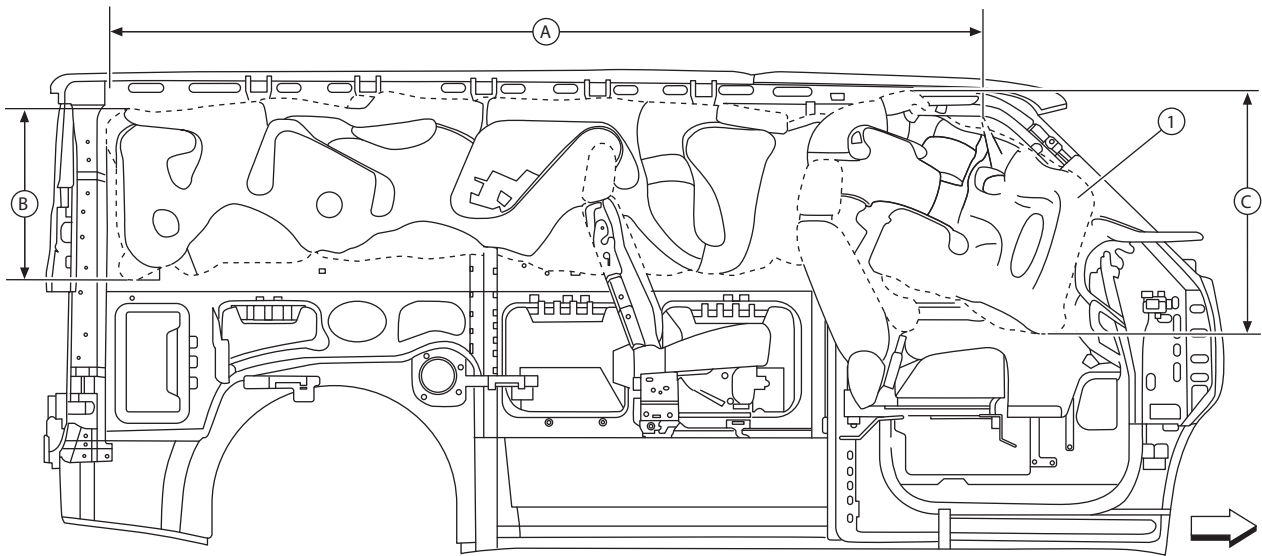
B. 301 mm (11,85 po)

C. 599 mm (23,58 po)

D. 203 mm (7,99 po)

**ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]**

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté conducteur



AAZIA0673ZZ

↔: avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

3. Point de référence : bord avant du tableau de bord

4. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du conducteur

A. 3 835 mm (150,98 po)

B. 733 mm (28,86 po)

C. 935 mm (36,81 po)

D. 408 mm (16,06 po)

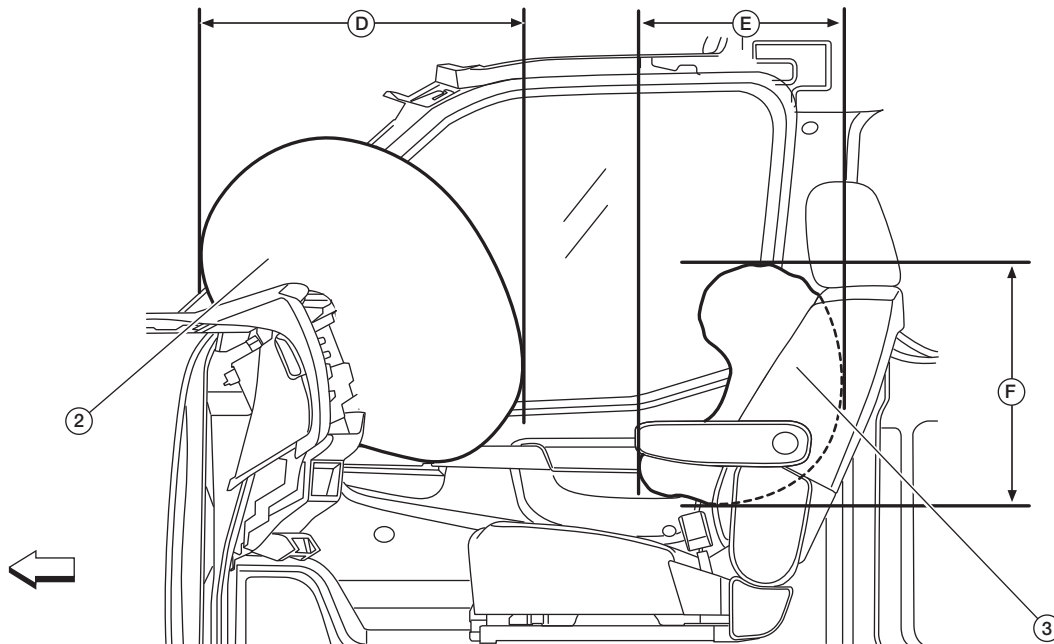
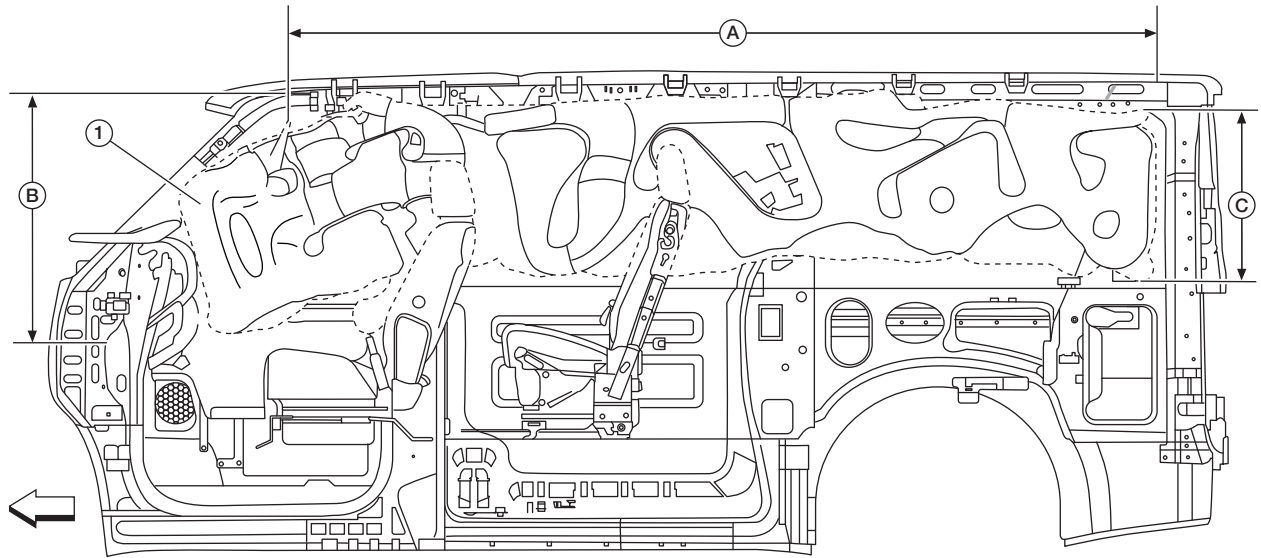
E. 516 mm (20,31 po)

F. 240 mm (9,45 po)

G. 153 mm (6,02 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable avant – Vue du côté passager



AAZIA0674ZZ

↖ : avant du véhicule.

1. Zone de déploiement maximale du rideau gonflable latéral

A. 3 835 mm (150,98)

B. 935 mm (36,81 po)

2. Zone de déploiement maximale du sac gonflable du passager

D. 578 mm (22,76 po)

E. 408 mm (16,06 po)

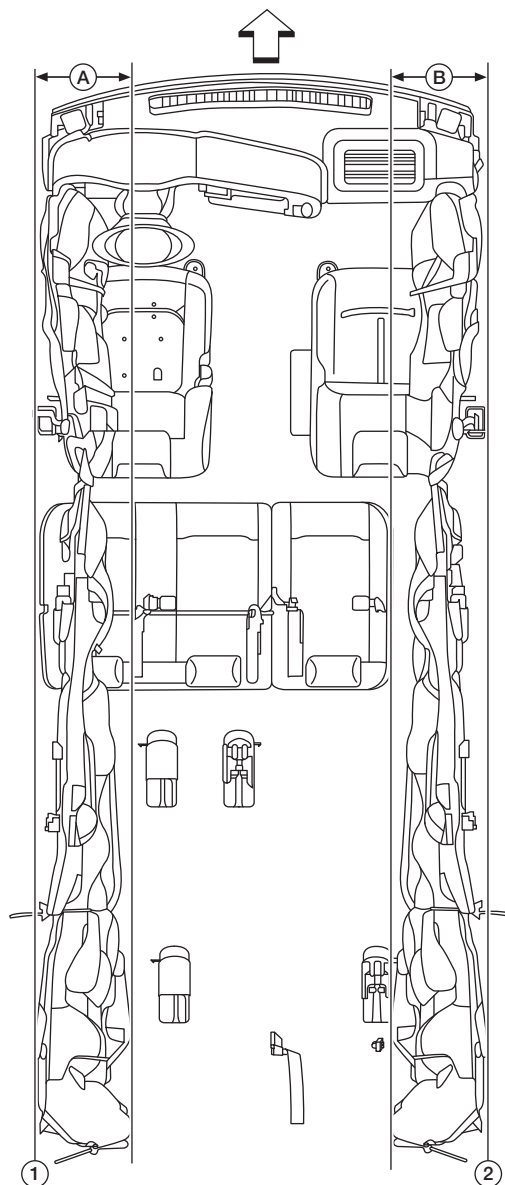
3. Zone de déploiement maximale du sac gonflable latéral

C. 733 mm (28,86 po)

F. 516 mm (20,31 po)

**ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]**

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA0656ZZ

↖ : avant du véhicule.

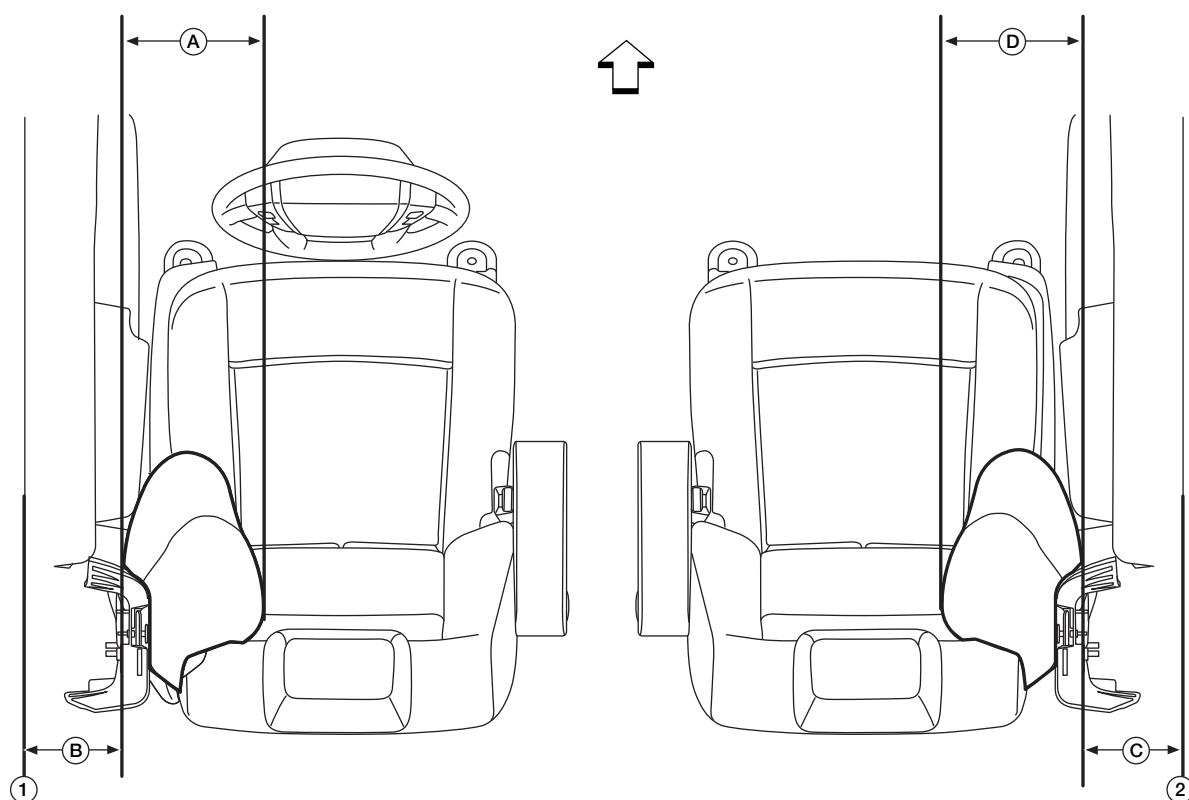
1. Point de référence : bord de la
glace de la portière
B. 356 mm (14,02 po)

2. Point de référence : bord de la
glace de la portière

A. 356 mm (14,02 po)

ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Zones de déploiement du sac gonflable latéral - Vue du pavillon



AAZIA029ZZZ

↖: avant du véhicule.

1. Point de référence : bord de la
glace de la portière

B. 126 mm (4,96 po)

2. Point de référence : bord de la
glace de la portière

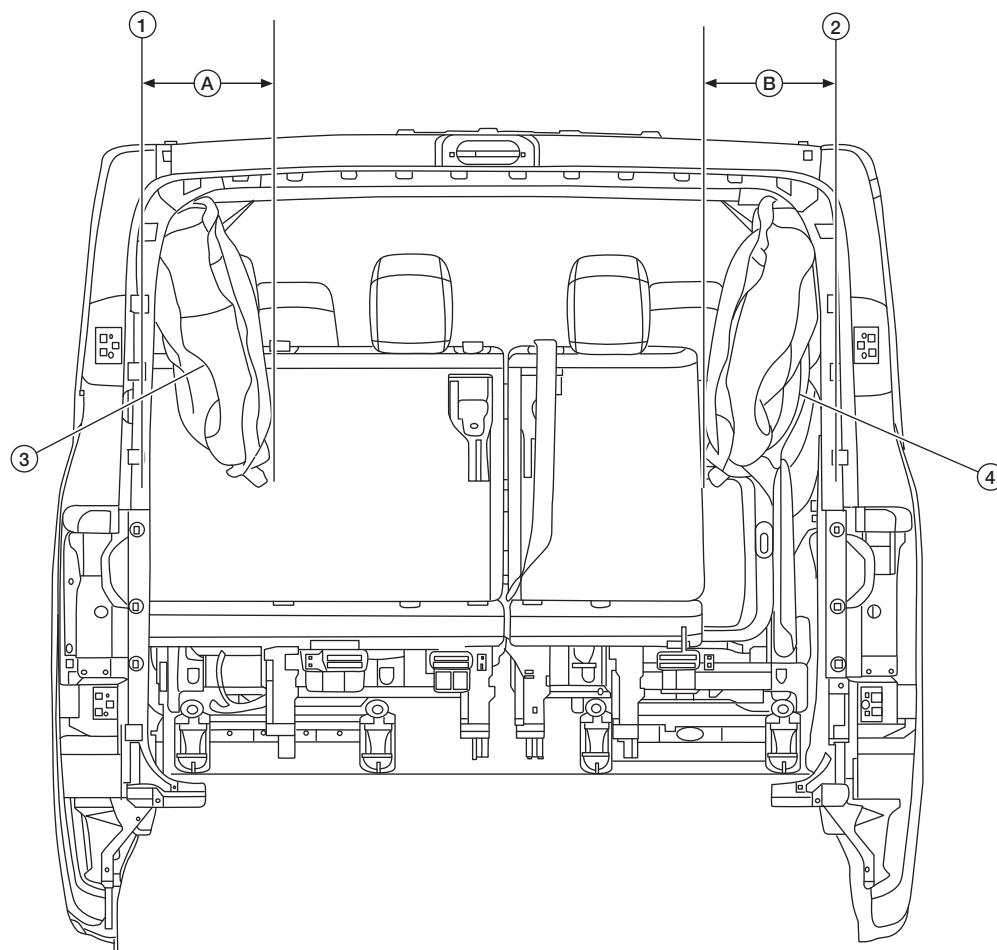
C. 126 mm (4,96 po)

A. 211 mm (8,31 po)

D. 211 mm (8,31 po)

DIMENSIONS DES ZONES DES RIDEAUX GONFLABLES

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral – Vue vers l'avant



AAZIA0654ZZ

1. Point de référence : bord de la glace

2. Point de référence : bord de la glace

3. Rideau gonflable latéral, côté conducteur

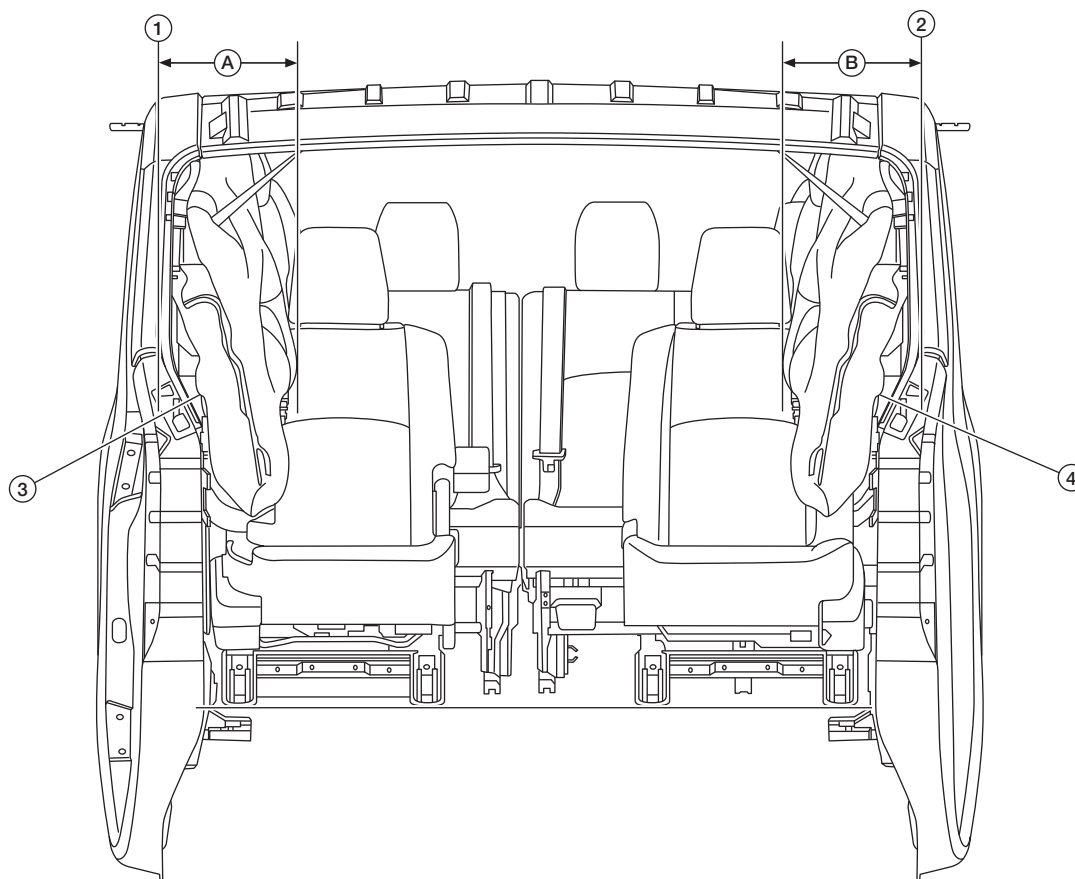
4. Rideau gonflable latéral, côté passager

A. 356 mm (14,02 po)

B. 356 mm (14,02 po)

**ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-2020)
[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]**

Zones de déploiement du rideau gonflable latéral – Vue vers l'arrière



AAZIA0655ZZ

1. Point de référence : bord de la
glace
4. Rideau gonflable latéral, côté
conducteur

2. Point de référence : bord de la
glace
A. 302 mm (11,89 po)

3. Rideau gonflable latéral, côté
passager
B. 302 mm (11,89 po)

REMARQUE :

N'ajoutez pas d'articles accessoires qui, une fois installés, interféreront avec la position d'installation du sac gonflable ou avec les zones de déploiement des sacs gonflables.

VÉHICULES MODIFIÉS

Sécurité et émissions

Étiquettes de conformité des véhicules modifiés

États-Unis :

Une personne ou une entreprise qui modifie un véhicule précédemment certifié avant le premier achat par le client final, de telle manière que ses valeurs nominales de poids indiquées sont révisées, doit apposer une étiquette de conformité de véhicule altéré en plus d'une étiquette d'homologation FMVSS/NSVA, selon le Code des règlements fédéraux des États-Unis (Titre 49 du CFR, Partie 5677). L'étiquette doit être apposée sur le véhicule de la manière et la forme décrites dans le CFR, Titre 49, Partie 567.4 :

- L'étiquette doit être apposée, à moins qu'elle ne soit rivetée, de telle manière qu'elle ne puisse être retirée sans la détruire ou la rendre illisible.
- L'étiquette doit être apposée sur le montant à charnière du pied milieu ou sur le bord de la portière qui joint le montant de loquet de portière près du siège du conducteur ou, si aucun de ces emplacements n'est pratique, sur le côté gauche du tableau de bord (d'autres emplacements admissibles sont également indiqués dans le CFR, Titre 49, Partie 567.4).
- L'inscription sur l'étiquette sera d'une couleur contrastant avec le fond de l'étiquette.
- L'étiquette comportera les déclarations exigées en anglais et se composera de lettres majuscules moulées et de chiffres d'une hauteur minimale de 2,4 mm (3/32 po).
- Les caractères seront permanents. Si les caractères sont tapés à la machine ou écrits à la main, une couverture transparente de protection peut être nécessaire pour empêcher les caractères de s'effacer.
- L'étiquette ne doit pas couvrir ou obstruer l'étiquette d'homologation FMVSS ou CMVSS.

REMARQUE :

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) exige que tout concessionnaire automobile qui installe des accessoires sur un véhicule avant la première vente au détail doit poser une étiquette spéciale (« Étiquette de capacité réduite ») sur ce véhicule si le poids total des tous les accessoires sur ce véhicule dépasse 1,5 % du poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou 100 lb, selon le moindre des deux. Ce poids inclut les accessoires installés par le concessionnaire (équipement d'origine et après-vente), ainsi que les accessoires installés par le centre de personnalisation de véhicules.

Si l'étiquette jaune « Étiquette de capacité réduite » est appliquée près de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge sur le montant central côté conducteur, la capacité de charge indiquée sur l'étiquette jaune remplacera les renseignements sur la charge.

Canada :

Les « modificateurs » de véhicules automobiles doivent apposer une étiquette permanente sur les véhicules qu'ils fabriquent comportant une déclaration de conformité tel qu'il est indiqué dans l'article 9 des Règlements sur la sécurité des véhicules automobiles du Canada. Le modificateur du véhicule doit apposer une étiquette de l'entreprise comportant les renseignements indiqués sur cette page.

- Inscrivez le nom de l'entreprise qui a modifié le véhicule.
- Inscrivez le mois et l'année durant lesquels la modification du véhicule a pris fin.
- Ajoutez un dessin de la marque nationale de sécurité qui comprend leur numéro unique de fabricant.
- Inscrivez les capacités modifiées de PNBV en kilogrammes du véhicule, où elles diffèrent de celles indiquées sur l'étiquette de conformité d'origine.
- Inscrivez les capacités modifiées du PNBE, où elles diffèrent de celles indiquées sur l'étiquette de conformité d'origine. Inscrivez également la taille des pneus et des jantes ainsi que la pression de gonflage des pneus.
- Inscrivez le type de véhicule indiqué sur l'étiquette de conformité standard de sécurité fournie par Nissan. Le type de véhicule, dans les deux langues officielles, ou le mot « TYPE » accompagné de l'une des abréviations suivantes, notamment :
 - « AT/PA » pour indiquer un porte-autos;
 - « ATV/VTT » pour indiquer un véhicule tout terrain;
 - « B/A » pour indiquer un autobus;
 - « BT/RA » pour indiquer une remorque-autobus;
 - « CD/CCC » pour indiquer un chariot de conversion de type C;
 - « CMC/MCC » pour indiquer une motocyclette de compétition;
 - « LDD/CRC » pour indiquer un chariot de répartition de charge;
 - « MH/AC » pour indiquer une autocaravane;
 - « MC » pour indiquer une motocyclette;
 - « MPV/VTUM » pour indiquer un véhicule de tourisme à usages multiples;
 - « RUM/MUR » pour indiquer une motocyclette à usage restreint;
 - « SB/AS » pour indiquer un autobus scolaire;
 - « TRA/REM » pour indiquer une remorque;
 - « TCD/CDC » pour indiquer un chariot de conversion de remorque;
 - « TRU/CAM » pour indiquer un camion; et
 - « TT/CT » pour indiquer un camion-tracteur.

L'étiquette doit être conforme aux exigences suivantes comme décrites à l'article 9 :

- Elle doit être apposée en permanence.
- Elle doit être apposée près de l'étiquette de conformité d'origine comme requis à l'article 6.
- L'étiquette doit porter des caractères clairs et indélébiles, en creux, en relief ou d'une couleur contrastant avec celle du fond de l'étiquette, en majuscules moulés et en chiffres d'au moins 2 mm (0,1 po) de hauteur.
- L'étiquette doit être apposée en permanence à la même surface que celle de l'étiquette FMVSS ou CMVSS.

DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS

Directives de conformité des freins (FMVSS et CMVSS 105)

Les calculs et les définitions abrégées nécessaires pour les mesures de centre de gravité sont présentés dans ce manuel.

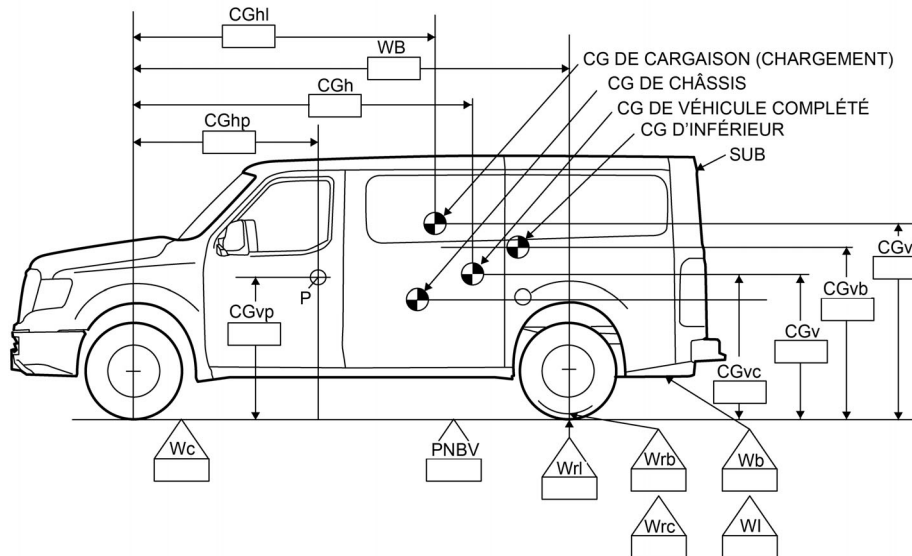
Toutes les modifications du véhicule doivent être conformes à la norme FMVSS et CMVSS 105 en tenant compte des provisions suivantes :

- Aucune modification ou remplacement ne doit être effectué sur les systèmes suivants :
 - Frein de stationnement
 - Freins ABS
 - Dépression du moteur
 - Direction
 - Roues ou pneus
 - Freins
 - Témoins et câblage
 - Étiquette du réservoir du circuit de freinage
 - Dégagement de la suspension ou flèche de ressort
 - Entraînement de la courroie du moteur
- Le véhicule est rééquilibré par l'ajout d'un poids équivalent si les composants sont retirés en permanence.
- Le PTME et le PNBV applicables ne sont pas dépassés.
- Afin de respecter les limites de centrage, suivez les méthodes de calcul décrites au chapitre [Centre de Gravité \(CG\) \(p. 61\)](#).
- La distance verticale du sol au centre de gravité du véhicule complet ne doit pas dépasser 1 219,2 mm (48 po) au poids nominal brut du véhicule (PNBV).

CENTRE DE GRAVITÉ (CG)

Procédé de mesure du centre de gravité du véhicule

Introduction



AAZIA0283GB

Liste de termes

Terme	Définition
CG_h	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du véhicule complet [mm (po)].
CG_{hl}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du chargement [mm (po)]. Si le CG_{hl} n'est pas connu, il peut être estimé comme la distance de l'axe des roues avant au milieu horizontal de l'espace de chargement.
CG_{hb}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité du SUB ou de l'équipement fixé en permanence [mm (po)].
CG_{hp}	La distance horizontale de l'axe des roues avant au centre de gravité de la charge du passager [mm (po)].
CG_v	La distance verticale du sol au centre de gravité du véhicule complet [mm (po)].
CG_{vb}	La distance verticale du sol au centre de gravité du SUB ou de l'équipement fixé en permanence [mm (po)].
CG_{vc}	La distance verticale du sol au centre de gravité du châssis (y compris l'habitacle) [mm (po)].
CG_{vl}	La distance verticale du sol au centre de gravité du chargement [mm (po)].
CG_{vp}	La distance verticale du sol au centre de gravité de la charge du passager [mm (po)].
PTAC	Le poids total autorisé en charge actuel (kilogrammes/livres). $PTAC = W_b + W_c + W_l + P$
PNBV	Poids nominal brut du véhicule [kg (lb)].
h_f	La distance verticale entre le centre de roue avant et le niveau du sol.
h_R	La distance verticale entre le centre de roue arrière et le niveau du sol.
P	Charge de deux passagers de 136 kg (300 lb).
P_f	Distribution de charge avant de passager [kg (lbs)]. $P_f = P - P_r$

CENTRE DE GRAVITÉ (CG) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Terme	Définition
P_r	Répartition de la charge passager arrière kg (lb). $P_r = \frac{P \times CG_{hp}}{WB}$
SUB	Une carrosserie auxiliaire comprend une structure de carrosserie et tous les composants de transport de chargement, d'exécution de travaux ou de capacité de charge ou d'équipement installé par un constructeur à étape subséquente.
W_b	Le poids du SUB et de l'équipement ajouté fixé en permanence [kg (lb)].
WB	Empattement du véhicule [mm (po)].
W_c	Le poids du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids [kg (lb)].
W_F	Poids des roues avant du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position relevée [kg (lb)].
W_{FO}	Poids des roues avant du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position horizontale [kg (lb)].
W_l	Poids du chargement [kg (lb)].
W_p	Poids d'un passager 68 kg (150 lb)
W_R	Poids des roues arrière du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position relevée [kg (lb)].
W_{rb}	Le poids sur les roues arrière du SUB et de l'équipement ajouté fixé en permanence [kg (lb)].
W_{rl}	Poids du chargement sur les roues arrière [kg (lb)].
W_{RO}	Poids des roues arrière du véhicule (châssis et cabine avec le réservoir de carburant plein), y compris les options de poids à la position horizontale [kg (lb)].

Ces renseignements sont utilisés pour aider les modificateurs à déterminer le centre du véhicule de la hauteur de gravité. Ces calculs ont été effectués pour l'utilisation des ingénieurs d'essai bien informés. Il ne s'agit pas d'un document informatif pour les personnes qui n'ont aucune formation technique.

Procédure recommandée

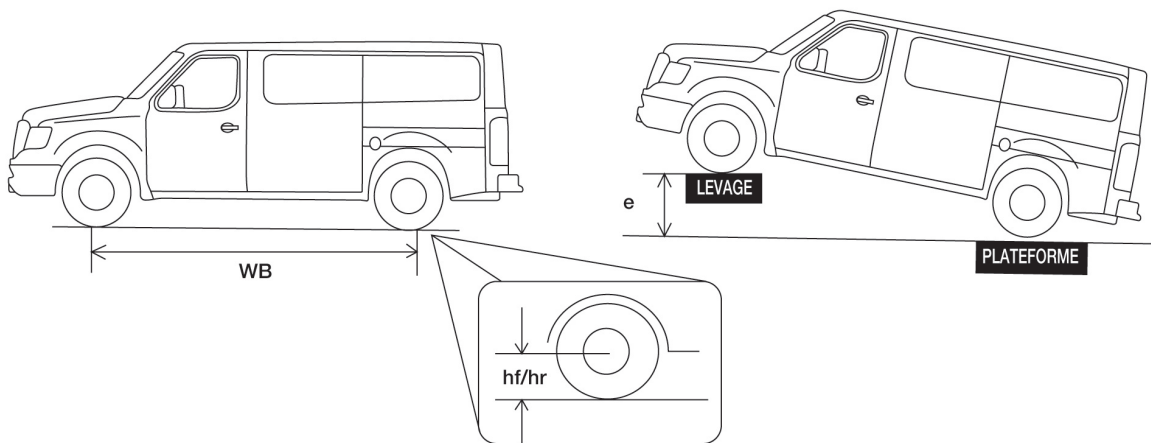
« Setup » (configuration)

Les conditions suivantes du véhicule doivent être vérifiées avant le calcul :

- Masse du véhicule : Véhicule non chargé – liquides pleins, roue de secours, cric et outil de pneu.
- Position du véhicule : Véhicule vide – réglez le hauteur d'ouverture du pare-chocs à la valeur de conception.
- Pneu : Les pièces de production seront utilisées. La pression de gonflage des pneus doit être réglée à la pression spécifiée sur l'étiquette des pneus dès le refroidissement du véhicule.
- Volant : Réglez au centre de la course en orientant les roues vers l'avant.
- Sièges : Réglez à la position de référence :
 - Inclinaison longitudinale : Centre du point d'inclinaison;
 - Dispositif de réglage de la hauteur du siège : Position la plus basse;
 - Angle du dossier : Réglez à la position de conduite normale ou aussi près de 23 degrés que possible.
- Verre de glace : Entièrement fermé.
- Autres pièces : Les pièces de production seront utilisées.
- Surface de la route devant être utilisée : Cellule de mesure plate.
- Calcul requis : Empattement, hauteur des centres de roue à partir du sol, hauteurs de levage, charge d'essieu.
- Position du levier de vitesses : Neutre pour les véhicules TA et TM. À des fins de sécurité, serrez le frein de stationnement.

Méthodes de calcul :

1. Le véhicule doit être sans charge, avec les liquides pleins et muni de la roue de secours, du cric et des outils.
2. Mesurez l'empattement du véhicule (WB) sur les côtés gauche et droit du véhicule et utilisez la valeur moyenne pour les calculs. Mesurez la hauteur des quatre centres de roue du sol pour obtenir h_f et h_r .
3. Remplacez les amortisseurs avec les tendeurs ou le maillon de chaîne solide pour éviter le mouvement de la suspension.
4. Gonflez les pneus à la pression maximale recommandée indiquée sur l'étiquette des pneus ou dans le manuel du conducteur.
5. Une fois le véhicule sur une balance, serrez le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de rouler inopinément.
6. Mesurez la charge de roue arrière (W_{RO}) dans une position horizontale.
7. Soulevez l'avant du véhicule à l'aide d'un élévateur. La hauteur de levage doit être à 0,5 m (1,6 pi) pour commencer, avec des hauteurs de levage supplémentaires utilisées pour améliorer la précision. (c.-à-d. 0,5 m (1,6 pi) + a, 0,5 m (1,6 pi) + B).
8. Mesurez la charge de roue arrière (W_R) avec le véhicule soulevé.
9. Modifiez la hauteur de levage, puis mesurez la charge sur la roue arrière pour trouver le lien entre le levage et la charge. Mesurez deux fois pour chaque hauteur de levage.
10. Suivez la même procédure des étapes (7) à (9) en soulevant les roues arrière.

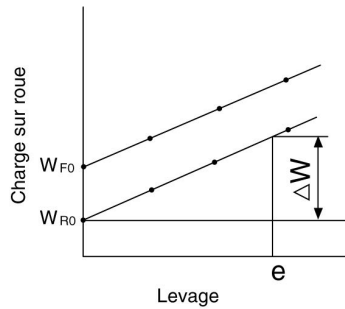


AAZIA0368GB

Méthode d'analyse

1. Tracez le lien entre la hauteur de levage (e) et la charge sur les roues arrière (W_{RO}) pour soulever les roues avant et le lien entre le levage (e) et la charge sur les roues avant (W_{FO}) pour soulever les roues arrière. Tracez une ligne de régression pour les deux cas avec les roues avant ou arrière.
2. Obtenez la charge déplacée (ΔW_{RO} et ΔW_{FO}) pour le levage (e) selon le graphique. ΔW_{RO} et ΔW_{FO} , où $e = 0,5$ m (1,6 pi), sera la valeur représentative.
3. Calculez la hauteur de CG en utilisant les équations suivantes :

CENTRE DE GRAVITÉ (CG) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]



Roues avant levées

$$CG_V = \frac{\Delta W}{W} \cdot WB \cdot \frac{\sqrt{WB^2 - e^2}}{e} + h_F + \frac{W_{R0}}{W} (h_R - h_F)$$

Roues arrière levées

$$CG_V = \frac{\Delta W}{W} \cdot WB \cdot \frac{\sqrt{WB^2 - e^2}}{e} + h_R + \frac{W_{F0}}{W} (h_F - h_R)$$

Où,

- CG_V : Hauteur du centre de gravité m (pi)
- W : Poids du véhicule (W=W_{F0} +W_{R0}) kg (lb)
- W_{F0} : Charge sur les roues avant (en position horizontale) en kg (lb)
- W_{R0} : Charge sur les roues arrière (en position horizontale) en kg (lb)
- e : Levage m (pi)
- ΔW : Charge déplacée kg (lb)
- WB : Empattement m (pi)
- h_F : Hauteur au centre de la roue avant m (pi)
- h_R : Hauteur au centre de la roue arrière m (pi)

AAZIA0369GB

Résultats

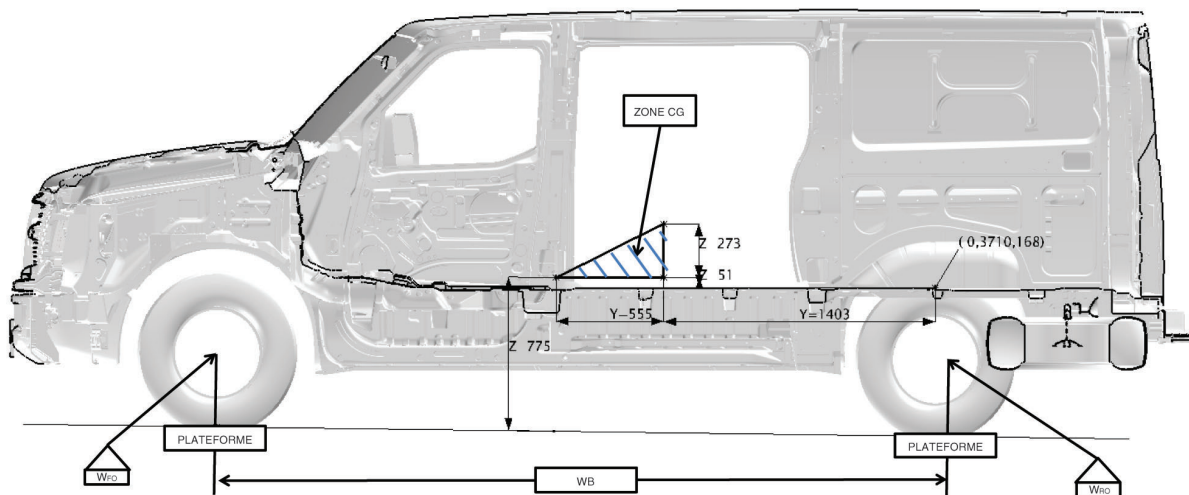
La hauteur de centre de gravité (CG_V) obtenue est théoriquement la même pour les deux cas avec les roues avant et arrière soulevées. La précision des résultats doit être vérifiée en exécutant plusieurs essais et en obtenant la moyenne des résultats.

Enveloppe de gravité de véhicule – Poids du véhicule sans charge (UVW)

Les schémas ci-dessous illustrent l'enveloppe de centre de gravité du véhicule pour les fourgonnettes de tourisme.

L'ensemble modificateur ne doit pas dépasser la zone du centre de gravité (zone CG).

Fourgonnette de tourisme



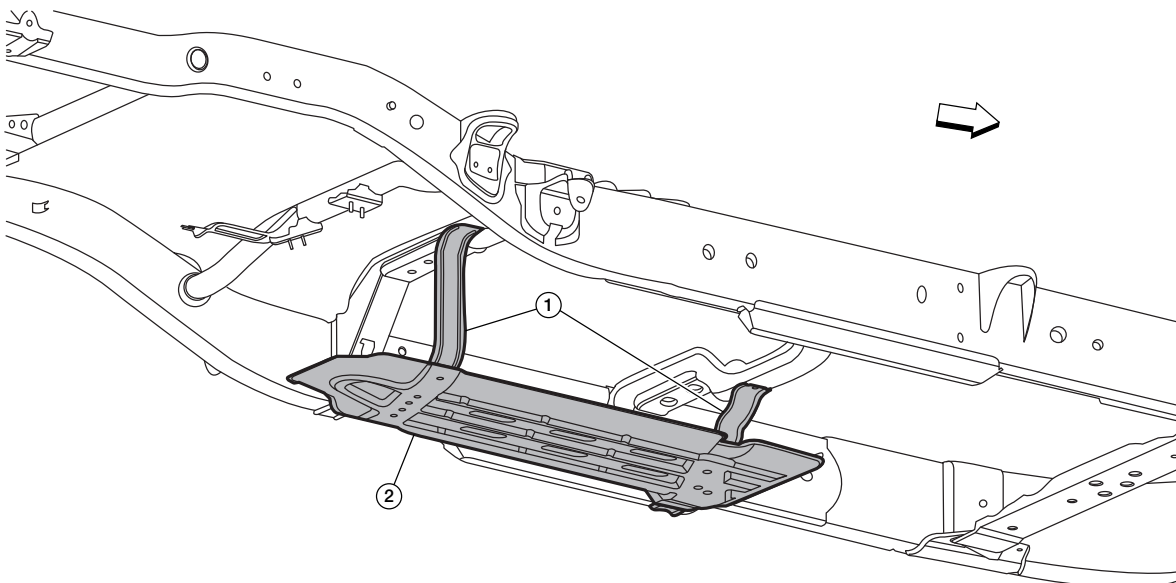
AAZIA0370GB

CENTRE DE GRAVITÉ (CG) [RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Identification des composants

REMARQUE :

Les composants ombragés indiqués dans l'illustration sont présents sur les véhicules construits en août 2014 ou ultérieurement. Les véhicules construits avant juillet 2014 ne sont pas dotés de ces composants. Pour confirmer la date de construction du véhicule, vérifiez l'étiquette d'homologation située sur le montant B gauche. Consultez le chapitre [RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES \(p. 76\)](#).



AAZIA0457ZZ

REMARQUE :

Vue de dessous illustrée (véhicules construits en août 2014 ou ultérieurement seulement)

← : avant du véhicule.

1. Supports de châssis (qté = 2)

2. Protecteur de réservoir de carburant (qté = 1)

Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Tableau de ressources

Les valeurs d'UVW/ARC maximales sont indiquées ci-dessous.

REMARQUE :

Veillez vérifier la date de construction du véhicule avant de consulter les renseignements ci-dessous. Vous pouvez identifier les véhicules construits en août 2014 ou ultérieurement en utilisant les illustrations des composants, fournies à la section Poids du véhicule sans charge (UVW) maximal – Identification des composants, plus haut dans le présent chapitre. Pour ces véhicules, consultez le Tableau B. Les véhicules construits en juillet 2014 ou antérieurement ne sont pas équipés des composants indiqués dans les illustrations. Pour ces véhicules, consultez le tableau A. Pour les véhicules des années modèles 2015 et ultérieurs, consultez le tableau approprié ci-après.

Tableau A : Fourgonnette de tourisme – Véhicules construits en juillet 2014 ou antérieurement

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 376 (7 443)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	338 (745)	Con- sultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 446 (3 188)	1 592 (3 510)	3 038 (6 698)
		SV	3 376 (7 443)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	312 (688)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 459 (3 217)	1 605 (3 538)	3 064 (6 755)
	Moteur V8	S	3 376 (7 443)	4 277 (9 430)	1 200 (2 645)	263 (580)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 481 (3 265)	1 632 (3 598)	3 113 (6 863)
		SV	3 376 (7 443)	4 286 (9 450)	1 150 (2 535)	198 (437)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 501 (3 309)	1 677 (3 697)	3 178 (7 006)
		SL	3 376 (7 443)	4 309 (9 500)	1 125 (2 480)	186 (410)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 505 (3 318)	1 686 (3 717)	3 191 (7 035)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 849 (8 586)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	804 (1 772)	Consultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 449 (3 194)	1 597 (3 521)	3 046 (6 715)
		SV	3 849 (8 586)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	778 (1 715)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 462 (3 223)	1 610 (3 549)	3 072 (6 773)
	Moteur V8	S	3 849 (8 586)	4 277 (9 430)	1 200 (2 645)	728 (1 605)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 484 (3 272)	1 637 (3 609)	3 121 (6 881)
		SV	3 849 (8 586)	4 286 (9 450)	1 150 (2 535)	663 (1 462)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 504 (3 316)	1 682 (3 708)	3 186 (7 024)
		SL	3 849 (8 586)	4 309 (9 500)	1 125 (2 480)	728 (1 605)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 507 (3 322)	1 690 (3 726)	3 197 (7 048)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 849 (8 586)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	804 (1 772)	Consultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 445 (3 186)	1 596 (3 519)	3 041 (6 704)
		SV	3 849 (8 586)	4 318 (9 520)	1 225 (2 700)	778 (1 715)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 453 (3 203)	1 604 (3 536)	3 057 (6 739)
	Moteur V8	S	3 849 (8 586)	4 277 (9 430)	1 200 (2 645)	728 (1 605)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 481 (3 265)	1 636 (3 607)	3 116 (6 870)
		SV	3 849 (8 586)	4 286 (9 450)	1 150 (2 535)	663 (1 462)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 495 (3 296)	1 676 (3 695)	3 171 (6 991)
		SL	3 849 (8 586)	4 309 (9 500)	1 125 (2 480)	728 (1 605)		1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 499 (3 305)	1 685 (3 715)	3 183 (7 017)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 849 (8 486)	4 318 (9 520)	1 225 (2 701)	812 (1 791)	Con- sultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 442 (3 179)	1 595 (3 515)	3 037 (6 695)
		SV	3 849 (8 486)	4 318 (9 520)	1 200 (2 646)	777 (1 712)				1 460 (3 218)	1 613 (3 555)	3 072 (6 773)
	Moteur V8	S	3 849 (8 486)	4 309 (9 500)	1 150 (2 535)	736 (1 622)				1 490 (3 284)	1 624 (3 580)	3 113 (6 864)
		SV	3 849 (8 486)	4 300 (9 480)	1 100 (2 425)	700 (1 543)				1 507 (3 323)	1 642 (3 620)	3 149 (6 942)
		SL	3 849 (8 486)	4 300 (9 480)	1 075 (2 370)	684 (1 509)				1 514 (3 337)	1 651 (3 639)	3 165 (6 977)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Tableau E : fourgonnette de tourisme – année-modèle 2018

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 849 (8 486)	4 318 (9 520)	1 225 (2 701)	812 (1 791)	Con- sultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 447,2 (3 190,5)	1 596,4 (3 519,4)	3 043,6 (6 709,9)
		SV	3 849 (8 486)		1 200 (2 646)	777 (1 712)				1 463,0 (3 225,4)	1 613,2 (3 556,4)	3 076,2 (6 781,8)
	Moteur V8	S	3 849 (8 486)	4 309 (9 500)	1 150 (2 535)	736 (1 622)				1 494,4 (3 294,7)	1 625,6 (3 583,7)	3 120,0 (6 878,4)
		SV	3 849 (8 486)	4 300 (9 480)	1 100 (2 425)	700 (1 543)				1 510,2 (3 329,5)	1 642,5 (3 621,0)	3 152,7 (6 950,5)
		SL	3 849 (8 486)		1 075 (2 370)	684 (1 509)				1 511,5 (3 332,4)	1 650,5 (3 638,6)	3 162,0 (6 971,0)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Modèle (*1)			UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	S	3 849 (8 486)	4 318 (9 520)	1 225 (2 701)	812 (1 791)	Con- sultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 447,2 (3 190,6)	1 596,4 (3 519,4)	3 043,6 (6 710,0)
		SV	3 849 (8 486)		1 200 (2 646)	777 (1 712)				1 463,0 (3 225,4)	1 613,2 (3 556,4)	3 076,2 (6 781,8)
	Moteur V8	S	3 849 (8 486)	4 309 (9 500)	1 150 (2 535)	736 (1 622)				1 494,5 (3 294,7)	1 625,6 (3 583,8)	3 120,0 (6 878,5)
		SV	3 849 (8 486)	4 300 (9 480)	1 100 (2 425)	700 (1 543)				1 510,3 (3 329,5)	1 642,5 (3 621,0)	3 152,7 (6 950,6)
		SL	3 849 (8 486)		1 075 (2 370)	684 (1 509)				1 514,6 (3 339,0)	1 650,5 (3 638,7)	3 165,0 (6 977,7)

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

Tableau G : Fourgonnette de tourisme – Année modèle 2020

Modèle (*1)				UVW maxi. kg (lb)	PNBV maxi. kg (lb)	Charge utile du poids du véhicule sans charge kg (lb) (*2)	ARC maxi. kg (lb) (*3)	Charge max. kg (lb) (*4)	PTME maxi. kg (lb)		Poids à vide de base (*5) kg (lb)		
Classe de NV	Moteur	Marché	Modèle Catégorie						Front (Avant)	Arrière	Front (Avant)	Arrière	Total
3500	Moteur V6	ÉTATS-UNIS	S	3 849 (8 486)	4 318 (9 520)	1 225 (2 701)	805,4 (1 776,0)	Consultez la section « C max. »	1 735 (3 825)	2 665 (5 875)	1 447,2 (3 190,6)	1 596,4 (3 519,4)	3 043,6 (6 710,0)
		CANADA					793,1 (1 748,9)				1 453,7 (3 204,9)	1 602,2 (3 532,2)	3 055,9 (6 737,1)
		ÉTATS-UNIS	SV	3 849 (8 486)		1 200 (2 646)	772,8 (1 704,2)				1 463,0 (3 225,4)	1 613,2 (3 556,4)	3 076,2 (6 781,8)
		CANADA					766,7 (1 690,7)				1 466,8 (3 233,8)	1 615,5 (3 561,5)	3 082,3 (6 795,3)
	Moteur V8	ÉTATS-UNIS	S	3 849 (8 486)	4 309 (9 500)	1 150 (2 535)	729,0 (1 607,5)				1 494,5 (3 294,7)	1 625,6 (3 583,8)	3 120,0 (6 878,5)
		CANADA					759,0 (1 673,7)				1 492,5 (3 290,3)	1 597,6 (3 522,1)	3 090,0 (6 812,3)
		ÉTATS-UNIS	SV	3 849 (8 486)	4 300 (9 480)	1 100 (2 425)	696,3 (1 535,4)				1 510,3 (3 329,5)	1 642,5 (3 621,0)	3 152,7 (6 950,6)
		CANADA					690,2 (1 522,0)				1 514,1 (3 337,9)	1 644,8 (3 626,1)	3 158,8 (6 964,0)
		ÉTATS-UNIS	SL	3 849 (8 486)	1 075 (2 370)	684,0 (1 508,3)	1 514,6 (3 339,0)				1 650,5 (3 638,7)	3 165,0 (6 977,7)	
		CANADA				679,8 (1 499,0)	1 517,0 (3 344,3)				1 652,3 (3 642,6)	3 169,2 (6 987,0)	

*1 : L'écartement des essieux pour tous les modèles est de 3 710 mm (146 po).

*2 : Capacité de charge, qui représente le poids admissible maximal des personnes, du chargement et de l'équipement marché secondaire et est réduite par le poids de l'équipement choisi en option.

*3 : Capacité accessoire de réserve (ARC) d'équipement de marché des pièces de rechange pour les modèles dotés de l'équipement d'origine.

*4 : Quand une ARC est en place, la capacité de chargement maximal doit être prise en compte dans le calcul de C max.

*5 : Le poids à vide de base de la fourgonnette de tourisme inclut tous les sièges arrière et les garnitures.

CENTRE DE GRAVITÉ (CG)

[RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ]

Vous pouvez rapprocher la valeur CG_{hb} au moyen de la formule suivante :

$$CG_{hb} = \frac{W_{rb} \times WB}{W_b}$$

Vous pouvez rapprocher la valeur CG_h au moyen de la formule suivante :

$$CG_h = \frac{\left(W_{rb} + W_{ro} + \left(\frac{P \times CG_{hp}}{WB} \right) + W_{rl} \right) \times WB}{PNBV}$$

Vous pouvez rapprocher la valeur C max. au moyen de la formule suivante :

$$C \text{ max.} = \frac{(PTME \text{ Avant} - W_{FO} - P_f) \times WB}{WB - CG_{hb}}$$

Après avoir calculé C maxi., vous pouvez rapprocher la valeur PBV au moyen de la formule suivante :

$PBV = W_c + W_b + C \text{ maxi.} + P$
Si le PBV est supérieur au PNBV, alors C maxi. doit être réduit

Systemes de commande de stabilité électronique FMVSS/CMVSS 126 et circuits de freinage de véhicules légers FMVSS/CMVSS 135

Pour l'usage du constructeur de carrosserie et de façon applicable aux normes FMVSS/CMVSS 126 (1) et 135 (2), la valeur de l'emplacement du centre de gravité vertical du véhicule peut être rapprochée suivant la formule ci-dessous :

$$(1) CG_v = \frac{CG_{vc} W_c + CG_{vb} W_b}{W_c + W_b}$$

$$(2) CG_v = \frac{CG_{vc} W_c + CG_{vb} W_b + CG_{vp} W_p}{W_c + W_b + W_p}$$

AAZIA0183ZZ

Le centre de gravité vertical du véhicule complet sous le poids du véhicule sans charge + 136 Kg (300 lb) CG_v de charge de passager (équation 1 et 2 ci-dessus) ne doit pas dépasser 1 016 mm (40 po), lorsqu'il est mesuré à partir du sol avec le poids du véhicule sans charge (UVW).

LISTE DE RÈGLEMENTS FMVSS ET NSVAC

Normes

Pour les normes de FMVSS, reportez-vous au site Web suivant :

<http://www.nhtsa.gov/staticfiles/rulemaking/pdf/FMVSS-QuickRefGuide-HS811439.pdf>

Pour les normes du NSVAC, reportez-vous au site Web suivant :

<http://www.tc.gc.ca/eng/acts-regulations/regulations-crc-c1038.htm>

PRÉCAUTIONS

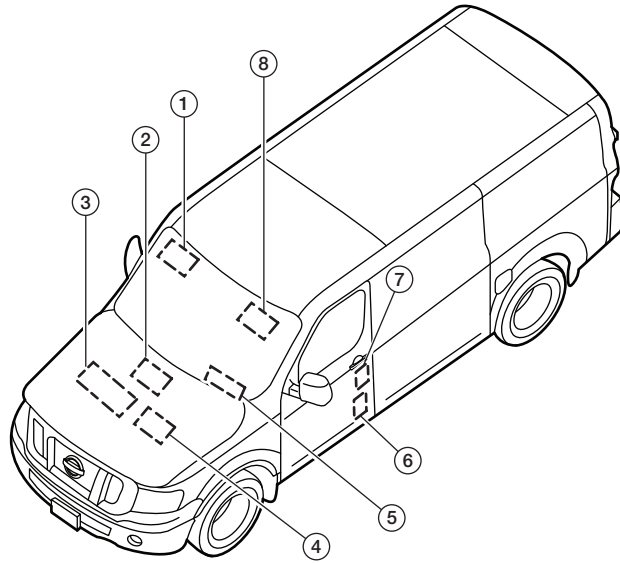
Précautions pour le système CAN (réseau de multiplexage)

- Ne modifiez pas le système CAN.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour identifier le système CAN, consultez le manuel d'entretien ou le Service technique de marché des pièces de rechange des véhicules commerciaux et de parc Nissan 1 855 651-6655 ou par courriel à Nissan-AET@Nissan-USA.COM.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES

Numéro d'identification



AAZIA0015ZZ

1. Étiquette d'avertissement concernant les sacs gonflables du système de retenue supplémentaire

4. Étiquette des caractéristiques du climatiseur

7. Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

2. Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis)

5. Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)

8. Étiquette d'avertissement concernant les sacs gonflables et l'étiquette d'avertissement de renversement du système de retenue supplémentaire

3. Étiquette de contrôle des émissions

6. Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC

INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE
[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE

Identification du véhicule

Configuration du numéro d'identification du véhicule

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	5BZ	Constructeur	5BZ : Bus Nissan (NNA, Inc)
2			
3			
4	B	Type de moteur	A : VK56DE (5.6L) – 2012 – 2016 VK56VD (5.6L) – à partir de 2017 B : VQ40DE (4.0L)
5	F0	Code de modèle	F0 : F80
6			
7	A	Type de carrosserie	A : Autobus
8	A	Système de retenue	A : deux roues motrices, antiblocage aux quatre roues.
9	*	Chiffre de contrôle	(0 à 9 ou X) – le code pour le chiffre de contrôle est déterminé par un calcul mathématique.
10	C	Année modèle	C : 2012
	D		D : 2013
	E		E : 2014
	F		F : 2015
	G		G : 2016
	H		H : 2017
	J		J : 2018
	K		K : 2019
	L	L : 2020	
11	N	Usine de fabrication	N : Canton, Mississippi
12	XXXXXX	Numéro de série du véhicule	Numéro du châssis
13			
14			
15			
16			
17			

CLASSE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

CLASSE

Variation de modèle 2012 – 2014

Années modèles 2012 – 2014 :

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	T	Type de carrosserie	T : Fourgonnette de tourisme
2	PK	Moteur	PK : VK56DE (5.6L)
3			LK : VQ40DE (4.0L)
4	V	Essieu	V : 2RM
5	L	Conduite	L : côté gauche
6	T	Catégorie	Q : S
			T : SV
			V : SL
7	K	Boîte de vitesses	K : RE5R05A (TA à cinq rapports)
8	F80	Modèle	F80 : Fourgonnette de tourisme
9			
10			
11	E	Admission	E : EGI
12	U	Zone	N : Canada
			U : États-Unis
13	A	Équipement	A : Tourisme 3500
14	XXXXX	Codes d'option	Codes d'option
15			
16			
17			
18			

Carrosserie	Moteur	Boîte de vitesses	Destination	Catégorie	Équipement	Modèle		
Fourgonnette de tourisme	VK56DE (5.6L)	RE5R05A (TA)	États-Unis	S	NV3500	TPKVLQK-EUA		
				SV		TPKVLTK-EUA		
	SL			TPKVLVK-EUA				
	S			TLKVLQK-EUA				
	SV			TLKVLTK-EUA				
	SL			TPKVLQK-ENA				
	VK56DE (5.6L)	RE5R05A (TA)	Canada	SV	NV3500	TPKVLTK-ENA		
				SL		TPKVLVK-ENA		
	S			TLKVLQK-ENA				
	SV			TLKVLTK-ENA				
VQ40DE (4.0L)	RE5R05A (TA)			Canada		S	NV3500	TPKVLQK-EUA
						SV		TPKVLTK-EUA

CLASSE**[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]****Variation de modèle 2015 – 2016****Années modèles 2015 – 2016 :**

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	T	Type de carrosserie	T : Fourgonnette de tourisme
2	PK	Moteur	PK : VK56DE (5.6L)
3			LK : VQ40DE (4.0L)
4	V	Essieu	V : 2RM
5	L	Conduite	L : côté gauche
6	T	Catégorie	C : S avec ensemble électrique de base
			Q : S
			T : SV
			V : SL
7	K	Boîte de vitesses	K : RE5R05A (TA à cinq rapports)
8	F80	Modèle	F80 : Fourgonnette de tourisme
9			
10			
11	E	Admission	E : EGI
12	U	Zone	N : Canada
			U : États-Unis
13	A	Équipement	A : Tourisme 3500
14	XXXXX	Codes d'option	Codes d'option
15			
16			
17			
18			

CLASSE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Carrosserie	Moteur	Boîte de vitesses	Destination	Catégorie	Équipement	Modèle
Four-gonnette de tourisme	VK56DE (5.6L)	RE5R05A (TA)	États-Unis	S	NV3500	TPKVLQK-EUA
				SV		TPKVLCK-EUA
				SL		TPKVLTK-EUA
				S		TPKVLVK-EUA
				SV		TLKVLQK-EUA
				S		TLKVLCK-EUA
	VQ40DE (4.0L)	RE5R05A (TA)	Canada	S	NV3500	TPKVLQK-ENA
				SV		TPKVLCK-ENA
				SL		TPKVLTK-ENA
				S		TPKVLVK-ENA
				SV		TLKVLQK-ENA
				S		TLKVLCK-ENA
VQ40DE (4.0L)	RE5R05A (TA)	Canada	S	NV3500	TPKVLQK-ENA	
			SV		TPKVLCK-ENA	
			SL		TPKVLTK-ENA	
			S		TPKVLVK-ENA	
			SV		TLKVLQK-ENA	
			S		TLKVLCK-ENA	

CLASSE**[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]****Variation de modèle 2017****Année-modèle 2017 :**

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	T	Type de carrosserie	T : Fourgonnette de tourisme
2	PK	Moteur	PK : VK56VD (5.6L)
3			LK : VQ40DE (4.0L)
4	V	Essieu	V : 2RM
5	L	Conduite	L : côté gauche
6	T	Catégorie	Q : S
			C : S avec ensemble électrique de base
			T : SV
			V : SL
7	K	Boîte de vitesses	K : 5; transmission automatique
			S : 7; transmission automatique
8	F80	Modèle	F80 : Fourgonnette de tourisme
9			
10			
11	E	Admission	E : EGI
12	U	Zone	N : Canada
			U : États-Unis
13	A	Équipement	A : Tourisme 3500
14	XXXXX	Codes d'option	Codes d'option
15			
16			
17			
18			

CLASSE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Carrosserie	Moteur	Boîte de vitesses	Destination	Catégorie	Équipement	Modèle
Fourgonnette de tourisme	VK56VD (5.6L)	7; transmission automatique	États-Unis	S	NV3500	TPKVLQS-EUA
				SV		TPKVLCS-EUA
				SL		TPKVLTS-EUA
				S		TPKVLVS-EUA
				SV		TLKVLQK-EUA
				S		TLKVLCK-EUA
	VQ40DE (4.0L)	5; transmission automatique	Canada	S	NV3500	TLKVLTK-EUA
				SV		TPKVLQS-ENA
				SL		TPKVLCS-ENA
				S		TPKVLTS-ENA
				SV		TPKVLVS-ENA
				S		TLKVLQK-ENA
VK56VD (5.6L)	7; transmission automatique	États-Unis	S	NV3500	TLKVLCK-ENA	
			SV		TLKVLTK-ENA	
			SL		TPKVLQS-ENA	
			S		TPKVLCS-ENA	
			SV		TPKVLTS-ENA	
			S		TPKVLVS-ENA	
VQ40DE (4.0L)	5; transmission automatique	Canada	S	NV3500	TLKVLQK-ENA	
			SV		TLKVLCK-ENA	
			SL		TLKVLTK-ENA	
			S		TPKVLQS-ENA	
			SV		TPKVLCS-ENA	
			S		TPKVLTS-ENA	

Variation de modèle 2018 - 2020

Années modèles 2018 - 2020 :

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
1	T	Type de carrosserie	T : Fourgonnette de tourisme
2	PK	Moteur	PK : VK56VD (5.6L)
3			LK : VQ40DE (4.0L)
4	V	Essieu	V : 2RM
5	L	Conduite	L : côté gauche
6	X	Catégorie	W : S
			X : SV
			K : SL
7	K	Boîte de vitesses	K : 5; transmission automatique
			S : 7; transmission automatique
8	F80	Modèle	F80 : Fourgonnette de tourisme
9			
10			
11	E	Admission	E : EGI
12	U	Zone	N : Canada
			U : États-Unis
13	A	Équipement	A : Tourisme 3500

CLASSE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Position	Caractère	Qualificatif	Définition
14	XXXXX	Codes d'option	Codes d'option
15			
16			
17			
18			

Carrosserie	Moteur	Boîte de vitesses	Destination	Catégorie	Équipement	Modèle	
Fourgonnette de tourisme	VK56VD (5.6L)	7; transmission automatique	ÉTATS-UNIS	S	NV3500	TPKVLWS-EUA	
				SV		TPKVLXS-EUA	
				SL		TPKVLKS-EUA	
	VQ40DE (4.0L)	5; transmission automatique		S	TLKVLWK-EUA		
				SV	TLKVLXK-EUA		
	VK56VD (5.6L)	7; transmission automatique		Canada	S	NV3500	TPKVLWS-ENA
					SV		TPKVLXS-ENA
					SL		TPKVLKS-ENA
					S		TLKVLWK-ENA
					SV		TLKVLXK-ENA
VQ40DE (4.0L)	5; transmission automatique						

PNBV/CAPACITÉ DE REMORQUAGE

Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est le poids spécifié par Nissan comme étant le poids admissible maximal du véhicule chargé.

Le PTC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) qui figure sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Le PTC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur le timon et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE ne doit pas dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME) qui figure sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.

Détermination de la capacité de remorquage disponible

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec le conducteur et les options, les modifications et l'équipement supplémentaire. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur la languette de remorque.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PTME avant, le PTME arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge disponible pour le poids de la languette :

1. Repérez le PNBV sur [l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC \(p. 76\)](#).
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est le poids de languette maximal disponible.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible :

1. Repérez le PTMC du véhicule. Consultez le tableau de poids approprié dans le chapitre Tableaux de ressource de ce manuel : [TABLEAUX DE RESSOURCE \(p. 93\)](#).
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et le chargement qui se trouvent normalement dans la remorque lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le Poids Brut de la Remorque ne dépasse pas le Poids Nominal Brut de la Remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière n'excède pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

PNBV/CAPACITÉ DE REMORQUAGE

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

Exemples :

- Le poids brut du véhicule (PBV) pesé sur une balance, y compris les passagers, le chargement et l'attelage, est de 2 812 kg (6 200 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) spécifié sur l'étiquette d'homologation FMVSS/CMVSS est de 3 221 kg (7 100 lb).
- Poids technique maximal combiné (PTMC) du Tableau des ressources - 6 849 kg (15 100 lb).
- Capacité maximale de remorquage spécifiée sur le Tableau des ressources - 4 173 kg (9 200 lb).

PNBV	3 221 kg (7 100 lb)
- PNBV	- 2 812 kg (6 200 lb)
<hr/>	
= Disponible pour la charge sur la languette	= 408 kg (900 lb)
PTMC	6 849 kg (15 100 lb)
- PNBV	- 2 812 kg (6 200 lb)
<hr/>	
= Capacité disponible pour le remorquage	= 4 036 kg (8 900 lb)
Charge sur le timon disponible	408 kg (900 lb)
÷ Capacité disponible	÷ 4 036 kg (8 900 lb)
<hr/>	
Languette poids = 10 %	

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas que le poids à la languette de remorque doit être de 10 % à 15 % du poids de la remorque, ou dans les limites de spécification de poids de languette de remorque recommandées par le fabricant de la remorque. Si le poids au timon devient excessif, remplacez le chargement pour obtenir le poids de languette approprié. Ne dépassez pas la charge maximale sur languette de la remorque indiquée dans le Tableau des ressources, même si le calcul de la charge disponible sur la languette donne un résultat supérieur à 15 %. Si le poids disponible calculé au timon est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque afin qu'il corresponde au poids de timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2012 – 2016

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble électrique de base : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glaces électriques ▪ Serrures électriques ▪ Barillet de serrure de portière du passager avant – supprimé ▪ Système de télédéverrouillage sans clé avec deux (2) télécommandes ▪ Régulateur de vitesse avec commandes au volant 	1,78 (3,92)	0,70 (1,54)	1,09 (2,40)
Ensemble de remorquage (modèles V8 seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rétroviseurs de remorquage (toutes les options) ▪ Crochets de remorquage (2) avant ▪ TA avec mode de remorquage ▪ Attelage de classe IV ▪ Précâblage du connecteur à sept broches ▪ Précâblage de la commande des freins 	38,72 (85,38)	4,62 (10,19)	34,10 (75,19)
Ensemble électrique de base avec remorquage (modèles V8 de catégorie S seulement) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Glaces électriques ▪ Serrures électriques ▪ Système de télédéverrouillage sans clé avec deux (2) télécommandes ▪ Régulateur de vitesse avec commandes au volant ▪ Rétroviseurs de remorquage (toutes les options) ▪ Crochets de remorquage (2) avant ▪ TA avec mode de remorquage ▪ Attelage de classe IV ▪ Précâblage du connecteur à sept broches ▪ Précâblage de la commande des freins 	40,50 (89,30)	5,32 (11,73)	35,19 (77,59)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉES MODÈLES 2012 – 2016
[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de technologie avec caméra de marche arrière (modèles SV aux États-Unis seulement) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Système de navigation avec radio AM/FM, lecteur à un disque compact et MP3, AUX, SAT et USB ▪ Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} avec commandes au volant 	5,77 (12,72)	3,96 (8,73)	1,81 (3,99)
Ensemble de technologie avec caméra de marche arrière (modèles SL aux États-Unis) (modèles SL et SV au Canada) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Système de navigation avec radio AM/FM, lecteur à un disque compact et MP3, AUX, SAT et USB 	5,10 (11,24)	3,65 (8,05)	1,45 (3,20)
Pare-boue – années-modèle 2014 – 2016 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant et arrière 	1,19 (2,62)	0,64 (1,41)	0,55 (1,21)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2017

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
<p>Ensemble électrique de base : États-Unis (modèle S) Canada (modèle S)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Glaces à commande électrique (à effleurement pour le conducteur) • Verrouillage électrique des portières avec verrouillage central • Fonction de verrouillage automatique de portière • Régulateur de vitesse avec commandes du volant • Télédévrouillage avec deux télécommandes 	1,78 (3,92)	0,70 (1,54)	1,09 (2,40)
<p>Ensemble de technologie États-Unis (modèles SV et SL seulement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles • Affichage à écran tactile couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale améliorée pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Port de connexion USB pour l'interface de l'iPod^{MD} et des autres appareils compatibles • Système de téléphonie mains libres Bluetooth^{MD} • Diffusion en flux audio au moyen de Bluetooth^{MD} • Assistant mains libres de messagerie texte • Applications NissanConnect^{MD} • Radio satellite SiriusXM^{MD} • SiriusXM^{MD} Traffic • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) • Caméra de marche arrière 	4,27 (9,42)	2,06 (4,54)	2,21 (4,87)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2017

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
<p>Ensemble de technologie Canada (modèle SV seulement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles ▪ Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal ▪ Affichage à écran tactile couleur 5,8 po ▪ Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo ▪ Radio satellite SiriusXM^{MD} ▪ SiriusXM^{MD} Traffic ▪ Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) ▪ Port de connexion USB pour l'interface de l'iPod^{MD} et des autres appareils compatibles ▪ Système de téléphonie mains libres Bluetooth^{MD} ▪ Diffusion en flux audio au moyen de Bluetooth^{MD} ▪ Assistant mains libres de messagerie texte ▪ Applications NissanConnect^{MD} ▪ Caméra de surveillance arrière 	4,27 (9,42)	2,06 (4,54)	2,21 (4,87)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE-MODÈLE 2018

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
<p>Ensemble de navigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles • Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal • Affichage à écran tactile de couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Radio satellite SiriusXM^{MD} • SiriusXM^{MD} Traffic • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) • Port de connexion USB pour l'interface de l'iPod^{MD} et des autres appareils compatibles • Assistant mains libres de messagerie texte • Applications mobiles NissanConnect^{MD} 	4,27 (9,42)	2,06 (4,54)	2,21 (4,87)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2019

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
<p>Ensemble de technologie du modèle SV :</p> <ul style="list-style-type: none"> NissanConnect^{MD} avec système de navigation et applications mobiles • Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal • Affichage à écran tactile de couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Radio satellite SiriusXM^{MD} • SiriusXM^{MD} Traffic • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) • Port de connexion USB pour l'interface de l'iPod^{MD} et des autres appareils compatibles • Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} • Diffusion en flux audio au moyen de Bluetooth^{MD} • Assistant mains libres de messagerie texte • Applications mobiles NissanConnect^{MD} 	4,27 (9,42)	2,06 (4,54)	2,21 (4,87)

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2020

[RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE]

MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE – ANNÉE MODÈLE 2020

DESCRIPTION D'ENSEMBLE D'OPTION	kg (lb)		
	Total	Avant	Arrière
Ensemble de navigation : NissanConnect ^{MD} avec système de navigation et applications mobiles <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'aide à la navigation de Nissan avec guidage vocal • Affichage à écran tactile de couleur 5,8 po • Reconnaissance vocale Nissan pour le système de navigation et la chaîne stéréo • Radio satellite SiriusXM^{MD} • SiriusXM^{MD} Traffic • Service SiriusXM Travel Link^{MD} (prix du carburant, météo, listes de films, et information boursière) 	4,27 (9,42)	2,06 (4,54)	2,21 (4,87)

TABLEAUX DES RESSOURCES

POIDS – ANNÉES MODÈLES 2012 – 2014

REMARQUE :

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG)** (p. 61).

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56DE (5.6L)	SV VK56DE (5.6L)	SL VK56DE (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	-	3,357	3,357	3,538	3,538	3,538
Poids à vide de base - total	États-Unis kg (lb)	3 037,6 (6 696,8)	3 063,8 (6 754,5)	3 074,4 (6 777,9)	3 100,6 (6 835,7)	3 112,7 (6 862,3)
	Canada kg (lb)	3 038,9 (6 700,8)	3 067,5 (6 763,8)	3 075,7 (6 781,9)	3 143,1 (6 930,5)	3 115,2 (6 869)
Poids à vide de base - arrière	États-Unis kg (lb)	1 591,8 (3 509,3)	1 604,8 (3 538)	1 599,6 (3 526,5)	1 612,6 (3 555,2)	1 620,8 (3 573,3)
	Canada kg (lb)	1 592,4 (3 511,2)	1 606,3 (3 541,9)	1 600,2 (3 528,4)	1 646,5 (3 630,5)	1 621,9 (3 576,3)
Poids à vide de base - avant	États-Unis kg (lb)	1 445,8 (3 187,4)	1 459 (3 216,5)	1 474,8 (3 251,4)	1 488 (3 280,5)	1 491,9 (3 289,1)
	Canada kg (lb)	1 446,6 (3 189,8)	1 461,2 (3 221,9)	1 475,6 (3 253,7)	1 496,6 (3 300)	1 493,4 (3 292,9)
PTMC – Avec ensemble de remorquage installé en usine	kg (lb)	-	-	7 257 (16 000)	7 257 (16 000)	7 257 (16 000)
PTMC – Sans ensemble de remorquage installé en usine	kg (lb)	6 077 (13 400)	6 077 (13 400)	6 123 (13 500)	6 123 (13 500)	6 123 (13 500)
PTMC – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)	4 318 (9 520)	4 309 (9 500)	4 286 (9 450)	4 277 (9 430)

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56DE (5.6L)	SV VK56DE (5.6L)	SL VK56DE (5.6L)
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po²) – arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po²) – avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	-	-	394,6 (870,1)	394,6 (870,1)	394,6 (870,1)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	-	-	3 946 (8 701)	3 946 (8 701)	3 946 (8 701)
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)
Charge utile standard	kg (lb)	1 225 (2 700)	1 225 (2 700)	1 200 (2 645)	1 125 (2 480)	1 125 (2 480)
PNBE arrière	kg (lb)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)
PNBE avant	kg (lb)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56DE (5.6L)	SV VK56DE (5.6L)	SL VK56DE (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)	5 (11)	5 (11)	5 (11)	5 (11)

96 POIDS – ANNÉES MODÈLES 2015 – 2016

REMARQUE :

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG)** (p. 61).

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56DE (5.6L)	SV VK56DE (5.6L)	SL VK56DE (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	-	3,357	3,357	3,538	3,538	3,538
Poids à vide de base - total	États-Unis kg (lb)	3 041 (6 704)	3 057 (6 739)	3 116 (6 870)	3 171 (6 991)	3 183 (7 017)
	Canada kg (lb)	3 045 (6 715)	3 066 (6 760)	3 081 (6 795)	3 141 (6 925)	3 152 (6 950)
Poids à vide de base - arrière	États-Unis kg (lb)	1 596 (3 519)	1 604 (3 536)	1 636 (3 607)	1 676 (3 695)	1 685 (3 715)
	Canada kg (lb)	1 597 (3 520)	1 607 (3 545)	1 605 (3 540)	1 648 (3 635)	1 655 (3 650)
Poids à vide de base - avant	États-Unis kg (lb)	1 445 (3 186)	1 453 (3 203)	1 481 (3 265)	1 495 (3 296)	1 498 (3 302)
	Canada kg (lb)	1 448 (3 195)	1 458 (3 215)	1 477 (3 255)	1 494 (3 295)	1 497 (3 300)
PTMC – Avec ensemble de remorquage installé en usine	kg (lb)	-	-	7 257 (16 000)	7 257 (16 000)	7 257 (16 000)
PTMC – Sans ensemble de remorquage installé en usine	kg (lb)	6 077 (13 400)	6 077 (13 400)	6 123 (13 500)	6 123 (13 500)	6 123 (13 500)
PTMC – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)	4 318 (9 520)	4 309 (9 500)	4 286 (9 450)	4 277 (9 430)
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po ²) – arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)	LT245/70R17 1 360 (3 000)

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56DE (5.6L)	SV VK56DE (5.6L)	SL VK56DE (5.6L)
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po²) - avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)	LT245/70R17 1 000 (2 205)
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	-	-	394,6 (870,1)	394,6 (870,1)	394,6 (870,1)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	-	-	3 946 (8 701)	3 946 (8 701)	3 946 (8 701)
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)	281,2 (620)
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)	2 812 (6 200)
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)	90,7 (200)
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)	907 (2 000)
Charge utile standard	kg (lb)	1 225 (2 700)	1 225 (2 700)	1 125 (2 480)	1 150 (2 535)	1 200 (2 645)
PNBE arrière	kg (lb)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)	2 665 (5 876)
PNBE avant	kg (lb)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)	1 735 (3 825)
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)	226,7 (500)

Élément	Catégorie → Moteur →	S	SV	S	SV	SL
		VQ40DE (4.0L)	VQ40DE (4.0L)	VK56DE (5.6L)	VK56DE (5.6L)	VK56DE (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)	4 (8,8)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)	30 (66)
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)	5 (11)	5 (11)	5 (11)	5 (11)

POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2017**REMARQUE :**

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG)** (p. 61).

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	-	3,357		3,538		
Poids à vide de base – total	États-Unis kg (lb)	3 037 (6 695)	3 072 (6 773)	3 113 (6 864)	3 149 (6 942)	3 165 (6 977)
	Canada kg (lb)	3 047 (6 716)	3 075 (6 780)	3 084 (6 800)	3 152 (6 949)	3 163 (6 973)
Poids à vide de base – arrière	États-Unis kg (lb)	1 595 (3 515)	1 613 (3 555)	1 624 (3 580)	1 642 (3 620)	1 651 (3 639)
	Canada kg (lb)	1 599 (3 526)	1 614 (3 558)	1 596 (3 519)	1 643 (3 622)	1 651 (3 639)
Poids à vide de base – avant	États-Unis kg (lb)	1 442 (3 179)	1 460 (3 218)	1 490 (3 284)	1 507 (3 323)	1 514 (3 337)
	Canada kg (lb)	1 447 (3 190)	1 461 (3 222)	1 488 (3 281)	1 509 (3 326)	1 512 (3 333)
PTMC maximal	kg (lb)	6 078 (13 400)		7 257 (16 000)		
PTMC – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)	4 318 (9 520)	4 309 (9 500)	4 300 (9 480)	4 300 (9 480)
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po²) – arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)				
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po²) – avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)				
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	281 (620) (Canada seulement)		395 (870)		

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) (Canada seulement)		3 946 (8 700)		
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281 (620) États-Unis seulement		-		
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) États-Unis seulement		-		
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	90,7 (200)				
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)				
Charge utile standard	États-Unis kg (lb)	1 225 (2 701)	1 200 (2 646)	1 150 (2 535)	1 100 (2 425)	1 075 (2 370)
	Canada kg (lb)	1 225 (2 701)	1 200 (2 646)	1 200 (2 646)	1 050 (2 315)	1 050 (2 315)
PNBE arrière	kg (lb)	2 665 (5 875)				
PNBE avant	kg (lb)	1 735 (3 825)				
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)				
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)				

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)				

POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2018

REMARQUE :

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG)** (p. 61).

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	-	3,357		3,538		
Poids à vide de base – total	États-Unis kg (lb)	3 043,6 (6 709,9)	3 076,2 (6 781,8)	3 120,0 (6 878,4)	3 152,7 (6 950,5)	3 162,0 (6 971,0)
	Canada kg (lb)	3 053,4 (6 731,5)	3 079,2 (6 788,4)	3 091,1 (6 814,7)	3 155,7 (6 957,1)	3 166,7 (6 981,4)
Poids à vide de base – arrière	États-Unis kg (lb)	1 596,4 (3 519,4)	1 613,2 (3 556,4)	1 625,6 (3 583,7)	1 642,5 (3 621,0)	1 650,5 (3 638,6)
	Canada kg (lb)	1 601,2 (3 530,0)	1 614,5 (3 559,3)	1 598,1 (3 523,1)	1 643,8 (3 623,9)	1 651,3 (3 640,4)
Poids à vide de base – avant	États-Unis kg (lb)	1 447,2 (3 190,5)	1 463,0 (3 225,4)	1 494,4 (3 294,7)	1 510,2 (3 329,5)	1 511,5 (3 332,4)
	Canada kg (lb)	1 452,2 (3 201,6)	1 464,7 (3 229,1)	1 493,0 (3 291,6)	1 511,9 (3 333,3)	1 515,4 (3 341,0)
PTMC maximal	kg (lb)	6 078 (13 400)		7 257 (16 000)		
PTMC – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)		4 309 (9 500)	4 300 (9 480)	
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po ²) – arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)				
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po ²) – avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)				
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	281 (620) (Canada seulement)		395 (870)		

Élément	Catégorie → Moteur →	S	SV	S	SV	SL
		VQ40DE (4.0L)	VQ40DE (4.0L)	VK56VD (5.6L)	VK56VD (5.6L)	VK56VD (5.6L)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) (Canada seulement)		3 946 (8 700)		
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281 (620) États-Unis seulement		-		
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) États-Unis seulement		-		
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	91 (200)				
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)				
Charge utile standard	États-Unis kg (lb)	1 270 (2 800)	1 238 (2 730)	1 188 (2 620)	1 143 (2 520)	1 134 (2 500)
	Canada kg (lb)	1 261 (2 780)	1 238 (2 730)	1 216 (2 680)	1 143 (2 520)	1 129 (2 490)
PNBE arrière	kg (lb)	2 665 (5 875)				
PNBE avant	kg (lb)	1 735 (3 825)				
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)				
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)				

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)				

POIDS – ANNÉE MODÈLE 2019**REMARQUE :**

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG) (p. 61)**.

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	—	3,357		3,538		
Poids à vide de base – total	ÉTATS-UNIS kg (lb)	3 043,6 (6 710,0)	3 076,2 (6 781,8)	3 120,0 (6 878,5)	3 152,7 (6 950,6)	3 165,0 (6 977,7)
	Canada kg (lb)	3 053,4 (6 731,6)	3 079,2 (6 788,5)	3 091,1 (6 814,8)	3 155,7 (6 957,2)	3 166,7 (6 981,4)
Poids à vide de base – arrière	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 596,4 (3 519,4)	1 613,2 (3 556,4)	1 625,6 (3 583,8)	1 642,5 (3 621,0)	1 650,5 (3 638,7)
	Canada kg (lb)	1 601,2 (3 530,0)	1 614,5 (3 559,3)	1 598,1 (3 523,2)	1 643,8 (3 623,9)	1 651,3 (3 640,4)
Poids à vide de base – avant	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 447,2 (3 190,6)	1 463,0 (3 225,4)	1 494,5 (3 294,7)	1 510,3 (3 329,5)	1 514,6 (3 339,0)
	Canada kg (lb)	1 452,2 (3 201,6)	1 464,7 (3 229,2)	1 493,1 (3 291,6)	1 512,0 (3 333,3)	1 515,5 (3 341,0)
PTMC maximal	kg (lb)	6 078 (13 400)		7 257 (16 000)		
PNBV – Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)		4 309 (9 500)	4 300 (9 480)	
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po²) – arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)				
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po²) – avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)				
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	281 (620) (Canada seulement)		395 (870)		

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) (Canada seulement)		3 946 (8 700)		
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281 (620) États-Unis seulement		—		
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) États-Unis seulement		—		
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	91 (200)				
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)				
Charge utile standard	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 270 (2 800)	1 238 (2 730)	1 188 (2 620)	1 143 (2 520)	1 134 (2 500)
	Canada kg (lb)	1 261 (2 780)	1 238 (2 730)	1 216 (2 680)	1 143 (2 520)	1 129 (2 490)
PTME arrière	kg (lb)	2 665 (5 875)				
PTME avant	kg (lb)	1 735 (3 825)				
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)				
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)				

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)				

POIDS — ANNÉE-MODÈLE 2020

REMARQUE :

Pour toute information relative à la capacité accessoire de réserve (ARC), au centre de gravité (CG) ou au poids du véhicule sans charge (UVW), reportez-vous au chapitre **CENTRE DE GRAVITÉ (CG)** (p. 61).

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire.

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Rapport de l'essieu arrière	—	3,357		3,538		
Poids à vide de base - total	ÉTATS-UNIS kg (lb)	3 043,6 (6 710,0)	3 076,2 (6 781,8)	3 120,0 (6 878,5)	3 152,7 (6 950,6)	3 165,0 (6 977,7)
	Canada kg (lb)	3 055,9 (6 737,1)	3 082,3 (6 795,3)	3 090,0 (6 812,3)	3 158,8 (6 964,0)	3 169,2 (6 987,0)
Poids à vide de base - arrière	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 596,4 (3 519,4)	1 613,2 (3 556,4)	1 625,6 (3 583,8)	1 642,5 (3 621,0)	1 650,5 (3 638,7)
	Canada kg (lb)	1 602,2 (3 532,2)	1 615,5 (3 561,5)	1 597,6 (3 522,1)	1 644,8 (3 626,1)	1 652,3 (3 642,6)
Poids à vide de base - avant	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 447,2 (3 190,6)	1 463,0 (3 225,4)	1 494,5 (3 294,7)	1 510,3 (3 329,5)	1 514,6 (3 339,0)
	Canada kg (lb)	1 453,7 (3 204,9)	1 466,8 (3 233,8)	1 492,5 (3 290,3)	1 514,1 (3 337,9)	1 517,0 (3 344,3)
PTMC maximal	kg (lb)	6 078 (13 400)		7 257 (16 000)		
PNBV - Nbre max. passagers, plus options et charge	kg (lb)	4 318 (9 520)		4 309 (9 500)	4 300 (9 480)	
Charge maximale des pneus à 550 kPa (80 lb/po ²) - arrière	kg (lb)	LT245/70R17 1 360 (3 000)				
Charge maximale des pneus à 350 kPa (50 lb/po ²) - avant	kg (lb)	LT245/70R17 1 000 (2 205)				
Charge maximale sur le timon de l'ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	281 (620) (Canada seulement)		395 (870)		

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Capacité de remorquage maximale avec ensemble de remorquage installé en usine (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) (Canada seulement)		3 946 (8 700)		
Poids maximal sur le timon de l'attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	281 (620) États-Unis seulement		—		
Capacité de remorquage maximale avec attelage des accessoires du concessionnaire (p. 227)	kg (lb)	2 812 (6 200) États-Unis seulement		—		
Poids au timon du pare-chocs maximal (p. 227)	kg (lb)	91 (200)				
Capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs (p. 227)	kg (lb)	907 (2 000)				
Charge utile standard	ÉTATS-UNIS kg (lb)	1 270 (2 800)	1 238 (2 730)	1 188 (2 620)	1 143 (2 520)	1 134 (2 500)
	Canada kg (lb)	1 261 (2 780)	1 234 (2 720)	1 216 (2 680)	1 139 (2 510)	1 129 (2 490)
PTME arrière	kg (lb)	2 665 (5 875)				
PTME avant	kg (lb)	1 735 (3 825)				
Charge utile nominale du toit (p. 277)	kg (lb)	226,7 (500)				
Charge utile maximale de l'écrou à souder de l'arceau de toit (p. 276)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	4 (8,8)				

Élément	Catégorie → Moteur →	S VQ40DE (4.0L)	SV VQ40DE (4.0L)	S VK56VD (5.6L)	SV VK56VD (5.6L)	SL VK56VD (5.6L)
Charge utile maximale de l'écrou à souder du tablier de l'arceau de toit (p. 275)	Charge utile totale kg (lb)	30 (66)				
	Charge utile par point kg (lb)	5 (11)				

MESURES INTÉRIEURES

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire. Les spécifications s'appliquent à toutes les classes de modèles et à tous les groupes motopropulseurs.

MESURES INTÉRIEURES		
Élément	Unité et qualificatif	Spécification
Largeur de chargement aux passages de roue (p. 132)	Sans garniture intérieure mm (po)	1 378 (54,25)
	Avec garniture intérieure mm (po)	1 336 (52,6)
Largeur maximale du chargement au plancher arrière (p. 132)	Sans garniture intérieure mm (po)	1 783 (70,2)
	Avec garniture intérieure mm (po)	1 586 (62,44)
Hauteur maximale du chargement (p. 132)	Sans garniture intérieure mm (po)	1 359 (53,5)
	Avec garniture intérieure mm (po)	1 280 (50,39)
Longueur de chargement maximale au plancher – derrière le siège avant (p. 132)	mm (po)	3 016 (118,74)
Longueur de chargement maximale derrière le dossier du siège avant (p. 132)	mm (po)	3 186 (125,43)
Longueur de chargement maximale au plancher derrière le siège de deuxième rangée	mm (po)	2 168 (85,35)
Longueur de chargement maximale derrière le dossier de siège de deuxième rangée	mm (po)	2 031 (79,96)
Longueur de chargement maximale au plancher derrière le siège de troisième rangée	mm (po)	1 292 (50,87)
Longueur de chargement maximale derrière le dossier de siège de troisième rangée	mm (po)	1 181 (46,5)
Longueur de chargement maximale au plancher derrière le siège de quatrième rangée	mm (po)	391 (15,39)
Longueur de chargement maximale derrière le dossier de siège de quatrième rangée	mm (po)	321 (12,64)

MESURES INTÉRIEURES		
Élément	Unité et qualificatif	Spécification
Capacité de charge - derrière le siège de quatrième rangée	m ³ (pi ³)	0,82 (28,9)
Volume passager intérieur	m ³ (pi ³)	6,74 (238,1)
Volume Intérieur total - Capacité de charge supplémentaire Volume passager	m ³ (pi ³)	7,6 (267)

MESURES EXTÉRIEURES

REMARQUE :

Toutes les spécifications sont les mêmes pour les États-Unis et le Canada, sauf indication contraire. Les spécifications s'appliquent à toutes les classes de modèles et à tous les groupes motopropulseurs.

MESURES EXTÉRIEURES		
Élément	Unité et qualificatif	Spécification
Hauteur du véhicule (p. 152)	mm (po)	2 133 (84)
Empattement (p. 152)	mm (po)	3 710 (146,1)
Type de roue (p. 292)	-	Acier stylisé
Largeur de la bande de roulement avant	mm (po)	1 745 (68,7)
Largeur de la bande de roulement arrière	mm (po)	1 750 (68,9)
Rayon de braquage (p. 291)	m (pi)	13,8 (45,2)
Hauteur du plancher de l'aire de chargement (p. 152)	mm (po)	725 (28,5)
Largeur de l'ouverture de la portière coulissante – dégagement maximal, sans portière (p. 148)	mm (po)	1 116 (43,94)
Largeur de l'ouverture de portière coulissante – dégagement maximal, avec portière (p. 149)	mm (po)	1 100 (43,31)
Hauteur de l'ouverture de portière coulissante – dégagement maximal (p. 148)	mm (po)	1 516 (59,68)
Longueur du véhicule (p. 152)	mm (po)	6 112 (240,6)
Porte-à-faux avant (p. 152)	mm (po)	1 063 (41,9)
Porte-à-faux arrière (p. 152)	mm (po)	1 339 (52,7)
Hauteur de l'ouverture de la portière arrière – dégagement maximal (p. 150)	Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure mm (po)	1 302 (51,26)
	Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure mm (po)	1 264 (49,76)
Largeur de l'ouverture de la portière arrière – dégagement maximal (p. 150)	Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure mm (po)	1 572 (61,89)
	Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure mm (po)	1 566 (61,65)

MESURES EXTÉRIEURES		
Élément	Unité et qualificatif	Spécification
Largeur du véhicule – sans rétroviseurs (p. 152)	mm (po)	2 030 (79,9)
Largeur du véhicule – sans rétroviseurs de remorquage (p. 151)	mm (po)	2 466 (97,09)
Largeur du véhicule – rétroviseurs de remorquage non déployés (p. 151)	S'applique aux modèles V8 seulement mm (po)	2 610 (102,8)
Largeur du véhicule – rétroviseurs de remorquage déployés (p. 151)	S'applique aux modèles V8 seulement mm (po)	2 758 (108,6)
Garde au sol	mm (po)	205 (8,1)
Hauteur du marchepied – avant	mm (po)	457 (18)
Hauteur du marchepied – portière coulissante	mm (po)	494 (19,4)
Hauteur du marchepied – arrière	mm (po)	505 (19,9)

DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE

HABITACLE

Dépose et pose de la console centrale avant

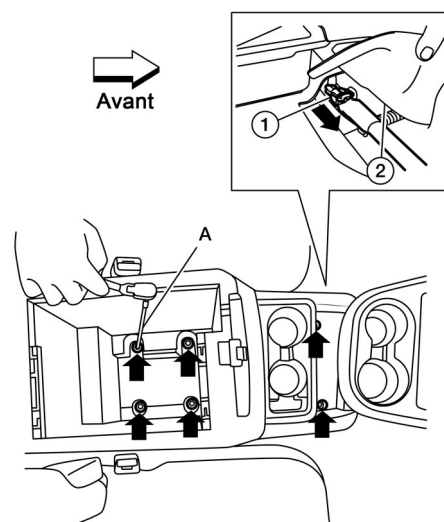


ATTENTION :

Avant de déposer la console centrale, tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

Retrait

1. Retirez les deux accoudoirs de siège avant (si équipé). Reportez-vous au paragraphe **Retrait et installation de l'accoudoir du siège avant** (p. 116) dans ce chapitre.
2. Débranchez le connecteur de faisceau de la console centrale (1) située sous la garniture de plancher (2) près du bord avant du siège du côté conducteur.



AAZIA0279GB

3. Ouvrez le couvercle de console centrale et déposez le plateau de rangement (pour l'accès). Utiliser un outil convenable (A), déposez les quatre boulons situés dans la console.
4. Déposez les deux boulons situés à l'avant du plateau de rangement.
5. Déposez la console centrale en bloc du plancher.



ATTENTION :

Utilisez toujours un assistant pour stabiliser l'avant de l'ensemble de la console centrale durant sa dépose de l'intérieur du véhicule.

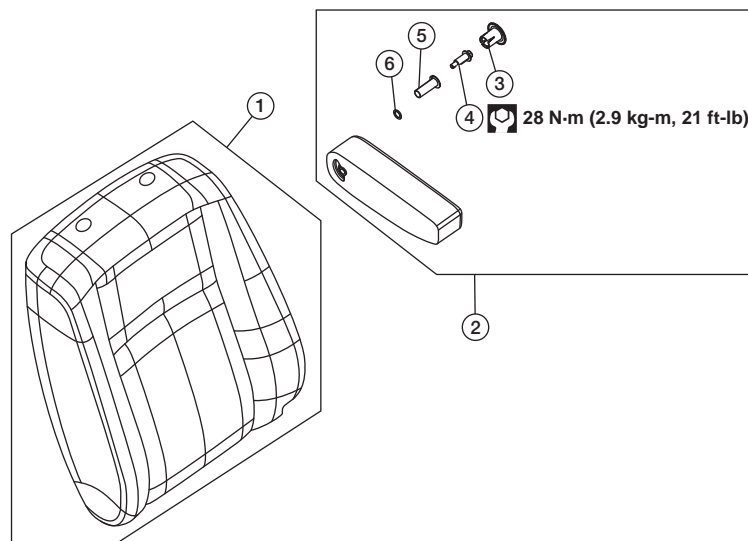
Pose

La pose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Dépose et pose de l'accoudoir de siège avant

REMARQUE :

Siège du passager illustré, siège du conducteur identique



AAZIA019ZZZ

1. Ensemble de dossier de siège 2. Ensemble d'accoudoir 3. Couverture de boulon d'accoudoir
4. Boulon d'accoudoir 5. Pièce rapportée d'accoudoir 6. Rondelle d'accoudoir

**AVERTISSEMENT :**

Ne laissez pas d'objets (tournevis, outils, etc.) sur le siège au cours de la dépose et la pose de l'accoudoir. Vous pourriez vous blesser si le module de sac gonflable latéral se déployait accidentellement.

**AVERTISSEMENT :**

Pour éviter le déploiement intempestif ou une défaillance de déploiement possible, n'endommagez pas le module de sac gonflable latéral lors de la pose de l'ensemble d'accoudoir. Vous pourriez vous blesser.

**ATTENTION :**

- Manipulez avec précaution l'ensemble d'accoudoir pour éviter de l'endommager pendant son installation ou retrait.
- Pour éviter d'endommager le siège, couvrez-le convenablement pendant l'installation ou le retrait de l'ensemble d'accoudoir.

Retrait

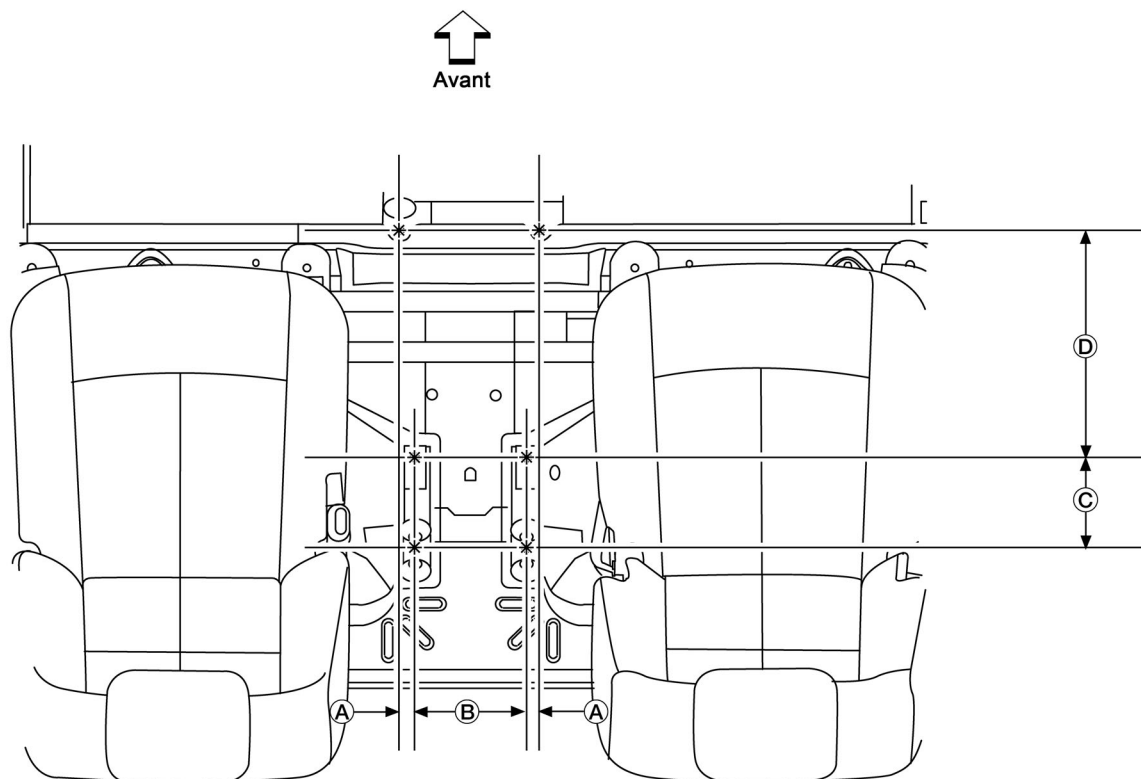
1. À l'aide d'un outil adéquat, relâchez et retirez le couvercle du boulon d'accoudoir (3) de l'ensemble d'accoudoir (2).
2. Déposez le boulon d'accoudoir (4), la pièce rapportée (5), la rondelle (6) et l'ensemble d'accoudoir du dossier de siège. Notez la position des pièces pour obtenir un montage correct.

Pose

La pose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Dimensions

Trous de montage de la console centrale avant



AAZIA0057ZZ

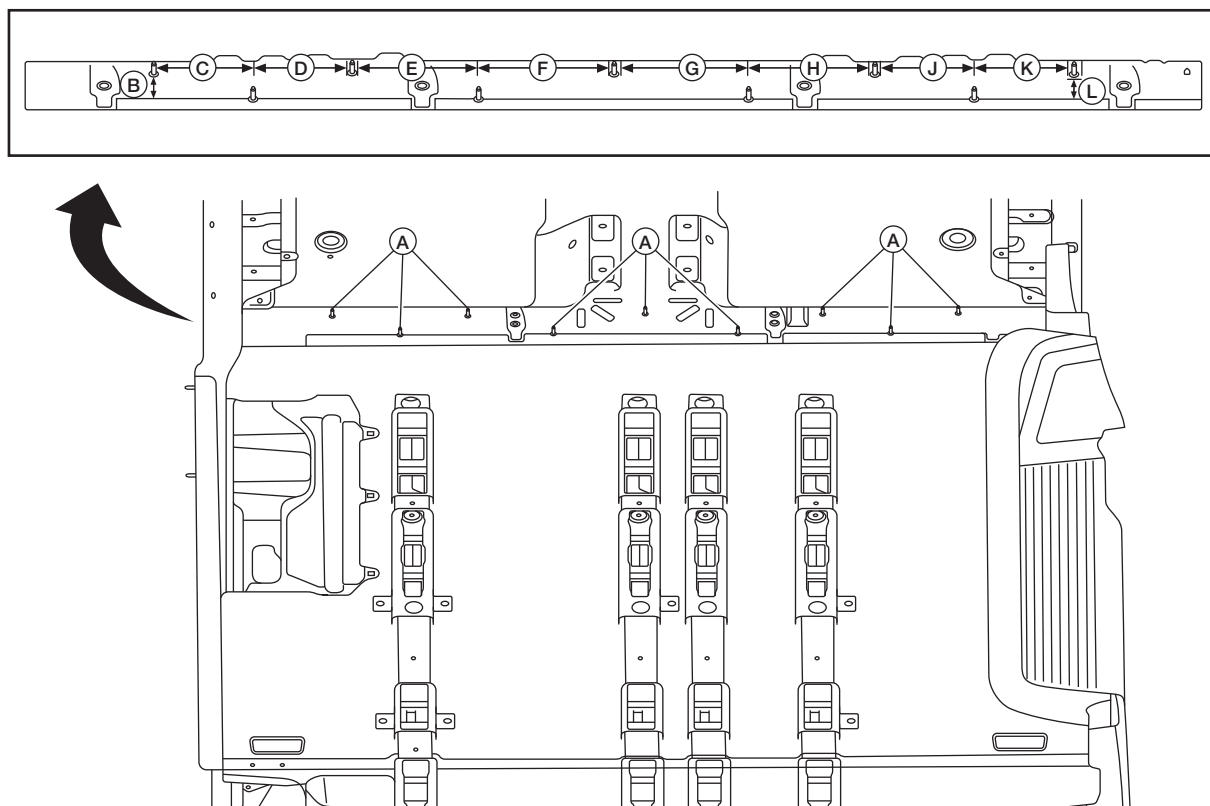
A. 26 mm (1,02 po)

B. 170 mm (6,69 po)

C. 145 mm (5,71 po)

D. 357 mm (14,06 po)

Emplacement des goujons de fixation de la plaque de transition de garniture de plancher



AAZIA0044ZZ

A. Goujons de fixation de la plaque de transition de garniture de plancher (M6 x 1,0). Les goujons mesurent 20 mm (0,79 po) de long.

B. 182 mm (7,17 po)

C. 134 mm (5,28 po)

D. 134 mm (5,28 po)

E. 170 mm (6,69 po)

F. 182 mm (7,17 po)

G. 182 mm (7,17 po)

H. 170 mm (6,69 po)

J. 134 mm (5,28 po)

K. 134 mm (5,28 po)

L. 13 mm (0,51 po)

Trous de fixation des sièges

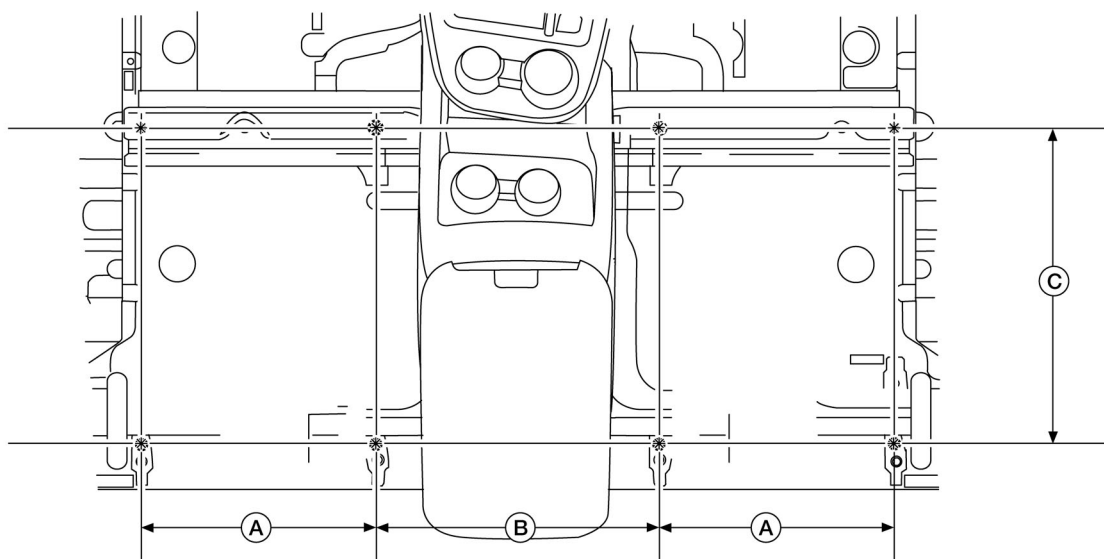
Dimensions du trou de montage du siège avant

**AVERTISSEMENT :**

Pour éviter de rendre inopérant le système de retenue supplémentaire, qui risquerait d'entraîner des blessures ou la mort en cas de collision provoquant le déploiement des sacs gonflables, le siège du passager de devant ne peut pas être déposé d'une façon permanente.



Avant



AAZIA0056ZZ

A. 430 mm (16,9 po)

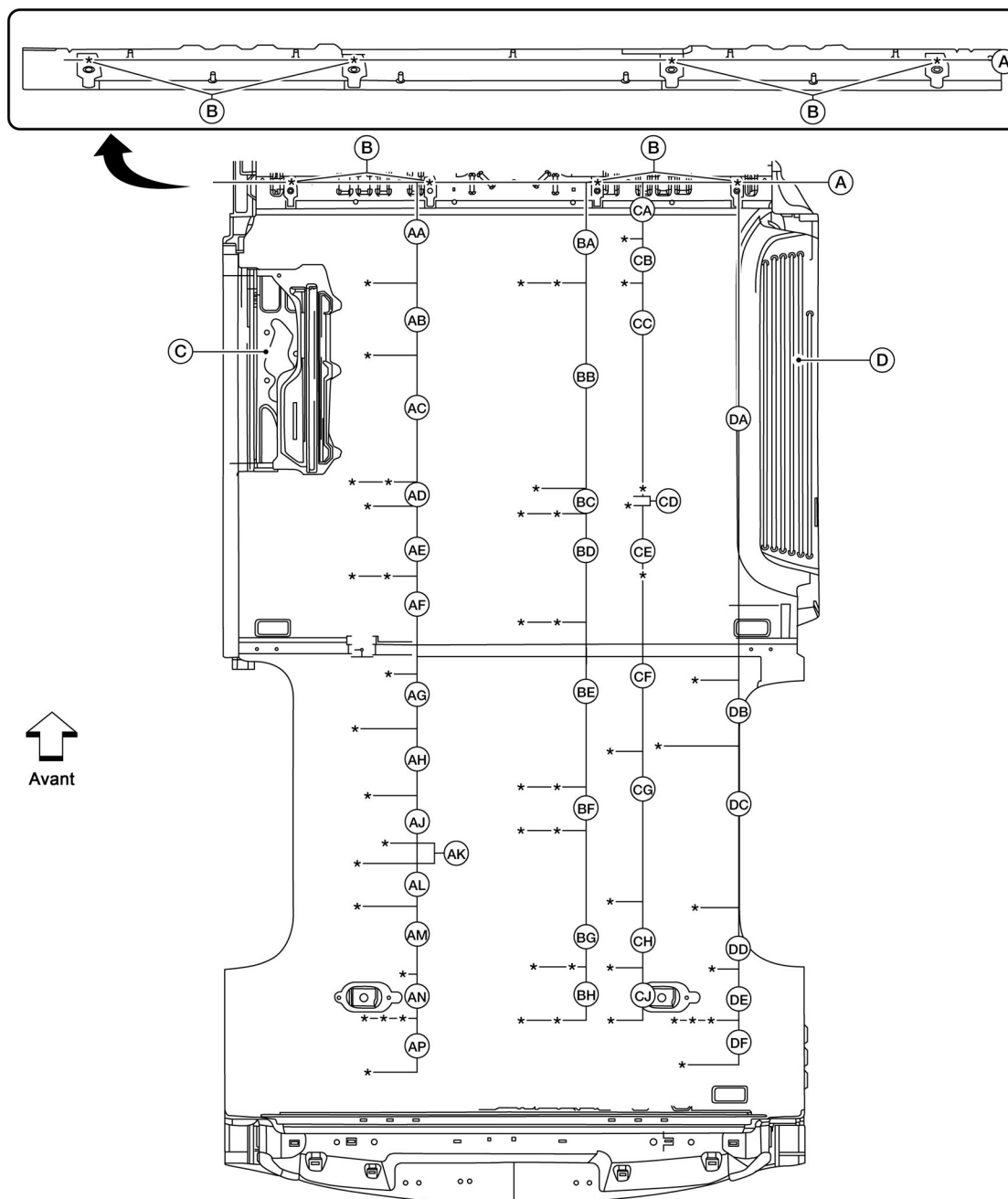
B. 514 mm (20,2 po)

C. 573 mm (22,6 po)

REMARQUE :

Pour la dépose et la pose des sièges, consultez la section SE dans le manuel de réparation.

Emplacement des écrous à souder de fixation des rails de siège arrière – dimensions avant arrière



AAZIA0037ZZ

**AVERTISSEMENT :**

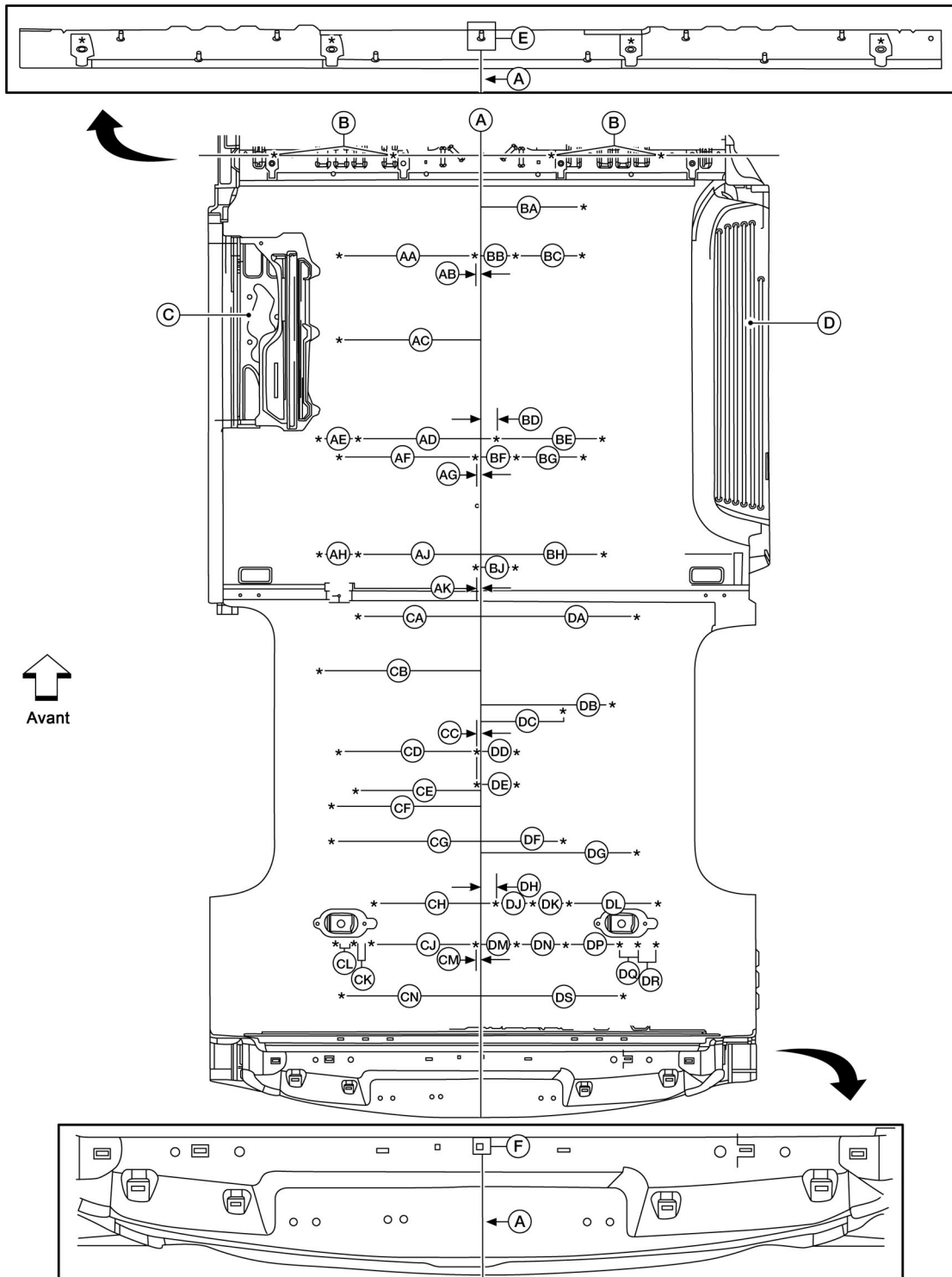
Ne dépassez pas la charge maximum des écrous à souder des rails de siège de 100 kg (220,5 lb).

Tous les écrous à souder mesurent M10 x 1,25.

* Emplacement des écrous à souder

A. Ligne de mesure	B. Trou de boulon de montage arrière de siège avant	C. Ouverture de l'ensemble de chauffage et de climatisation arrière
D. Ouverture de portière coulissante		
AA. 327,84 mm (12,91 po)	AB. 275,72 mm (10,86 po)	AC. 325,12 mm (12,80 po)
AD. 60,74 mm (2,39 po)	AE. 317,61 mm (12,51 po)	AF. 42,97 mm (1,69 po)
AG. 165,47 mm (6,15 po)	AH. 417,49 mm (16,44 po)	AJ. 112,04 mm (4,41 po)
AK. 64,6 mm (2,54 po)	AL. 19,61 mm (4,71 po)	AM. 178,74 mm (7,04 po)
AN. 116,19 mm (4,57 po)	AP. 181,2 mm (7,13 po)	
BA. 327,84 mm (12,91 po)	BB. 600,84 mm (23,66 po)	BC. 60,74 mm (2,39 po)
BD. 361,58 mm (14,24 po)	BE. 612,25 mm (24,10 po)	BF. 112,04 mm (4,41 po)
BG. 414,82 mm (16,33 po)	BH. 219,42 mm (8,64 po)	
CA. 170,9 mm (6,73 po)	CB. 159,47 mm (6,28 po)	CC. 600,84 mm (23,66 po)
CD. 60,74 mm (2,39 po)	CE. 317,61 mm (12,5 po)	CF. 525,95 mm (20,71 po)
CG. 444,93 mm (17,52 po)	CH. 212,2 mm (8,35 po)	CJ. 219,42 mm (8,64 po)
DA. 1 508,63 mm (59,39 po)	DB. 287,22 mm (11,31 po)	DC. 507,68 mm (19,99 po)
DD. 178,74 mm (7,04 po)	DE. 103,23 mm (4,06 po)	DF. 297,39 mm (11,71 po)

Emplacement des écrous à souder de fixation des rails de siège arrière – dimensions gauche-droite



AAZIA0036ZZ



AVERTISSEMENT :

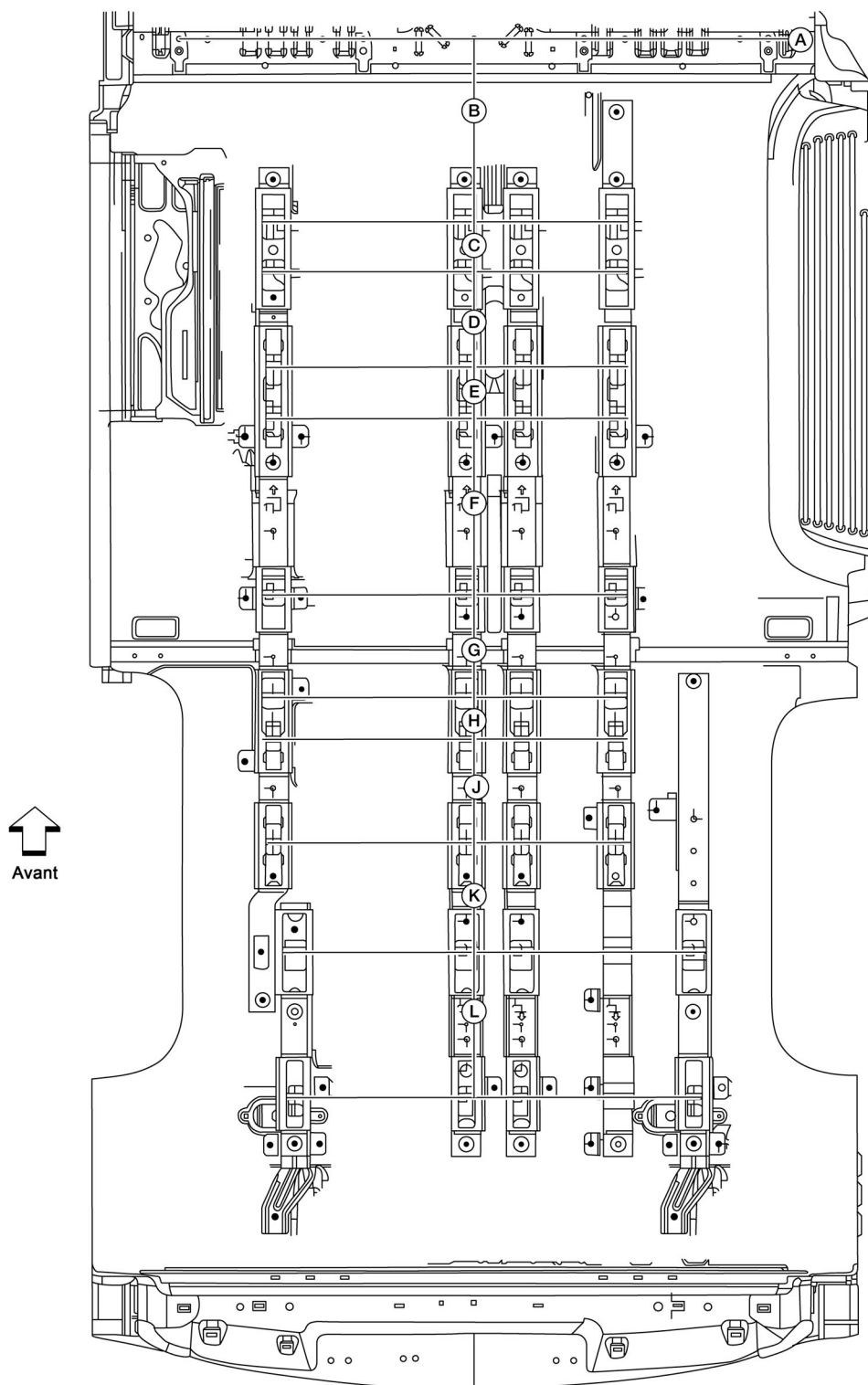
Ne dépassez pas la charge maximum des écrous à souder des rails de siège de 100 kg (220,5 lb).

Tous les écrous à souder mesurent M10 x 1,25.

* Emplacement des écrous à souder

A. Ligne centrale	B. Trou de boulon de montage arrière de siège avant	C. Ouverture de l'ensemble de chauffage et de climatisation arrière
D. Ouverture de portière coulissante	E. Point de référence de ligne centrale avant	F. Point de référence de ligne centrale arrière
AA. 466,93 mm (18,38 po)	AB. 17 mm (0,67 po)	AC. 483,92 mm (19,05 po)
AD. 403 mm (15,87 po)	AE. 130,79 mm (5,15 po)	AF. 466,93 mm (18,38 po)
AG. 17 mm (0,67 po)	AH. 130,79 mm (5,15 po)	AJ. 403 mm (15,87 po)
AK. 17 mm (0,67 po)		
BA. 334,52 mm (13,17 po)	BB. 112 mm (4,41 po)	BC. 222,46 mm (8,76 po)
BD. 48,46 mm (1,91 po)	BE. 351,48 mm (13,84 po)	BF. 112 mm (4,41 po)
BG. 222,55 mm (8,76 po)	BH. 398,53 mm (15,69 po)	BJ. 112 mm (4,41 po)
CA. 403 mm (15,87 po)	CB. 533,79 mm (21,02 po)	CC. 17 mm (0,67 po)
CD. 466,93 mm (18,38 po)	CE. 416,87 mm (16,41 po)	CF. 494,91 mm (19,48 po)
CG. 490,91 mm (19,33 po)	CH. 351,55 mm (13,84 po)	CJ. 351,55 mm (13,84 po)
CK. 65,38 mm (2,57 po)	CL. 82,97 mm (3,27 po)	CM. 17 mm (0,67 po)
CN. 461,97 mm (18,19 po)		
DA. 512 mm (20,16 po)	DB. 425,09 mm (16,74 po)	DC. 269,15 mm (10,6 po)
DD. 112 mm (4,41 po)	DE. 112 mm (4,41 po)	DF. 269,15 mm (10,6 po)
DG. 512,06 mm (20,16 po)	DH. 48,47 mm (1,91 po)	DJ. 128,91 mm (5,08 po)
DK. 95,74 mm (3,77 po)	DL. 304,32 mm (11,98 po)	DM. 112 mm (4,41 po)
DN. 161,1 mm (6,34 po)	DP. 187,44 mm (7,38 po)	DQ. 51,41 mm (2,02 po)
DR. 65,52 mm (2,58 po)	DS. 467,08 mm (18,39 po)	

Dimensions du goujon d'ancrage de siège arrière - avant-arrière



AAZIA0040ZZ

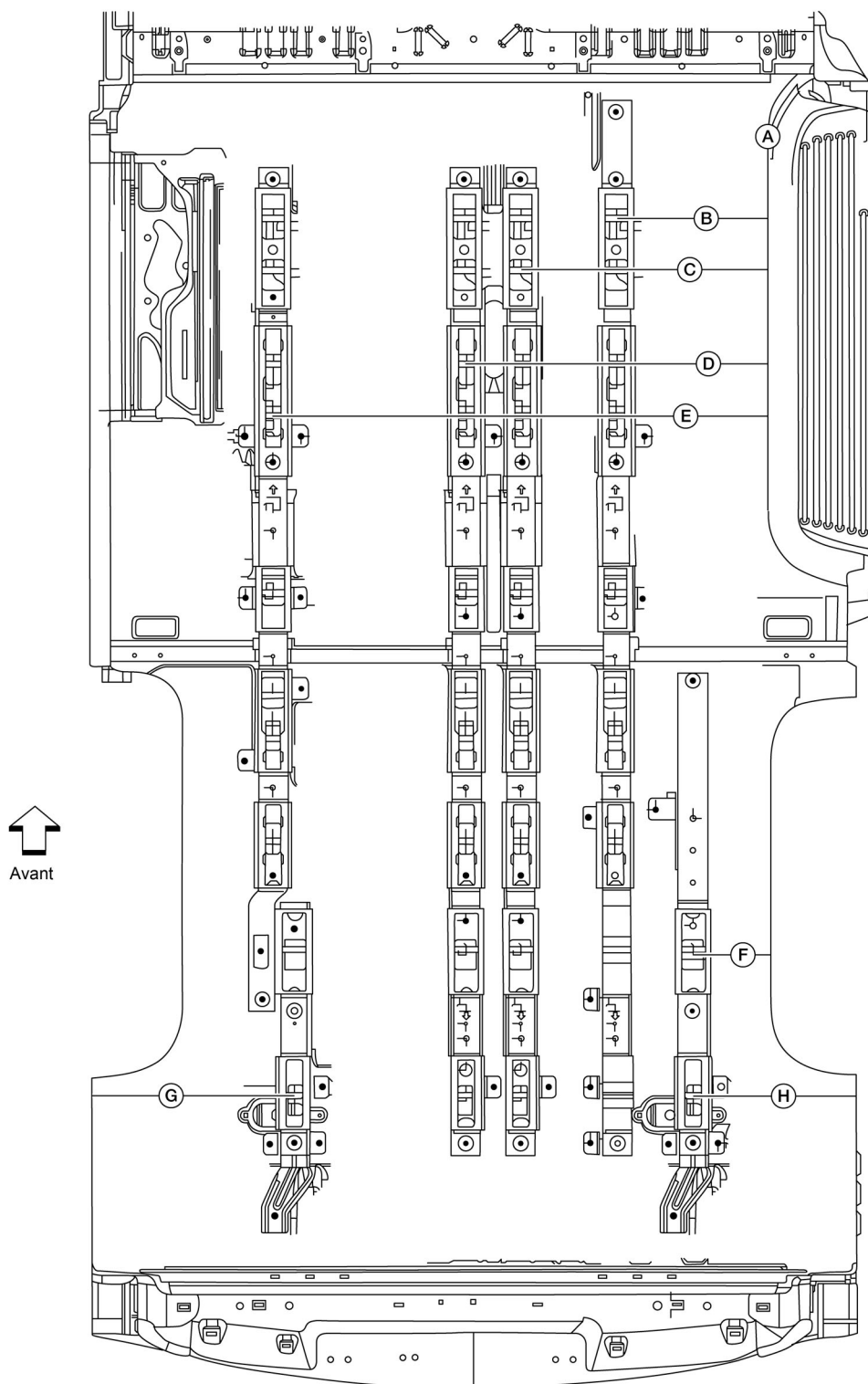
**AVERTISSEMENT :**

Ne dépassez pas la charge maximale de la goupille d'ancrage de siège qui est de 20 kN (4 496 lbf).

Tous les goujons d'ancrage de siège mesurent 14 mm (0,6 po) de diamètre.

A. Ligne de mesure	B. 421,86 mm (16,61 po)	C. 120,32 mm (4,74 po)
D. 219,57 mm (8,64 po)	E. 120,32 mm (4,74 po)	F. 412,96 mm (16,26 po)
G. 240,53 mm (9,47 po)	H. 99,3 mm (3,91 po)	J. 240,53 mm (9,47 po)
K. 253,5 mm (9,98 po)	L. 339,56 mm (13,37 po)	

Dimensions du goujon d'ancrage de siège arrière - gauche-droite



AAZIA0039ZZ



AVERTISSEMENT :

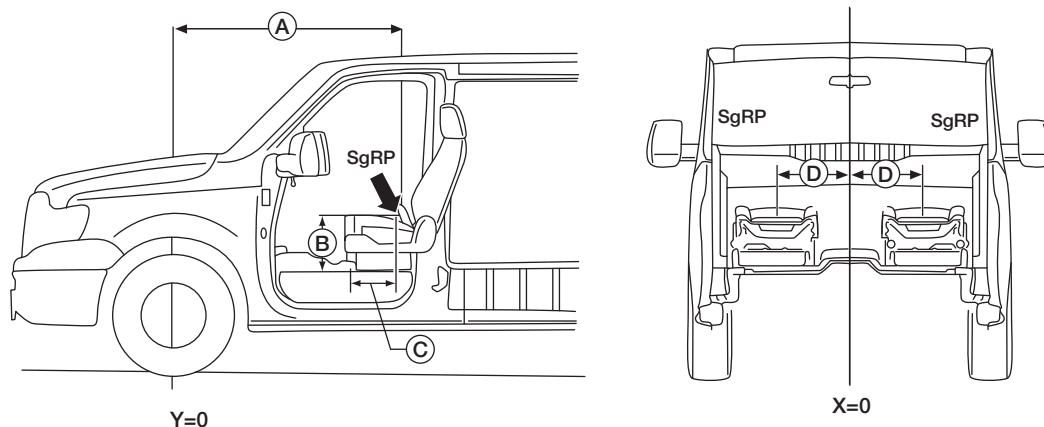
Ne dépassez pas la charge maximale de la goupille d'ancrage de siège qui est de 20 kN (4 496 lbf).

Tous les goujons d'ancrage de siège mesurent 14 mm (0,6 po) de diamètre.

A. Plaque de poussée de portière coulissante - rebord	B. 333,78 mm (13,14 po)	C. 557,26 mm (21,94 po)
D. 686,29 mm (27,02 po)	E. 1 136,3 mm (44,74 po)	F. 180,89 mm (7,12 po)
G. 475,24 mm (18,71 po)	H. 378,5 mm (14,9 po)	

Schémas de position de siège

Dimensions sièges avant SgRP



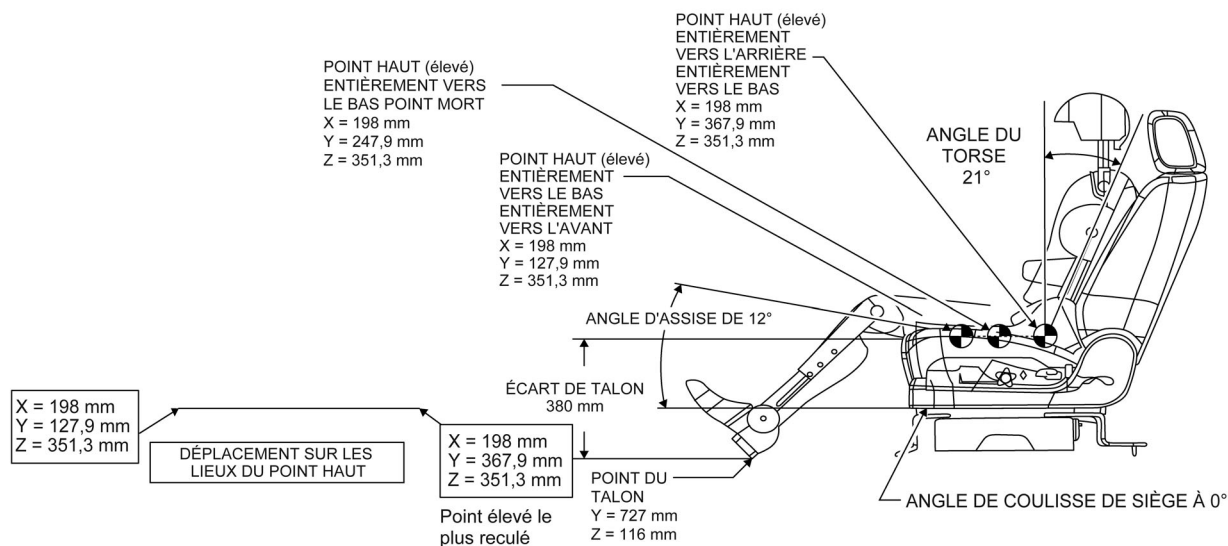
AAZIA0228GB

REMARQUE :

Le siège est complètement abaissé et reculé.

A. 1 517 mm (59,7 po)	B. 351,3 mm (13,83 po)	C. 367,9 mm (14,48 po)
D. 455 mm (17,9 po)		

Glissière manuelle du côté gauche

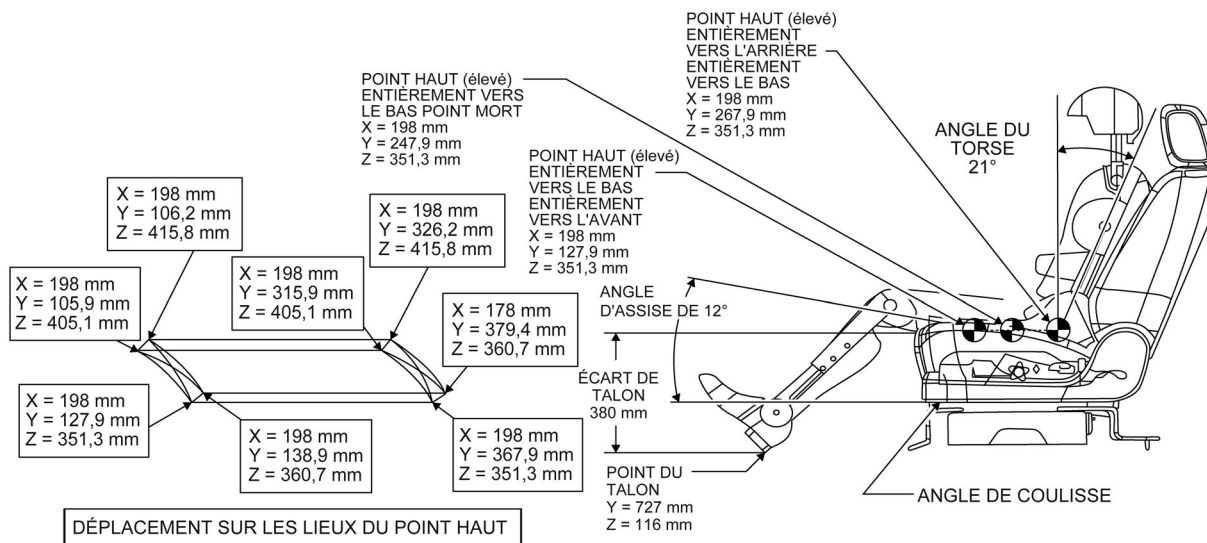


AAZIA0277GB

REMARQUE :

Les valeurs X, Y, et Z sont mesurées à partir des trous de boulons avant du siège avant.

Glissière électrique du côté gauche

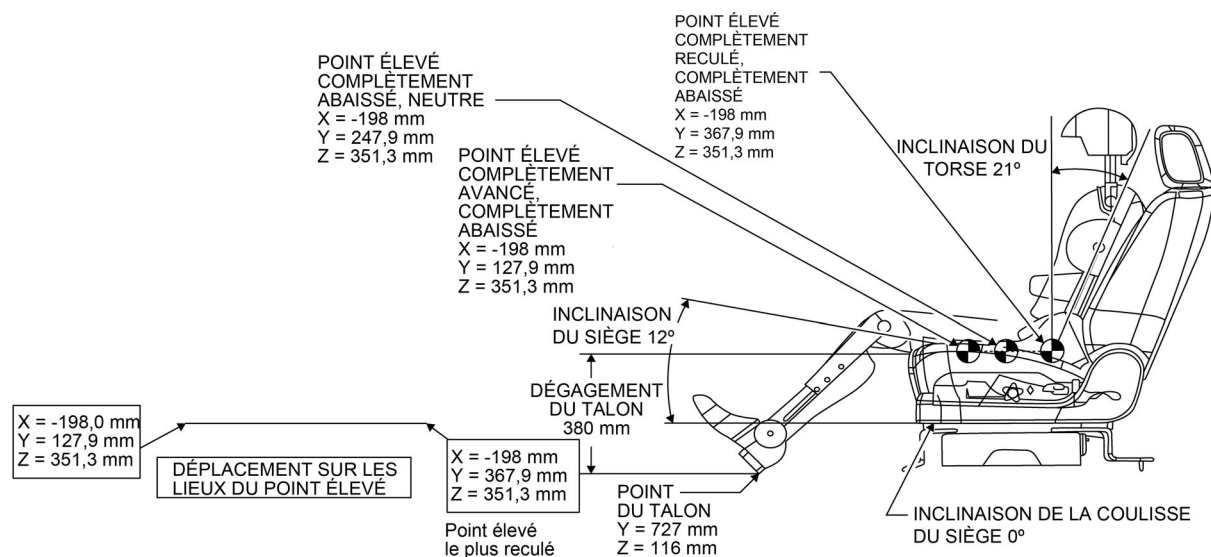


AAZIA0276GB

REMARQUE :

Les valeurs X, Y, et Z sont mesurées à partir des trous de boulons avant du siège avant.

Glissière manuelle du côté droit

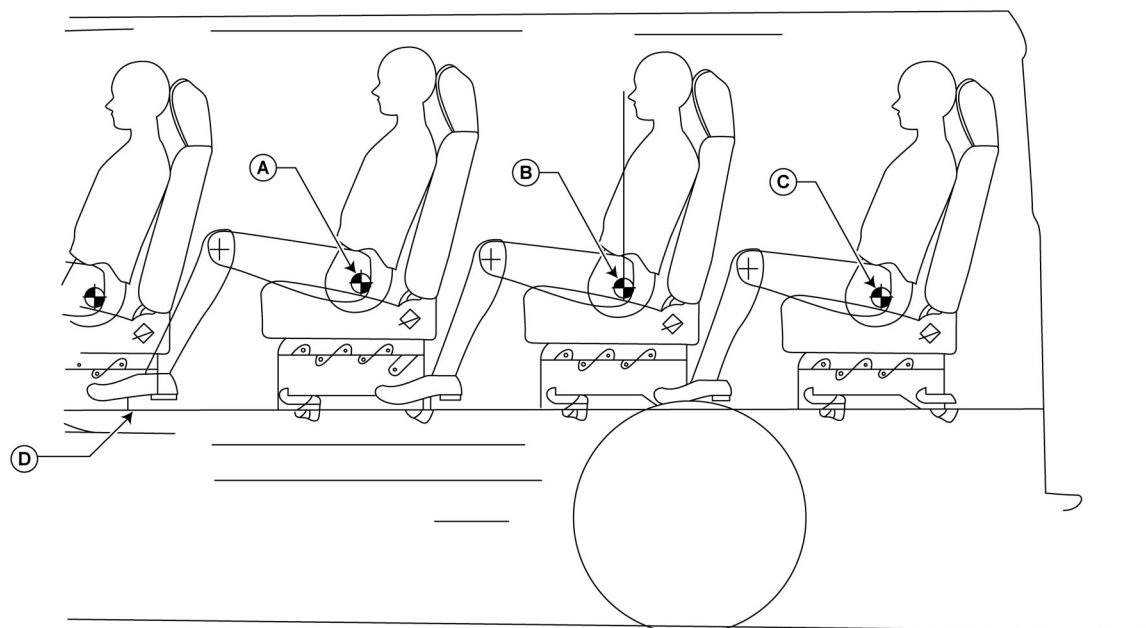


AAZIA0275GB

REMARQUE :

Les valeurs X, Y, et Z sont mesurées à partir des trous de boulons avant du siège avant.

Places assises arrière



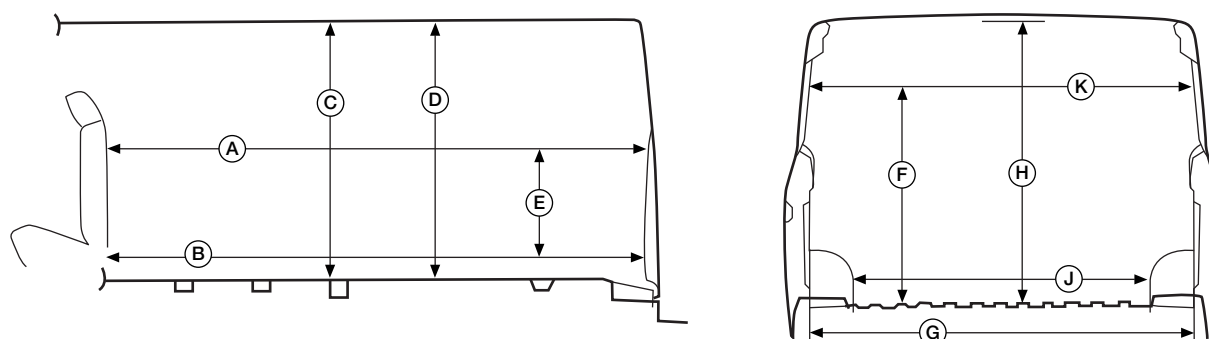
ALKIA2335ZZ

A.	Siège central du côté droit	X : 537 mm Y : 641 mm Z : 430,6 mm	B.	Siège central du côté droit	X : 537 mm Y : 1514 mm Z : 430,6 mm
	Siège central du côté gauche	X : 77 mm Y : 641 mm Z : 430,6 mm		Siège central du côté gauche	X : 77 mm Y : 1514 mm Z : 430,6 mm
	Siège extérieur du côté gauche	X : -373 mm Y : 641 mm Z : 430,6 mm		Siège extérieur du côté gauche	X : -373 mm Y : 1514 mm Z : 430,6 mm
C.	Siège extérieur du côté droit	X : 902 mm Y : 2345 mm Z : 430,6 mm	D.	Centre du trou de boulon intérieur arrière de siège avant du côté gauche	X : 0,0 mm Y : 0,0 mm Z : 0,0 mm
	Siège central du côté droit	X : 532 mm Y : 2345 mm Z : 430,6 mm			
	Siège central du côté gauche	X : 77 mm Y : 2345 mm Z : 430,6 mm			
	Siège extérieur du côté gauche	X : -303 mm Y : 2345 mm Z : 430,6 mm			

AIRE DE CHARGEMENT

DIMENSIONS INTÉRIEURES

Hors-tout



AAZIA0374ZZ

Sans garniture intérieure

A. Longueur maximale du chargement derrière le dossier du siège avant (complètement à la position verticale) :

- Position du siège le plus en arrière possible :
2 928 mm (115,28 po)
- Position du siège le plus en avant possible :
3 186 mm (125,43 po)

D. Hauteur au centre des roues arrière :
1 359 mm (53,50 po)

G. Largeur maximale du chargement au plancher arrière :
1 783 mm (70,2 po)

K. Largeur entre les montants C :
1 700 mm (66,93 po)

B. Longueur de chargement maximale au plancher derrière le siège avant :
3 016 mm (118,74 po)

E. Hauteur de référence à partir du plancher :
585 mm (23,03 po)

H. Hauteur maximale à l'entrée de l'aire de chargement avec la gâche :
1 262 mm (49,68 po)

C. Hauteur maximale du chargement au montant C :
1 359 mm (53,5 po)

F. Hauteur de référence à partir du plancher :
1 020 mm (40,16 po)

J. Largeur au plancher entre les passages de roue :
1 378 mm (54,25 po)

Avec garniture intérieure

A. Longueur maximale du chargement derrière le dossier du siège avant (complètement à la position verticale) :

- Position du siège le plus en arrière possible :
2 928 mm (115,28 po)
- Position du siège le plus en avant possible :
3 186 mm (125,43 po)

D. Hauteur au centre des roues arrière :

1 280 mm (50,39 po)

G. Largeur maximale du chargement au plancher arrière :

1 586 mm (62,44 po)

K. Largeur entre les montants C :

1 645 mm (64,76 po)

B. Longueur de chargement maximale au plancher derrière le siège avant :

3 016 mm (118,74 po)

E. Hauteur de référence à partir du plancher :

585 mm (23,03 po)

H. Hauteur maximale à l'entrée de l'aire de chargement avec la gâche :

1 244 mm (48,98 po)

C. Hauteur maximale du chargement au montant C :

1 280 mm (50,39 po)

F. Hauteur de référence à partir du plancher :

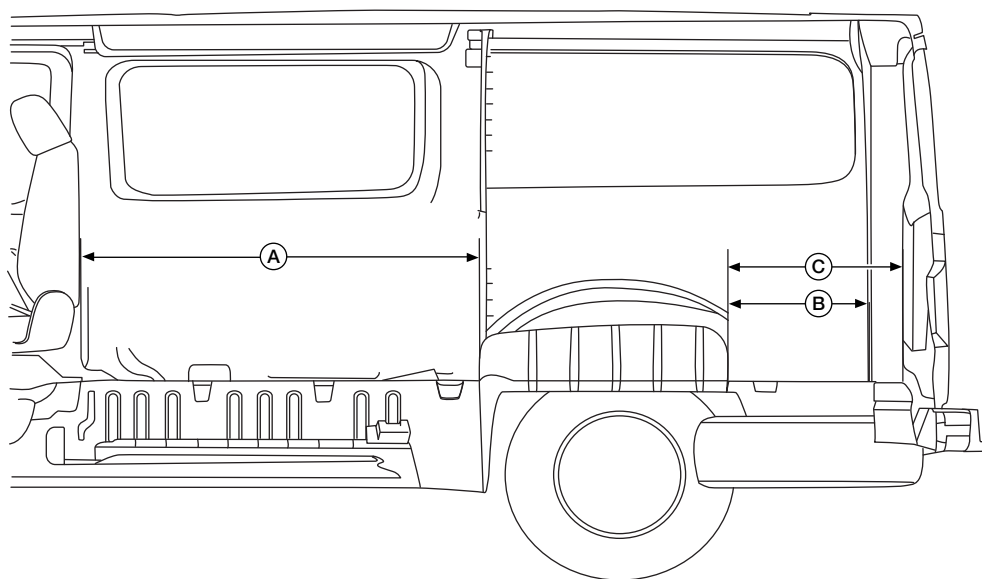
1 020 mm (40,16 po)

J. Largeur au plancher entre les passages de roue :

1 336 mm (52,6 po)

DÉGAGEMENT DU PASSAGE DES ROUES

Vue latérale en coupe - côté droit



AAZIA0365ZZ

REMARQUE :

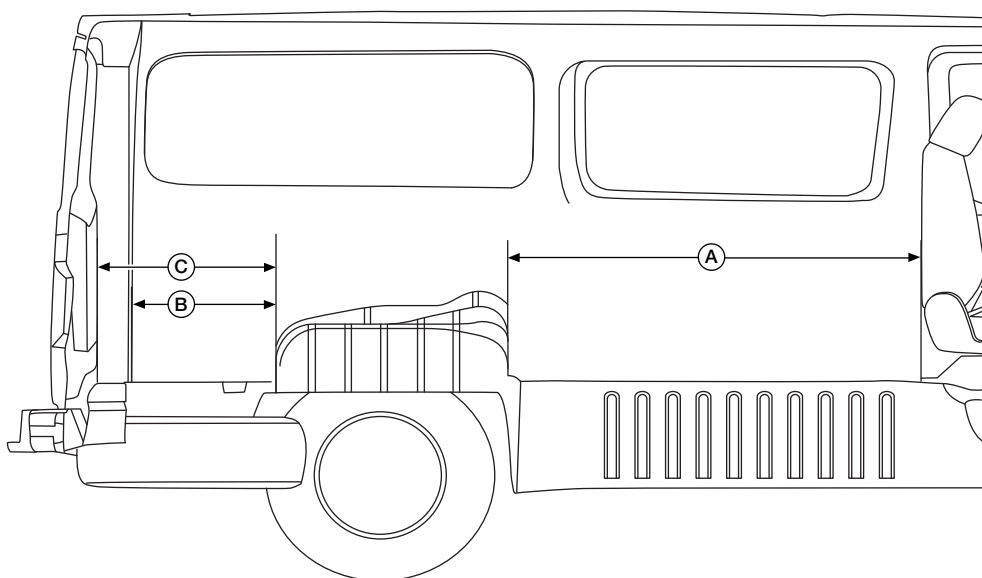
Vue de l'intérieur du véhicule

A. 1 525 mm (60,04 po)

B. 230 mm (9,06 po)

C. 560 mm (22,05 po)

Vue latérale en coupe - côté gauche



AAZIA0366ZZ

REMARQUE :

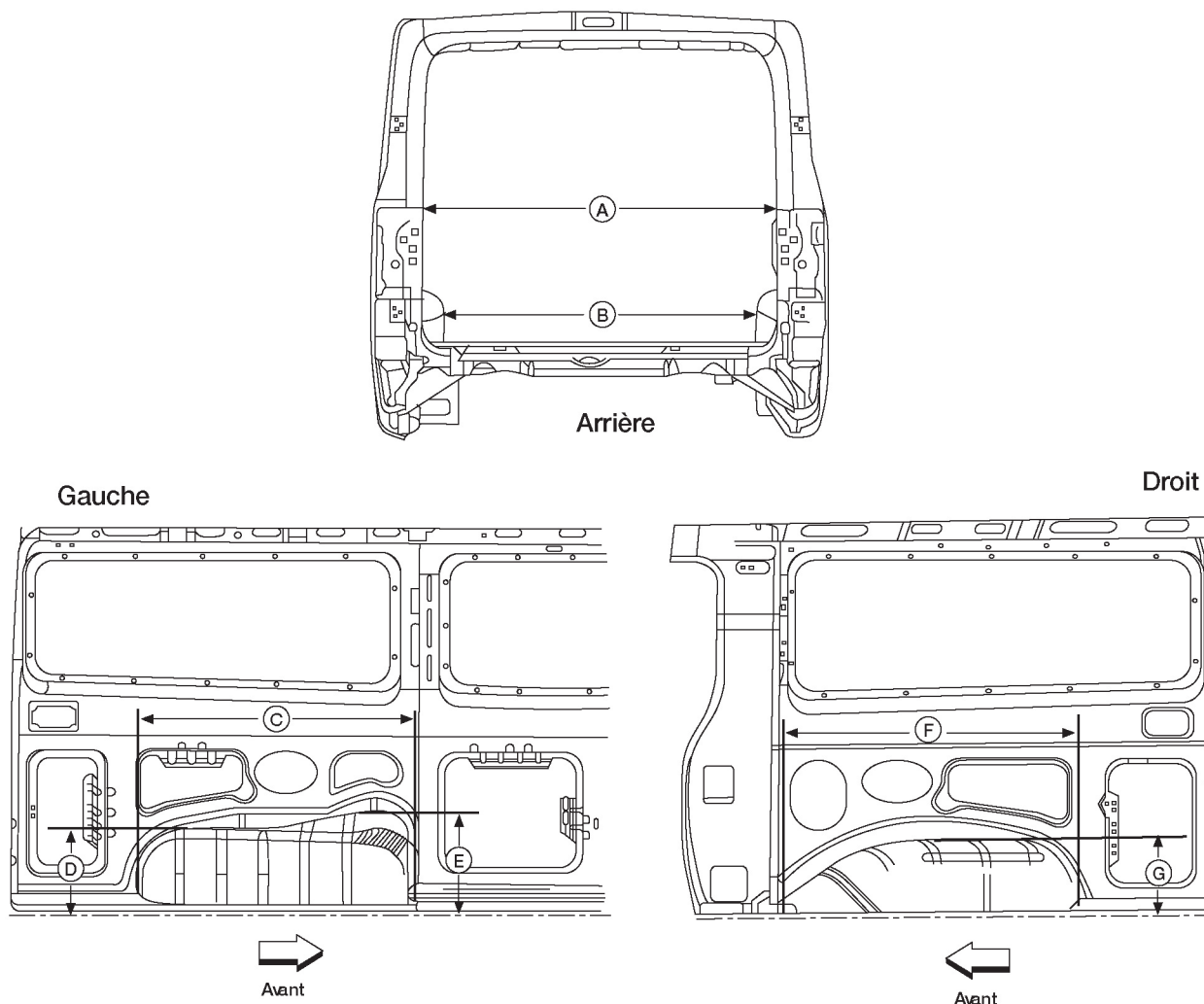
Vue de l'intérieur du véhicule

A. 1 465 mm (57,68 po)

B. 376 mm (14,80 po)

C. 586 mm (23,07 po)

Passage des roues en écorché et vues arrière



AAZIA0285GB

Sans garniture intérieure

A. 1 569 mm (61,77 po)

D. 217 mm (8,54 po)

G. 213 mm (8,39 po)

B. 1 378 mm (54,25 po)

E. 291 mm (11,46 po)

C. 852 mm (33,54 po)

F. 873 mm (34,37 po)

Avec garniture intérieure

A. 1 569 mm (61,77 po)

D. 226 mm (8,90 po)

G. 222 mm (8,74 po)

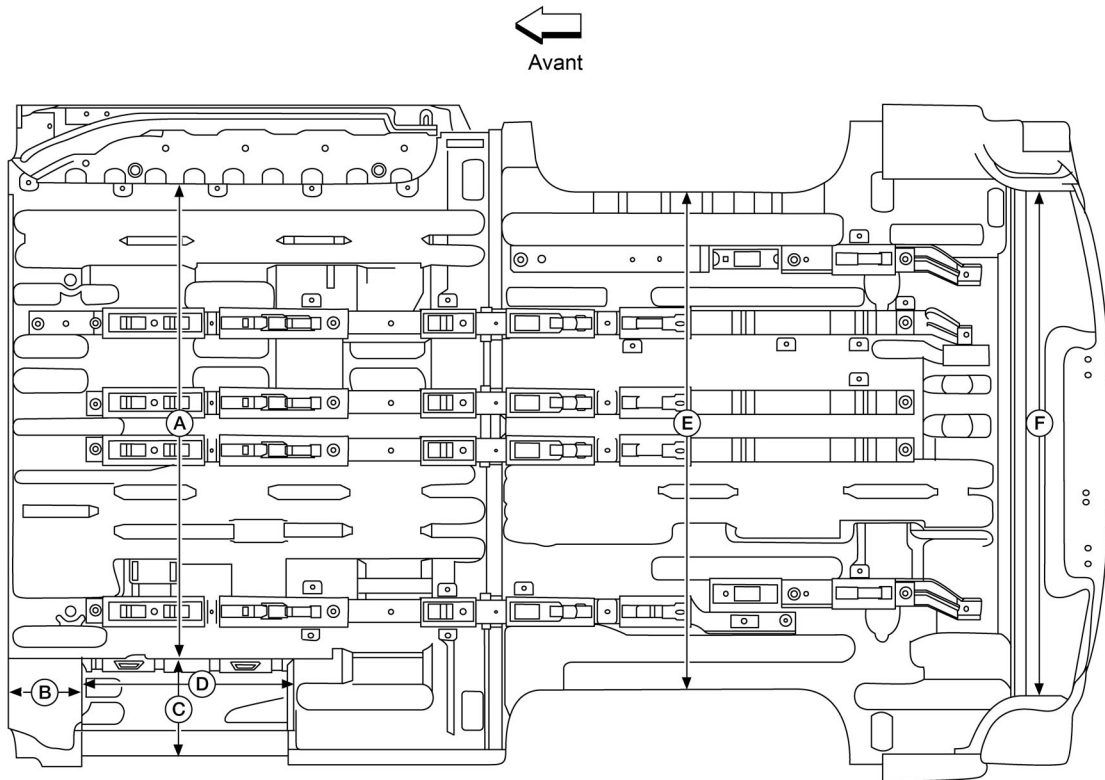
B. 1 378 mm (54,25 po)

E. 282 mm (11,10 po)

C. 852 mm (33,54 po)

F. 873 mm (34,37 po)

Vue du pavillon en écorché



AAZIA0045ZZ

A. 1 323,73 mm (52,12 po)

B. 215 mm (8,46 po)

C. 272,56 mm (10,73 po)

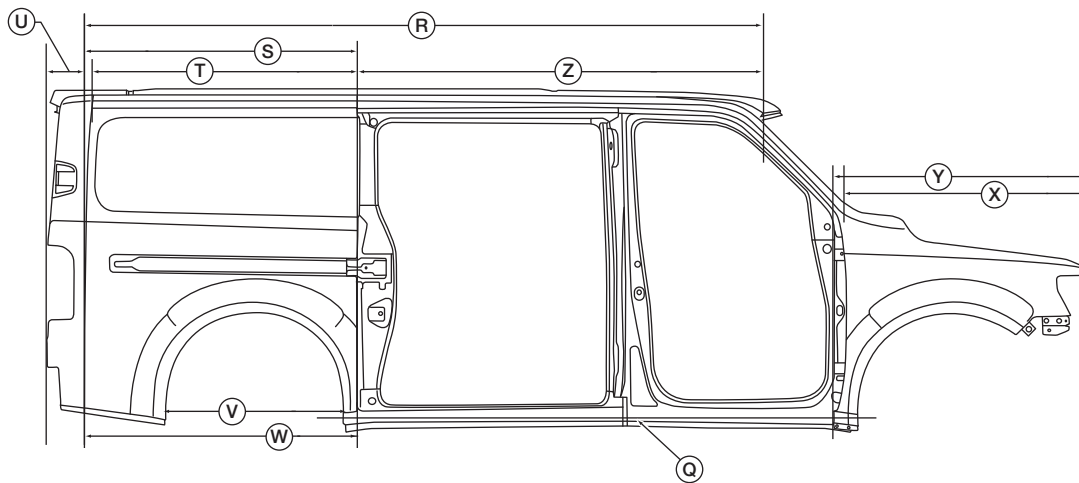
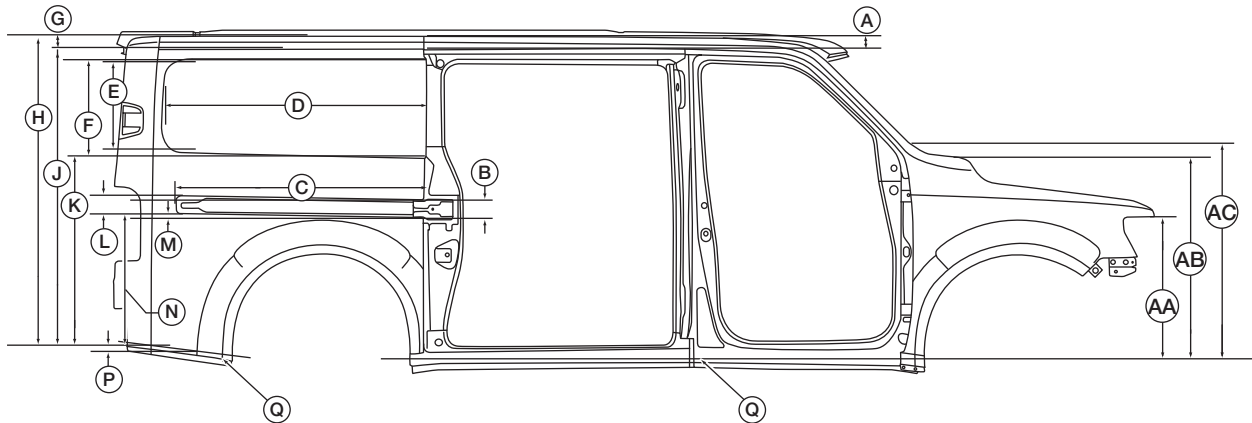
D. 545,63 mm (21,48 po)

E. 1 376,39 mm (54,19 po)

F. 1 377,64 mm (54,24 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

Dimensions extérieures du côté droit



AAZIA0052ZZ

A. 63 mm (2,5 po)
 D. 1 389 mm (54,7 po)
 G. 63 mm (2,5 po)
 K. 1 025 mm (40,4 po)
 N. 710 mm (28 po)

B. 100 mm (3,9 po)
 E. 479 mm (18,9 po)
 H. 1 661 mm (65,4 po)
 L. 100 mm (3,9 po)
 P. 31 mm (1,2 po)

C. 1 305 mm (51,4 po)
 F. 514 mm (20,2 po)
 J. 1 588 mm (62,5 po)
 M. 22 mm (0,9 po)
 Q. Revêtement pare-pierres
 sous la ligne

R. 3 599 mm (141,7 po)
 U. 201 mm (7,9 po)
 X. 1 289 mm (50,7 po)
 AA. 773 mm (30,4 po)

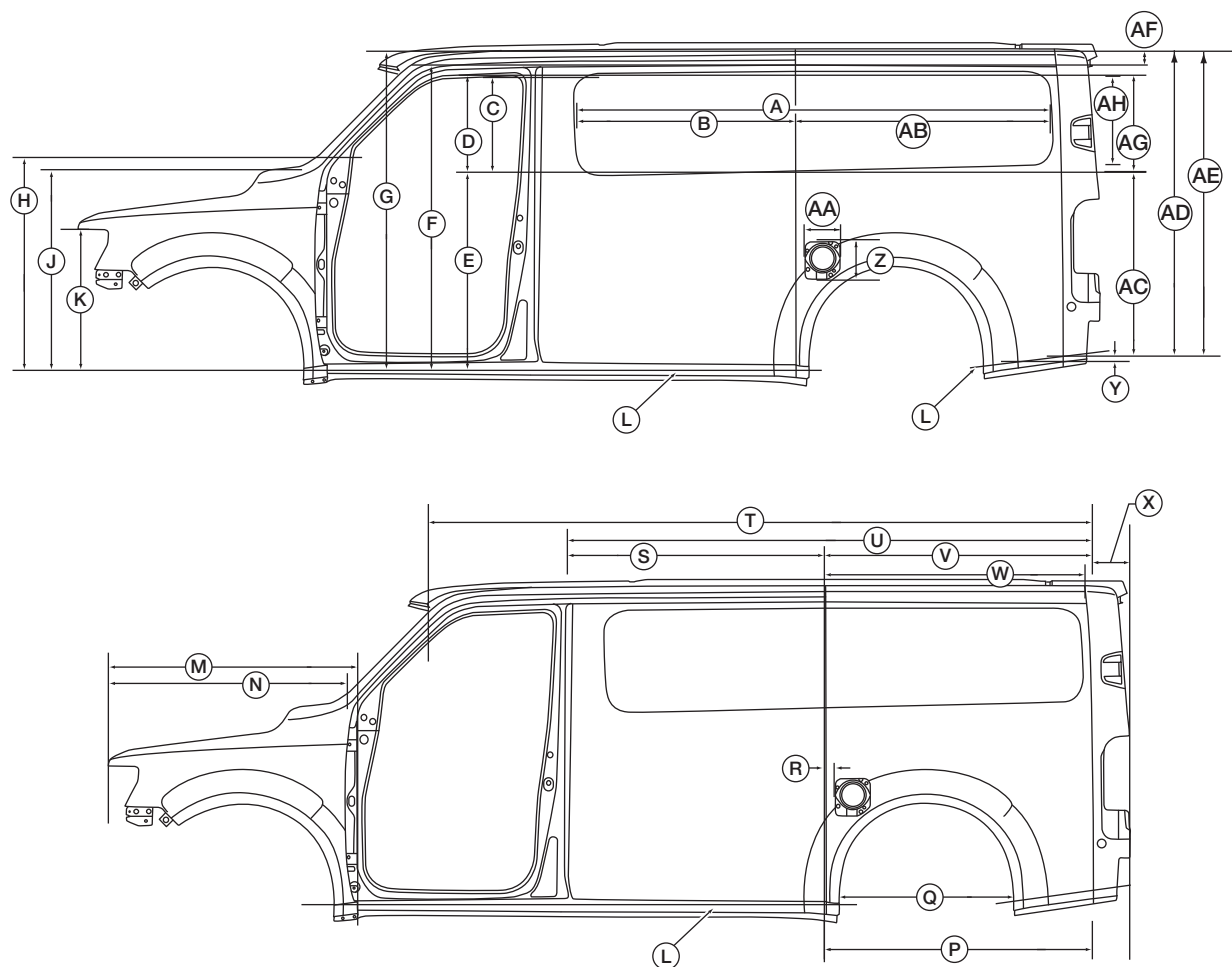
S. 1 448 mm (57 po)
 V. 943 mm (37,1 po)
 Y. 1 345 mm (53,1 po)
 AB. 1 087 mm (42,8 po)

T. 1 410 mm (55,5 po)
 W. 1 448 mm (57 po)
 Z. 2 146 mm (84,5 po)
 AC. 1 157 mm (45,6 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Dimensions extérieures du côté gauche



AAZIA0053ZZ

A. 2 558 mm (100,7 po)
 D. 514 mm (20,2 po)
 G. 1 725 mm (67,9 po)
 K. 773 mm (30,4 po)

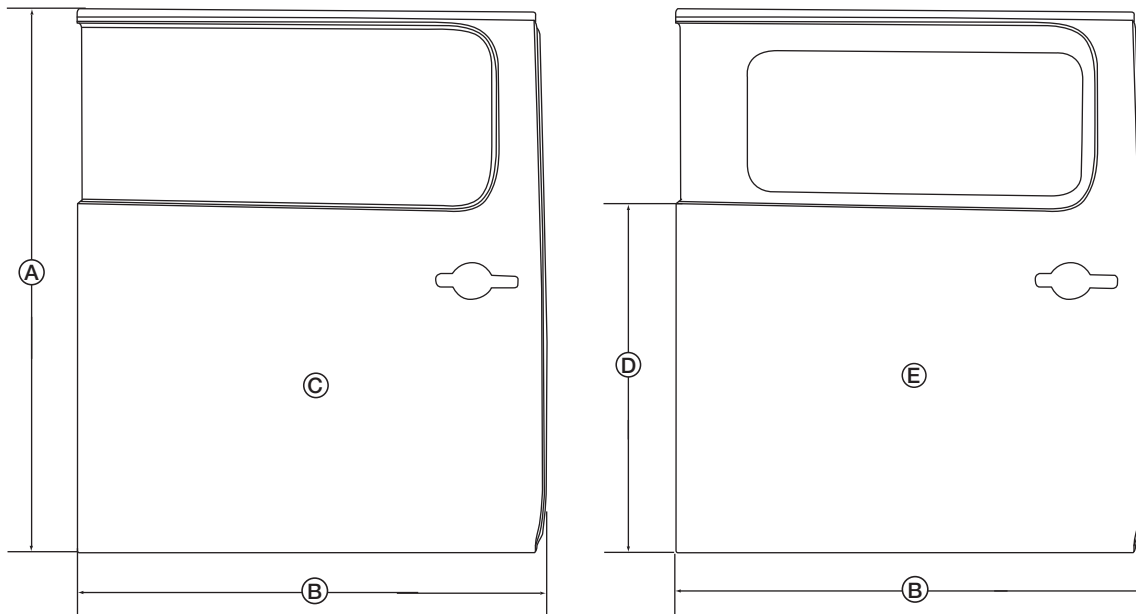
N. 1 289 mm (50,7 po)
 R. 46 mm (1,8 po)
 U. 2 842 mm (111,9 po)
 X. 201 mm (7,9 po)
 AA. 197 mm (7,8 po)
 AD. 1 588 mm (62,5 po)
 AG. 514 mm (20,2 po)

B. 1 176 mm (46,3 po)
 E. 1 100 mm (43,3 po)
 H. 1 161 mm (45,7 po)
 L. Revêtement pare-pierres
 sous la ligne

P. 1 446 mm (56,9 po)
 S. 1 388 mm (54,6 po)
 V. 1 446 mm (56,9 po)
 Y. 31 mm (1,2 po)
 AB. 1 374 mm (54,1 po)
 AE. 1 661 mm (65,4 po)
 AH. 479 mm (18,9 po)

C. 528 mm (20,8 po)
 F. 1 668 mm (65,7 po)
 J. 1 087 mm (42,8 po)
 M. 1 348 mm (53,1 po)
 Q. 943 mm (37,1 po)
 T. 3 588 mm (141,3 po)
 W. 1 408 mm (55,4 po)
 Z. 209 mm (8,2 po)
 AC. 1 025 mm (40,4 po)
 AF. 63 mm (2,5 po)

Dimensions extérieures de la portière coulissante



AAZIA0184GB

A. 1 617 mm (63,7 po)

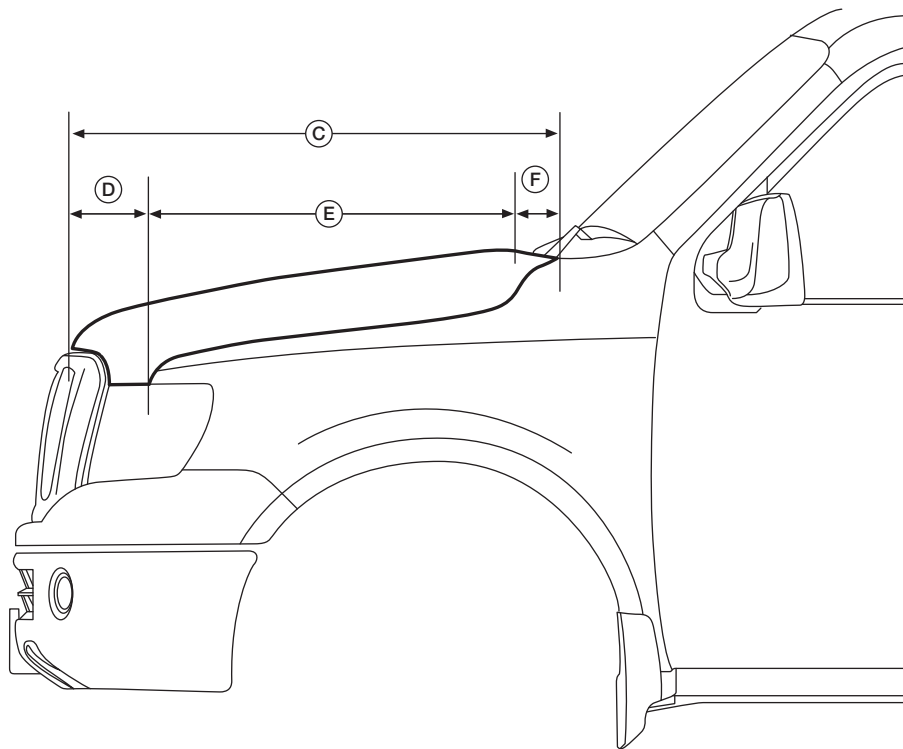
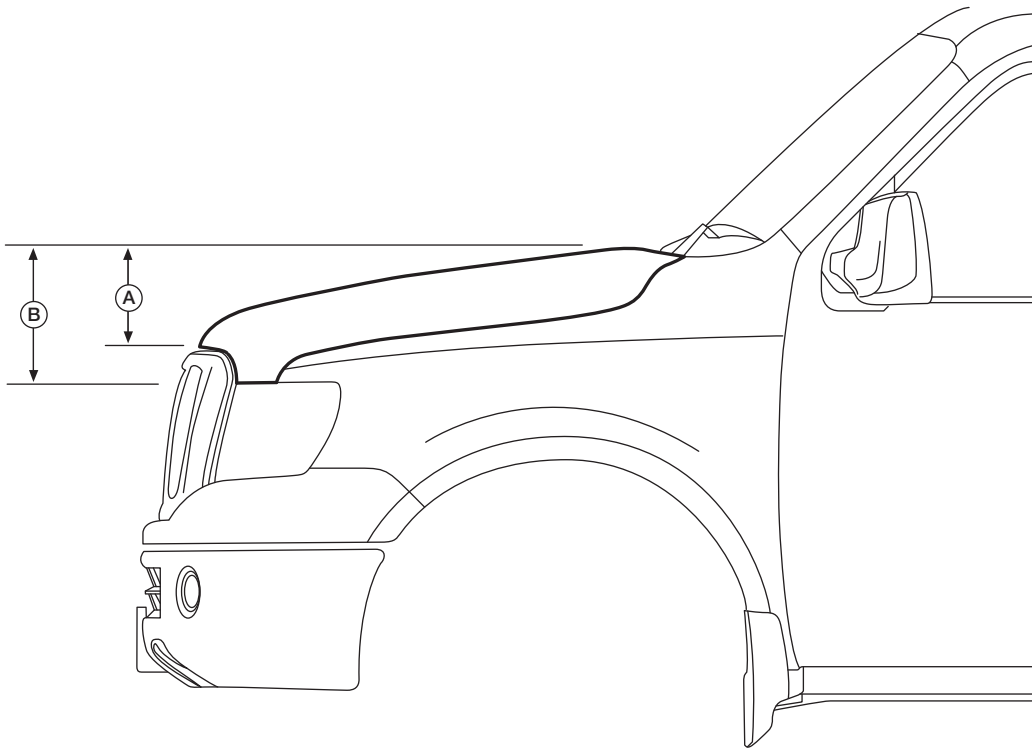
B. 1 386 mm (54,6 po)

C. Portière coulissante sans
glace - surface : 2,2 m² (21,2 pi²)

D. 1 009 mm (39,7 po)

E. Portière coulissante avec
glace - surface : 1,4 m² (15,1 pi²)

Dimensions extérieures de la surface du capot



A. 256 mm (10,1 po)
D. 210 mm (8,3 po)

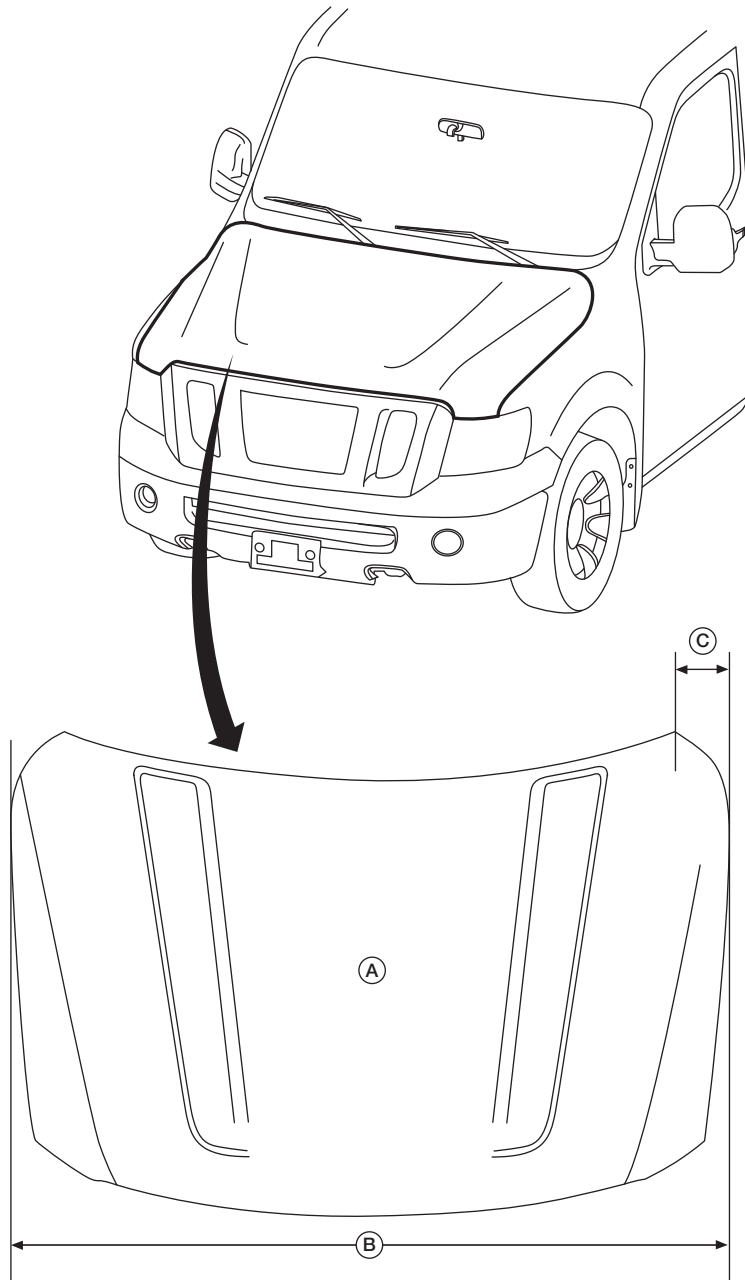
B. 348 mm (13,7 po)
E. 915 mm (36 po)

C. 1 249 mm (49,2 po)
F. 124 mm (5,5 po)

AAZIA0031ZZ

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]



AAZIA003ZZZ

A. Surface plane 2,213 m²
(23,82 pi²)

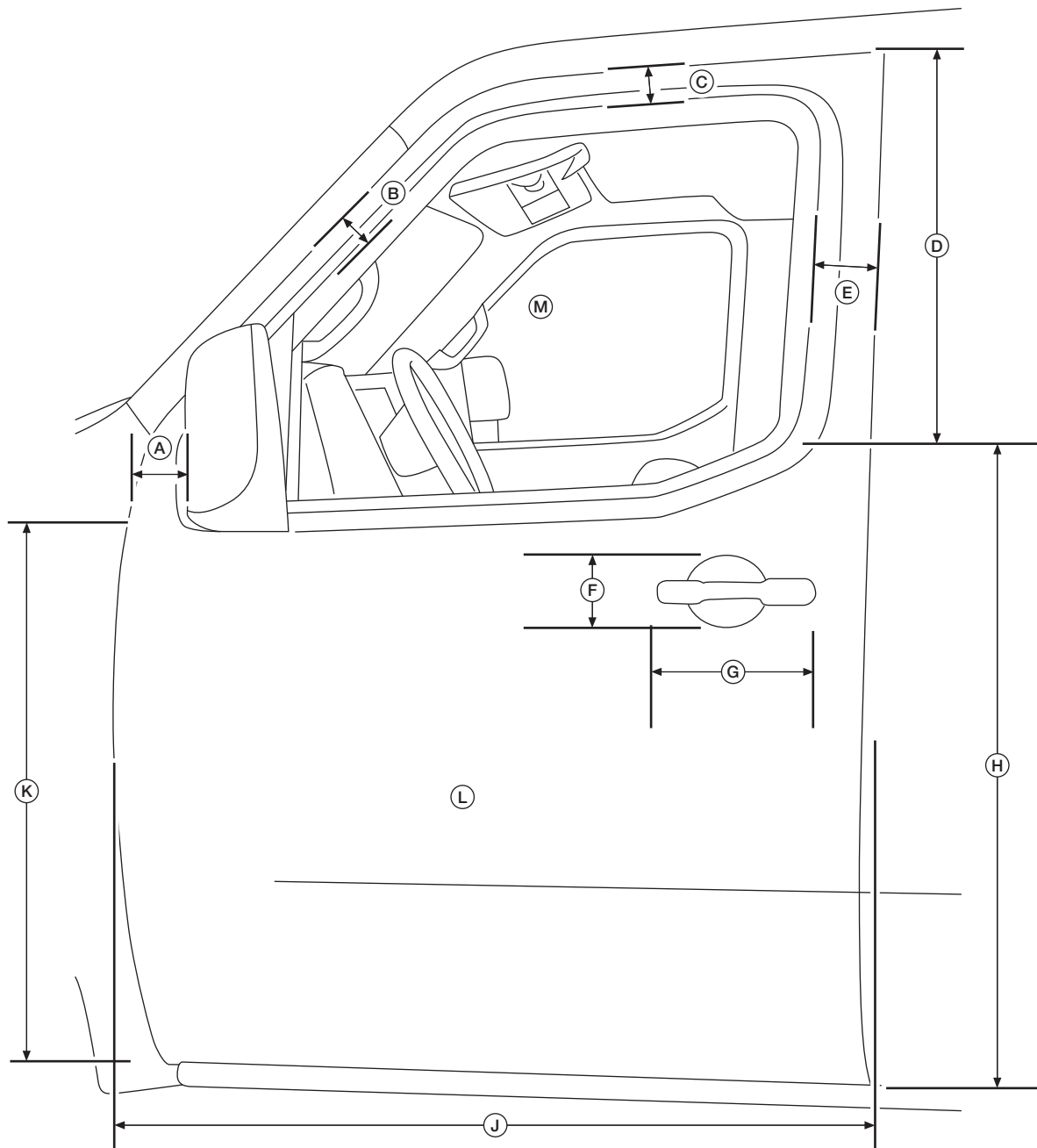
B. 1 848 mm (72,7 po)

C. 140 mm (5,5 po)

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Zone d'étiquettes de la portière avant côté conducteur



AAZIA0536ZZ

A. 79 mm (3,1 po)

D. 563 mm (22,2 po)

G. 226 mm (8,9 po)

K. 763 mm (30 po)

L. Surface complète de portière :

1,384 m² (15 pi²)

M. Surfaces des vitres et

rétroviseurs : 0,3940 m² (4,2 pi²)

B. 57 mm (2,2 po)

E. 89 mm (3,5 po)

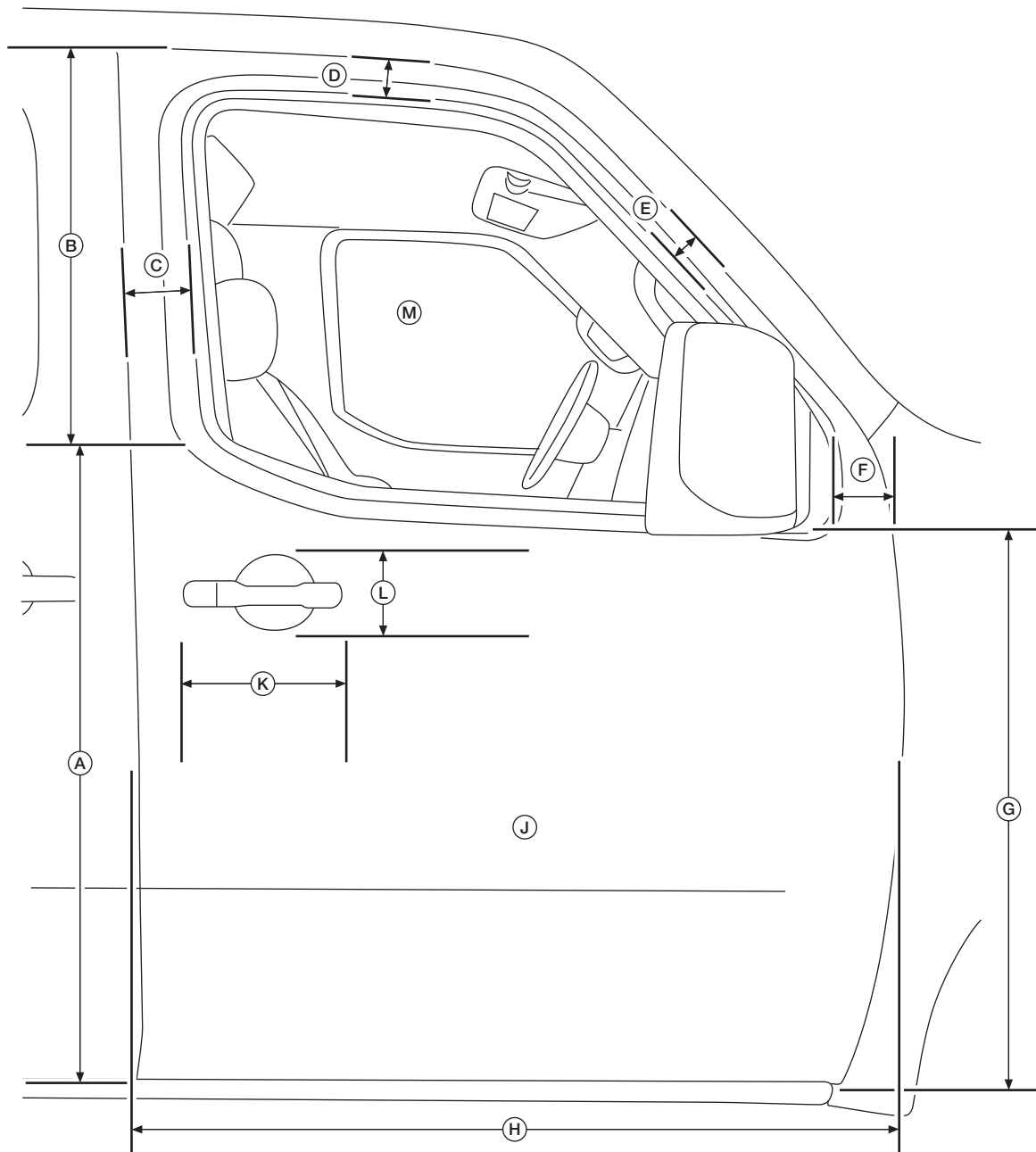
H. 913 mm (36 po)

C. 57 mm (2,2 po)

F. 120 mm (4,8 po)

J. 1 042 mm (41 po)

Zone d'étiquettes de la portière avant côté passager



AAZIA0538ZZ

A. 913 mm (36 po)

D. 57 mm (2,2 po)

G. 763 mm (30 po)

J. Surface complète de portière :
1,384 m² (15 pi²)

L. 120 mm (4,8 po)

B. 563 mm (22,2 po)

E. 57 mm (2,2 po)

H. 1 042 mm (41 po)

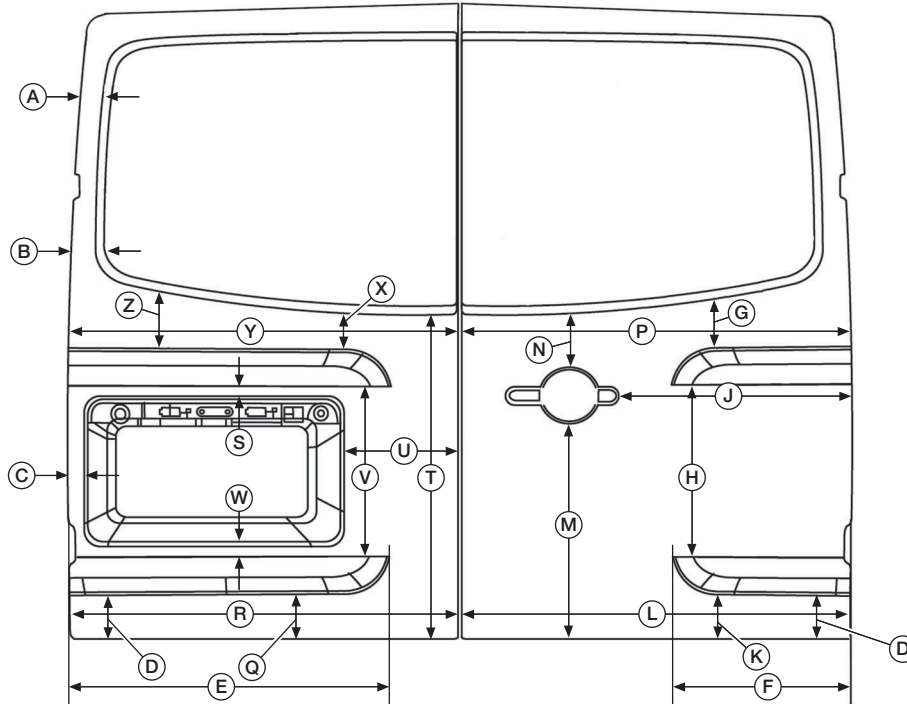
K. 226 mm (8,9 po)

M. Surfaces des vitres et
rétroviseurs : 0,3940 m² (4,2 pi²)

C. 89 mm (3,5 po)

F. 79 mm (3,1 po)

Zone d'étiquettes de la portière arrière



A. 57 mm (2,2 po)
 D. 98 mm (3,9 po)
 G. 123 mm (4,8 po)
 K. 100 mm (3,9 po)
 N. 127 mm (5 po)
 R. 846 mm (33,3 po)
 U. 246 mm (9,7 po)
 X. 87 mm (3,4 po)

B. 61 mm (2,4 po)
 E. 706 mm (27,8 po)
 H. 387 mm (15,2 po)
 L. 849 mm (33,4 po)
 S. 26 mm (1 po)
 V. 381 mm (15 po)
 Y. 848 mm (33,4 po)

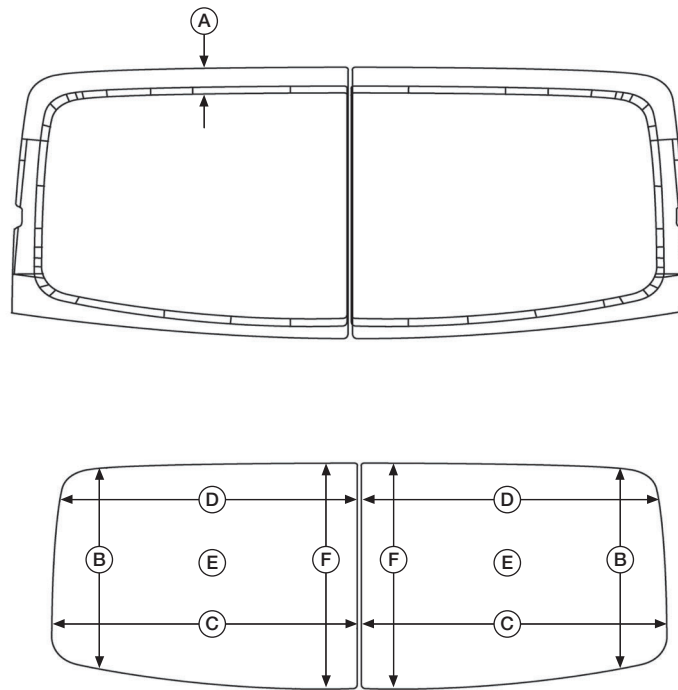
C. 36 mm (1,4 po)
 F. 395 mm (15,6 po)
 J. 514 mm (20,2 po)
 M. 483 mm (19 po)
 Q. 103 mm (4,06 po)
 T. 734 mm (28,9 po)
 W. 28 mm (1,1 po)
 Z. 136 mm (5,4 po)

AAZIA0075ZZ

ZONE D'ÉTIQUETTES

[DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE]

Zone d'étiquettes de l'ouverture de glace de portière arrière



A. 52 mm (2 po)
D. 755 mm (29,7 po)

B. 523 mm (20,6 po)
E. Surface; 0,4 m² (4,7 pi²)

C. 773 mm (30,4 po)
F. 602 mm (23,7 po)

AAZIA0014ZZ

ÉTIQUETTES

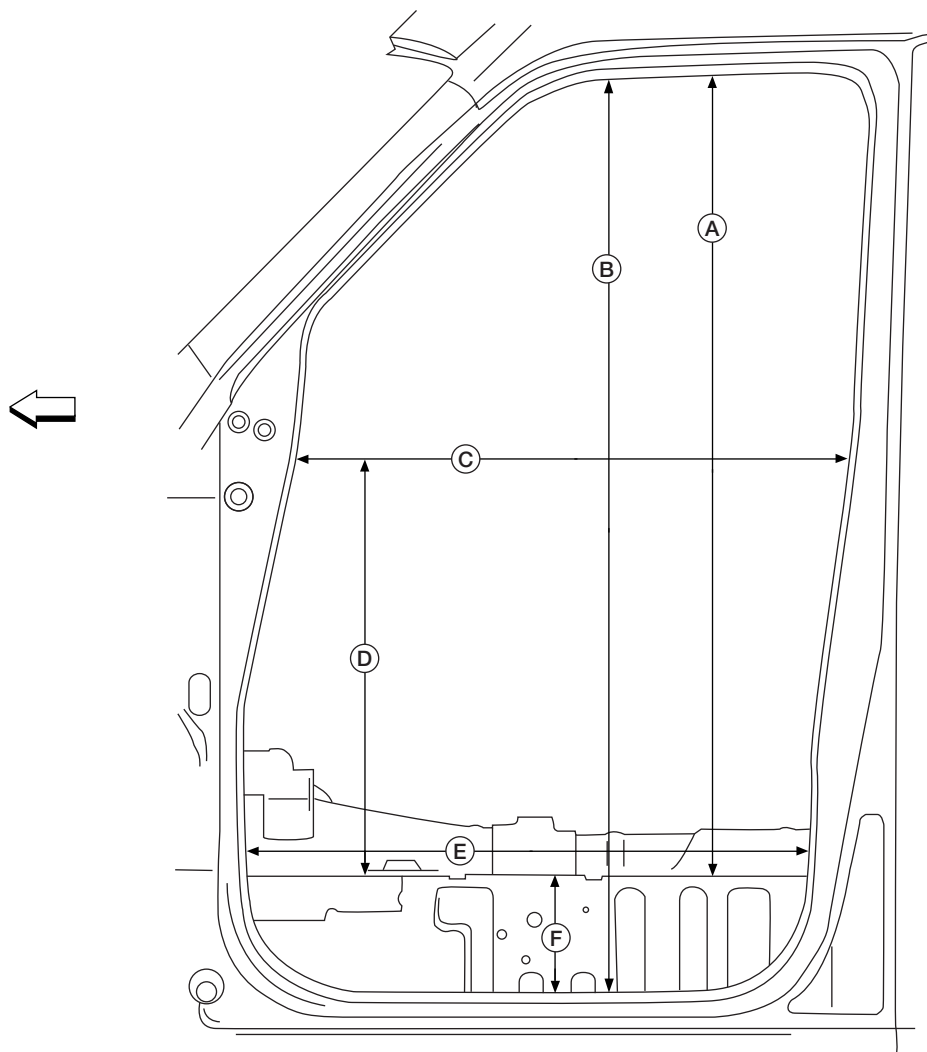
Pour obtenir des renseignements et connaître les règlements relatifs aux étiquettes, visitez le site Web suivant :

www.fmcsa.dot.gov.

EXTÉRIEUR

Ouverture de portière

Mesures de l'ouverture de portière avant



AAZIA0369ZZ

↖ : avant du véhicule

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 1 268 mm (49,92 po)

B. 1 494 mm (58,82 po)

C. 896 mm (35,28 po)

D. 708 mm (27,87 po)

E. 912 mm (35,91 po)

F. 230 mm (9,06 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

A. 1 258 mm (49,53 po)

B. 1 484 mm (58,43 po)

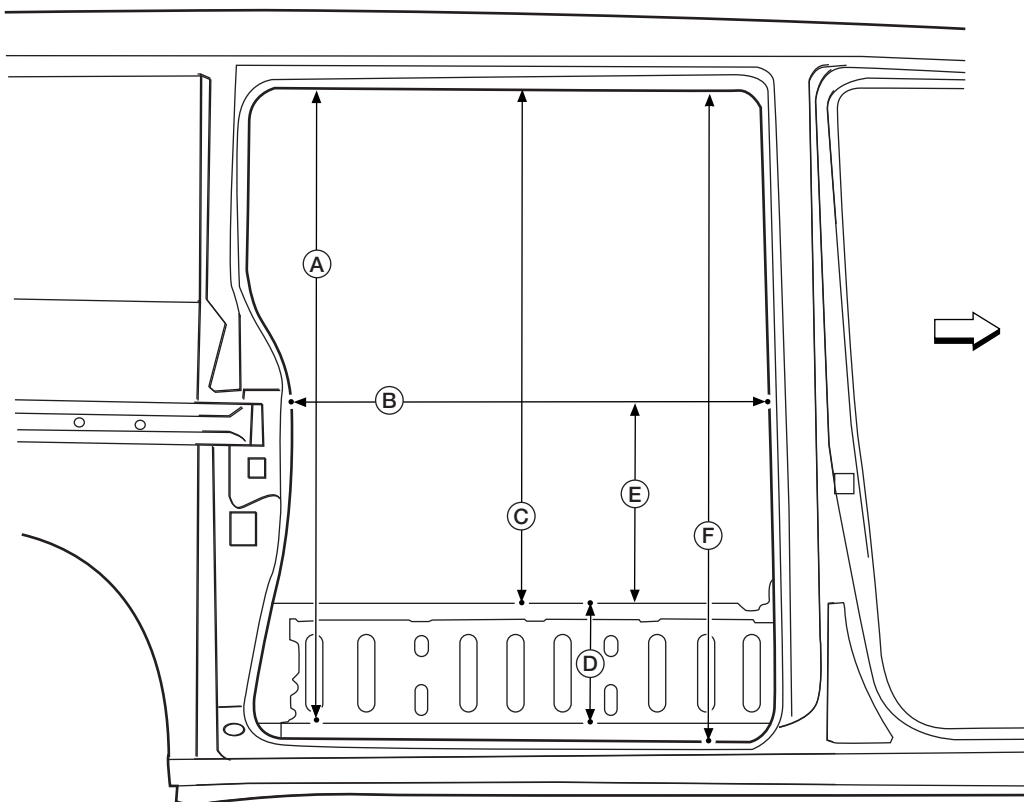
C. 888 mm (34,96 po)

D. 700 mm (27,56 po)

E. 902 mm (35,51 po)

F. 196 mm (7,72 po)

Mesures de l'ouverture de la portière coulissante — portière coulissante non installée



AAZIA0367ZZ

↔ : avant du véhicule.

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 1 451 mm (57,13 po)

B. 1 116 mm (43,94 po)

C. 1 230 mm (48,43 po)

D. 221 mm (8,70 po)

E. 450 mm (17,72 po)

F. 1 516 mm (59,68 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

A. 1 436 mm (56,54 po)

B. 1 106 mm (43,54 po)

C. 1 222 mm (48,11 po)

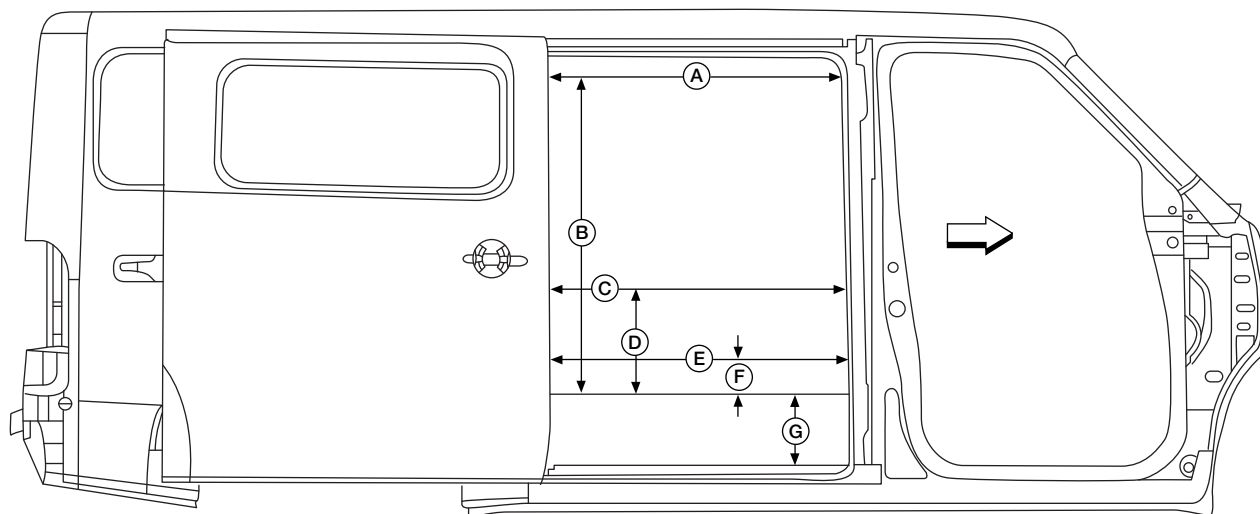
D. 218 mm (8,58 po)

E. 450 mm (17,72 po)

F. 1 504 mm (59,21 po)

OUVERTURE DE LA PORTIÈRE COULISSANTE – PORTIÈRE COULISSANTE INSTALLÉE

Dimensions de l'ouverture de portière coulissante



AAZIA0368ZZ

↶: avant du véhicule.

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

A. 1 064 mm (41,89 po)

B. 1 141 mm (44,92 po)

C. 1 096 mm (43,15 po)

D. 374 mm (14,72 po)

E. 1 100 mm (43,31 po)

F. 168 mm (6,61 po)

G. 218 mm (8,58 po)

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

A. 1 060 mm (41,73 po)

B. 1 141 mm (44,92 po)

C. 1 092 mm (42,99 po)

D. 374 mm (14,72 po)

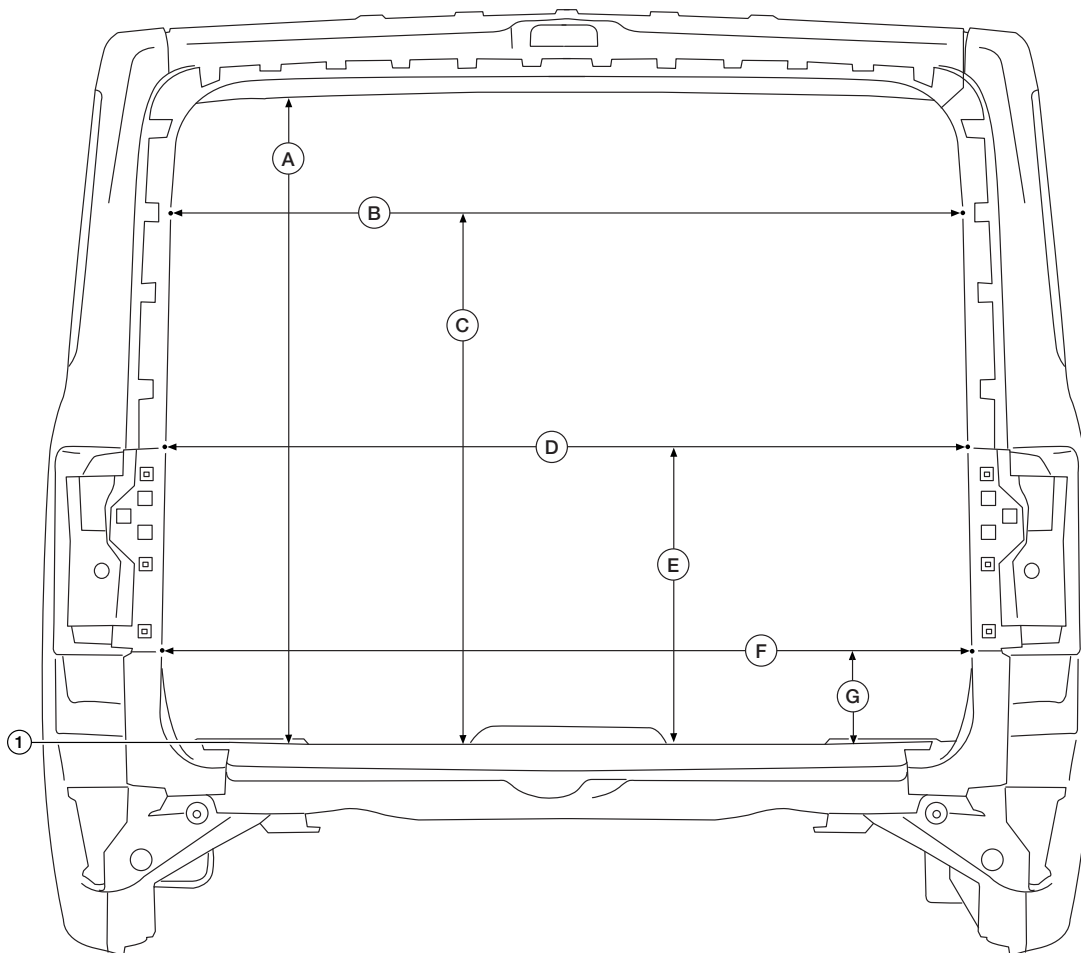
E. 1 069 mm (43,15 po)

F. 168 mm (6,61 po)

G. 218 mm (8,58 po)

OUVERTURE DE LA PORTIÈRE ARRIÈRE

Dimensions de l'ouverture de la portière arrière



AAZIA0373ZZ

Sans joint d'étanchéité de portière ni garniture intérieure

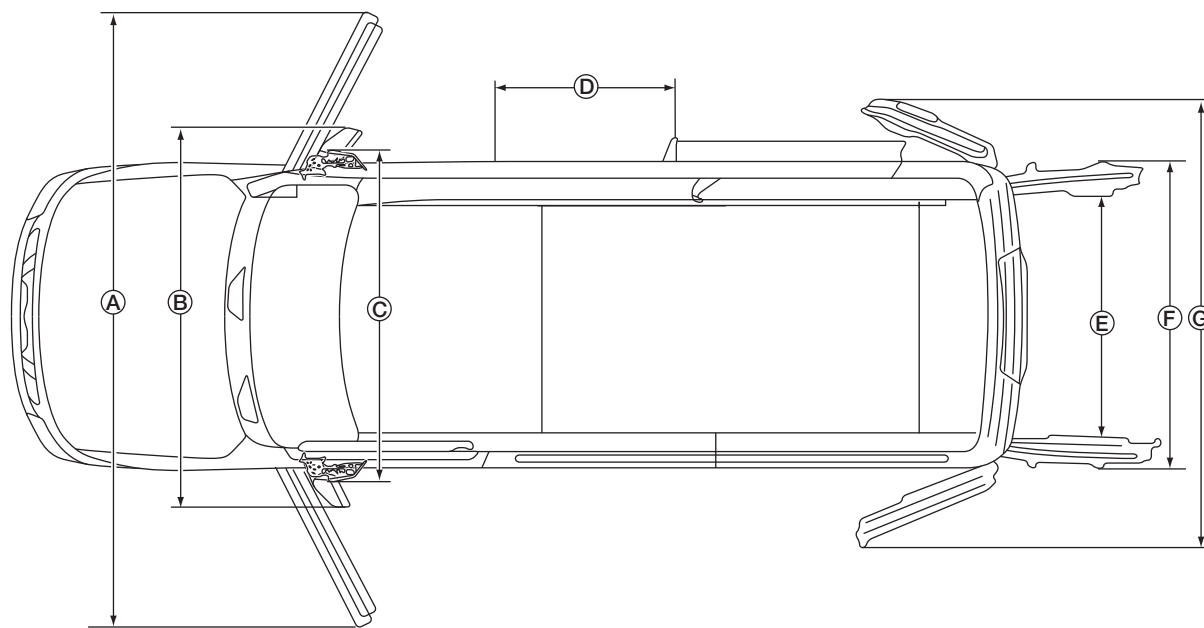
1. Référence de garniture de seuil	A. 1 302 mm (51,26 po)	B. 1 528 mm (60,16 po)
C. 1 053 mm (41,46 po)	D. 1 560 mm (61,42 po)	E. 600 mm (23,62 po)
F. 1 572 mm (61,89 po)	G. 170 mm (6,69 po)	

Avec joint d'étanchéité de portière et garniture intérieure

1. Référence de garniture de seuil	A. 1 264 mm (49,76 po)	B. 1 484 mm (58,43 po)
C. 1 035 mm (40,75 po)	D. 1 519 mm (59,80 po)	E. 600 mm (23,62 po)
F. 1 566 mm (61,65 po)	G. 170 mm (6,69 po)	

Dimensions des portières et des rétroviseurs

Vue du pavillon



AAZIA0059ZZ

A. 4 055 mm (159,6 po)

B. Rétroviseurs de remorquage
déployés : 2 758 mm (108,6 po)
Rétroviseurs de remorquage non
déployés : 2 610 mm (102,8 po)
Sans rétroviseurs de remorquage :
2 466 mm (97,09 po)

C. Rétroviseurs repliés :
2 179 mm (85,8 po)

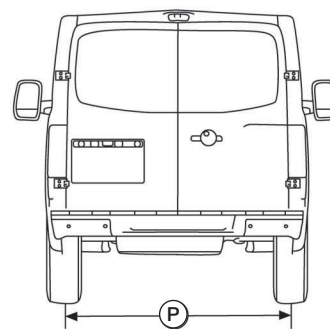
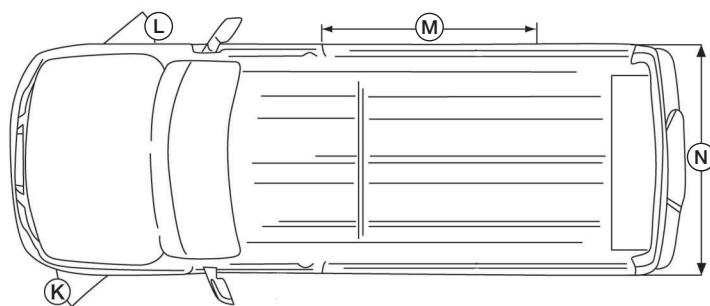
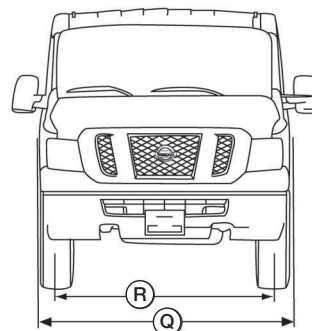
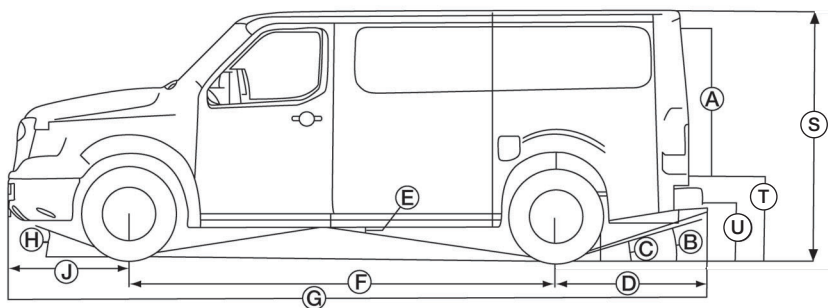
D. 1 044 mm (41,1 po)

E. 1 974 mm (77,7 po)

F. 1 985 mm (78,15 po)

G. 2 918 mm (114,9 po)

Dimensions hors-tout extérieures



AAZIA0006ZZ

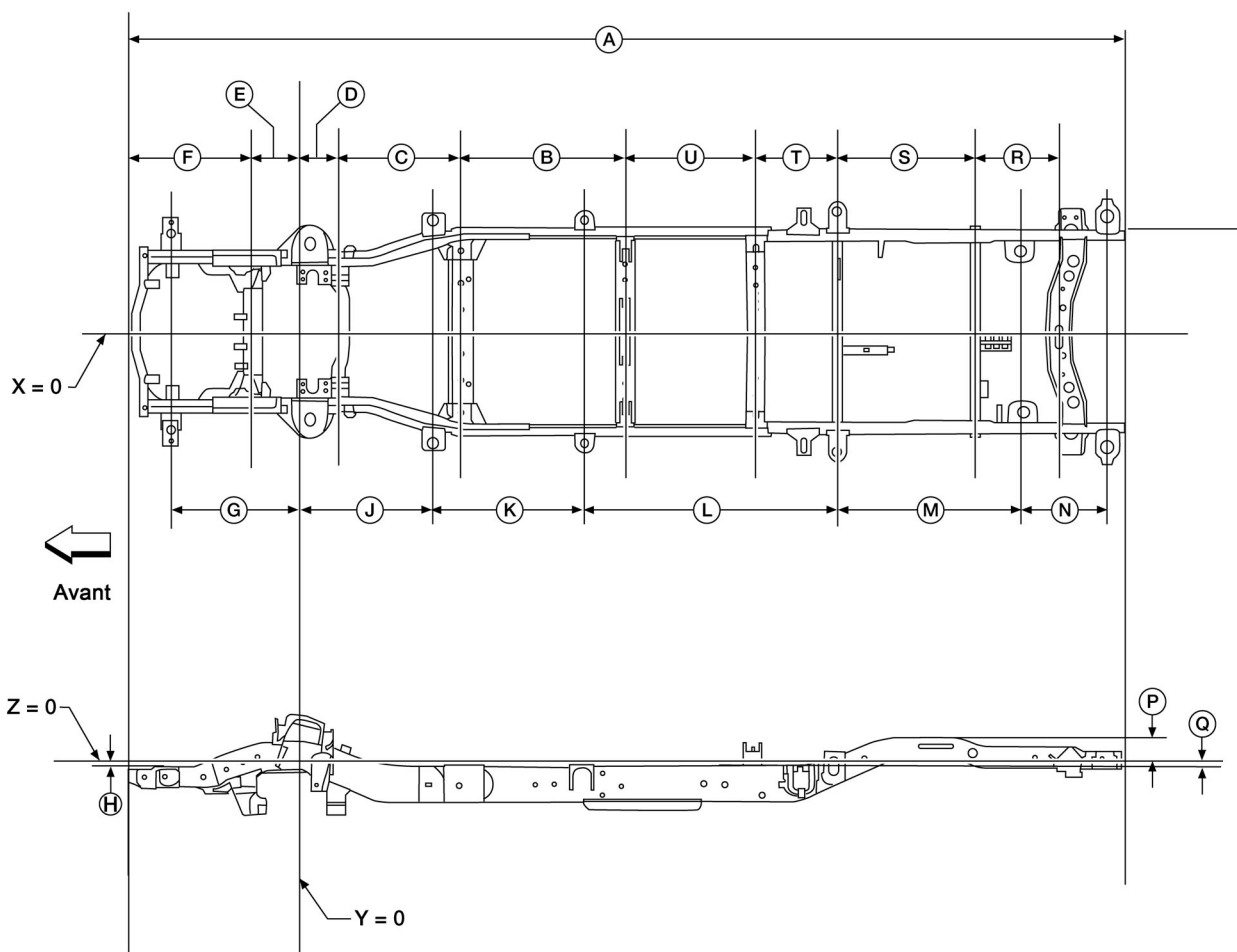
A. 1 244 mm (49 po)
 D. 1 339 mm (52,7 po)
 G. 6 112 mm (240,6 po)
 K. 39,42°
 N. 2 030 mm (79,9 po)
 R. 1 745 mm (68,7 po)
 U. 502 mm (19,8 po)

B. 16,7°
 E. 16,2°
 H. 17,8°
 L. 35,19°
 P. 1 750 mm (68,9 po)
 S. 2 133 mm (84 po)

C. 18,4°
 F. 3 710 mm (146,1 po)
 J. 1 063 mm (41,9 po)
 M. 1 065 mm (41,9 po)
 Q. 2 030 mm (79,9 po)
 T. 725 mm (28,5 po)

CADRE ET CARROSSERIE

Traverse et dimensions du support de carrosserie

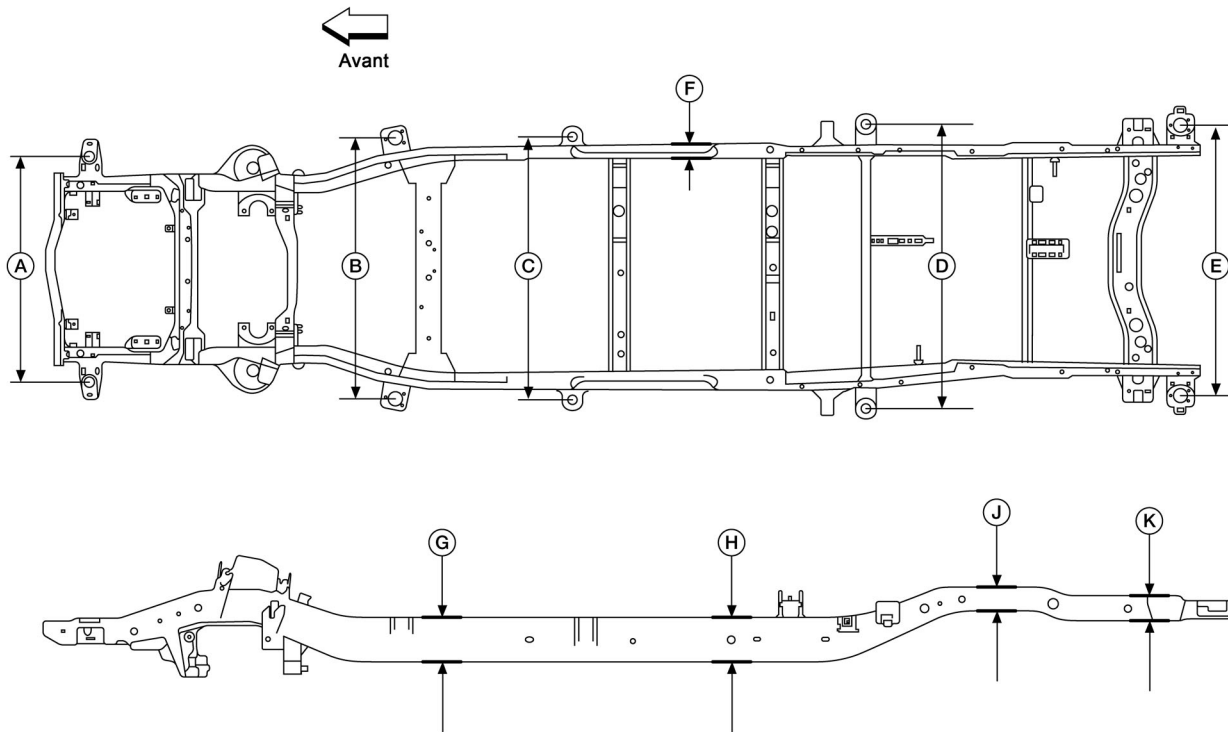


AAZIA0049ZZ

A. 4 771 mm (187,8 po)
 D. 208 mm (8,2 po)
 G. 775 mm (30,5 po)
 K. 885 mm (34,8 po)
 N. 440 mm (17,3 po)
 R. 777 mm (30,6 po)
 U. 760 mm (29,9 po)

B. 954 mm (37,6 po)
 E. 310 mm (12,2 po)
 H. 31 mm (1,2 po)
 L. 1 467 mm (57,8 po)
 P. 133 mm (5,2 po)
 S. 803 mm (31,6 po)

C. 706 mm (27,8 po)
 F. 647 mm (25,5 po)
 J. 748 mm (29,4 po)
 M. 1 133 mm (44,6 po)
 Q. 25 mm (0,98 po)
 T. 483 mm (19,02 po)



AAZIA0008ZZ

A. 1 123 mm (44,2 po)
 D. 1 385 mm (54,5 po)
 G. 216 mm (8,5 po)
 K. 124 mm (4,9 po)

B. 1 281 mm (50,4 po)
 E. 1 343 mm (52,9 po)
 H. 208 mm (8,2 po)

C. 1 281 mm (50,4 po)
 F. 72 mm (2,8 po)
 J. 121 mm (4,8 po)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

MODE D'AUTODIAGNOSTIC

Ce véhicule est capable d'effectuer un essai de fonctionnalité des divers systèmes du véhicule.

Pour accéder au mode d'autodiagnostic

1. Fermez le capot et la portière avant DROITE et soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise (pour éviter des dommages causés par le fonctionnement de l'essuie-glace).

REMARQUE :

Lorsque ce mode d'essai est effectué avec le capot ouvert, aspergez de l'eau sur le pare-brise au préalable.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
3. Mettez le contact et dans un délai de 20 secondes, appuyez 10 fois sur le commutateur de portière avant GAUCHE. Coupez ensuite le contact.
4. Mettez le contact dans les 10 secondes. Après cela, l'avertisseur sonore retentit une fois et l'autodiagnostic démarre.

Lorsque le véhicule est en mode d'autodiagnostic, les dispositifs suivants du véhicule fonctionnent temporairement dans l'ordre indiqué pour vérifier que les systèmes fonctionnent correctement.

- Témoin d'avertissement de basse pression d'huile
- Désembueur de lunette (selon l'équipement)
- Essuie-glaces avant (HI [HAUTE VITESSE], LO [BASSE VITESSE])
- Feux arrière, plaque d'immatriculation, feux de position latéraux et feux de stationnement
- Phares (HI [FEUX DE ROUTE], LO [FEUX DE CROISEMENT])
- Compresseur du climatiseur (embrayage magnétique)
- Ventilateur de refroidissement du moteur

Une fois l'autodiagnostic terminé (3 cycles de rétablissement et de coupure de contact), le véhicule revient au mode de fonctionnement normal. Si le conducteur veut terminer l'essai plus tôt, il peut le faire en coupant le contact.

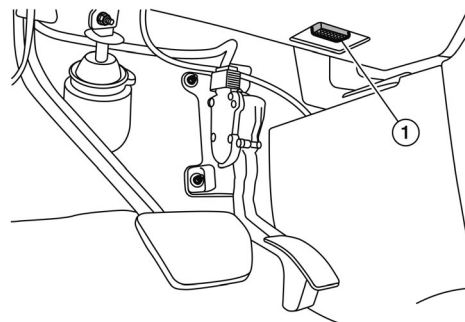
EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC) [CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)

Système de vérification Consult

Les véhicules des années modèles 2012 – 2017 sont équipés d'un connecteur de liaison de données situé sous le tableau de bord sous la colonne de direction.

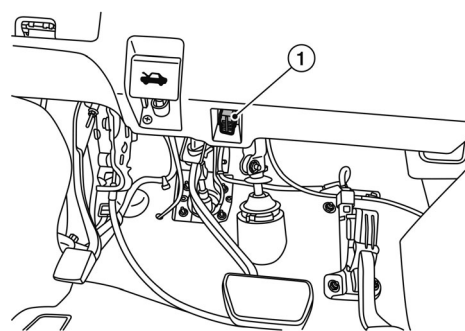
1. Connecteur de liaison de données



TGAAZIA0017ZZ

Les véhicules à partir de l'année modèle 2018 sont équipés d'un connecteur de liaison de données situé sous le tableau de bord, près de la poignée de déverrouillage du capot.

1. Connecteur de liaison de données



TGAAZIA0018ZZ

Le véhicule est diagnostiqué à l'aide de CONSULT-III plus.

- Lorsque CONSULT est connecté à l'aide d'un connecteur de liaison de données sur le côté du véhicule, il communiquera avec le module de commande du véhicule et activera divers types d'essais diagnostiques.
- Consultez le « guide de l'utilisateur de CONSULT-III plus » pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈMES DE COMMANDE DES MODES TRANSIT ET EXPÉDITION (ENTREPOSAGE PROLONGÉ)

Détermination de l'état du mode expédition (entreposage prolongé)

1. Tournez le commutateur d'allumage sur ON (marche).
2. Vérifiez que le message d'avertissement relatif à l'entreposage prolongé ne s'affiche pas dans le groupe d'instruments ou sur l'écran.

Si le message d'avertissement relatif à l'entreposage prolongé s'affiche dans le groupe d'instruments ou sur l'écran, consultez la section [Annulation de l'entreposage prolongé \(p. 158\)](#).

Détermination de l'état du mode transit – années-modèles 2012 – 2016

Utilisez le tableau ci-dessous pour déterminer l'état du mode transit.

Status (état)	Symptôme
Mode transit	Lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche), les clignotants s'allument pendant 1 minute.
Mode normal	Lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche), les clignotants restent éteints (ne s'allument pas).

Si les clignotants s'allument pendant 1 minute, consultez la section [Procédure d'annulation du mode transit \(p. 157\)](#)

Procédure d'annulation du mode transit – années-modèles 2012 – 2016

Le mode transit peut uniquement être annulé. Une fois le mode transit annulé, vous ne pouvez plus le réactiver.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
2. Effectuez les étapes suivantes au même moment, pendant 2 secondes :
 - Tournez le commutateur d'essuie-glace avant et maintenez-le à la position HI (haute vitesse)
 - Déplacez l'interrupteur des clignotants vers la gauche (complètement vers le bas)

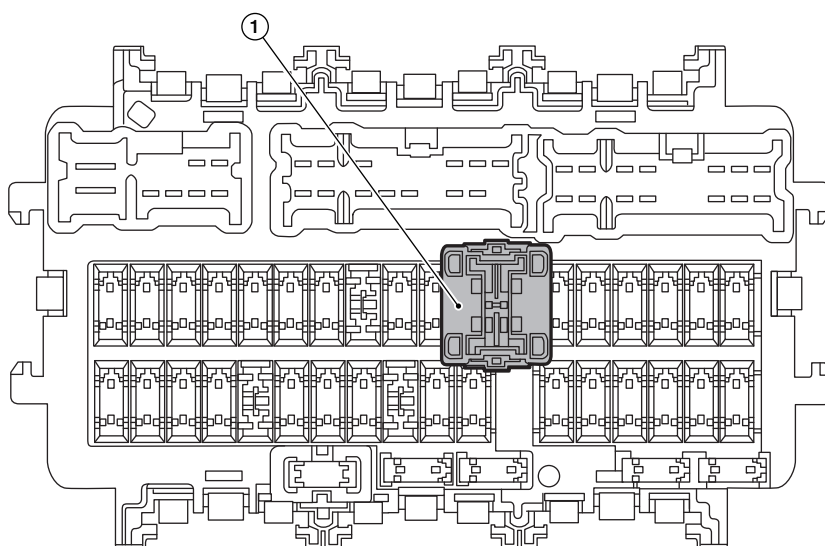
ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION

Annulation d'entreposage prolongé

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
2. Appuyez (mettez en position marche) sur le commutateur d'entreposage prolongé. Consultez le chapitre [Commutateur d'entreposage prolongé \(p. 158\)](#).
3. Tournez le commutateur d'allumage sur ON (marche).
4. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez au moins 2 secondes.

Commutateur d'entreposage prolongé

Le commutateur suivant est monté sur le boîtier à fusibles (boîte de jonction) à des fins de transport et d'entreposage.



AAZIA0487ZZ

1. Commutateur d'entreposage prolongé

Retirez le commutateur d'entreposage prolongé s'il provoque des interférences lors de la vérification des fusibles, reportez-vous à la section [Retrait du commutateur d'entreposage prolongé \(p. 160\)](#).

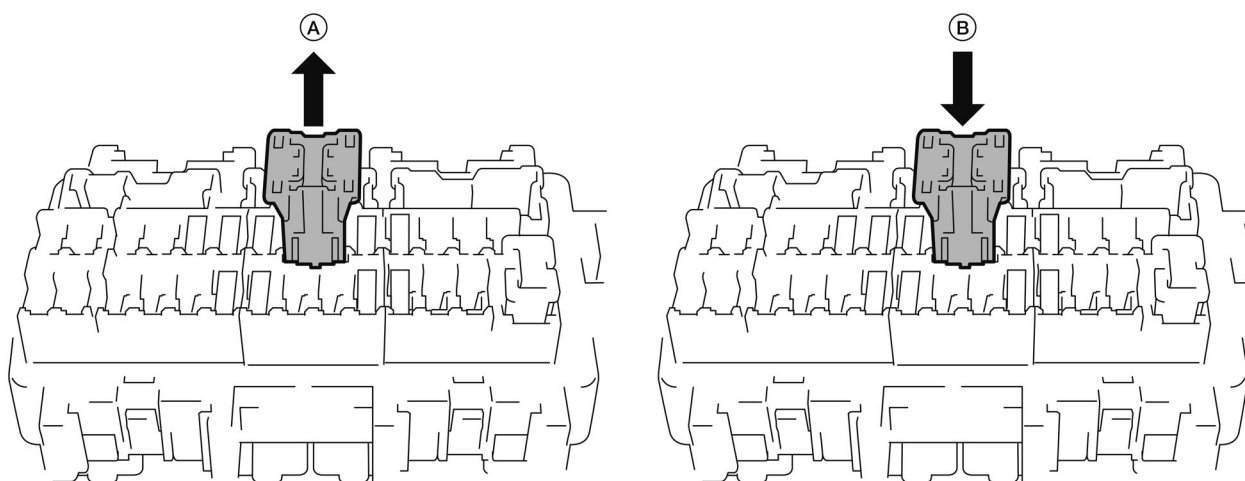
ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION [CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Procédure de mise en marche ou de mise hors fonction du commutateur d'entreposage prolongé



ATTENTION :

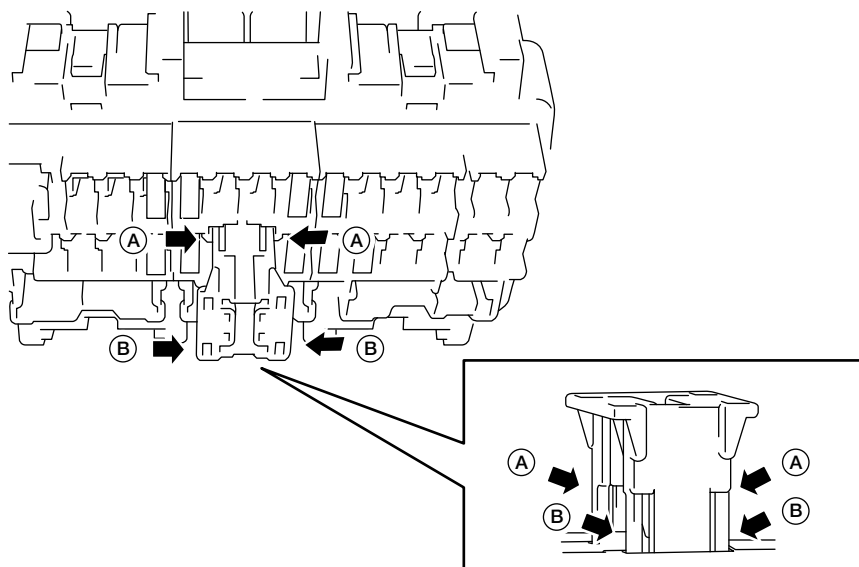
- Tournez le commutateur d'allumage en position OFF (hors fonction) lorsque vous utilisez le commutateur d'entreposage prolongé.
- Dans des conditions normales, maintenez le commutateur d'entreposage prolongé sur ON (marche). N'utilisez jamais le commutateur d'entreposage prolongé sauf en cas de nécessité.



TGAAZIA0035ZZ

- Pour mettre le commutateur d'entreposage prolongé hors fonction, tirez-le vers le haut dans le sens A comme illustré dans la figure.
- Pour mettre le commutateur d'entreposage prolongé en marche, poussez-le dans le sens A comme illustré dans la figure.

Procédure de retrait du commutateur d'entreposage prolongé



AAZIA054ZZZ

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
2. Tournez le commutateur d'entreposage prolongé à la position OFF (hors fonction).
3. Pincez les pattes A et inclinez-les pour dégager le commutateur d'entreposage prolongé. Pincez les pattes B pour retirer le commutateur d'entreposage prolongé.



ATTENTION :

Pour le commutateur d'entreposage prolongé de type barre omnibus, ne remplacez jamais la barre omnibus par un fusible, car le fusible peut ouvrir le circuit en permanence.

REMARQUE :

- **Le commutateur d'entreposage prolongé et le fusible (ou la barre omnibus) sont retirés ensemble. Retirez le fusible (ou la barre omnibus) du commutateur d'entreposage prolongé, au besoin.**
- **Posez le fusible retiré (ou la barre omnibus) sur le boîtier à fusibles.**
- **Le commutateur d'entreposage prolongé est destiné au transport et à l'entreposage. La réinstallation du commutateur n'est pas exigée après le retrait, mais le fusible (ou la barre omnibus) doit être réinstallé ou repoussé vers l'intérieur pour activer tous les circuits électriques et effacer le message (qui peut s'afficher sur le doseur ou l'affichage).**

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

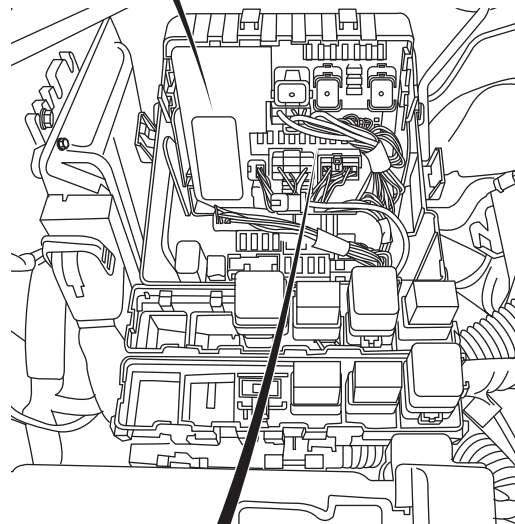
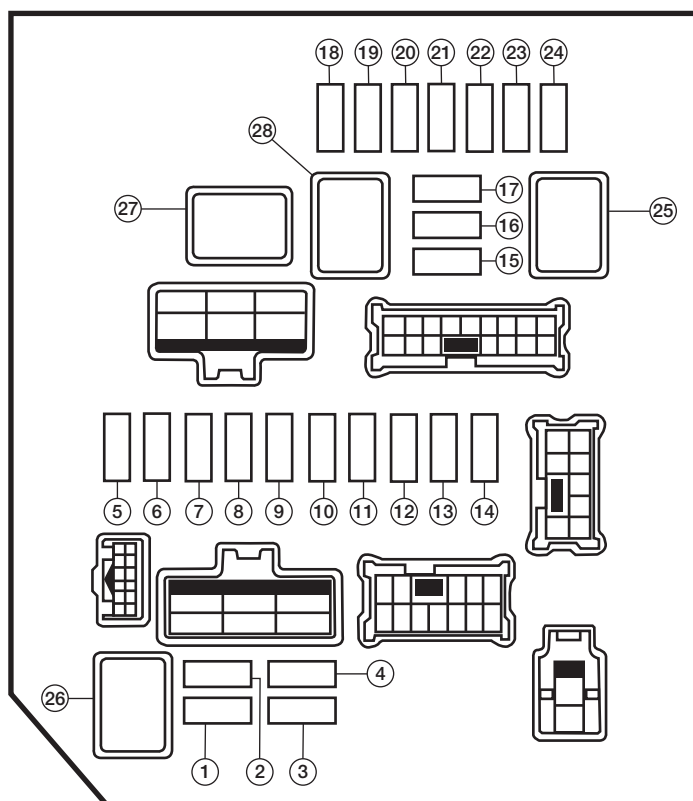
Fusibles et relais — Compartiment moteur



AVERTISSEMENT :

La présente information ne constitue qu'une référence. Pour éviter des dommages, il n'est pas recommandé de modifier les systèmes électriques du véhicule. Pour les points d'accès de pré-câblage, consultez la section [ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT \(p. 174\)](#).

①	F1	RR DEF	15A	F13	H/LAMP HI LH	10A	⑬
②	F2	RR DEF	15A	F14	H/LAMP HI RH	10A	⑭
③	F3	DTRL RLY SUPPLY	10A	F15	INJECTOR	15A	⑮
④	F4	TRAILER TOW	10A	F16	TTOW REV LAMP	10A	⑯
⑤	F5	HEATED MIRROR	15A	F17	O2 SENS IGN	15A	⑰
⑥	F6	FR WIPER	30A	F18	FUEL PUMP	15A	⑱
⑦	F7	TAIL	10A	F19	A/T ECU IGN	10A	⑲
⑧	F8	A/C CLUTCH	10A	F20	ABS ECU IGN	10A	⑳
⑨	F9	CLEARANCE/L	10A	F21	REV LAMP IGN	10A	㉑
⑩	F10	FR FOG LAMP	15A	F22	SPARE	30A	㉒
⑪	F11	H/LAMP LO LH	15A	F23	ETC	20A	㉓
⑫	F12	H/LAMP LO RH	15A	F24	EGI	20A	㉔



AAZIA0088ZZ

REMARQUE :

Ce porte-fusibles est le module intelligent de répartition de puissance du compartiment moteur (IPDM E/R).

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	Bleu	15 A	Batterie	Relais de désembuage de lunette arrière
2	Bleu	15 A	Batterie	Relais de désembuage de lunette arrière
3	Rouge	10 A	Batterie	Feux de jour
4	Rouge	10 A	Batterie	Remorquage
5	Bleu	15 A	Batterie	Dégivrage de la lunette arrière/ rétroviseur de portière
6	Vert	30 A	Batterie	Relais d'essuie-glace avant
7	Rouge	10 A	Batterie *1	Feux de stationnement, plaque minéralogique et arrière (remorquage)
8	Rouge	10 A	Batterie	Commande de climatisation, commande moteur
9	Rouge	10 A	Batterie *1	Lampes d'éclairage, feux de stationnement, plaque minéralogique et arrière
10	Bleu	15 A	-	Inutilisé
11	Bleu	15 A	Batterie *2	Feux de jour, feux (de croisement, côté gauche)
12	Bleu	15 A	Batterie *2	Feux de jour, feux (de croisement, côté droit)
13	Rouge	10 A	Batterie *3	Feux de jour, feux (de route, côté gauche)
14	Rouge	10 A	Batterie *3	Feux de jour, feux (de route, côté droit)
15	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Circuit de commande du moteur (injecteur)
16	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Système de sonar, feux de recul (remorquage)
17	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Circuit de commande du moteur (capteur O ₂)
18	Bleu	15 A	Allumage, démarrage	Pompe d'alimentation
19	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Circuit de commande de transmission automatique
20	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Commande ABS, circuit de feux d'arrêt (remorquage)
21	Rouge	10 A	Allumage, démarrage	Circuit de phares de recul (remorquage), système de sonar
22	Vert	30 A	-	Rechange
23	Jaune	20 A	Batterie	Relais du moteur de commande du papillon
24	Jaune	20 A	Batterie	Relais ECM
25	Noir	-	-	Relais d'allumage
26	Noir	-	-	Relais de désembuage de lunette arrière

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
27	Noir	-	-	Relais du ventilateur de refroidissement - 1
28	Noir	-	-	Relais du ventilateur de refroidissement - 2

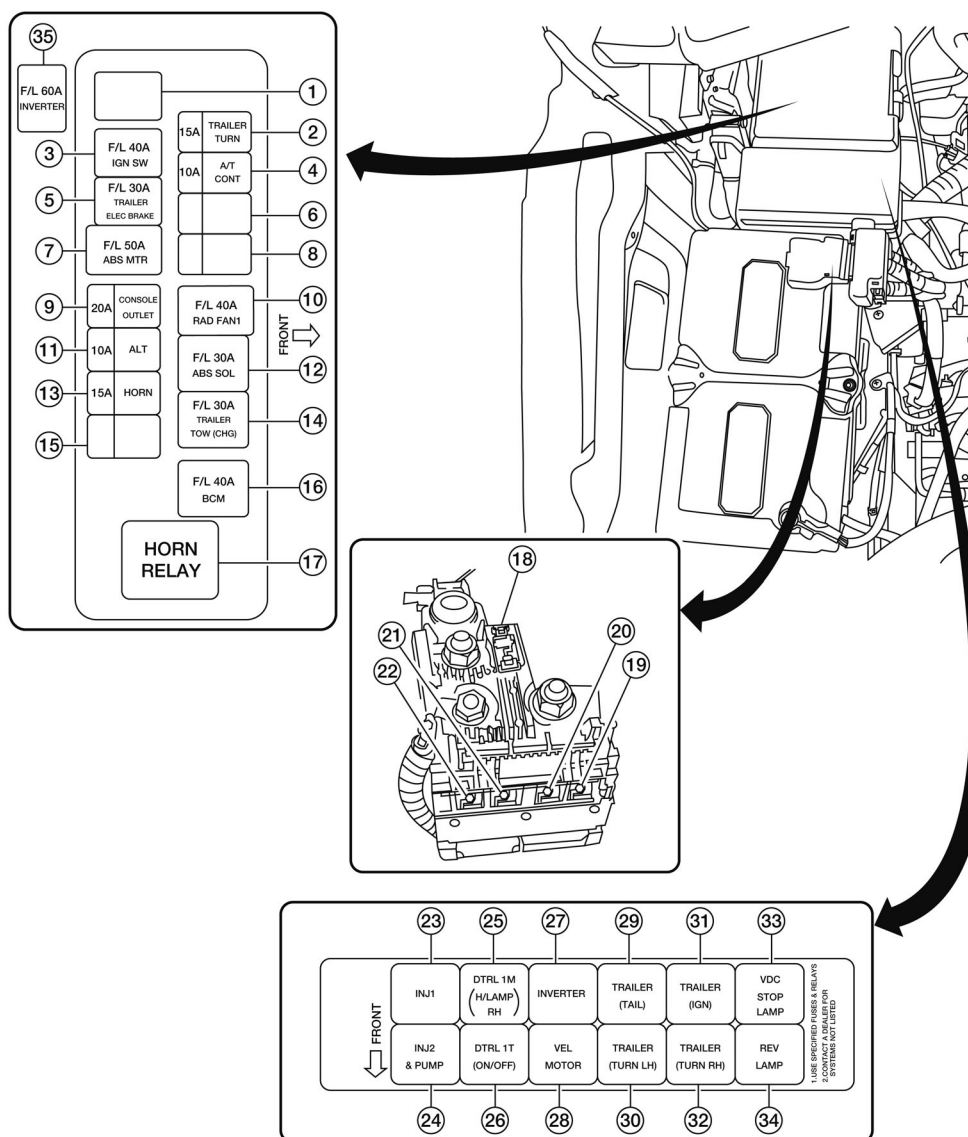
*1 : Avec feux arrière ALLUMÉS.

*2 : Avec feux de croisement ALLUMÉS.

*3 : Avec feux de route ALLUMÉS.

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]



AAZIA0885ZZ

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	-	-	-	Inutilisé
2	Bleu	15 A	Batterie	Commande des clignotants (remorquage)
3	Orange	40 A	Batterie	Circuit de démarrage
4	Rouge	10 A	Batterie	Circuit de commande de boîte de vitesses automatique
5	Vert	30 A	Batterie	Frein électrique (remorquage)
6	-	-	-	Inutilisé

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
7	Rouge	50 A	Batterie	Commande ABS
8	-	-	-	Inutilisé
9	Jaune	20 A	Batterie	Prise d'alimentation 12V de la console
10	Orange	40 A	Batterie	Circuit du ventilateur de refroidissement de moteur
11	Rouge	10 A	Batterie	Système de chargement
12	Vert	30 A	Batterie	Commande ABS
13	Bleu	15 A	Batterie	Avertisseur sonore
14	Vert	30 A	Batterie	Circuit de charge (remorquage)
15	-	-	-	Inutilisé
16	Orange	40 A	Batterie	Module de commande de carrosserie (BCM)
17	Noir	-	-	Relais d'avertisseur sonore
18	-	140A 250A*1	Batterie	Circuits d'alternateur, de module de commande de carrosserie, de commande de freinage, d'onduleur, de commande moteur et de transmission
19	-	100A	Batterie	Circuits de démarrage, de charge et de carrosserie
20	-	80 A	Batterie	Circuits d'éclairage
21	-	60 A	Batterie	Circuits de climatisation, de carrosserie et de groupe motopropulseur
22	-	80 A 100A*1	Batterie	Circuits de commande du moteur
23	-	-	-	Relais d'injecteur 1 (VK56VD [5.6L] seulement)
24	-	-	-	Relais d'injecteur 1 et de pompe d'alimentation haute pression (VK56VD [5.6L] seulement)
25	Bleu	-	-	Relais des feux de jour - 1
26	Noir	-	-	Relais des feux de jour - 2
27	Noir	-	-	Relais d'onduleur
28	-	-	-	Relais du moteur de levage de soupape cas (VK56VD [5.6L] seulement)
29	Bleu	-	-	Relais de feux arrière (remorquage)
30	Bleu	-	-	Relais de clignotant de virage gauche (remorquage)
31	Brun	-	-	Relais d'allumage (remorquage)
32	Bleu	-	-	Relais de clignotant de virage droit (remorquage)

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
33	Bleu	-	-	Relais des feux de freinage
34	Brun	-	-	Relais de phare de recul
35	Jaune	60 A	Batterie	Système d'onduleur

*1 (VK56VD [5.6L] seulement)

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

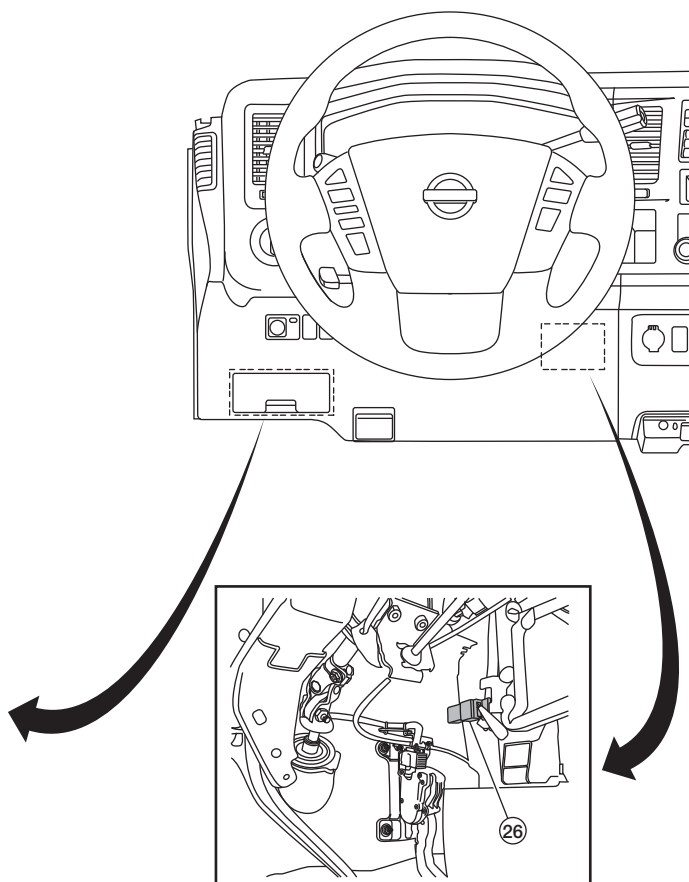
[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
7	Rouge	10 A	B+	Fusible pour feux de jour
8	Rouge	10 A	B+	Fusible de remorque
9	Rouge	10 A	B+	Fusible pour ventilateur du radiateur
10	-	-	-	Inutilisé
11	-	-	-	Inutilisé
12	Orange	40 A	B+	Ventilateur du radiateur-fil fusible 2
13	Rouge	50 A	B+	Mode de levage de soupape cas unité fil fusible
14	-	-	-	Inutilisé

Fusibles et relais – Intérieur

1. USE SPECIFIED FUSE ONLY
2. CONTACT A DEALER FOR SYSTEMS NOT LISTED

①	IGN 10A	ELEC PARTS	IGN 10A	WASHER	⑭
②	IGN 10A	AIRBAG			⑮
③	IGN				⑯
④	IGN		ACC		⑰
⑤	IGN		ACC 20A	FRONT POWER OUTLET	⑱
⑥	BAT 15A	AUDIO/ TELEMATICS	ACC		⑲
⑦	BAT 15A	FRONT BLOWER RELAY	ACC 10A	MIRROR	⑳
⑧	BAT 10A	ELEC PARTS		FUSE PULLER	
⑨	BAT				㉑
⑩	BAT 10A	STOP LAMP	ACC 10A	AUDIO/ TELEMATICS	㉒
⑪	BAT 10A	INTERIOR LAMPS	IGN 15A	FRONT BLOWER	㉓
⑫	20A	SPARE	IGN		㉔
⑬	10A	SPARE	15A	SPARE	㉕



AAZIA0472ZZ

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
1	Rouge	10 A	Allumage	Contrôleur ABS, module de commande de carrosserie (BCM), carillons et avertisseurs, connecteur de liaison de données (DLC), module de commande du moteur (ECM), groupe d'instruments, système d'onduleur, module de commande du sonar
2	Rouge	10 A	Allumage	Système de sacs gonflables
3	-	-	-	Inutilisé
4	-	-	-	Inutilisé
5	-	-	-	Inutilisé
6	Bleu	15 A	B+	Module de commande Bluetooth ^{MD} , radio

INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément	Couleur des fusibles et des relais	Intensité des fusibles	État de l'alimentation	Nom des fusibles et relais
7	Bleu	15 A	B+	Relais de soufflante avant
8	Rouge	10 A	B+	Commande de climatisation, connecteur de liaison de données, groupe d'instruments
9	-	-	-	Inutilisé
10	Rouge	10 A	B+	Circuit de feux de freinage
11	Rouge	10 A	B+	BCM, éclairage intérieur, système de sécurité de véhicule
12	Jaune	20 A	-	Rechange
13	Rouge	10 A	-	Rechange
14	Rouge	10 A	Allumage	Commutateur de lave-glace et d'essuie-glaces de pare-brise
15	-	-	-	Inutilisé
16	-	-	-	Inutilisé
17	-	-	-	Inutilisé
18	Jaune	20 A	Accessoires, Allumage	Prise d'alimentation 12V avant
19	-	-	-	Inutilisé
20	Rouge	10 A	Accessoires, Allumage	Rétroviseurs électriques de portière
21	-	-	-	Inutilisé
22	Rouge	10 A	Accessoire	BCM, module de commande Bluetooth ^{MD} , groupe d'instruments, radio
23	Bleu	15 A	Allumage	Commande de climatisation, moteur de soufflante avant
24	-	-	-	Inutilisé
25	Bleu	15 A	-	Rechange
26	Bleu	-	-	Relais de module de commande de transmission automatique

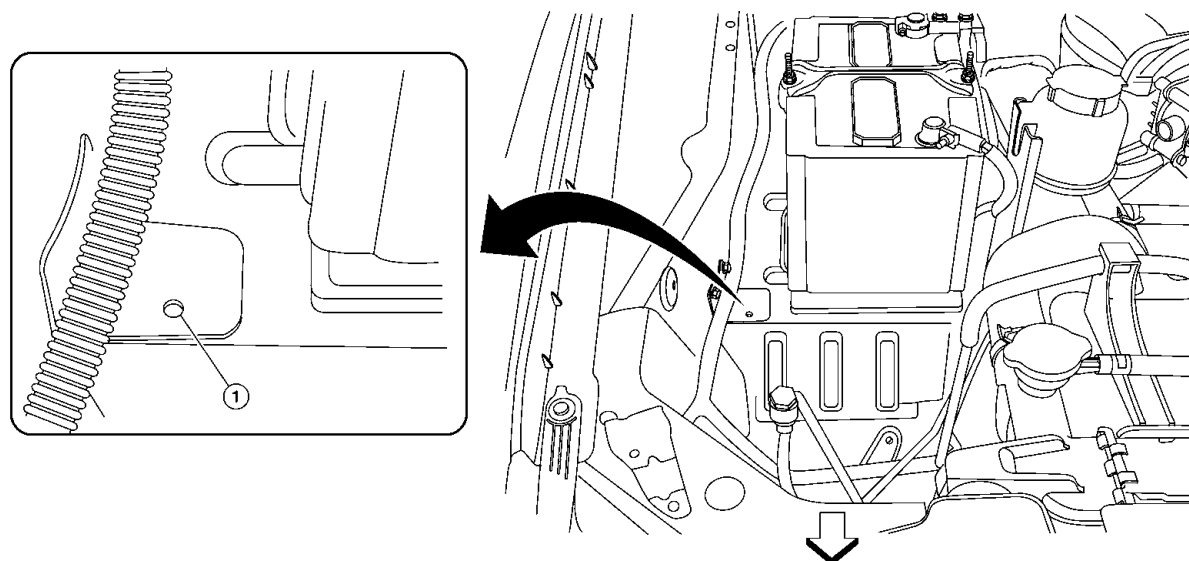
MASSES

⚠ ATTENTION :

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement sur la borne négative de la batterie sur aucun véhicule Nissan. Cela peut interférer avec le système de commande à variation de tension et empêcher ou réduire la capacité de chargement de la batterie.**
- **Posez des accessoires électriques à l'aide de connexions convenables de masse de la carrosserie convenables ou mettez-les à la masse au niveau du bloc-moteur. Reportez-vous au paragraphe **RÉGULATION DE LA TENSION DE BATTERIE (p. 172)** dans ce chapitre.**

La responsabilité de combler n'importe quel besoin pour de l'équipement du marché des pièces de rechange ou des fabricants d'équipement de deuxième étape revient au modificateur de véhicule. Les installations de l'usine Nissan ne doivent pas être modifiées.

Emplacement de masses autorisé



AAZIA0321GB

↶ : avant du véhicule

1. Emplacement de masses autorisé

Utilisez une vis autotaraudeuse avec de la graisse diélectrique pour fixer des masses supplémentaires sous le capot.

RÉGULATION DE LA TENSION DE BATTERIE

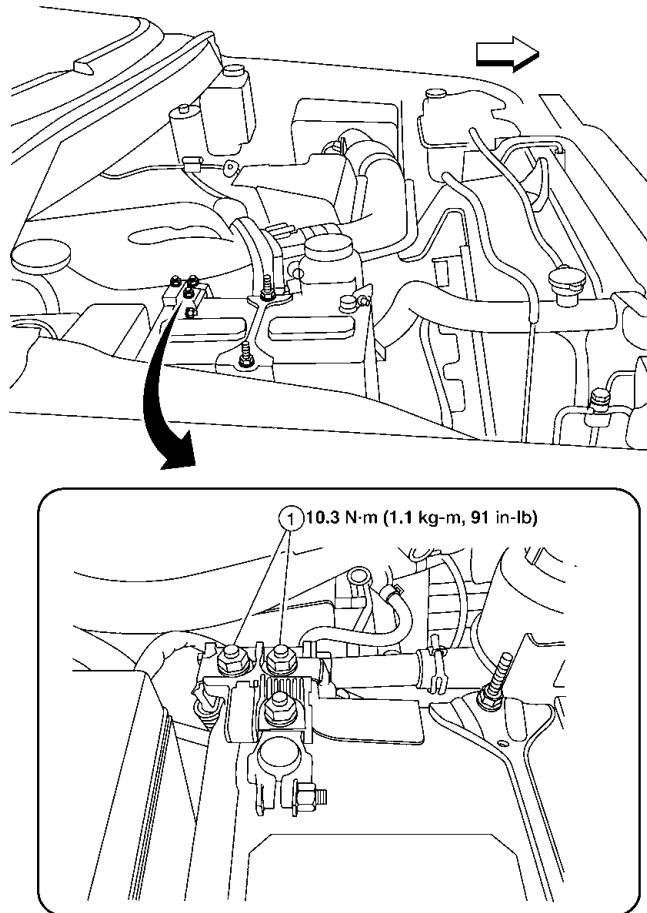
**ATTENTION :**

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement sur la borne négative de la batterie sur aucun véhicule Nissan. Cela peut interférer avec le système de commande à variation de tension et empêcher ou réduire la capacité de chargement de la batterie.**
- **Posez des accessoires électriques à l'aide de connexions convenables de masse de la carrosserie convenables ou mettez-les à la masse au niveau du bloc-moteur.**
- **Pour ne pas décharger la batterie, utilisez les accessoires lorsque le moteur tourne.**

L'ajout d'appareils électriques crée une charge plus importante sur le système électrique et la batterie. Le module de commande du moteur contrôle la tension de batterie. Si la tension de batterie descend au-dessous de 12 volts, le régime du moteur augmente jusqu'à 800 TR/MIN (régime maximal en position N (point mort), P (stationnement) ou D (marche avant) lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement). Le régime baissera à mesure que la tension de batterie augmentera. Les variations du régime sont ajustées graduellement vers le haut ou vers le bas par le module de commande du moteur.

Pour les spécifications de la batterie, consultez la section [BATTERIE \(p. 295\)](#) du chapitre Spécifications.

CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE



AAZIA0320GB

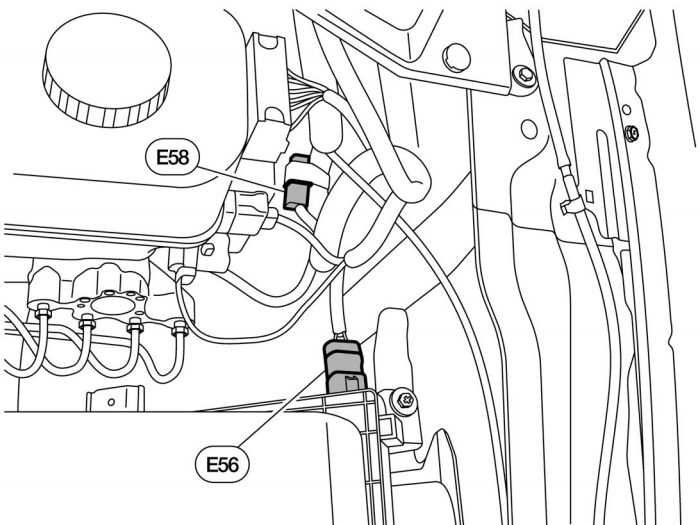
↔ : avant du véhicule

1. Écrous de borne de fil fusible de batterie

ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT

Pré-câblage du modificateur

PRÉCÂBLAGE – MODIFICATEUR
 « Emplacement – côté arrière gauche du compartiment moteur ».



Il s'agit du câblage de raccordement préinstallé sur le faisceau de câblage du véhicule pour faciliter la connexion des fils de l'équipement auxiliaire.

No. de connecteur.	E56
Nom de connecteur	ADAPTATEUR 1
Couleur de connecteur	GRIS



No. de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
1	Rouge	Équipement auxiliaire – alimentation	10	50 A
2	Noir	Équipement auxiliaire – masse	10	50 A

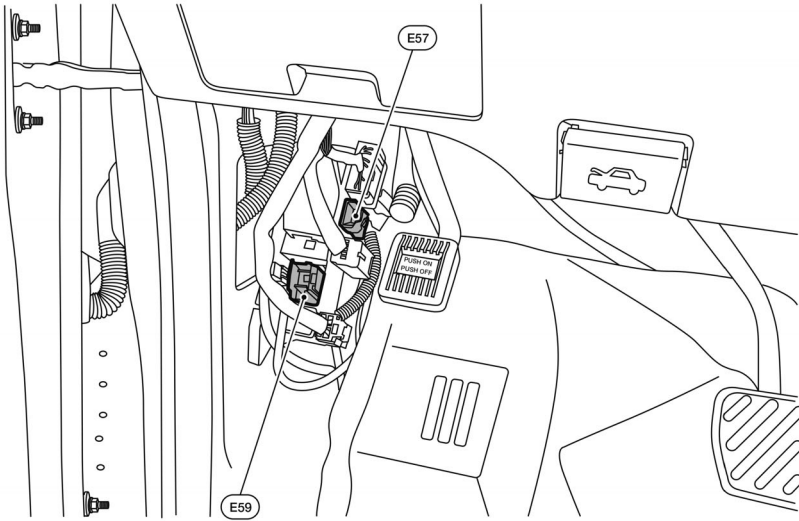
No. de connecteur.	E58
Nom de connecteur	ADAPTATEUR 3
Couleur de connecteur	GRIS



No. de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
1	Blanc	Circuit auxiliaire 1	20	10 A
2	Bleu	Circuit auxiliaire 2	20	10 A
3	Jaune	Circuit auxiliaire 3	20	10 A
4	Vert	Circuit auxiliaire 4	20	10 A

PRÉCÂBLAGE – MODIFICATEUR

« Emplacement – côté inférieur gauche en arrière du panneau de seuil de portière. Déposez le panneau de seuil de porte pour avoir accès. »



Il s'agit du câblage de raccordement préinstallé sur le faisceau de câblage du véhicule pour faciliter la connexion des fils de l'équipement auxiliaire.

TCAAZIA0013GB

N° de connecteur	E57
Nom de connecteur	MODIFICATEUR 2
Couleur de connecteur	NOIR



N° de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
1	Rouge	Équipement auxiliaire – alimentation	10	50 A
2	Noir	Équipement auxiliaire – masse	10	50 A

N° de connecteur	E59
Nom de connecteur	MODIFICATEUR 4
Couleur de connecteur	BLANC (JUSQU'À 2016), BRUN (À PARTIR DE 2017)



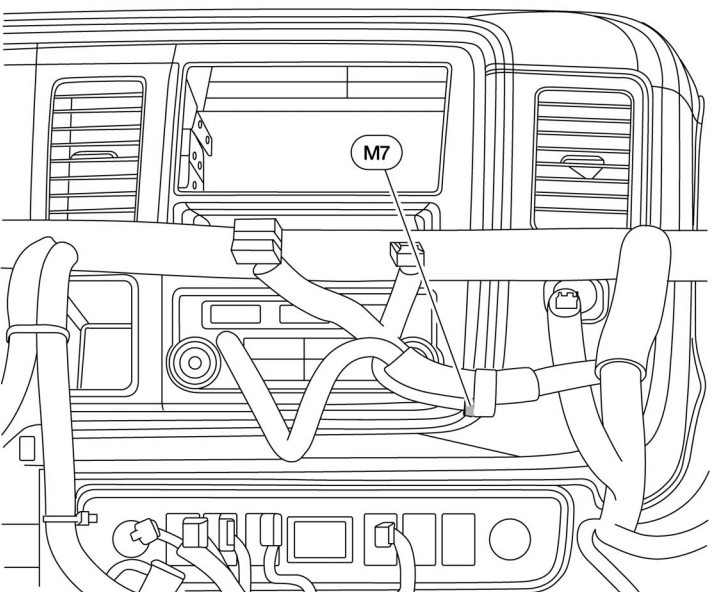
N° de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
1	Blanc	Circuit auxiliaire 1	20	10 A
2	Bleu	Circuit auxiliaire 2	20	10 A
3	Jaune	Circuit auxiliaire 3	20	10 A
4	Vert	Circuit auxiliaire 4	20	10 A

Configuration de borne du connecteur télématique

No. de connecteur.	M7
Nom de connecteur	PRÉCÂBLAGE POUR LE MODULE DE COMMANDE DES FONCTIONS TÉLÉMATIQUES
Couleur de connecteur	BLANC



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24

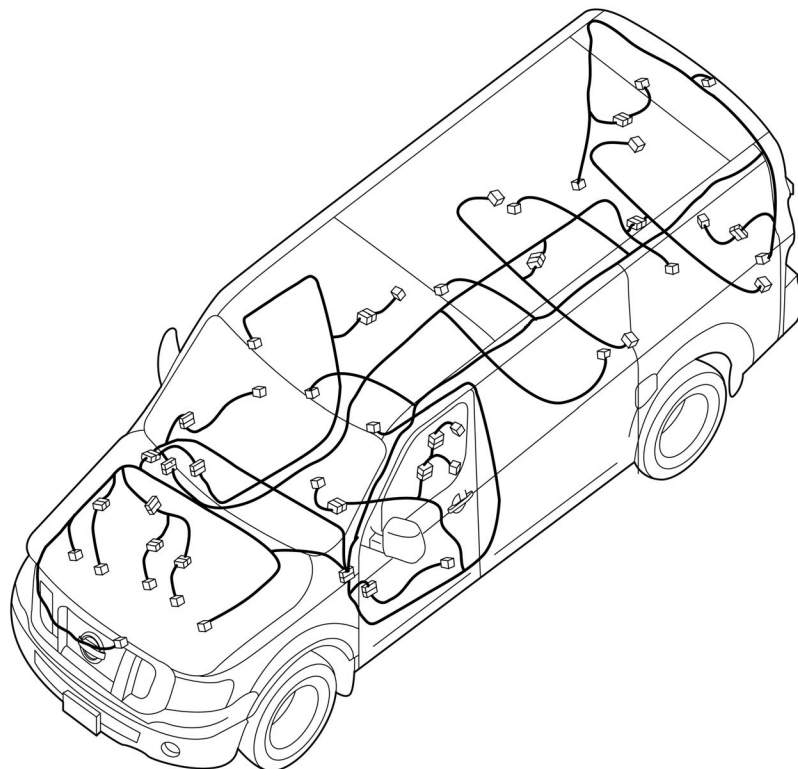
PRÉ-CÂBLAGE DU MODIFICATEUR
(TÉLÉMATIQUE)

No. de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Fil Appareil de mesure	Charge maximale
3	Blanc	SIGNAL DE STATIONNEMENT	20	Moins de 77 mA
4	Bleu	PLAFONNIER (MASSE)	20	2,5 A
5	Rouge	ALLUMAGE	20	500 mA
6	Blanc	TOUTES LES PORTES OUVERTES	20	1,5 A (avec l'éclairage de marche pieds) 2 A (sans l'éclairage de marche pieds)
8	Jaune	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE	20	-
9	Rose	AVERTISSEMENT DE SAC GONFLABLE	20	Ne pas utiliser
10	Orange	ACCESSOIRES	22	5 A
11	Blanc	NOTIFICATION DE COLLISION	20	Moins de 10 mA
12	Bleu	CAN-H	20	-
16	Vert	FREIN DE STATIONNEMENT	20	2 A
17	Orange	SIGNAL DE MARCHE ARRIÈRE	20	5 A
18	Violet	ILLUMINATION+	20	6 A
21	Bleu ciel	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	20	-
22	Noir	MASSE	22	10 A
23	Jaune	B+	22	5,5 A
24	Rose	CAN-L	20	-

AAZIA0258GB

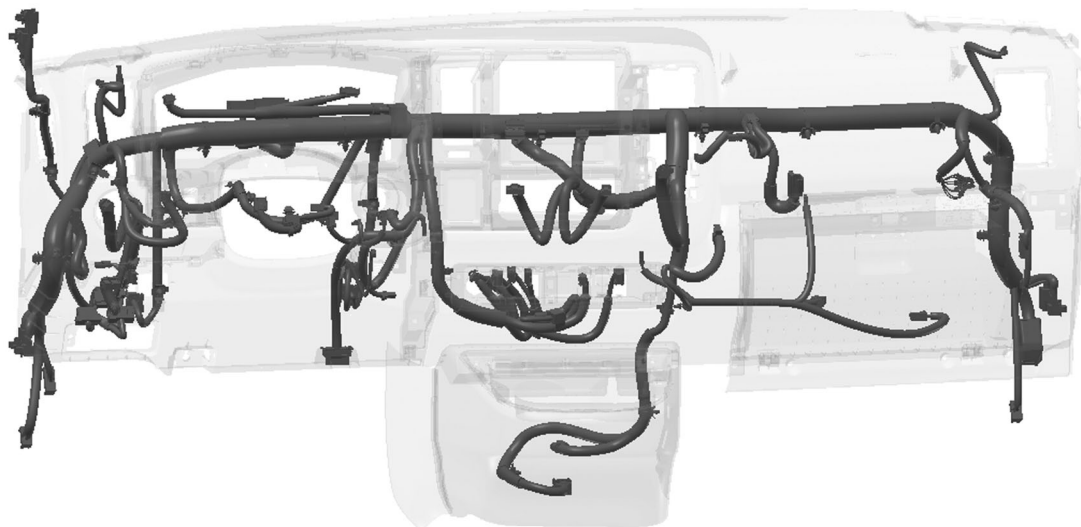
CONFIGURATION DE FAISCEAU

Configuration de faisceau



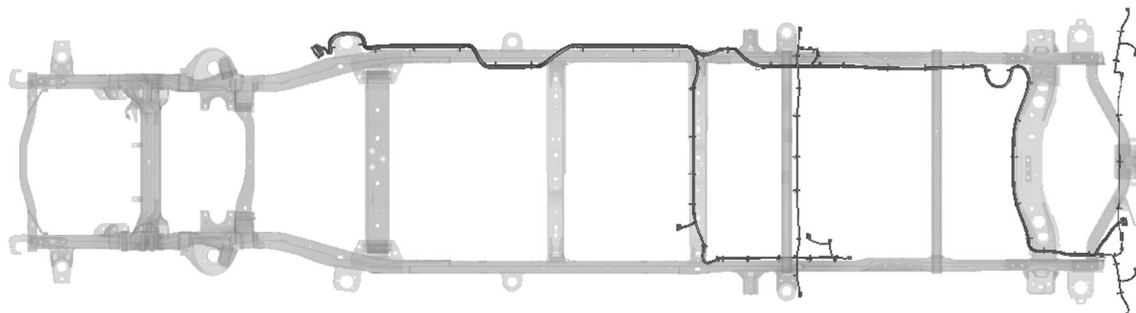
ABMIA2820GB

Faisceau principal



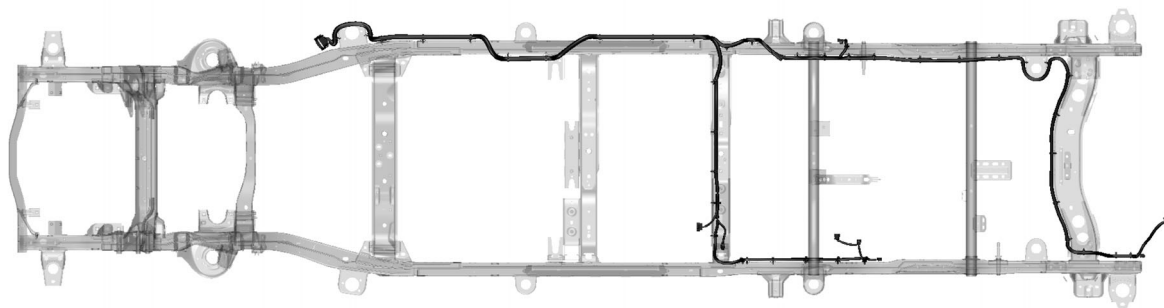
AAZIA0259GB

Faisceau de châssis (sauf VK56VD 5.6L) (années modèles 2012 - 2016)



AAZIA0260GB

Faisceau de châssis (VK56VD 5.6L) (à partir de 2017)



AAZIA0889ZZ

Faisceau de compartiment moteur (sauf VK56VD 5.6L) (années modèles 2012 - 2016)



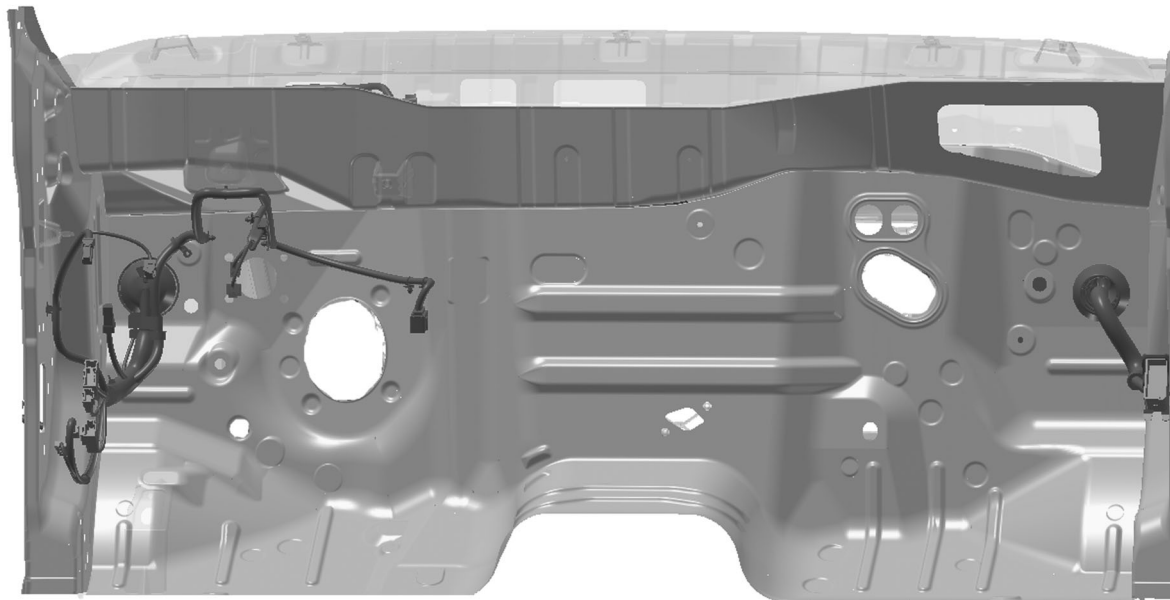
ABMIA3653GB

Faisceau de compartiment moteur (VK56VD 5.6L) (à partir de 2017)



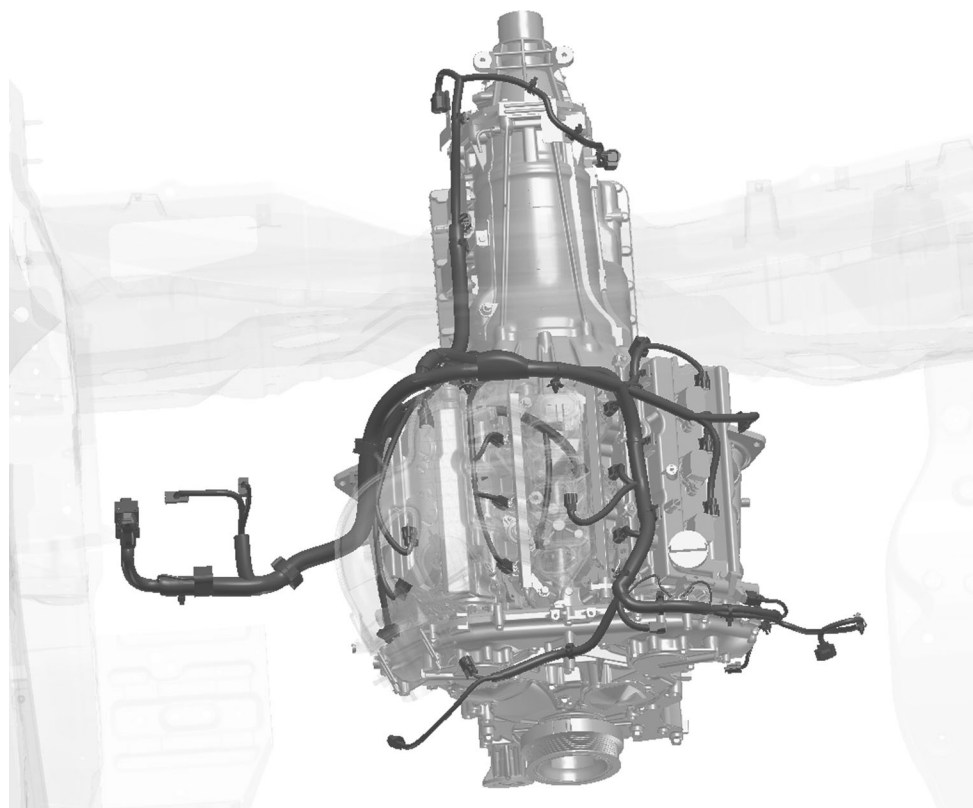
AAZIA0888ZZ

Faisceau de compartiment moteur (Habitacle)



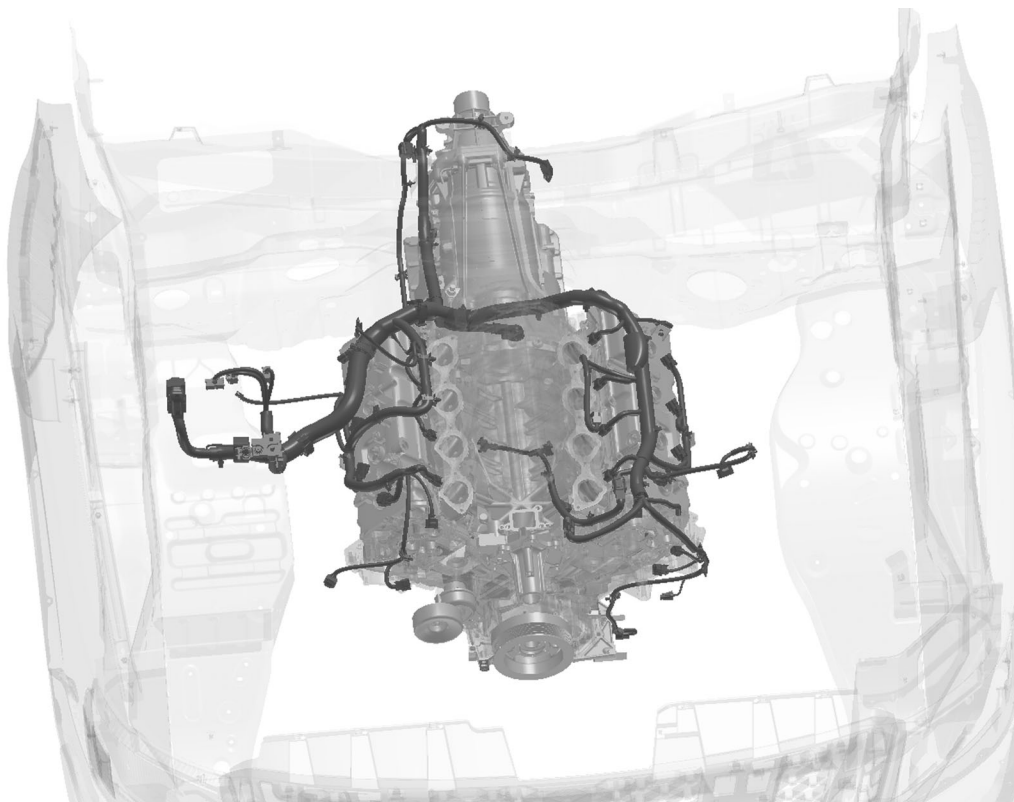
ABMIA2823GB

Faisceau de commande de moteur (VQ40DE 4,0L)



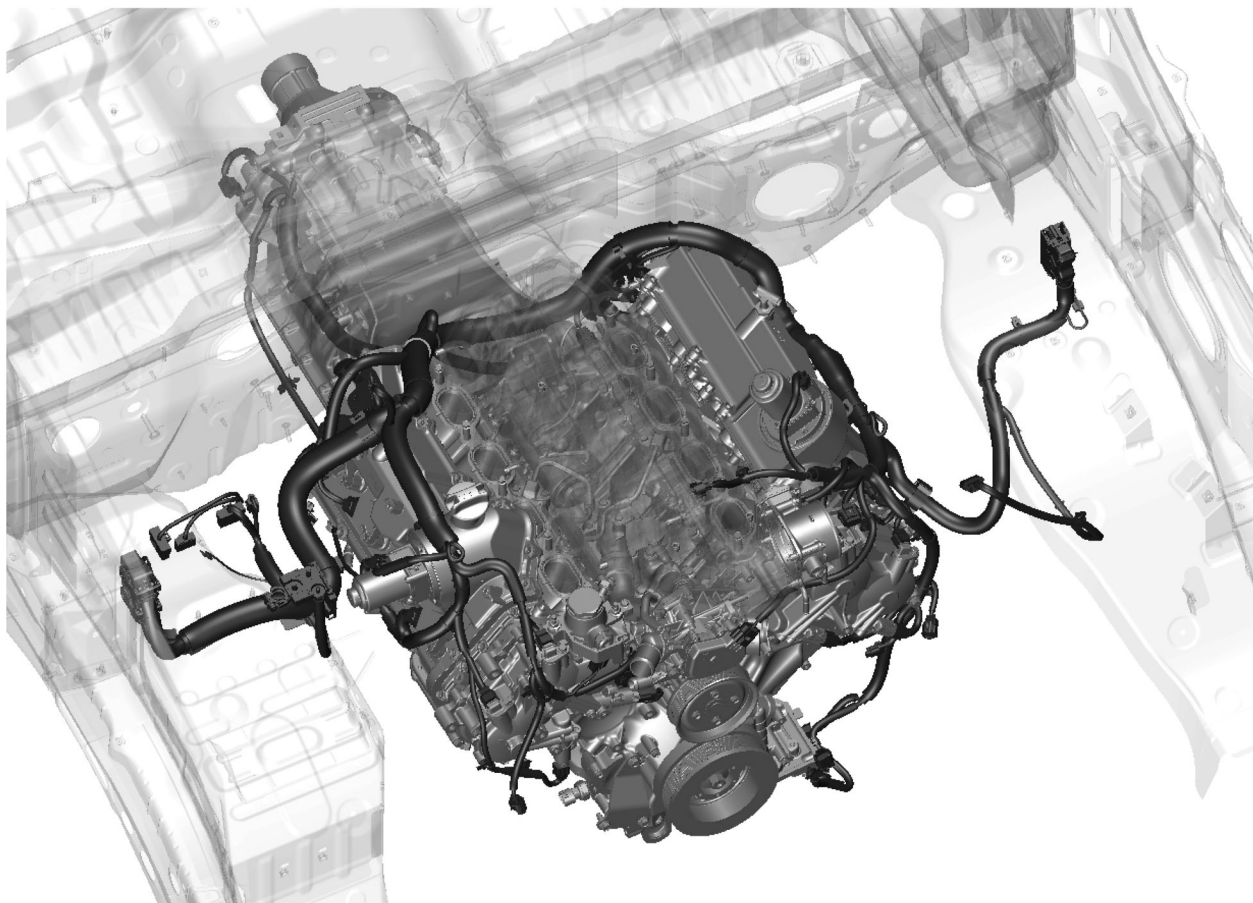
ABMIA2824GB

Faisceau de commande de moteur (VK56DE 5,6L) (années modèles 2012 – 2016)



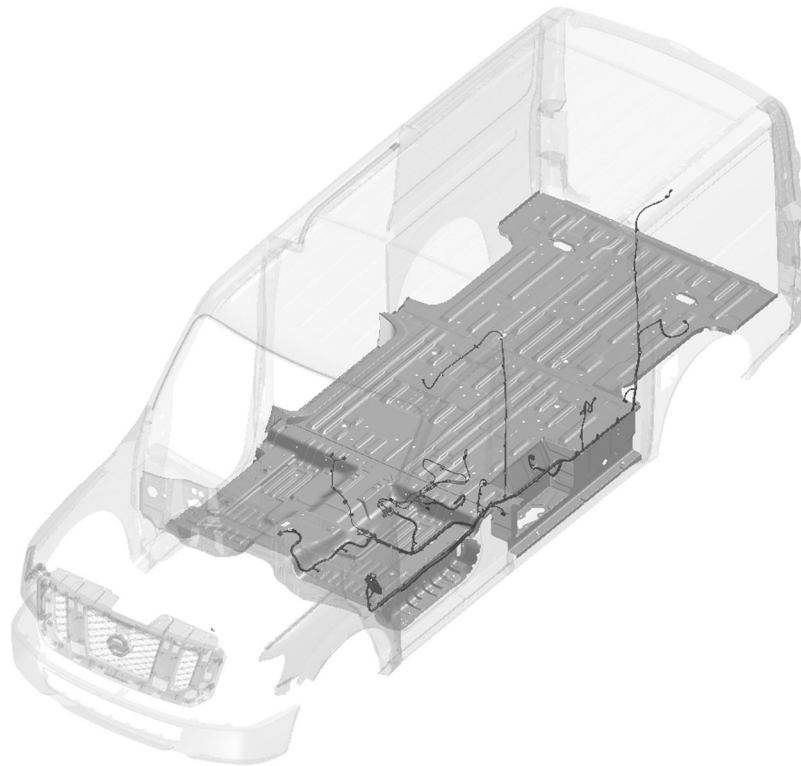
ABMIA2825GB

Faisceau de commande de moteur (VK56VD 5.6L) (à partir de l'année modèle 2017)



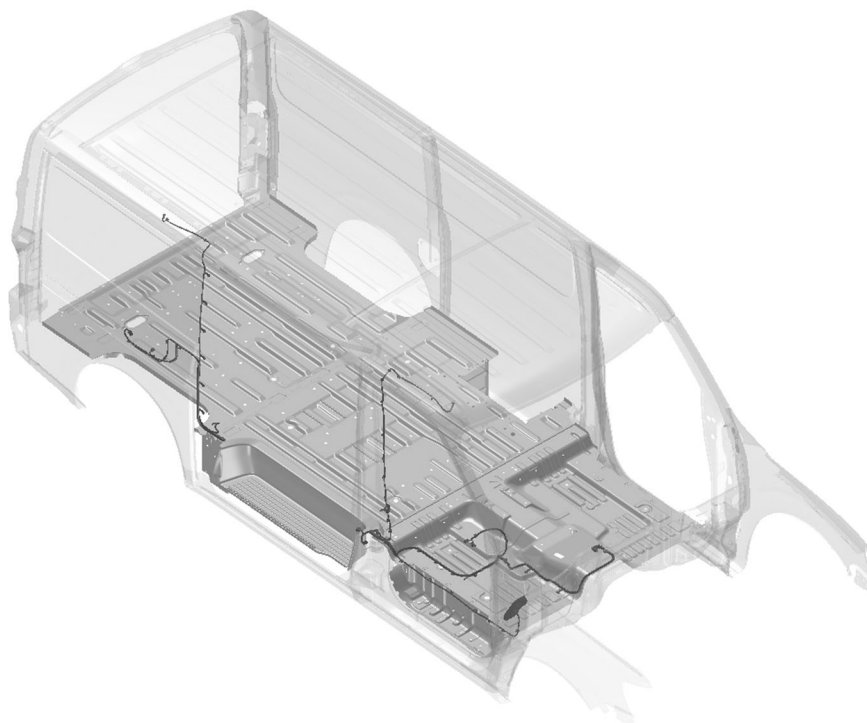
AAZIA0862ZZ

Faisceau de carrosserie



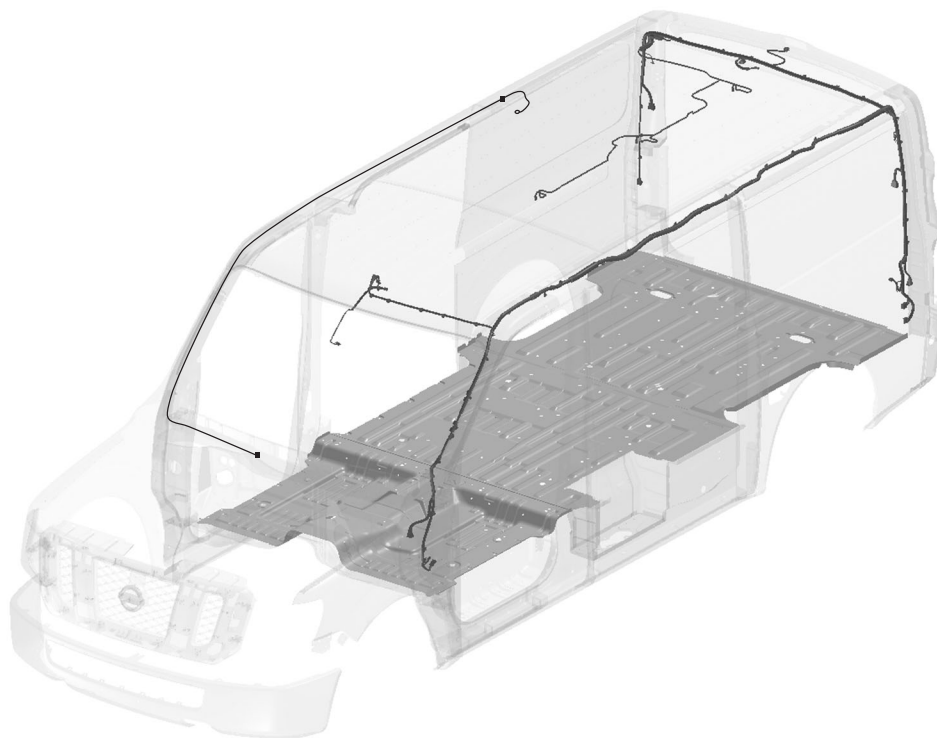
AAZIA0261GB

Faisceau n° 2 de carrosserie



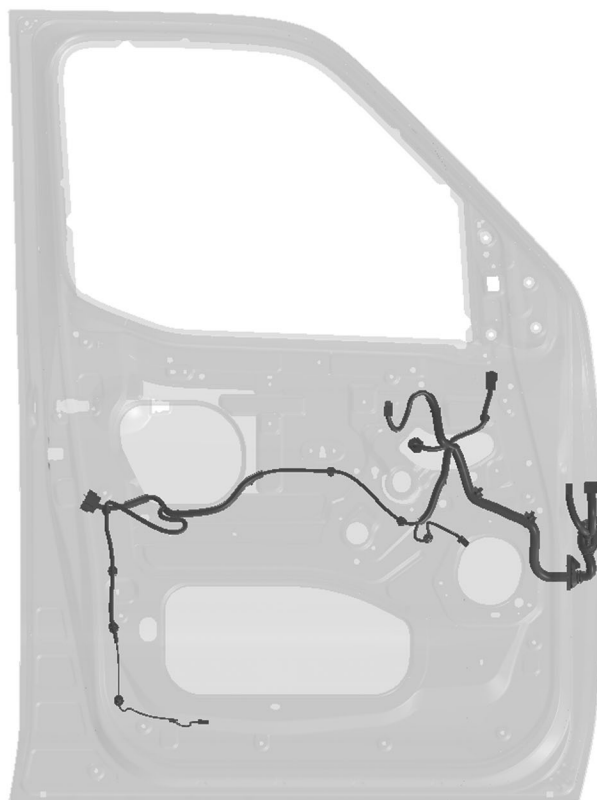
AAZIA0262GB

Faisceau d'éclairage de compartiment



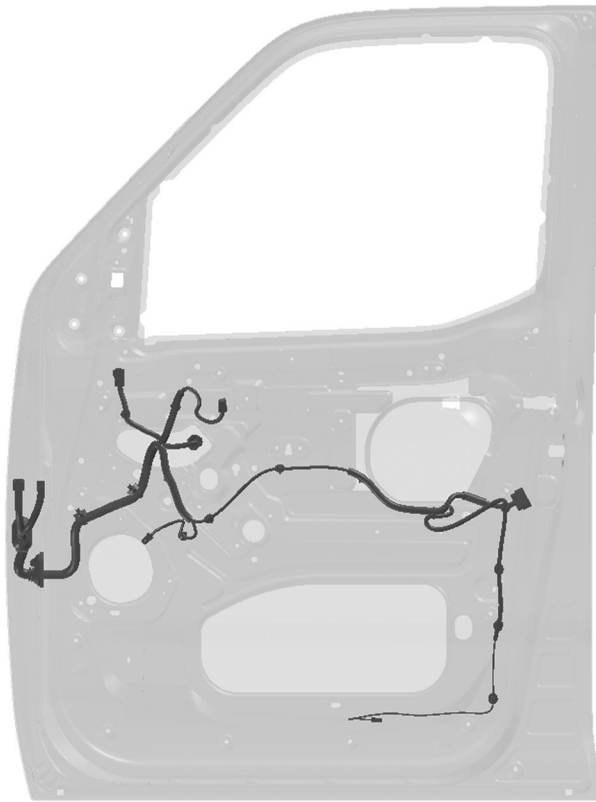
AAZIA0263GB

Faisceau de portière avant du côté gauche



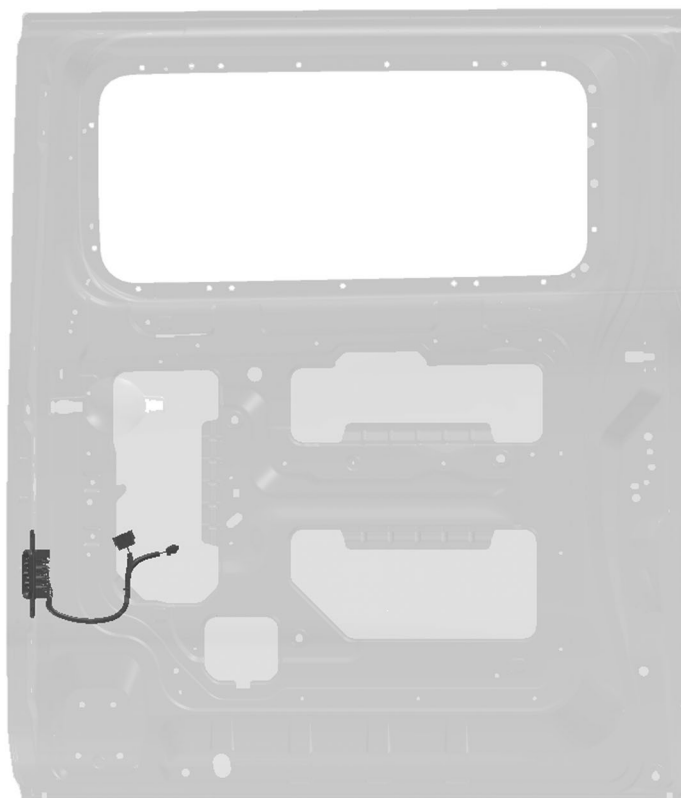
ABMIA2833GB

Faisceau de portière avant du côté droit



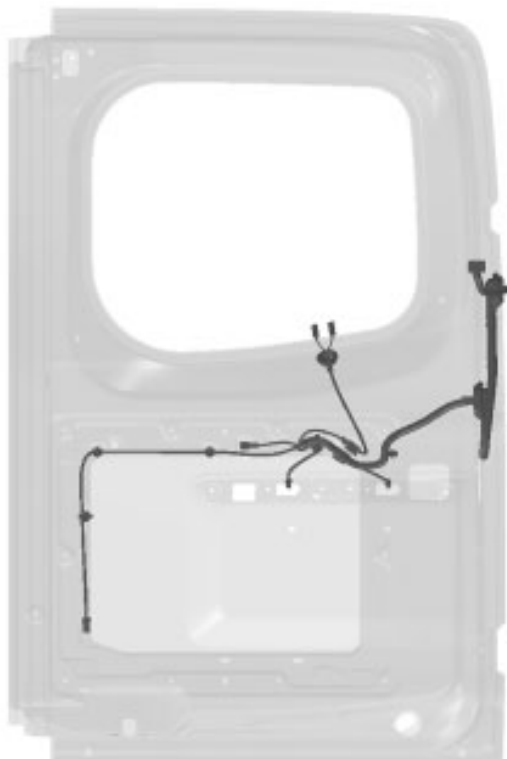
ABMIA2834GB

Faisceau de portière coulissante



ABMIA2836GB

Faisceau de portière arrière du côté gauche



ABMIA2838GB

Faisceau de portière arrière du côté droit



ABMIA2840GB

AMPOULES

Feux extérieurs – années-modèle 2012 – 2013

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison avant	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194K
	Feu de croisement et feu de route	55/65	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157XKRD
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921LF
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Feux extérieurs – années modèles 2014-2019

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Phare	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194F
	Feux de route/ croisement/jour	60/55	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157KXRD
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Feux extérieurs – année modèle 2020

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Phare	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194
	Feux de route/ croisement/jour	60/55	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11

AMPOULES

[CIRCUIT ÉLECTRIQUE]

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157K
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – années-modèles 2012 – 2013

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	-
Éclairage de l'aire de chargement	8	-
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	-
Éclairage de marchepieds	3,8	194K

* Consultez toujours un concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – années modèles 2014-2019

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	—
Éclairage de l'aire de chargement	10	L36
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	—
Éclairage de marchepieds	3,8	194C

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – Année modèle 2020

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	—
Éclairage de l'aire de chargement	10	—
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	—
Éclairage de marchepieds	3,4	158

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

RÉGLAGE DES PHARES

Inspection

REMARQUE :

Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables pour le maintien ou la restauration du réglage des phares après que les modifications apportées au véhicule ont été effectuées. Il incombe au modificateur de se conformer aux normes fédérales ou canadiennes de sécurité des véhicules automobiles.

Préparatifs avant le réglage

Avant d'effectuer le réglage de la convergence des phares, effectuez les vérifications suivantes :

- Les modifications sont complètes et le véhicule est à vide.
- Réglez la pression des pneus à la pression prescrite.
- Placez le véhicule sur une surface plane.
- Remplissez les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement et d'huile à moteur.
- Retirez le chargement pour maintenir un état de véhicule vide.
- Assurez-vous que la roue de secours, le cric et les outils sont présents et qu'ils sont correctement rangés.
- Le siège du conducteur doit être occupé par une personne ou par un poids équivalent de 68,5 kg (150 lb).
- À la main, faites rebondir l'avant et l'arrière du véhicule pour stabiliser la suspension et éliminer toute charge statique.
- Placez les pneus avant en position droit devant.
- Retirez soigneusement toute saleté de la lentille de phares.



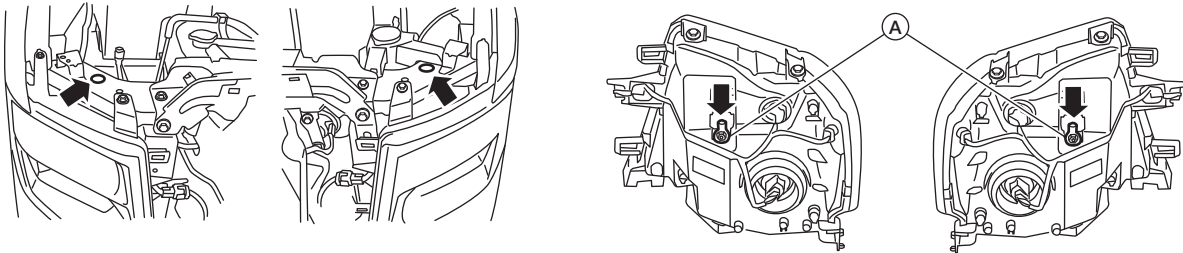
ATTENTION :

Pour éviter d'endommager la lentille des phares, n'utilisez jamais de solvant organique (diluant, essence, etc.).

REMARQUE :

- Pour obtenir les détails sur le réglage de la convergence des phares, consultez les règlements locaux.
- Effectuez le réglage des phares si la carrosserie avant du véhicule a été réparée ou si l'éclairage de combinaison avant a été retiré ou remplacé.
- Selon la réglementation, aucun moyen de réglage horizontal n'est fourni. La convergence horizontale ne s'effectue que lorsque l'éclairage de combinaison est remplacé.

Vis de réglage de la convergence des phares



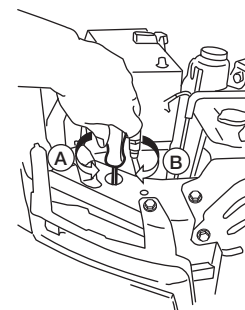
ALLIA0977ZZ

A. Vis de réglage du phare (vers le haut ou vers le bas)

- Utilisez un outil approprié, tournez la vis de réglage du phare (vers le haut ou vers le bas) pour lever ou abaisser le faisceau vertical du phare.

A : Tournez la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour abaisser le faisceau (VERS LE BAS).

B : Tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever le faisceau (VERS LE HAUT).



ALLIA0976ZZ



ATTENTION :

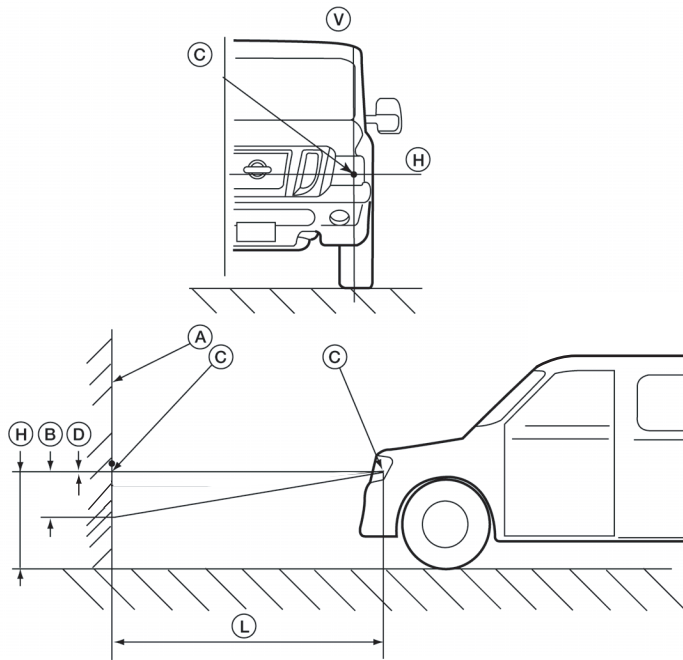
Pour éviter des dommages, ne tournez pas la vis de réglage du phare (vers le haut ou vers le bas) au-delà d'un couple de 1,67 N·m (17 kg-cm, 14,8 lb-po).

Procédure de réglage vertical des phares

REMARQUE :

Aucun réglage horizontal n'est possible. Si le réglage horizontal est mauvais, le phare de ce côté doit être remplacé.

Tableau de convergence



AAZIA0272GB

- | | | |
|---|---|---|
| A. Surface de l'écran | B. Hauteur de ligne de limite la plus basse
53,2 mm (2,09 po) (jusqu'à 2016)
66,5 mm (2,62 po) (à partir de 2017) | C. Centre de l'ampoule du phare (point H-V) |
| D. Hauteur de ligne de limite la plus haute - 0,00 mm (0,00 po) | H. Ligne centrale horizontale du phare | L. 7,62 m (25 pi) |
| V. Ligne centrale verticale du phare | | |

1. Placez l'écran sur le même niveau et la même surface plane que le véhicule.

REMARQUE :

La surface doit être exempte de tout débris qui pourrait être la cause de variation de la hauteur d'un côté et de l'autre du véhicule.

2. Faites face au devant du véhicule vers l'écran et mesurez la distance entre le centre du phare et la surface de l'écran.
 - Distance entre le centre du phare et l'écran (L) : 7,62 m (25 pi)
3. Placez un objet devant le phare opposé de manière à empêcher celui-ci de projeter un faisceau sur l'écran de réglage. Réglez la convergence de chaque phare individuellement.



ATTENTION :

Ne couvrez jamais la surface de la lentille au moyen de ruban adhésif ou de plastique, etc., car la lentille est composée de résine.

4. Démarrez le moteur. Allumez les phares.
5. Utilisez le tableau de convergence pour déterminer les dimensions de gamme de convergence verticale souhaitées.
6. Mesurez le faisceau projeté à l'intérieur du segment d'évaluation de convergence à l'écran.
7. Réglez le faisceau de chaque phare jusqu'à ce que le segment d'évaluation de convergence (la zone relative à la hauteur de ligne de limite la plus haute et la plus basse) soit positionné à l'intérieur des dimensions de gamme de convergence verticale illustrées dans le tableau de convergence.

CONVERGENCE DES PHARES ANTIBROUILLARD AVANT

Réglage de la convergence des phares

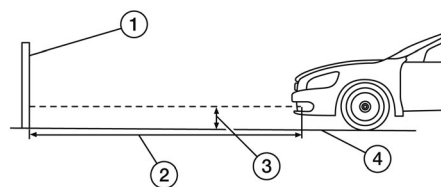
REMARQUE :

Vérifiez les conditions suivantes avant d'effectuer le réglage de la convergence des phares.

- **Assurez-vous que tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée.**
- **Placez le véhicule sur une surface plane.**
- **Veillez à ce que le véhicule soit déchargé (à l'exception du liquide de refroidissement, de l'huile moteur et du carburant remplis à plein niveau, ainsi que la roue de secours, le cric et les outils). Placez le conducteur ou un poids équivalent dans le siège du conducteur.**
- **Lors du réglage, au besoin, couvrez les phares et le phare antibrouillard opposé.**

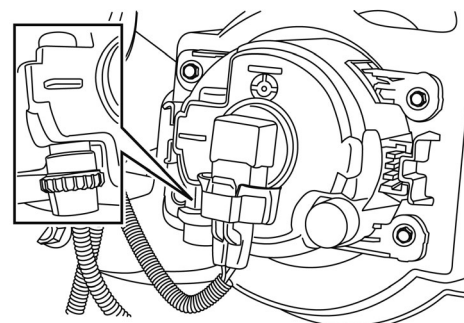
1. Déterminez la distance entre l'écran et le centre de la lentille du phare antibrouillard tel qu'illustré.

- (1) L'écran de mesure ou une surface mate blanche
- (2) 7,62 m (25 pi)
- (3) Du sol au centre de la lentille du phare antibrouillard
- (4) Sol



TGAAZIA0032ZZ

2. ALLUMEZ les phares antibrouillard avant.
3. À l'aide d'un outil de réglage adéquat, tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever la surface et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour abaisser la surface. Réglez les phares antibrouillard avant à l'aide de la vis de réglage afin que le bord supérieur de la zone à intensité élevée soit à 100 mm (4 po) sous la hauteur du centre des phares antibrouillard tel qu'illustré.

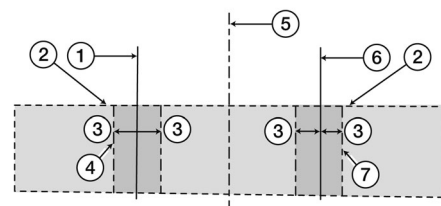


TGAAZIA0033ZZ

REMARQUE :

Accédez à la vis de réglage d'accès par le dessous du pare-chocs avant.

- (1) Ligne centrale verticale du phare antibrouillard gauche
- (2) Centre du phare au-dessus du niveau du sol
- (3) 100 mm (4 po) (0,76°) sous le centre du phare au-dessus du niveau du sol
- (4) Zone d'intensité élevée du phare antibrouillard gauche
- (5) Axe central du véhicule
- (6) Ligne centrale verticale du phare antibrouillard droit
- (7) Zone d'intensité élevée du phare antibrouillard droit



TGAAZIA0034ZZ

AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES

Feux ou accessoires supplémentaires commandés par des commutateurs supplémentaires

Cette section décrit les points de raccord pour les accessoires électriques ajoutés lorsque ces derniers sont commandés par les commutateurs supplémentaires qui ne font pas partie du véhicule de production Nissan. Les commutateurs et le câblage supplémentaires doivent avoir une capacité électrique suffisante pour la charge des accessoires et doivent être protégés par les fusibles ou les disjoncteurs appropriés. De plus, les charges totales, y compris le courant supplémentaire, ne doivent pas dépasser les capacités de câblage de base du véhicule.

Câblage électrique – Ajout de feux ou d'appareils électriques



ATTENTION :

Les raccords électriques inappropriés peuvent nuire au fonctionnement du véhicule (c.-à-d., le moteur, la boîte de vitesses). Après toutes modifications électrique ou de véhicule, confirmez qu'il n'y a aucun code d'anomalie (DTC) présent et que tous les systèmes fonctionnent normalement. Effectuez un essai sur route pour vérifier qu'aucun DTC n'est présent. Si des DTC sont mémorisés, effectuez les procédures de diagnostic et de réparation appropriés. Le fonctionnement du véhicule (le moteur ou la transmission) pourrait être compromis si les DTC ne sont pas corrigés.

Débranchez le câble négatif (masse) de la batterie avant toute modification du véhicule. Lorsque l'installation de la carrosserie ou de l'équipement est terminée, tout le câblage doit être vérifié pour assurer un acheminement adéquat, etc. afin de prévenir les courts-circuits lors du rebranchement du câble négatif de la batterie.

Branchez le câble uniquement aux raccords de modificateur identifiés dans la section « accès au pré-câblage du client » de ce manuel. Le branchement sur des composants ou des fils autre que ceux identifiés peut nuire aux autres systèmes et à leur fonctionnement.

Brouillage des radiofréquences (RFI)

Pendant les modifications du véhicule, les fabricants, les techniciens, les propriétaires et les utilisateurs doivent prendre les précautions nécessaires pour maintenir l'intégrité de brouillage des radiofréquences des composants. (Les États-Unis et le Canada ont une réglementation concernant le brouillage aux radiofréquences). Les mesures et les dispositifs de sécurité décrits ci-après sont des exemples et ne constituent pas nécessairement une liste complète.

1. Tous les composants nécessaires à l'élimination du brouillage des radiofréquences, qui sont retirés lors de l'entretien, de la réparation ou de la modification du véhicule, doivent être réinstallés de façon similaire à leur installation d'origine par Nissan.
2. Ne modifiez pas un appareil de radiofréquence de façon non approuvée par Nissan.
3. Les plaques de protection sur les composants d'allumage ne doivent pas être retirées.
4. Les composants d'allumage de rechange qui ne sont pas des pièces du fabricant d'équipement d'origine ne sont pas recommandés par Nissan.
5. Les masses électriques sur tous les composants doivent être retenues.
6. Les composants métalliques installés sur la carrosserie ou le châssis doivent être mis à la masse sur le châssis.
7. Les circuits électriques qui sont ajoutés sur le véhicule ne doivent pas être installés près des composants d'allumage.
8. Seules les courroies d'entraînement des accessoires « à conductivité statique » doivent être utilisées.

9. Les courroies d'entraînement doivent être de type équipement d'origine du fabricant ou un produit équivalent qui n'accumule pas une charge électrique statique.
10. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour éliminer adéquatement les émissions de radiofréquences.

RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION

Règlements de la FCC des États-Unis

Les règlements de la FCC sont présentés dans le Titre 47 du Code des règlements fédéraux (CFR). Ils sont publiés initialement dans le Registre fédéral. Après le 1er octobre de chaque année, le GPO compile toutes les modifications, les ajouts et les suppressions des règles de la FCC et publie un CFR mis à jour. Consultez le site Web de la FCC pour obtenir les renseignements les plus récents. Les règles sont fournies dans la version de texte et dans le format de document portable (PDF) et peuvent être consultées au moyen de l'Adobe Acrobat Reader. La FCC ne maintient aucune banque de données de ses règles et n'imprime pas des copies ni les stocke. Pour commander une copie de la réglementation américaine intitulée « Title 47 of the Code of Federal Regulations », visitez le site www.fcc.gov/contacts.

www.fcc.gov/encyclopedia/rules-regulations-title-47

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ces dispositifs doivent être conformes à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Le dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ces dispositifs doivent être conformes à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit causer aucune interférence.
2. Le dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ONDULEUR

Description

Prise de courant de 120 V c.a.

Prise d'alimentation de 120 V c.a.

Les prises de 120 V c.a. sont prévues pour les appareils consommant jusqu'à 400 W. Il y a 2 modes de fonctionnement pour le système d'onduleur :

1. Le mode puissance élevée des appareils qui consomment entre 150 W et 400 W qui ne peut être utilisé que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P) avec le moteur en marche.
2. Le mode faible puissance des appareils qui consomment moins de 150 W qui peut être utilisé chaque fois que le commutateur d'allumage est en position ON (marche).



ATTENTION :

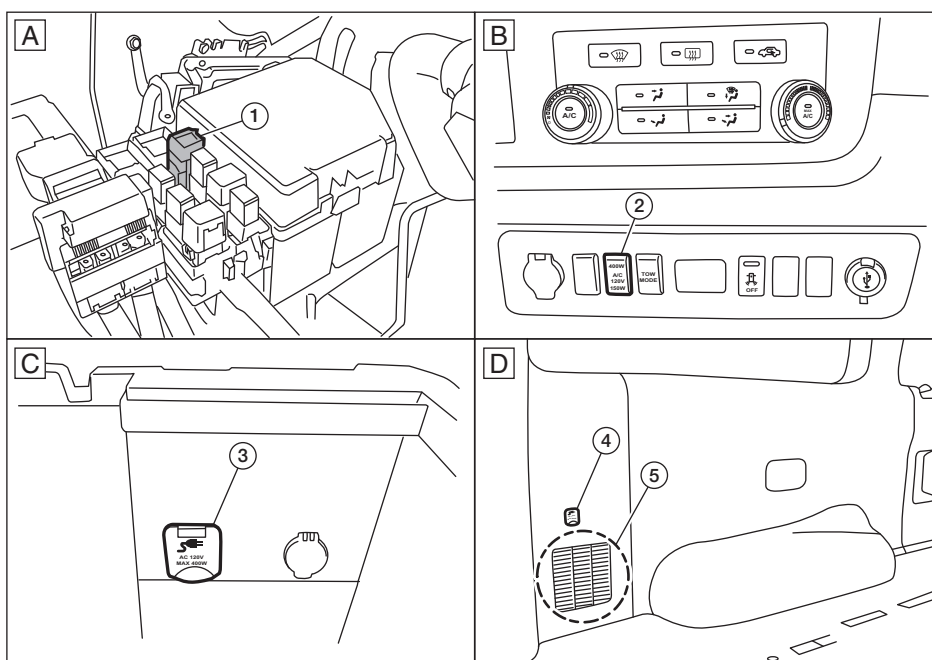
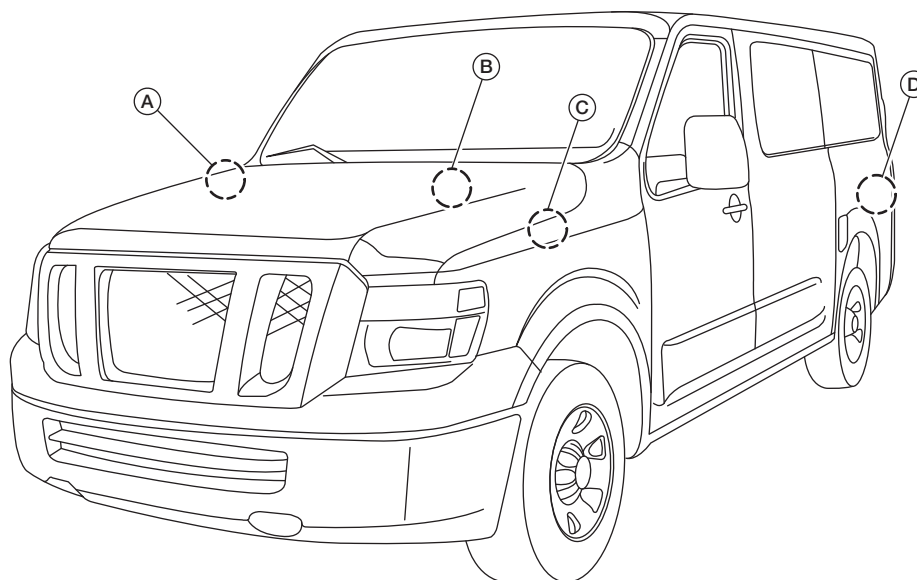
L'utilisation du système de 120 V avec l'allumage sur ON et le moteur coupé (tournant au ralenti) déchargera la batterie. Cela peut décharger complètement la batterie morte et absence de démarrage.

Ne dépassez pas la capacité maximale ou n'utilisez pas d'adaptateurs pour brancher plus d'un accessoire électrique dans la même prise.

REMARQUE :

Le remplacement de l'onduleur du fabricant d'équipement d'origine par tout autre produit que le modèle NISSAN spécifié n'est pas autorisé.

Emplacement des pièces



1. Relais de l'onduleur (illustré avec le couvercle du boîtier de relais retiré)
4. Prise de courant arrière de 120 V c.a.

2. Commutateur principal de la prise de courant de 120 V c.a.
5. Onduleur (situé derrière le panneau de garnissage arrière gauche)

3. Prise de courant avant de 120 V c.a. (dans la console centrale)

AAZIA0017ZZ

SPÉCIFICATIONS DE L'ONDULEUR

Tension de sortie nominale		120 V c.a. ($\pm 10\%$)
Plage de tension de fonctionnement		11,5 à 15 V c.c. (borne d'onduleur)
Puissance de sortie nominale	Mode faible puissance	150 W
	Mode puissance élevée	400 W
Protection contre les surintensités de sortie	Mode puissance élevée	3,7 A ou plus
Protection contre les surintensités d'entrée	Mode faible puissance	13,3 A ou plus
Fréquence de sortie		60 Hz ($\pm 10\%$)
Courant parasite		Moins d'un mA
Courant d'entrée max.		45 A (alimentation continue)
Puissance continue nominale		Puissance maximale de 400 W à 40 °C (104°)
Protection contre la surchauffe (thermistance)		100 °C (212 °F)

SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS CLÉ

Description du circuit

Si une télécommande est perdue, il est possible d'en programmer une autre. Il est possible de programmer jusqu'à cinq numéros d'identification à la fois.

Programmation du code d'identification de la télécommande

Pour configurer et programmer le code d'identification de la télécommande, il est recommandé de se rendre auprès d'un concessionnaire NISSAN autorisé.

CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Généralités

Les modifications dans le circuit d'alimentation de carburant ne sont pas recommandées, ni dans le circuit ou les composants.



AVERTISSEMENT :

Lorsque vous remplacez les pièces de canalisation de carburant, assurez-vous d'observer les consignes suivantes :

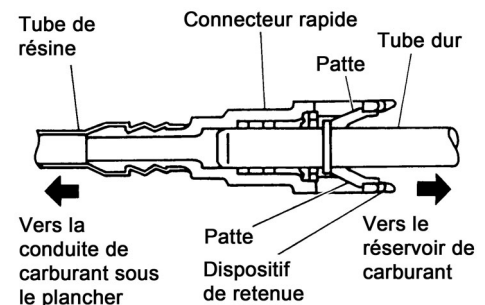
- Mettez une enseigne **MISE EN GARDE : INFLAMMABLE** dans l'atelier.
- Assurez-vous que l'aire de travail est bien aérée et qu'elle est pourvue d'un extincteur CO2.
- Ne fumez pas pendant l'entretien du circuit d'alimentation. Gardez les flammes nues et les étincelles éloignées de l'aire de travail.



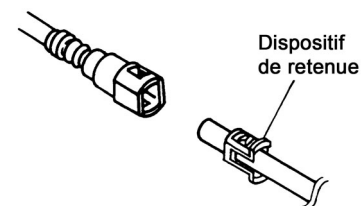
AVERTISSEMENT :

- Avant de retirer les pièces de canalisation de carburant, effectuez les étapes suivantes :
 - Mettez le carburant vidangé dans un contenant à l'épreuve des explosions et fixez bien le couvercle. Conservez le contenant dans un endroit sûr.
 - Relâchez la pression d'alimentation en carburant des canalisations de carburant. Consultez la procédure de [Relâchement de la pression d'alimentation en carburant \(p. 210\)](#) décrite dans le présent chapitre.
 - Débranchez la borne négative de la batterie.
- Installez toujours des fixations et des joints toriques neufs.
- Lorsque vous installez les flexibles, assurez-vous de ne pas les entortiller ni les tordre.
- Après le branchement des connecteurs rapides de tube de carburant, assurez-vous que les connecteurs rapides soient solidement fixés. Assurez-vous que le connecteur et le tube de résine ne touchent pas les pièces adjacentes.
- Après la pose des tubes, effectuez les étapes suivantes pour vous assurer que les raccords ne présentent aucune fuite :
 - Appliquez une pression d'alimentation en carburant aux canalisations de carburant en tournant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) (avec le moteur à l'arrêt). Vérifiez ensuite la présence de fuites sur les raccords.
 - Faites démarrer le moteur et augmentez le régime, puis vérifiez la présence de fuites sur les raccords.
- Utilisez uniquement un bouchon de remplissage de carburant d'origine NISSAN. Si vous utilisez un bouchon de remplissage de carburant inadéquat, le témoin d'anomalie peut s'allumer.
- Pour l'entretien des pièces du système antipollution, consultez la section EC dans le manuel de réparation.
- Pour l'entretien des pièces du système de récupération des vapeurs lors du remplissage, consultez la section EC dans le manuel de réparation.

Branchements (coupe transversale)

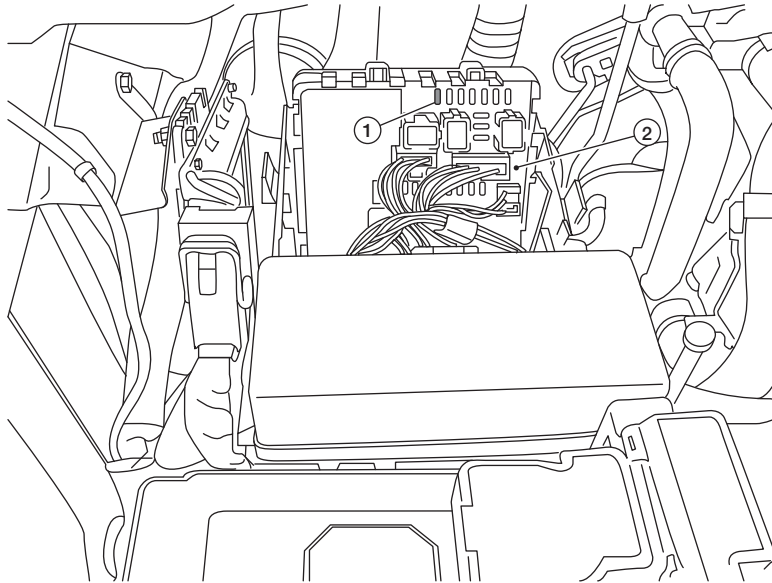


Déconnexion



PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT [CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Procédure de relâchement de la pression d'alimentation en carburant



AAZIA0113ZZ

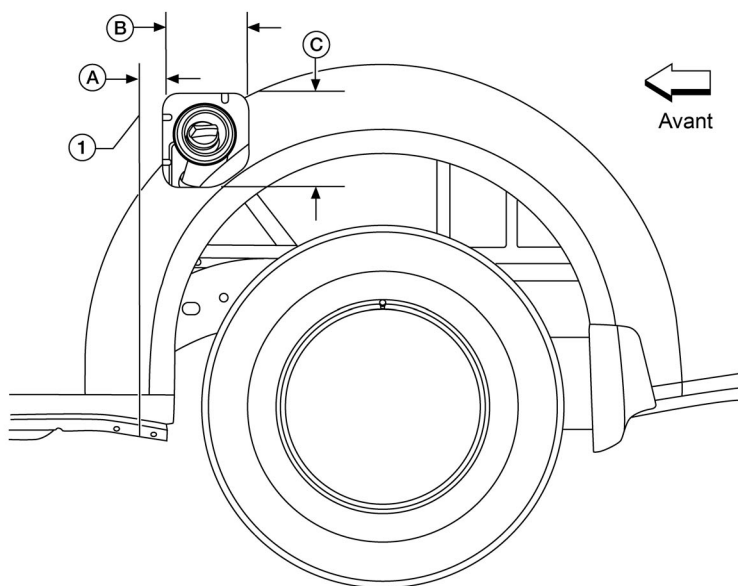
1. Fusible de pompe d'alimentation

2. Compartiment moteur du module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R)

1. Déposez le fusible de pompe d'alimentation (1) situé dans le module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R) (2). Consultez la section [Information sur les fusibles et les relais \(p. 161\)](#) pour la disposition des fusibles.
2. Faites démarrer le moteur.
3. Lorsque le moteur cale, actionnez le démarreur deux ou trois fois pour relâcher toute la pression d'alimentation en carburant.
4. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
5. Réinstallez le fusible de pompe d'alimentation après avoir entretenu le circuit d'alimentation en carburant.

ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE

Châssis



AAZIA0001ZZ

1. Joint de panneau de carrosserie

A. 46 mm (1,81 po)

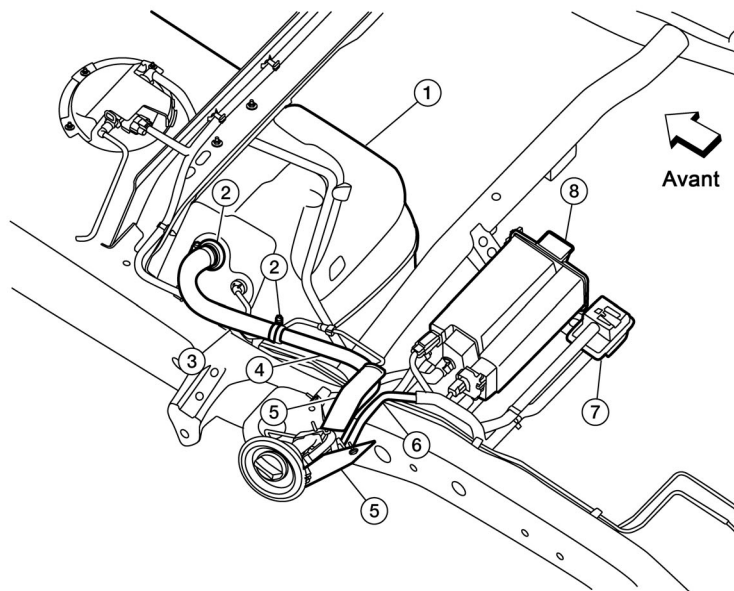
B. 190 mm (7,48 po)

C. 205 mm (8,07 po)

ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE

[CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant



AAZIA0221GB

1. Réservoir de carburant

2. Bride de fixation

3. Goulot de remplissage de carburant

4. Tuyau de remplissage de carburant

5. Protecteur de tube de remplissage

6. Tuyau d'aération d'émission de vapeurs de carburant

7. Filtre d'absorbeur de vapeurs de carburant

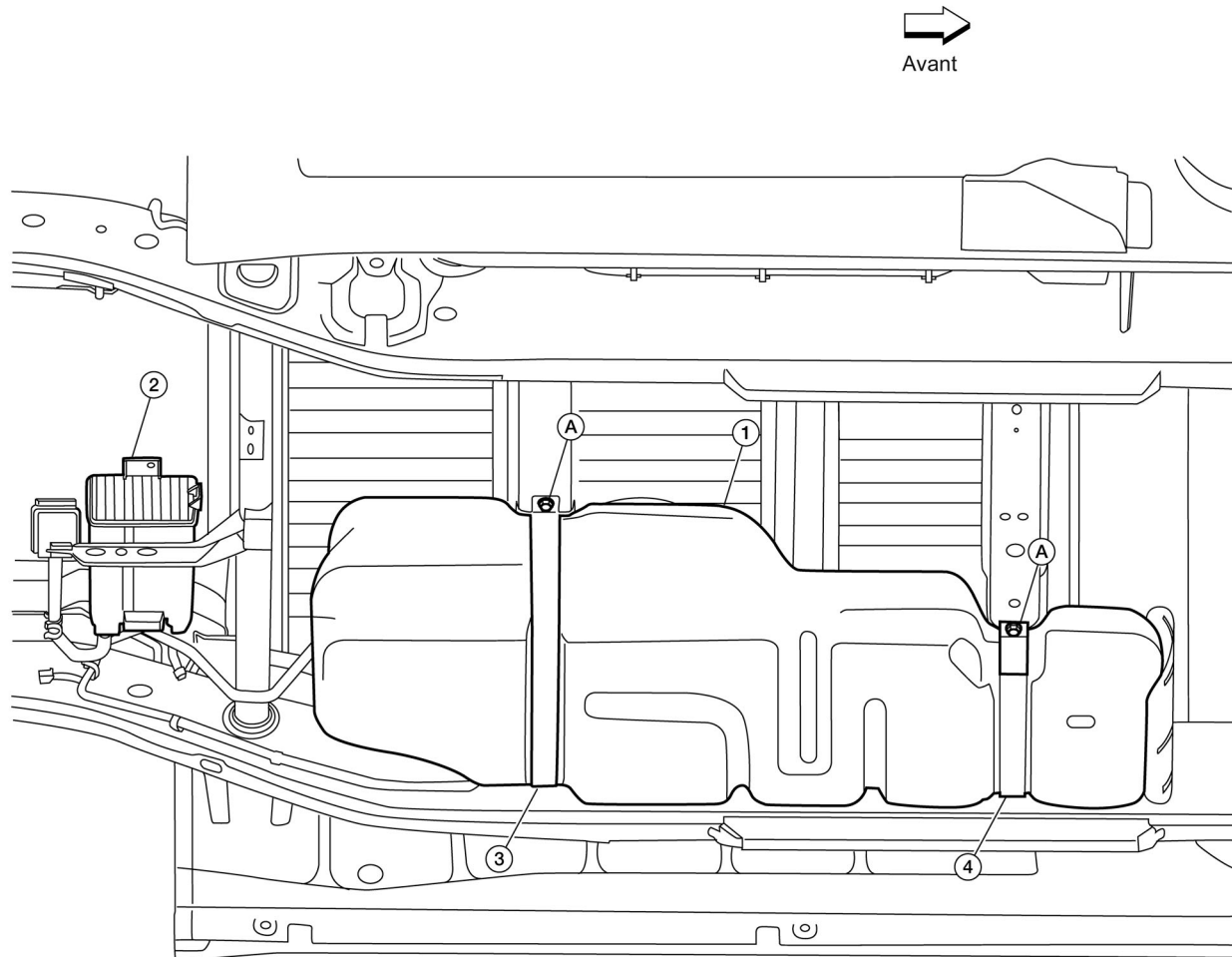
8. Ensemble d'absorbeur de vapeurs de carburant

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR

Montage de réservoir

REMARQUE :

Réservoir de carburant illustré sans protecteur de réservoir de carburant et supports de châssis (véhicules construits en août 2014 ou ultérieurement seulement).



1. Réservoir de carburant

2. Ensemble d'absorbeur de
vapeurs de carburant

3. Sangle de réservoir arrière

4. Sangle de réservoir avant

A. Boulons de sangle de
réservoir de carburant

AAZIA0222GB

Zone de précautions pour le forage

Si l'intérieur est toujours posé, vous pouvez déterminer la ligne centrale du véhicule en procédant comme suit :

1. Repérez les goujons à souder de la plaque de transition de garniture de plancher centrale. La plaque de transition de garniture de plancher est le panneau de garnissage en plastique fixé au plancher directement derrière les sièges avant. Elle est retenue par 9 goujons à souder. Utilisez le goujon à souder du milieu comme point de référence avant.
2. Repérez le point central arrière. Pour déterminer le point central arrière, tracez une ligne de 153 mm (6 po) à droite de la gâche inférieure de portière gauche arrière.
3. Tirez une ligne entre ces deux points de référence pour situer la ligne centrale du véhicule.



AVERTISSEMENT :

N'endommagez pas le réservoir ou les conduites de carburant lorsque vous percez le plancher dans les zones indiquées pour éviter une défaillance des composants et des blessures.



ATTENTION :

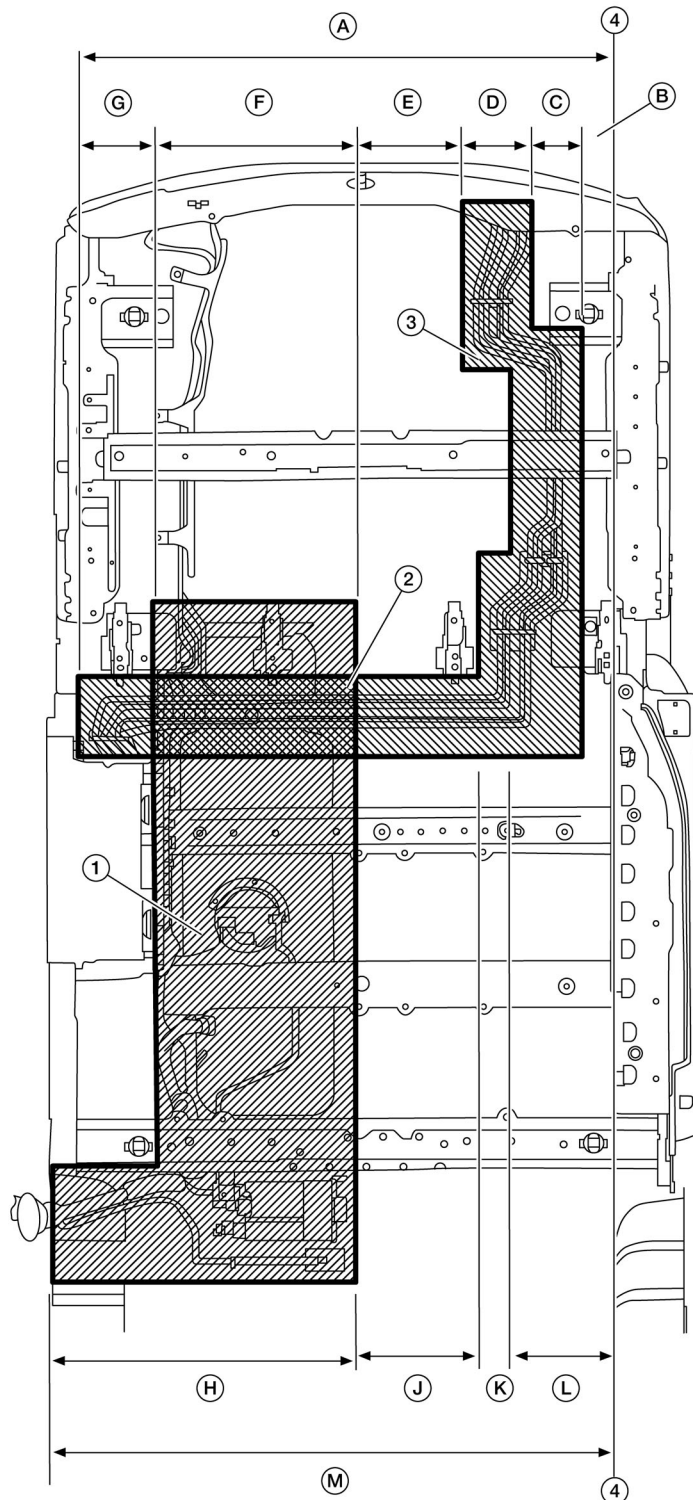
Lorsque vous effectuez des modifications sur le véhicule, assurez-vous que le dégagement est adéquat entre les composants existants ou les composants nouvellement installés. Le non respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule ou aux composants.



ATTENTION :

Soyez très prudent lorsque vous percez le plancher dans les zones indiquées pour éviter d'endommager les canalisations de chauffage, ventilation et climatisation (HAVC).

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]



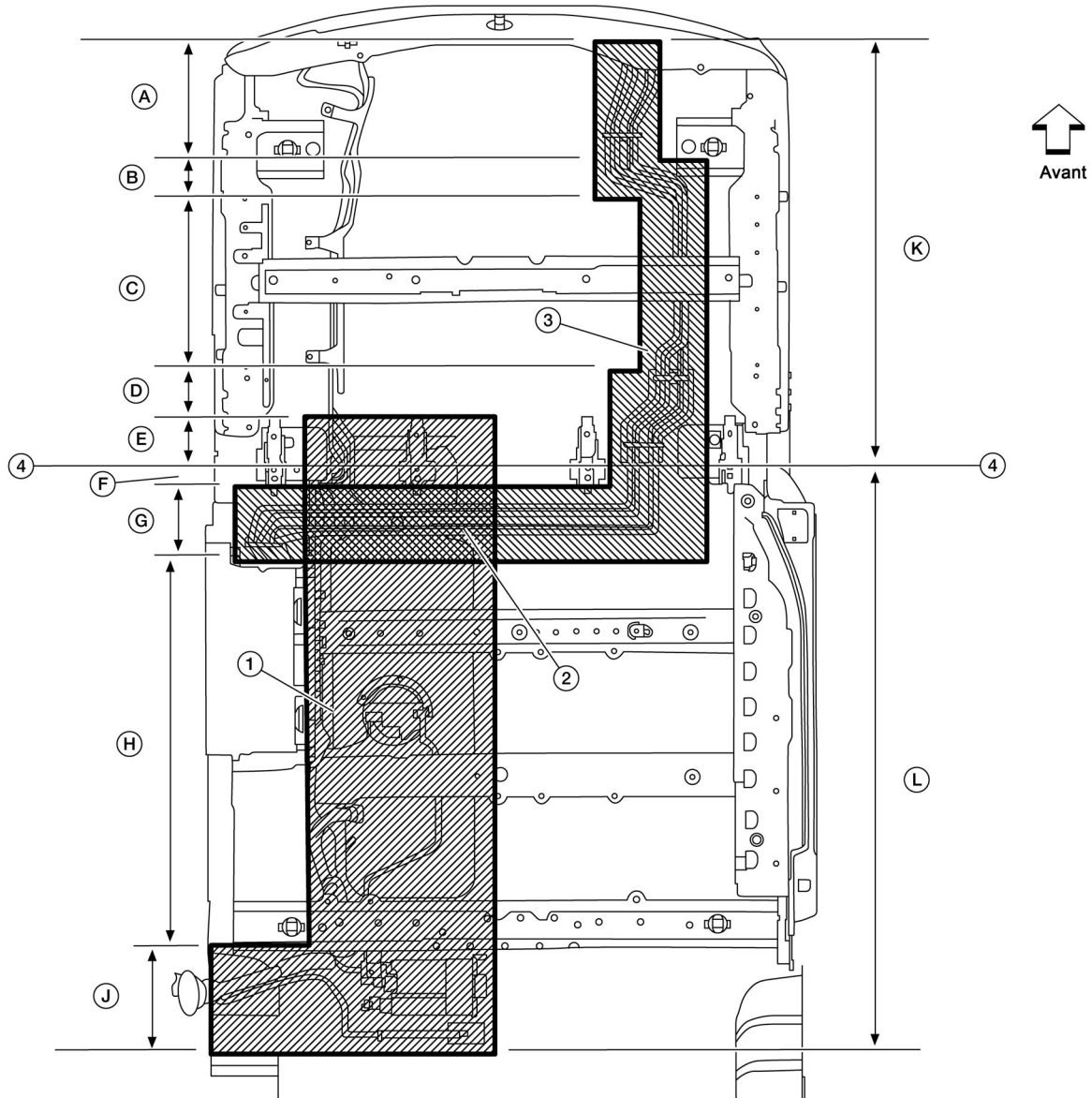
AAZIA0009ZZ

REMARQUE :
Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le garnissage intérieur.

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

1. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant	2. Zone commune de prudence pour le perçage – carburant/ chauffage, ventilation et climatisation	3. Zone de prudence pour le perçage – chauffage, ventilation et climatisation
4. Bord de marche de portière coulissante (ligne de repère)	A. 1 513,42 mm (59,58 po)	B. 89,38 mm (3,52 po)
C. 120,58 mm (4,75 po)	D. 175,86 mm (6,92 po)	E. 349,59 mm (13,76 po)
F. 576,98 mm (22,72 po)	G. 201,03 mm (7,91 po)	H. 860,81 mm (33,89 po)
J. 346,63 mm (13,65 po)	K. 114,12 mm (4,49 po)	L. 274,66 mm (10,81 po)
M. 1 596,22 mm (62,84 po)		

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]



AAZIA0010ZZ

REMARQUE :
Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le garnissage intérieur.

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR [CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT]

1. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant	2. Zone commune de prudence pour le perçage – carburant/ chauffage, ventilation et climatisation	3. Zone de prudence pour le perçage – chauffage, ventilation et climatisation
4. Écrous de montage arrière du siège avant (ligne de repère)	A. 315,72 mm (12,43 po)	B. 115,95 mm (4,56 po)
C. 540,28 mm (21,27 po)	D. 143,46 mm (5,65 po)	E. 154,27 mm (6,07 po)
F. 55,45 mm (2,18 po)	G. 223,4 mm (8,80 po)	H. 1 150,7 mm (45,30 po)
J. 344,06 mm (13,55 po)	K. 1 269,68 mm (49,99 po)	L. 1 773,61 mm (69,83 po)

REMORQUAGE

CÂBLAGE

Câblage de remorque

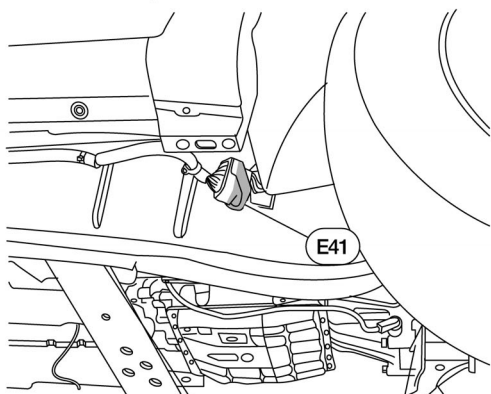
L'ensemble de remorquage installé en usine facultatif comprend le câblage nécessaire, les relais et un connecteur à sept broches (monté sur l'attelage de remorque à l'arrière du véhicule). Le connecteur latéral de véhicule permet l'installation d'une fiche de connecteur à sept broches de série de votre remorque.

REMARQUE :

Si votre véhicule n'est pas muni de l'ensemble de remorquage installé en usine, il est pré-câblé pour accepter une trousse de câblage de remorque des accessoires d'origine NISSAN. Pour assurer un bon fonctionnement, Nissan recommande l'utilisation exclusive de la trousse de câblage de remorque d'origine NISSAN. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir de plus amples renseignements. La trousse de câblage de remorque des accessoires d'origine NISSAN se branche sur le connecteur de faisceau du véhicule situé derrière le pneu avant. Reportez-vous à l'illustration ci-après. Pour connaître les instructions de montage de la trousse de câblage de remorque, visitez www.nissan-techinfo.com.

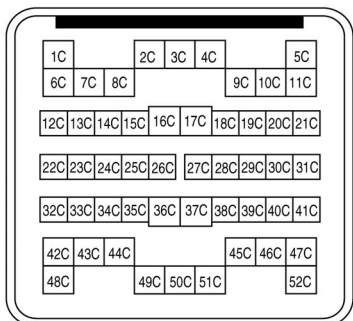
CONNECTEUR EN LIGNE DU FAISCEAU DE CÂBLAGE DU MOTEUR

Démontez l'écran pare-boue et regardez
à l'arrière du pneu avant droit.



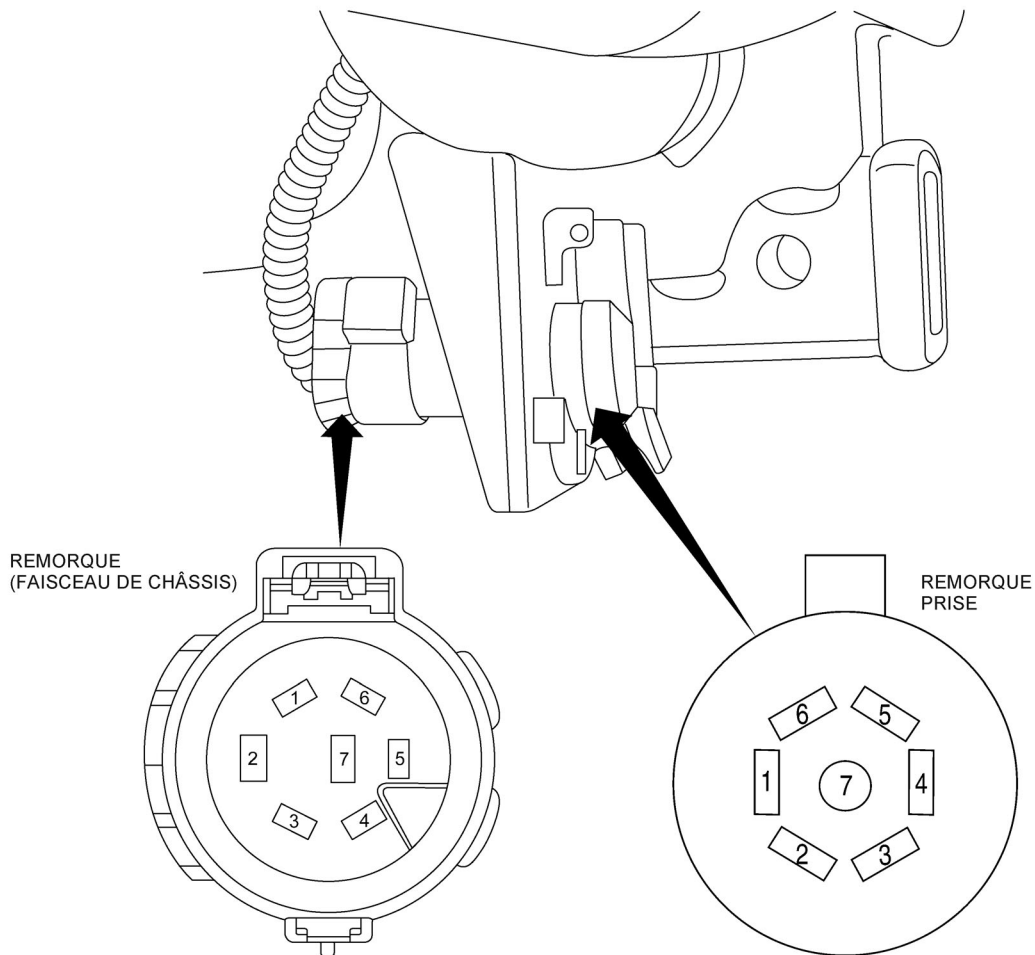
AAZ1A0271GB

No. de connecteur.	E41
Nom de connecteur	FIL À FIL
Couleur de connecteur	GRIS



⚠ MISE EN GARDE :	No. de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils	Charge maximale
	La charge totale de ces circuits ne peut être supérieure à la charge maximale permise pour le circuit de mise à la masse. Le non-respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule.	1C	Bleu	Frein électrique	12
4C		Noir	Masse	8	40A
6C		Vert pâle	Feux de jour	18	8A
8C		Blanc	Arrêt et clignotant du côté droit	18	6A
11C		Vert	Arrêt et clignotant du côté gauche	18	6A
16C		Jaune	Phares de recul	24	8A
	51C	Rouge	Allumage	12	24A

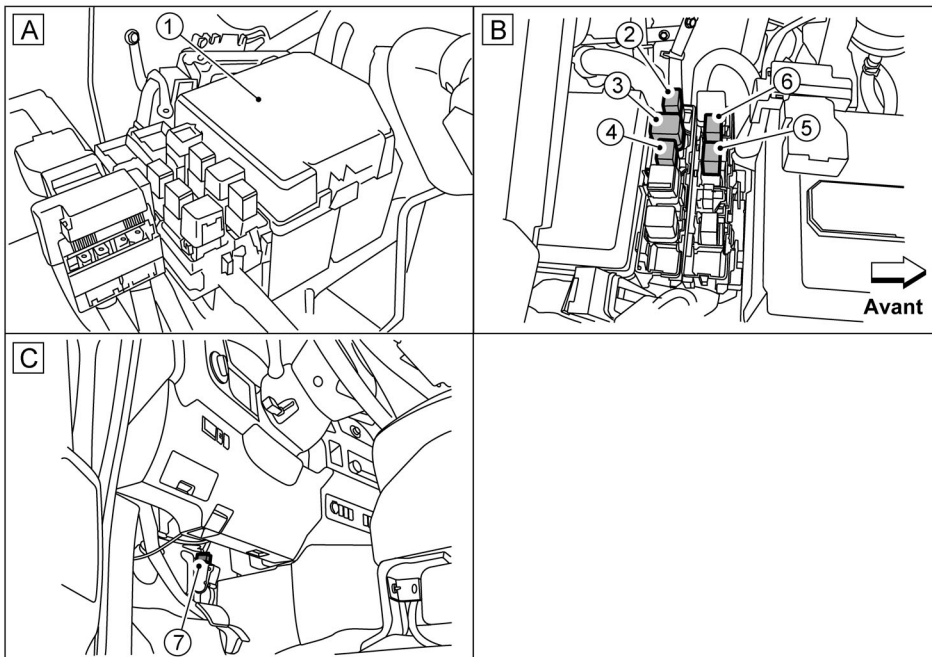
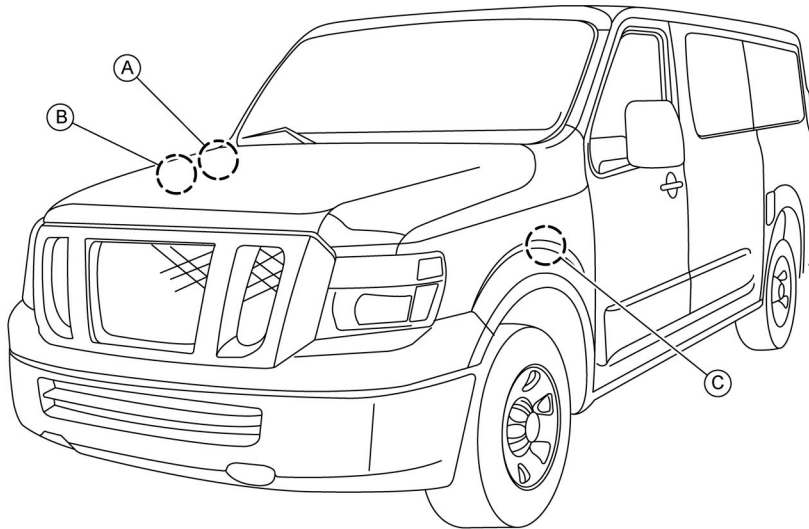
Connecteur de remorque



<p>⚠ MISE EN GARDE : La charge totale de ces circuits ne peut être supérieure à la charge maximale permise pour le circuit de mise à la masse. Le non-respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule.</p>	No. de borne	Faisceau de câblage – couleur du fil	Nom du signal	Charge maximale
	1	Vert	Arrêt et clignotant du côté gauche	6 A
	2	Noir	Masse	40 A
	3	Bleu	Frein électrique	24 A
	4	Blanc	Arrêt et clignotant du côté droit	6 A
	5	Rouge	Allumage	24 A
	6	Vert pâle	Feux de jour	8 A
	7	Jaune	Phares de recul	8 A

AAZIA0254GB

Emplacement des composants de remorquage



AAZIA0019ZZ

1. Compartiment moteur du module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R)

2. Relais des feux de freinage

3. Relais de remorque 2

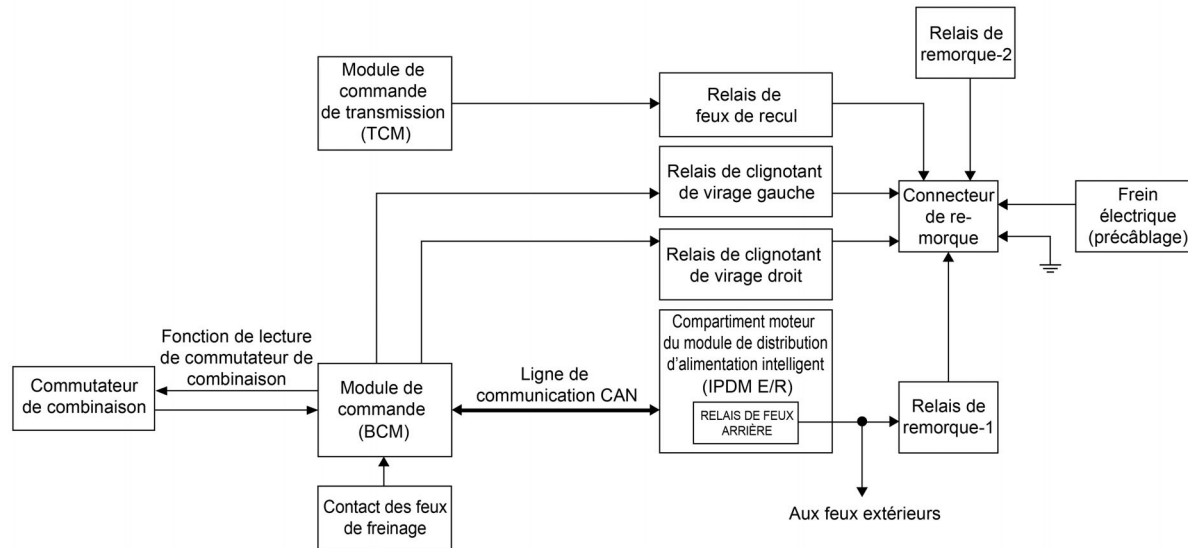
4. Relais de remorque-1

5. Relais de clignotant de remorque CÔTÉ GAUCHE

6. Relais de clignotant de remorque CÔTÉ DROIT

7. Contact des feux de freinage

Schéma du circuit



AAZIA0033GB

Description du circuit

Fonctionnement des feux arrière de remorque

Les feux arrière de remorque sont commandés par le relais 1 de remorque. Lorsque le commutateur de combinaison est en première position, le module de commande fonctionnel détecte que LA PREMIÈRE POSITION DU COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE EST ACTIVÉE. Le module de commande fonctionnel envoie une demande d'activation du feu de stationnement au moyen des lignes de communication CAN au module de distribution d'alimentation intelligent (IPDM E/R). L'IPDM E/R active ensuite le relais des feux arrière qui active le relais 1 de la remorque et envoie l'alimentation au réceptacle de la remorque.

Fonctionnement des clignotants de remorque

Les clignotants de la remorque sont commandés par le module de commande fonctionnel. Lorsque le commutateur de clignotant est en position gauche ou droite et que le commutateur d'allumage est en position ON (marche), le commutateur de combinaison envoie un signal au module de commande fonctionnel. Le module de commande de la carrosserie détecte la demande d'ACTIVATION DE CLIGNOTANT DROIT ou DE CLIGNOTANT GAUCHE. Le module de commande fonctionnel envoie un signal de commande au relais de clignotant respectif qui envoie l'alimentation au réceptacle de remorque.

Fonctionnement des feux de détresse de remorque

Les feux de détresse de remorque sont commandés par le module de commande fonctionnel. Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le module de commande de la carrosserie détecte la demande d'ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE. Le module de commande fonctionnel envoie ensuite un signal de commande aux deux relais de clignotants qui envoient l'alimentation au réceptacle de remorque.

Fonctionnement des feux de freinage de remorque

Les feux de freinage de remorque sont commandés par le module de commande fonctionnel. Lorsque la pédale de frein est enfoncée, le module de commande fonctionnel reçoit un signal de commutateur de feux d'arrêt provenant du commutateur de feu d'arrêt. Le module de commande fonctionnel envoie ensuite un signal de commande aux deux relais de clignotants qui envoient l'alimentation au réceptacle de remorque.

Fonctionnement des feux de recul de remorque

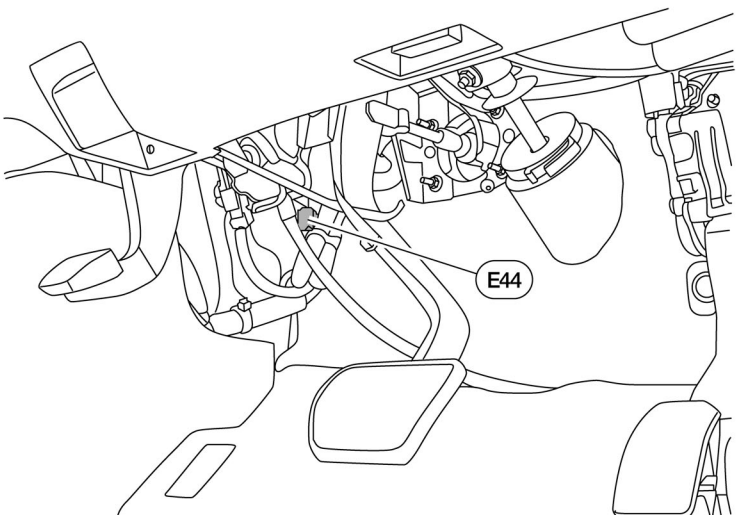
Les feux de recul de remorque sont commandés par le module de commande de la transmission. Lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière), le module de commande de la transmission reçoit un signal de marche arrière du commutateur de gamme de transmission. Le module de commande de la transmission envoie ensuite un signal de commande au relais des feux de recul qui envoie l'alimentation au réceptacle de remorque.

COMMANDE DES FREINS

Votre véhicule peut être muni de l'ensemble de remorquage de remorque installé en usine ou d'une trousse de câblage de remorque des accessoires d'origine NISSAN. Votre véhicule comprend également un connecteur à six broches et un faisceau de câblage (pré-câblé) de freins électroniques (avec la remorque) avec des circuits spécifiques pour accepter une commande de frein du marché secondaire. Le connecteur est situé dans l'habitacle du côté conducteur, fixé au moyen d'un ruban adhésif au faisceau du compartiment moteur près de l'œillet du tableau de bord.

Connecteur (pré-câblé) des freins électriques

PRÉCÂBLAGE DU FREIN ÉLECTRIQUE



No. de connecteur.	E44
Nom de connecteur	FREIN ÉLECTRIQUE (PRÉCÂBLAGE)
Couleur de connecteur	BLANC



2	6
1	3 4 5

No. de borne	Couleur du fil	Nom du signal	Jauge d'épaisseur à fils
1	Noir	MASSE	14
2	Vert pâle	FEUX D'ARRÊT	23
3	Bleu	FREIN DE REMORQUE	14
5	Rouge	B+	14

No. de connecteur.	E62
Nom de connecteur	FREIN ÉLECTRIQUE (PRÉ-CÂBLAGE) (CÔTÉ FAISCEAU DU CAVALIER)
Couleur de connecteur	BLANC



6	2
5	4 3 1

No. de borne	Couleur de Fil	Nom du signal
1	Noir	MASSE
2	Rouge/vert	FEUX D'ARRÊT
3	Brun/blanc	FREIN DE REMORQUE
4	Rouge/bleu	ILLUMINATION (non utilisé)
5	Rouge	B+

AAZIA0255CB

ATTELAGE DE REMORQUE

Ajout d'un attelage



AVERTISSEMENT :

- Des attelages spéciaux, qui comportent des renforts de cadre, doivent être utilisés pour tirer une charge dont le poids est supérieur à 907 kg (2 000 lb). Des attelages, des supports de boule et des boules d'attelage d'origine NISSAN appropriés sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN autorisé.
- L'attelage ne doit ni être fixé au pare-chocs ni nuire au fonctionnement de ce dernier.
- N'utilisez pas d'attelages montés sur l'essieu.
- Ne modifiez pas le système d'échappement, le circuit de freinage, etc., pour installer un attelage de remorque.
- Afin de réduire les risques de dommages supplémentaires à votre véhicule en cas de collision arrière, retirez, dans la mesure du possible, le récepteur lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Vérifiez périodiquement les boulons de montage de l'attelage de remorque pour vous assurer qu'ils sont installés correctement.
- Pendant le remorquage avec la boule d'attelage montée sur le pare-chocs arrière, ne prenez pas de virages serrés. La remorque peut entrer en contact avec le pare-chocs et causer des dommages au pare-chocs ou à la remorque.

Attelage à distribution de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge de la languette de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge de la languette au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur. Il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge (classe IV) si vous devez tirer des remorques dont le poids dépasse 2 267 kg (5 000 lb). Renseignez-vous auprès du fabricant de la remorque ou de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un attelage répartiteur de charge dans votre cas.

REMARQUE :

Un attelage répartiteur de charge pourrait modifier le comportement d'une remorque équipée de freins à inertie. Si vous souhaitez utiliser un attelage répartiteur de charge pour tracter une remorque équipée de freins à inertie, renseignez-vous auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cette combinaison est possible et, le cas échéant, sur la façon de procéder.

Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation de l'attelage répartiteur de charge.

Les instructions générales de préparation et de réglage sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois le contact ÉTABLI et toutes les portières fermées, laissez le véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.
2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur du pare-chocs avant soit comprise dans les 13 mm (0,6 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.

**AVERTISSEMENT :**

Réglez correctement l'attelage à distribution de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif de contrôle de roulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispositif, adressez-vous à un fournisseur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif antiroulis est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les directives du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

Le pare-chocs à marchepied d'origine NISSAN est classé comme support de boule de classe I. Il peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

Un équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 1 587,3 kg (3 500 lb).

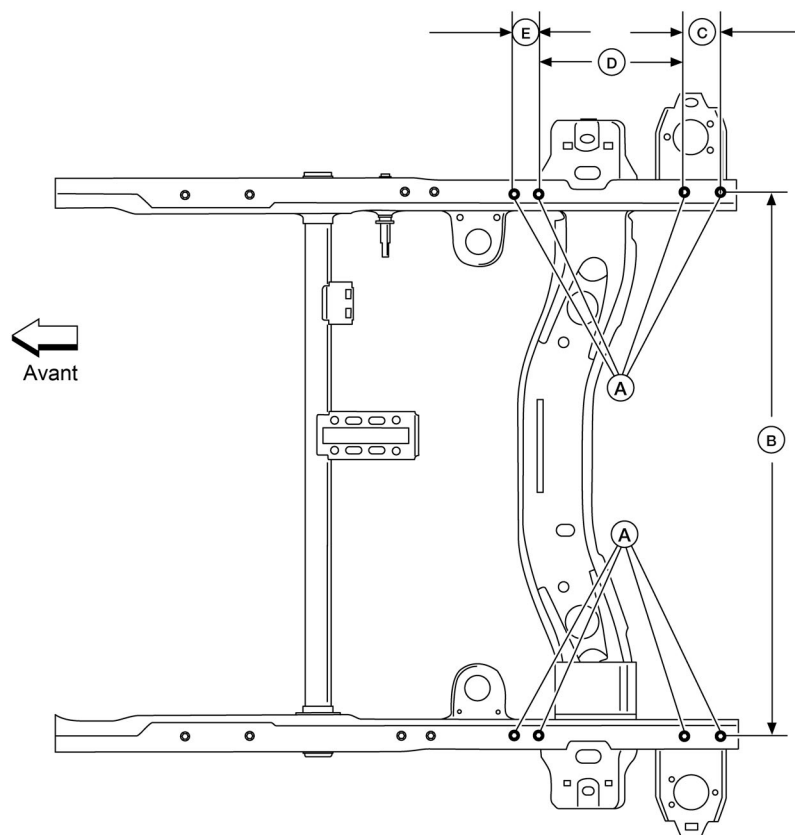
Attelage de classe III

Un équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 267 kg (5 000 lb).

Attelage de classe IV

Un équipement d'attelage de remorque de classe IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb). Un attelage à distribution de charge doit être utilisé pour tirer les remorques dont le poids est supérieur à 2 267 kg (5 000 lb). Votre véhicule peut être équipé d'un d'attelage de remorque de classe IV prévu pour un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb), mais il est en mesure de tirer seulement une remorque dont le poids maximal est indiqué dans le tableau. Repérez le PTMC du véhicule. Reportez-vous au tableau de poids approprié dans la section Tableaux des ressources de ce manuel : [TABLEAUX DES RESSOURCES \(p. 93\)](#).

Dimensions des trous de fixation de l'attelage de remorque



AAZIA0046ZZ

A. Écrous à souder du support
d'attelage
M12 x 1,25

B. 1 118,36 mm (44,03 po)

C. 74,91 mm (2,95 po)

D. 300,95 mm (11,85 po)

E. 50,19 mm (1,98 po)

EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS

REFROIDISSEMENT

Circuit de refroidissement du moteur



ATTENTION :

Aucune modification au système de refroidissement du moteur (radiateur, tuyère de radiateur, ventilateurs de refroidissement, circuit de refroidissement liquide, etc.) n'est permise. Un débit d'air suffisant doit être maintenu jusqu'au radiateur; il est donc important de ne pas bloquer le passage de l'air par la grille de radiateur vers le radiateur avec des panneaux publicitaires, des affiches, des garnitures ou autres éléments décoratifs. Le débit d'air réduit peut causer une surchauffe qui risquerait d'endommager les composants.

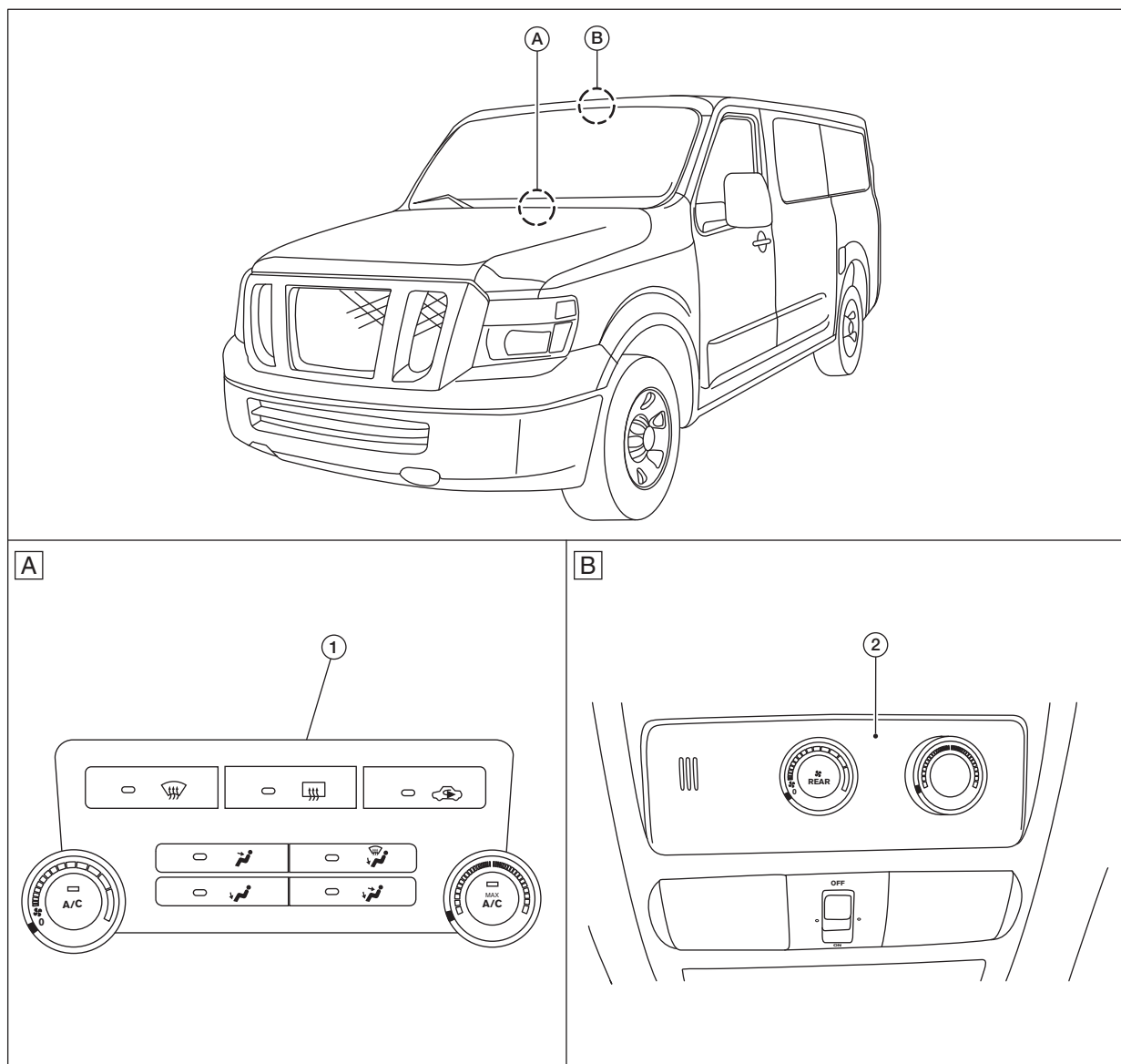
CVC

Modifications au système de chauffage, ventilation et climatisation

Les modifications du système de chauffage, ventilation et climatisation ne sont pas recommandées. Pour de l'information sur les raccords de liquide et les données et spécifications d'entretien, consultez le manuel de réparation.

Emplacement des composants du système de chauffage, ventilation et climatisation

SYSTÈME DE CLIMATISATION MANUELLE

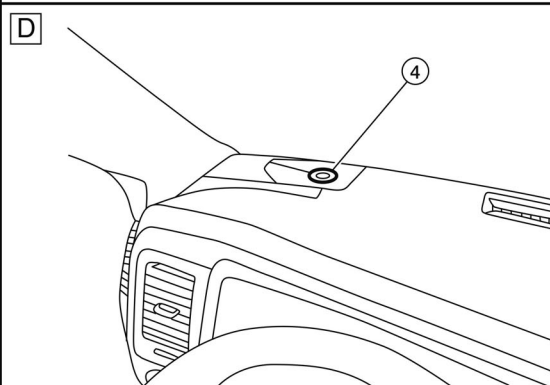
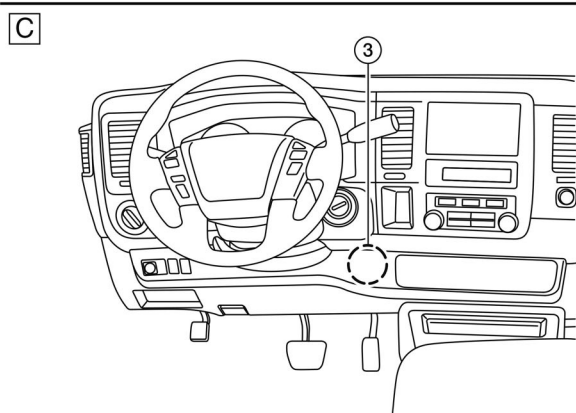
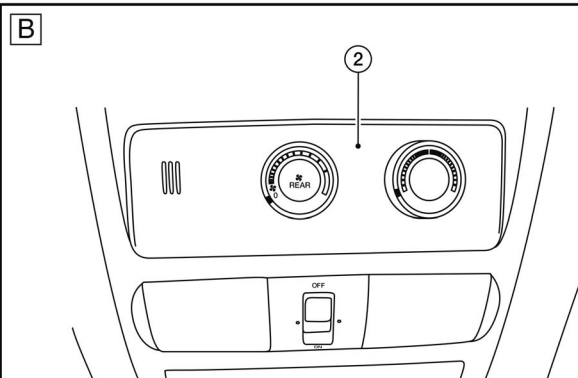
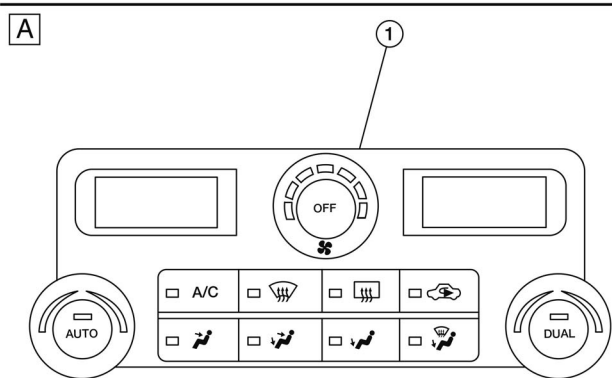
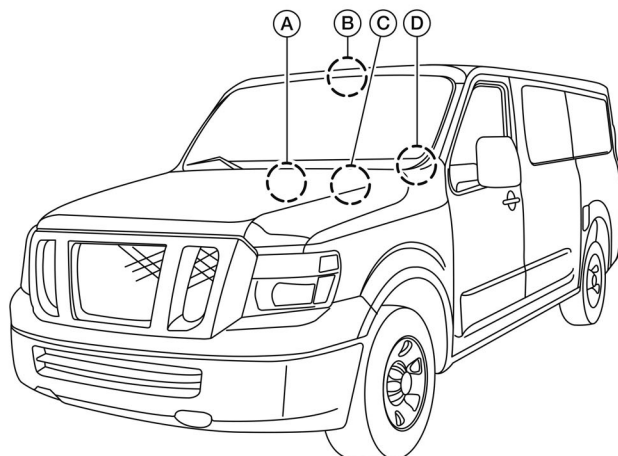


AAZIA0025ZZ

1. Commande de climatisation avant (illustrée avec le bouton de FRE facultatif. Certains modèles peuvent comporter un bouton REC)

2. Commande de climatisation arrière

SYSTÈME DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE



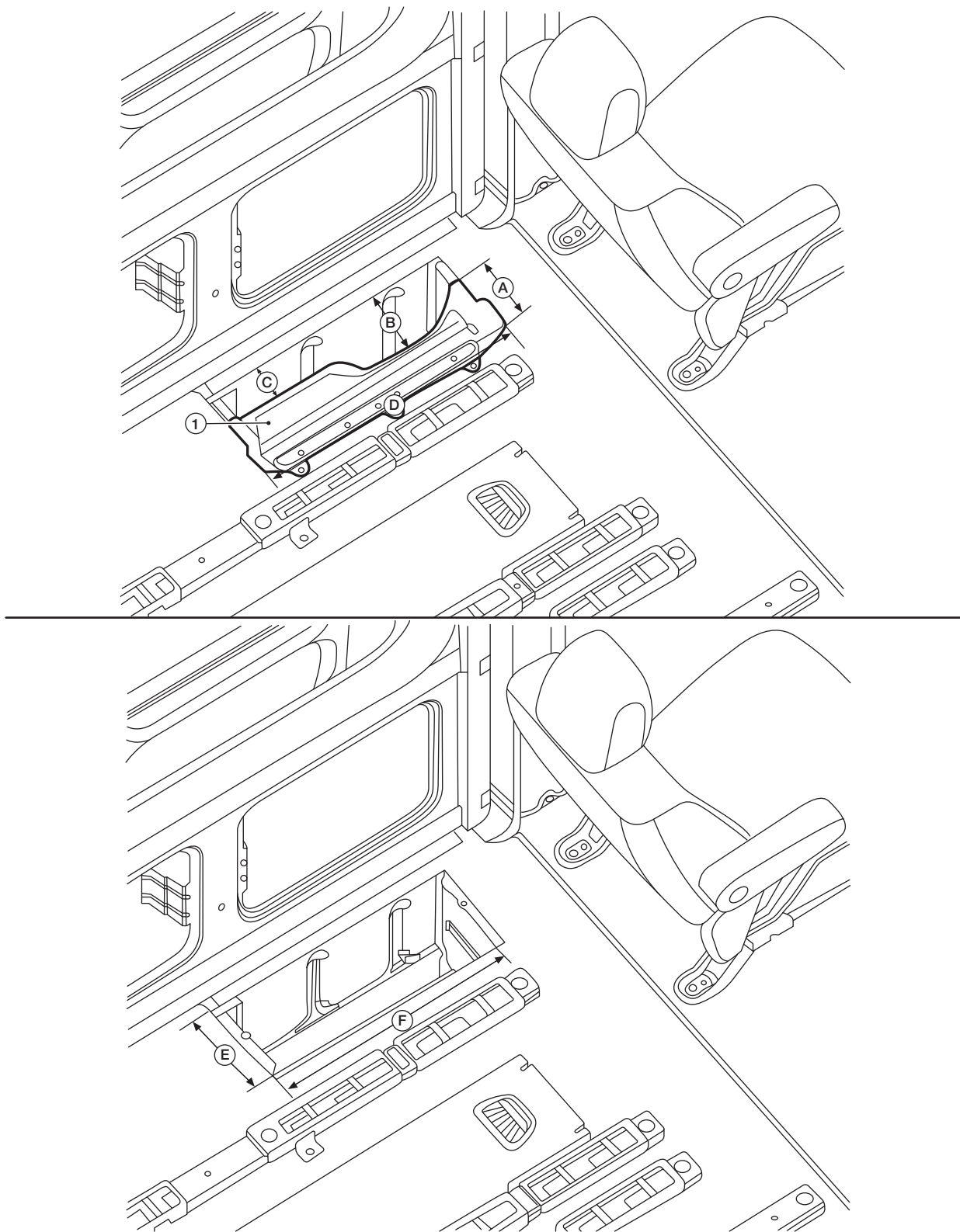
TGAAZIA0070ZZ

1. Commande de climatisation avant (illustrée avec le bouton de FRE facultatif. Certains modules peuvent comporter un bouton REC)
4. Capteur d'ensoleillement

2. Commande de climatisation arrière

3. Capteur intérieur

EMPLACEMENT ET DIMENSIONS DE L'UNITÉ ARRIÈRE DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION



AAZIA0028ZZ

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

1. Couvercle de plancher pour l'ouverture du compartiment de l'unité arrière de chauffage, ventilation et climatisation

C. 98,94 mm (3,90 po)

F. 556,02 mm (21,89 po)

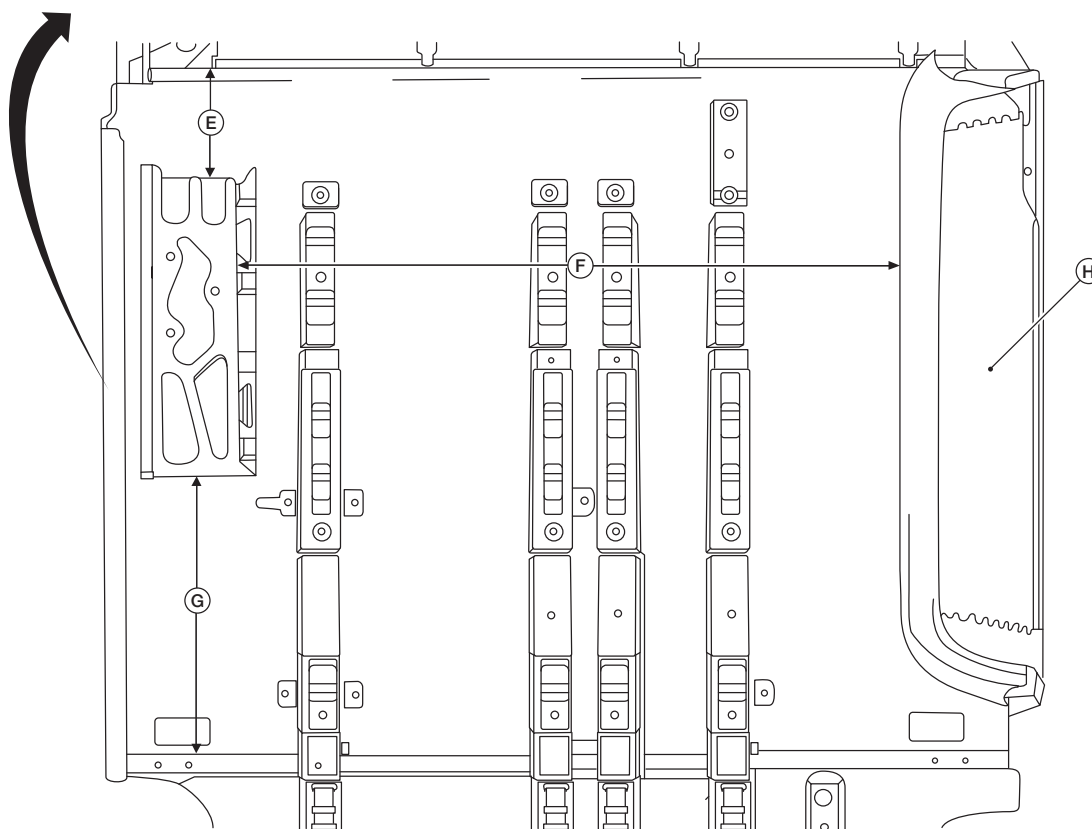
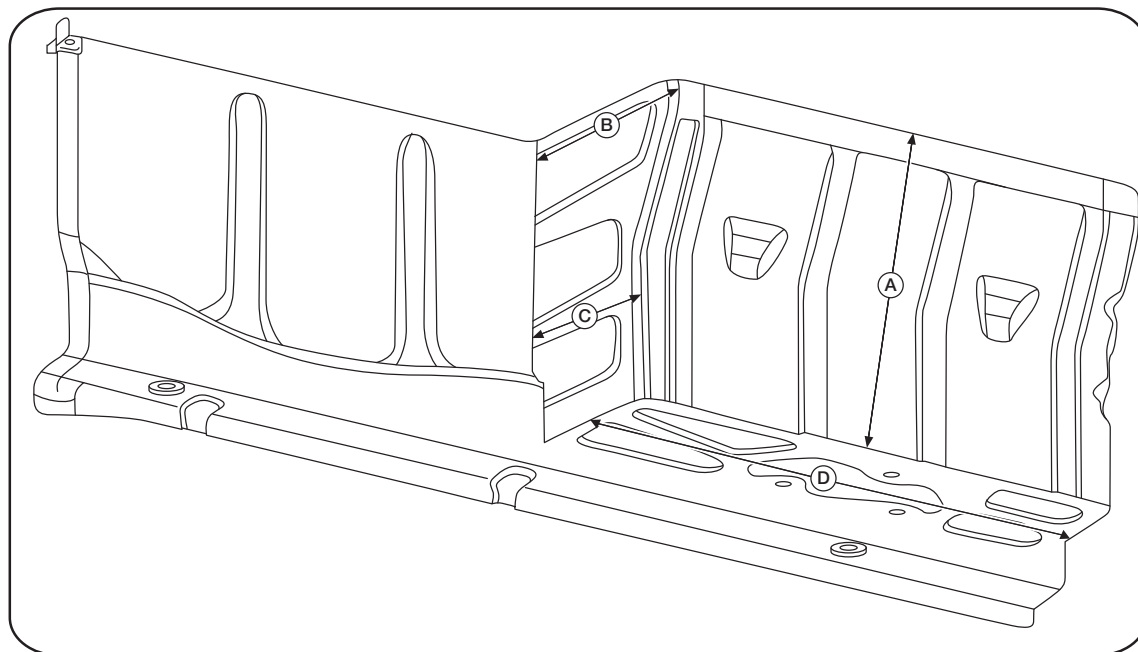
A. 149,25 mm (5,88 po)

D. 643,38 mm (25,33 po)

B. 160,47 mm (6,32 po)

E. 237,94 mm (9,37 po)

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]



AAZIA0029ZZ

A. 345,62 mm (13,61 po)

D. 615,44 mm (24,23 po)

G. 540,99 mm (21,30 po)

B. 249,16 mm (9,81 po)

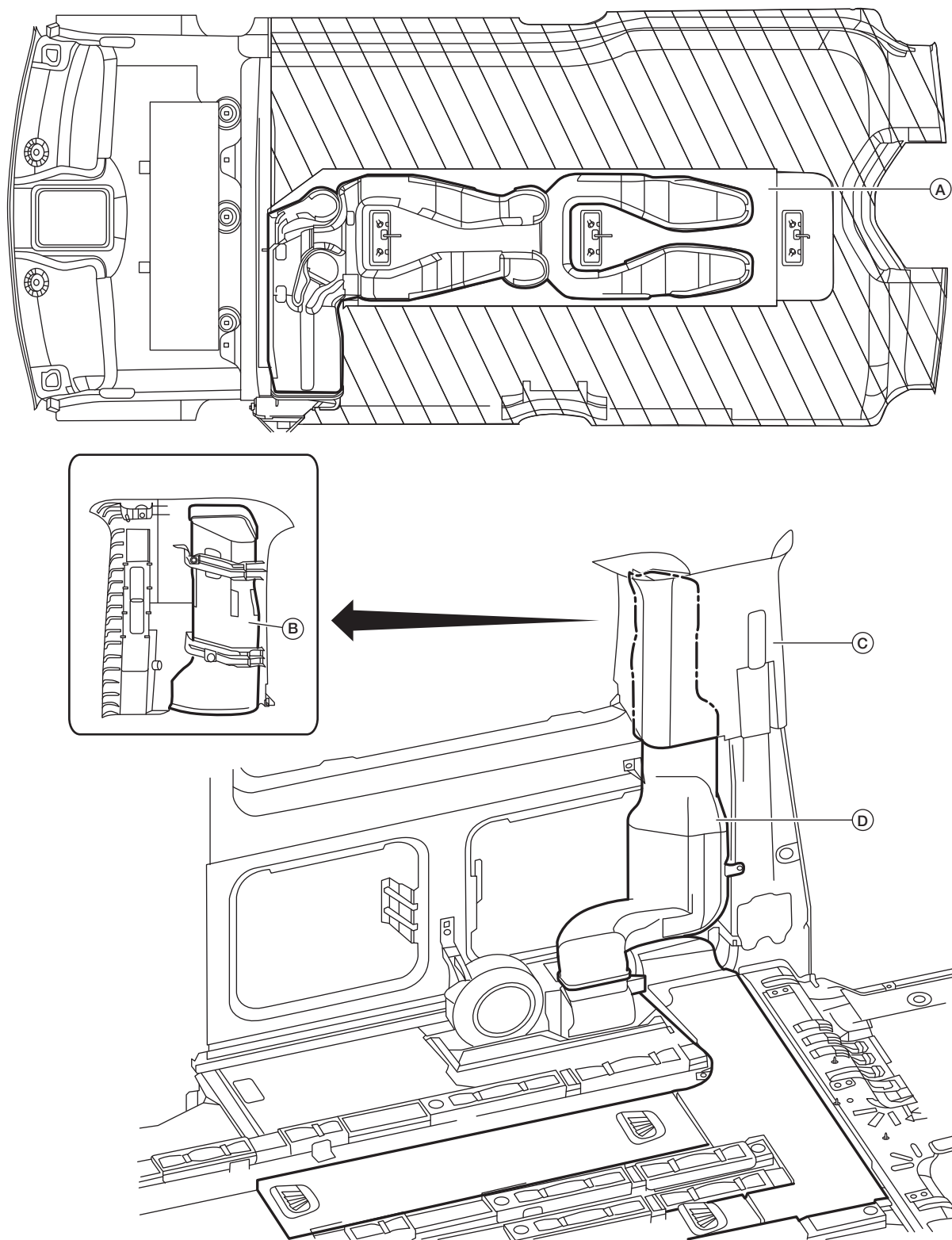
E. 212,14 mm (8,35 po)

H. Ouverture de la portière
coulissante

C. 183,27 mm (7,22 po)

F. 1 263,41 mm (49,74 po)

EMPLACEMENT DES CONDUITS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION ARRIÈRE - CÔTÉ ET TOIT



AAZIA0038ZZ

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

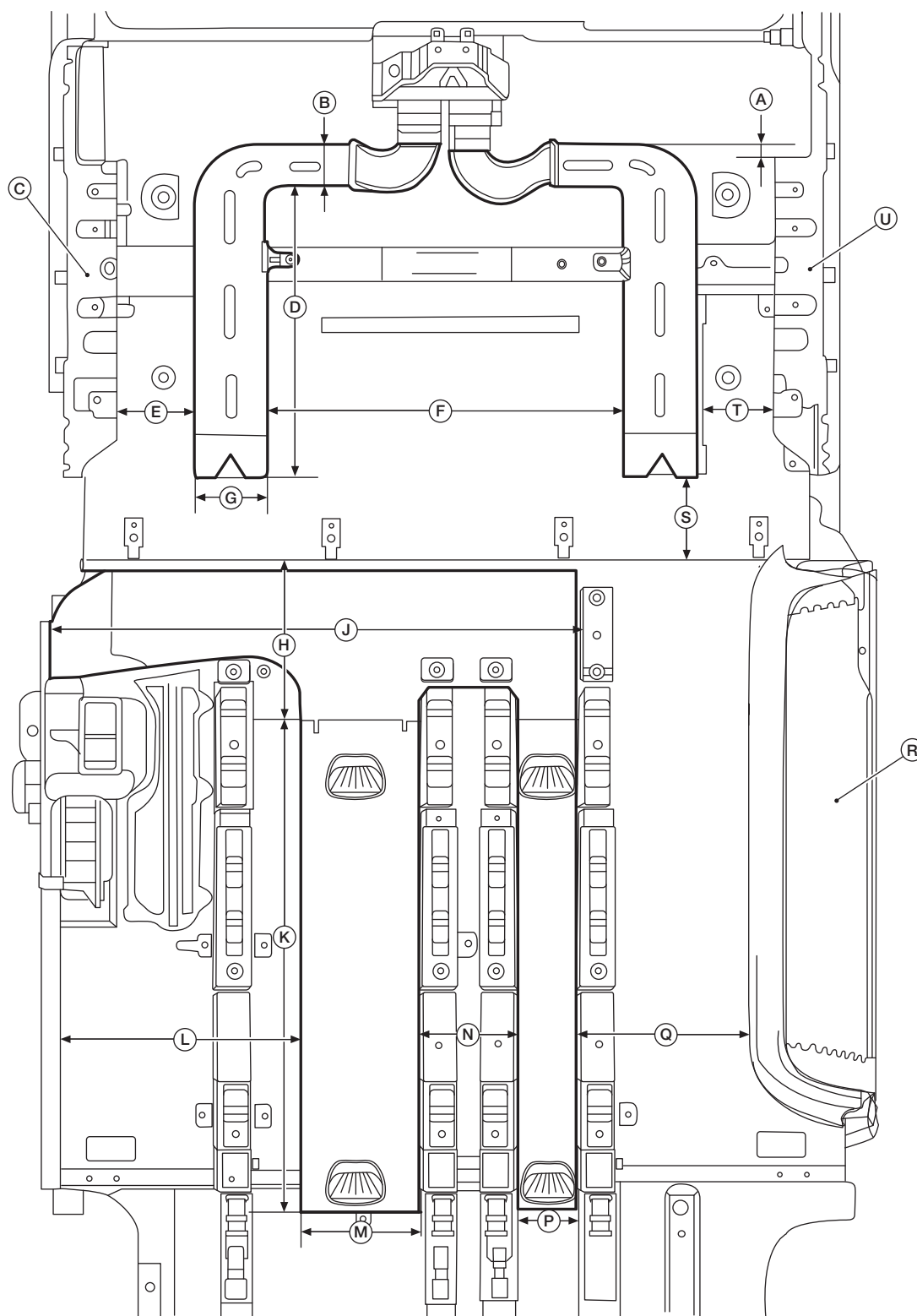
A. Ensemble de conduits dans la garniture du pavillon (partie intégrante de la garniture du pavillon) (vue arrière de la garniture du pavillon)

D. Conduit de ventilation inférieur arrière

B. Partie supérieure du conduit de ventilation arrière supérieur (partie du panneau de garnissage supérieur du pied milieu)

C. Panneau de garnissage supérieur du pied milieu

EMPLACEMENT DES CONDUITS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION ARRIÈRE - PLANCHER



AAZIA0030ZZ

A. 48,5 mm (1,91 po)

B. 92,17 mm (3,63 po)

C. Ouverture de la portière
avant côté conducteur

D. 644,1 mm (25,36 po)

E. 172,43 mm (6,79 po)

F. 783,73 mm (30,86 po)

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

G. 159,88 mm (6,29 po)

K. 1 077,93 mm (42,44 po)

N. 221,09 mm (8,70 po)

R. Ouverture de la portière
coulissante

U. Ouverture de la portière
avant côté passager

H. 345,5 mm (13,60 po)

L. 509,5 mm (20,06 po)

P. 130,33 mm (5,13 po)

S. 181,03 mm (7,13 po)

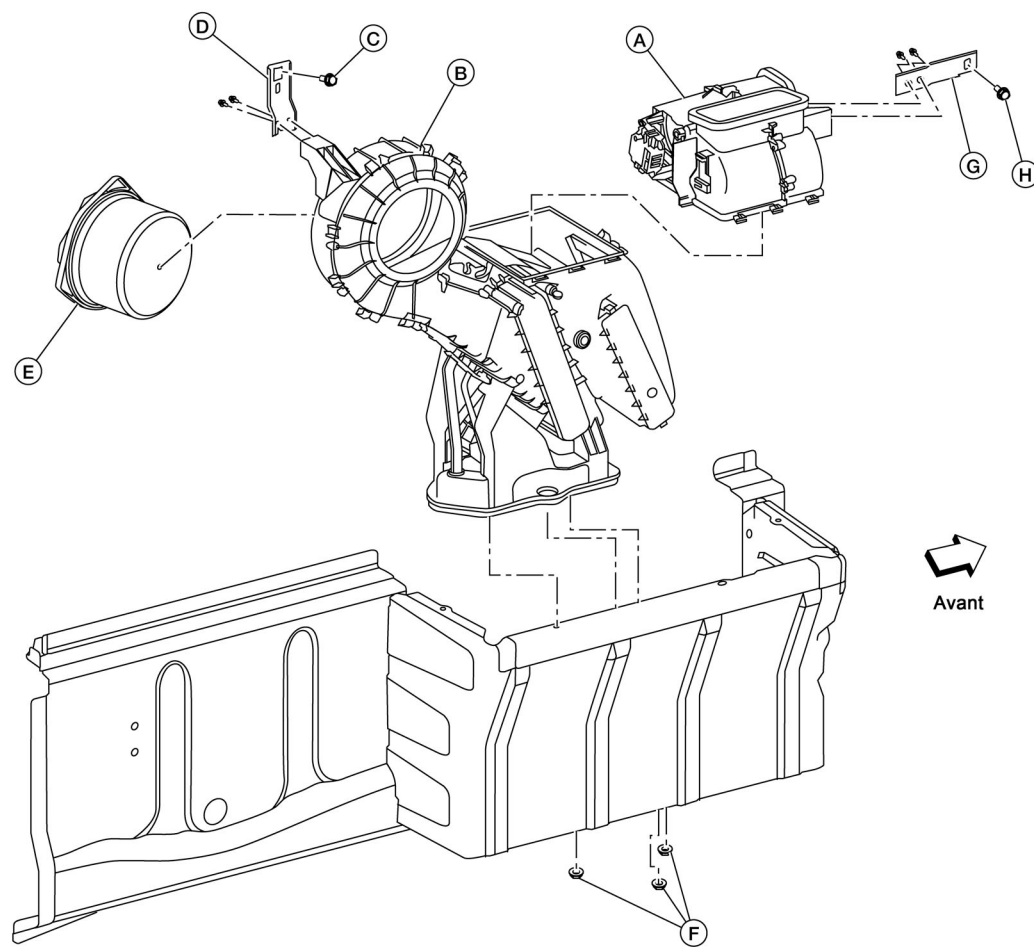
J. 1 093,37 mm (43,05 po)

M. 254,03 mm (10 po)

Q. 379,59 mm (14,94 po)

T. 171,74 mm (6,76 po)

VUE ÉCLATÉE DE L'ENSEMBLE DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION ARRIÈRE



AAZIA0043ZZ

A. Module de distribution supérieur arrière

D. Support de montage de carter arrière

G. Support de montage de carter arrière

B. Unité de chauffage et de climatisation arrière

E. Moteur de soufflante arrière

H. Boulon de support de carter arrière

C. Boulon de support de carter arrière

F. Écrou de montage de carter arrière

Zone de précautions pour le forage

Si l'intérieur est toujours posé, vous pouvez déterminer la ligne centrale du véhicule en procédant comme suit :

1. Repérez les goujons à souder de la plaque de transition de garniture de plancher centrale. La plaque de transition de garniture de plancher est le panneau de garnissage en plastique fixé au plancher directement derrière les sièges avant. Elle est retenue par 9 goujons à souder. Utilisez le goujon à souder du milieu comme point de référence avant.
2. Repérez le point central arrière. Pour déterminer le point central arrière, tracez une ligne de 153 mm (6 po) à droite de la gâche inférieure de portière gauche arrière.
3. Tirez une ligne entre ces deux points de référence pour situer la ligne centrale du véhicule.



AVERTISSEMENT :

N'endommagez pas le réservoir ou les conduites de carburant lorsque vous percez le plancher dans les zones indiquées pour éviter une défaillance des composants et des blessures.



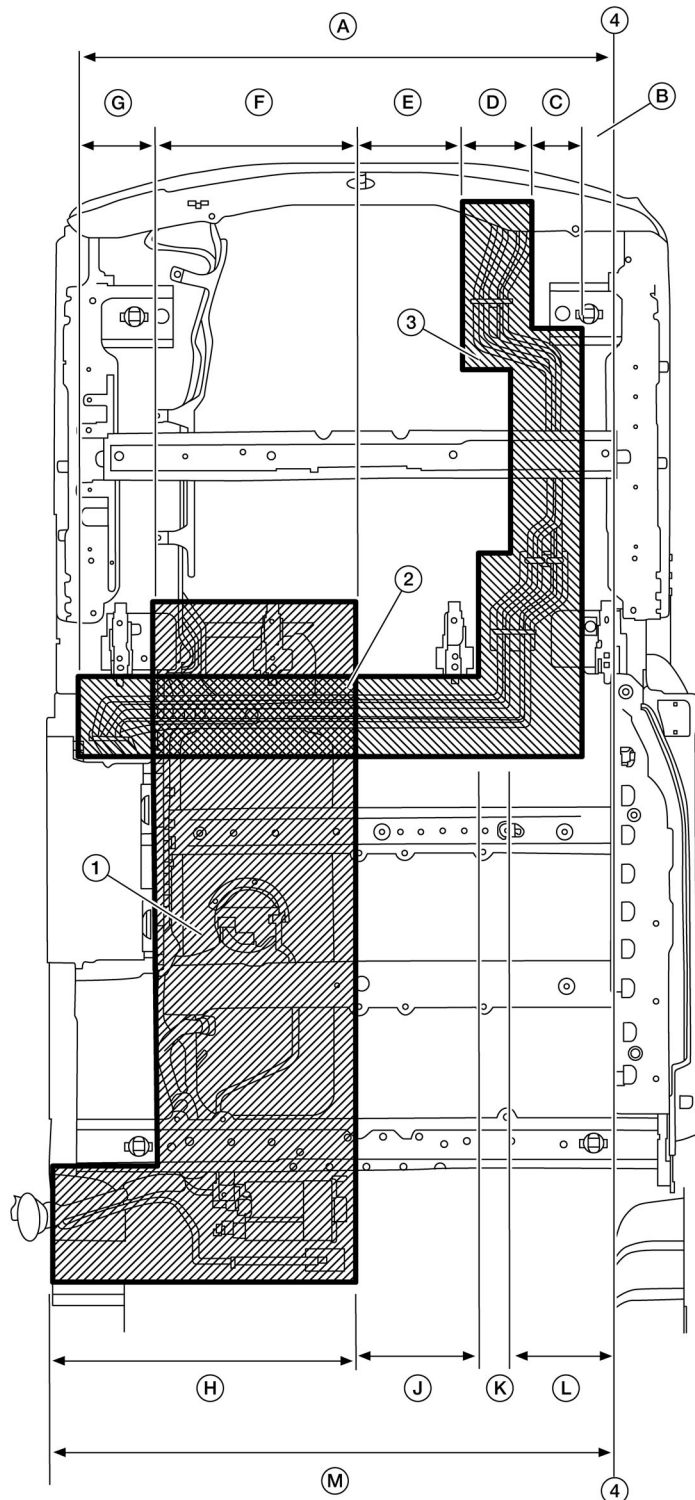
ATTENTION :

Lorsque vous effectuez des modifications sur le véhicule, assurez-vous que le dégagement est adéquat entre les composants existants ou les composants nouvellement installés. Le non respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule ou aux composants.



ATTENTION :

Soyez très prudent lorsque vous percez le plancher dans les zones indiquées pour éviter d'endommager les canalisations de chauffage, ventilation et climatisation (HAVC).



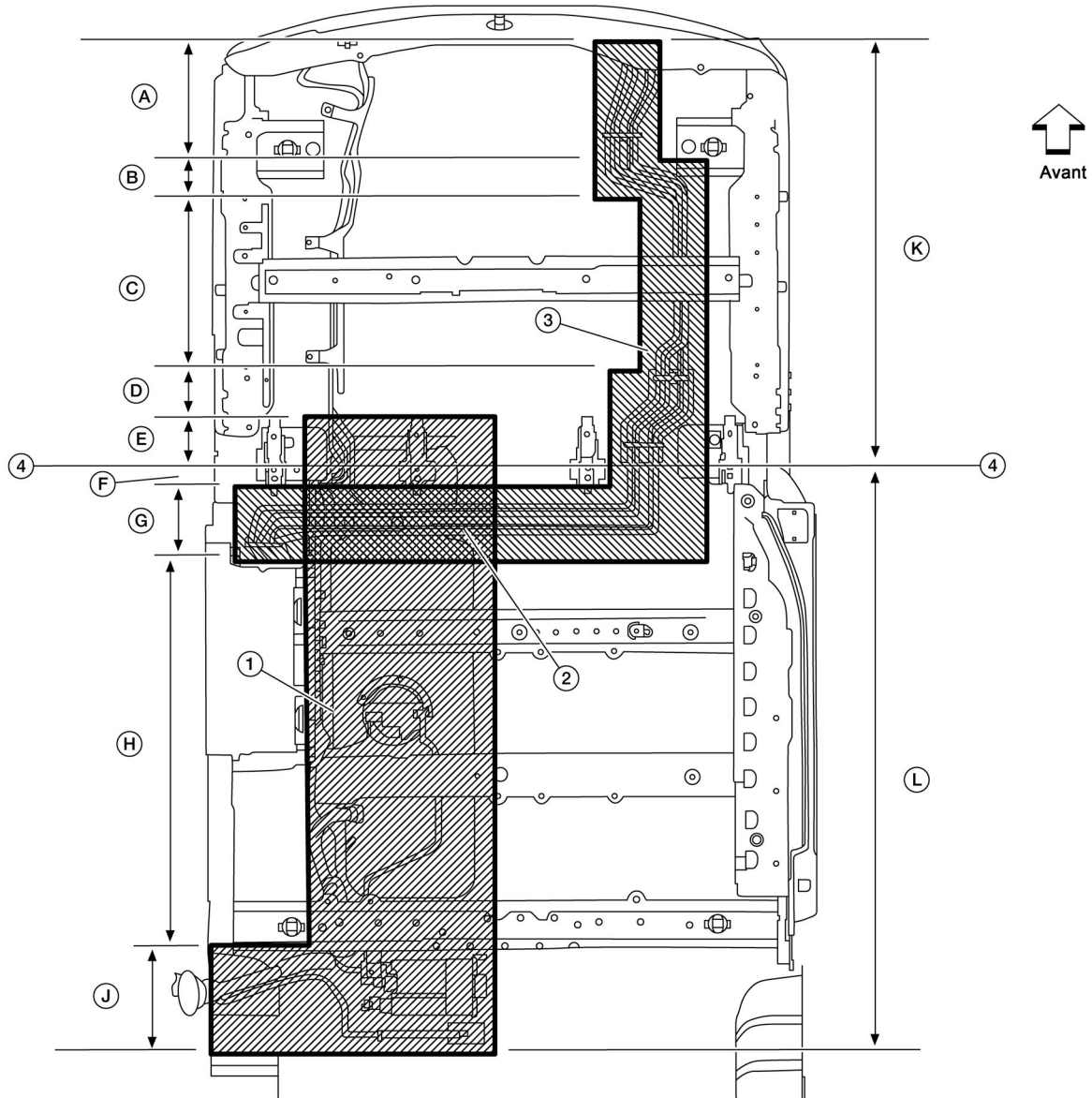
AAZIA0009ZZ

REMARQUE :
Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le garnissage intérieur.

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

1. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant	2. Zone commune de prudence pour le perçage – carburant/ chauffage, ventilation et climatisation	3. Zone de prudence pour le perçage – chauffage, ventilation et climatisation
4. Bord de marche de portière coulissante (ligne de repère)	A. 1 513,42 mm (59,58 po)	B. 89,38 mm (3,52 po)
C. 120,58 mm (4,75 po)	D. 175,86 mm (6,92 po)	E. 349,59 mm (13,76 po)
F. 576,98 mm (22,72 po)	G. 201,03 mm (7,91 po)	H. 860,81 mm (33,89 po)
J. 346,63 mm (13,65 po)	K. 114,12 mm (4,49 po)	L. 274,66 mm (10,81 po)
M. 1 596,22 mm (62,84 po)		

CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]



AAZIA0010ZZ

REMARQUE :
Toutes les dimensions et lignes de repère sont mesurées sans le garnissage intérieur.

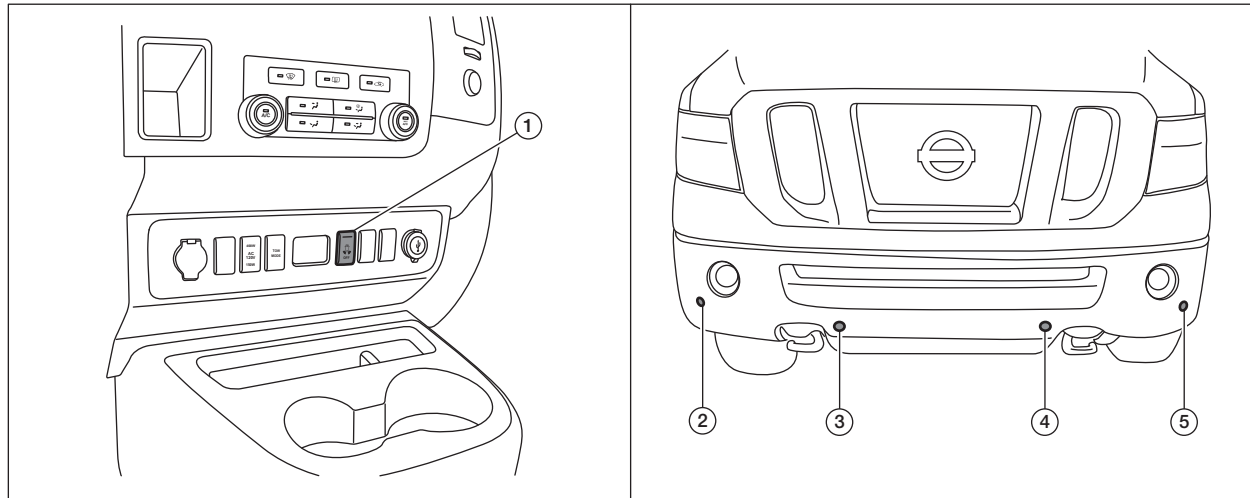
CVC
[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

1. Zone de prudence pour le perçage de réservoir de carburant	2. Zone commune de prudence pour le perçage – carburant/ chauffage, ventilation et climatisation	3. Zone de prudence pour le perçage – chauffage, ventilation et climatisation
4. Écrous de montage arrière du siège avant (ligne de repère)	A. 315,72 mm (12,43 po)	B. 115,95 mm (4,56 po)
C. 540,28 mm (21,27 po)	D. 143,46 mm (5,65 po)	E. 154,27 mm (6,07 po)
F. 55,45 mm (2,18 po)	G. 223,4 mm (8,80 po)	H. 1 150,7 mm (45,30 po)
J. 344,06 mm (13,55 po)	K. 1 269,68 mm (49,99 po)	L. 1 773,61 mm (69,83 po)

SYSTÈME DE SONAR

SYSTÈME DE SONAR AVANT

Emplacement des pièces



AAZIA0023ZZ

1. Interrupteur de
 DÉSACTIVATION du système de
 sonar (avec témoin de
 DÉSACTIVATION du système de
 sonar)

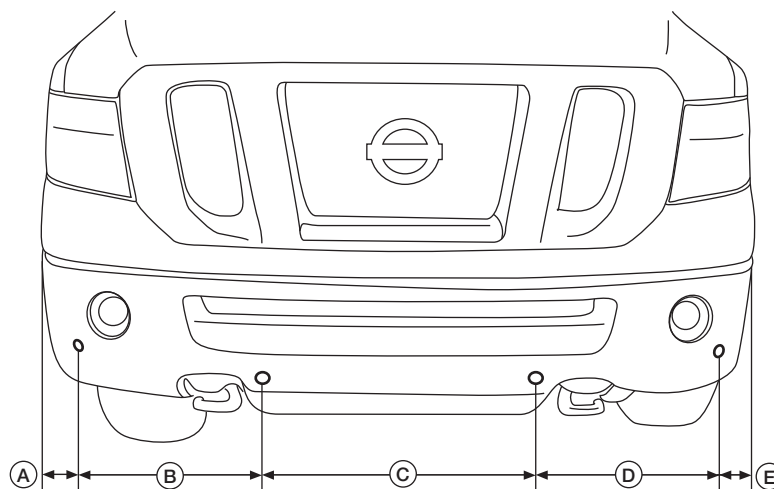
2. Capteur de sonar extérieur
 avant droit

3. Capteur de sonar intérieur
 avant droit

4. Capteur de sonar intérieur
 avant gauche

5. Capteur de sonar extérieur
 avant gauche

Dimensions de configuration du capteur



AAZIA0022ZZ

A. 120 mm (4,7 po)

B. 500 mm (19,7 po)

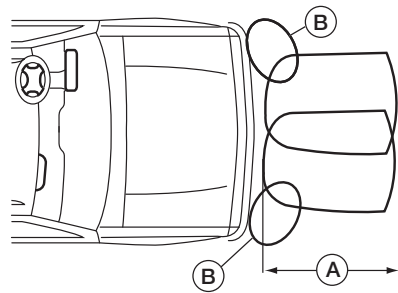
C. 660 mm (26,0 po)

D. 500 mm (19,7 po)

E. 120 mm (4,7 po)

SYSTÈME DE SONAR [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Zone de détection du système de sonar avant



AAZIA0252GB

A. 1 000 mm (39,4 po)

B. Zone de couverture réduite



ATTENTION :

Ne posez pas d'objets pouvant obstruer la zone spécifiée ou nuire au fonctionnement du système de sonar.

Le système de sonar avant émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs avant. Le système de sonar avant se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à un rapport de marche avant et le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système de sonar avant détecte les obstacles dans un rayon maximal de 1,0 m (3 pi) du pare-chocs avant (A); cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (B) (consultez l'illustration pour connaître les distances de détection approximatives). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25,0 cm (10 po), le signal devient continu. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile (ou s'éloignant) à une distance supérieure à 25,0 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal d'avertissement ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

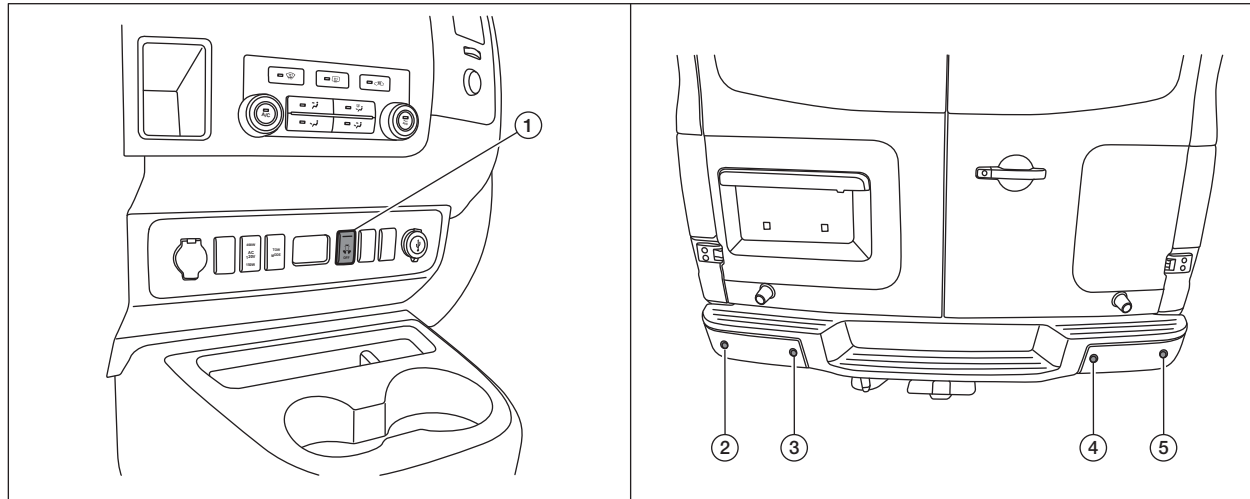
L'INTERRUPTEUR des systèmes de sonar avant et arrière, situé sur le tableau de bord, permet au conducteur d'activer ou de désactiver le système. Pour désactiver le système, le contact doit être à la position ON (MARCHE) et le levier sélecteur doit se trouver à la position R (Marche arrière) ou D (Marche avant). Un témoin sur l'interrupteur s'allume lorsque le système est hors fonction. Si le témoin s'allume et que le système de sonar n'est pas hors fonction, le système est peut-être défectueux.

SYSTÈME DE SONAR

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Système de sonar arrière

Emplacement des pièces



AAZIA0024ZZ

1. Interrupteur de
DÉSACTIVATION du système de
sonar (avec témoin de
DÉSACTIVATION du système de
sonar)

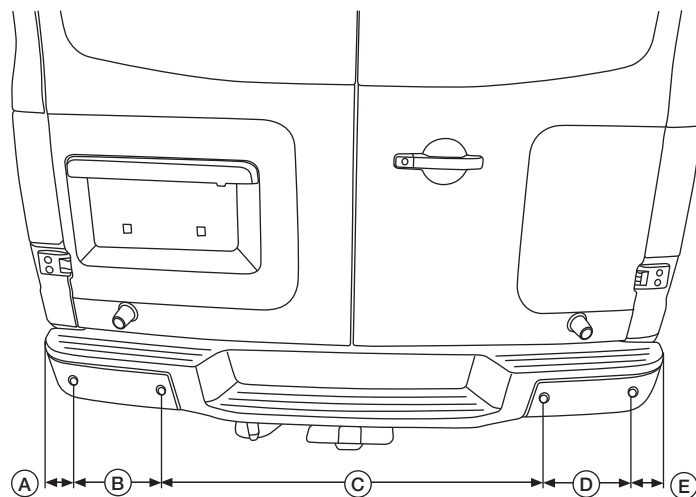
2. Capteur de sonar extérieur
arrière gauche

3. Capteur de sonar intérieur
arrière gauche

4. Capteur de sonar intérieur
arrière droit

5. Capteur de sonar extérieur
arrière droit

Dimensions de configuration du capteur



AAZIA0021ZZ

A. 140 mm (5,5 po)

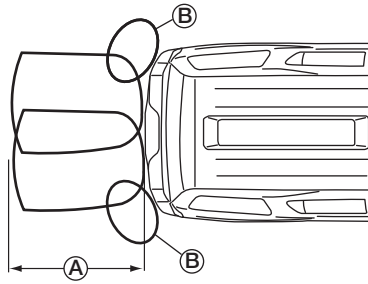
B. 285 mm (11,2 po)

C. 1 110 mm (43,7 po)

D. 285 mm (11,2 po)

140 mm (5,5 po)

Zone de détection du système de sonar arrière



AAZIA0253GB

A. 1 800 mm (70,87 po)

B. Zone de couverture réduite



ATTENTION :

Ne posez pas d'objets pouvant obstruer la zone spécifiée ou nuire au fonctionnement du système de sonar.

Le système de sonar arrière émet un signal d'avertissement pour indiquer au conducteur la présence d'obstacles situés à proximité du pare-chocs arrière lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière). Ce dispositif peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système de sonar arrière détecte des obstacles dans un rayon maximal de 1,8 m (5,9 pi) par rapport au pare-chocs arrière (A); cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (B) (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). Le système de sonar avant fait retentir le signal avertisseur à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. Si l'obstacle est à moins de 25,0 cm (10 po), le signal devient continu. Si le système de sonar arrière détecte un obstacle immobile (ou s'éloignant) à une distance supérieure à 25,0 cm (10 po) du côté du véhicule, le signal d'avertissement ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, le signal retentit de nouveau.

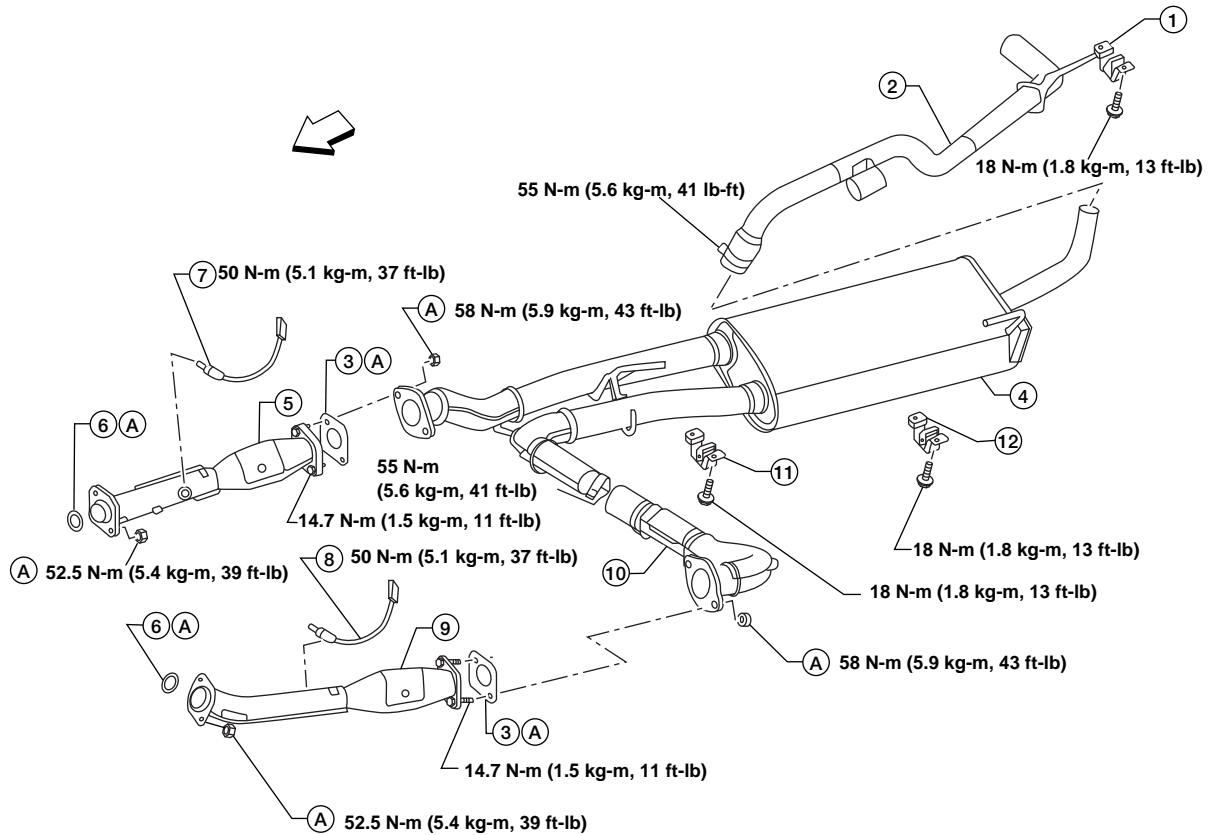
Le système de sonar arrière se met automatiquement en fonction lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (marche arrière) et que le contact est ÉTABLI. L'INTERRUPTEUR du système de sonar arrière, situé sur le tableau de bord, permet au conducteur d'activer ou de désactiver le système. Pour désactiver le système de sonar arrière, le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) et le levier de vitesses doit se trouver à la position R (marche arrière). Un témoin sur l'interrupteur s'allume lorsque le système est hors fonction. Si le témoin s'allume alors que le système de sonar arrière n'est pas à la position hors fonction, il est possible que le système soit défectueux.

ÉCHAPPEMENT

Système d'échappement

Les modifications au système d'échappement ne sont pas recommandées.

Système d'échappement VQ40DE (4.0L)



AAZIA0363ZZ

← : avant du véhicule.

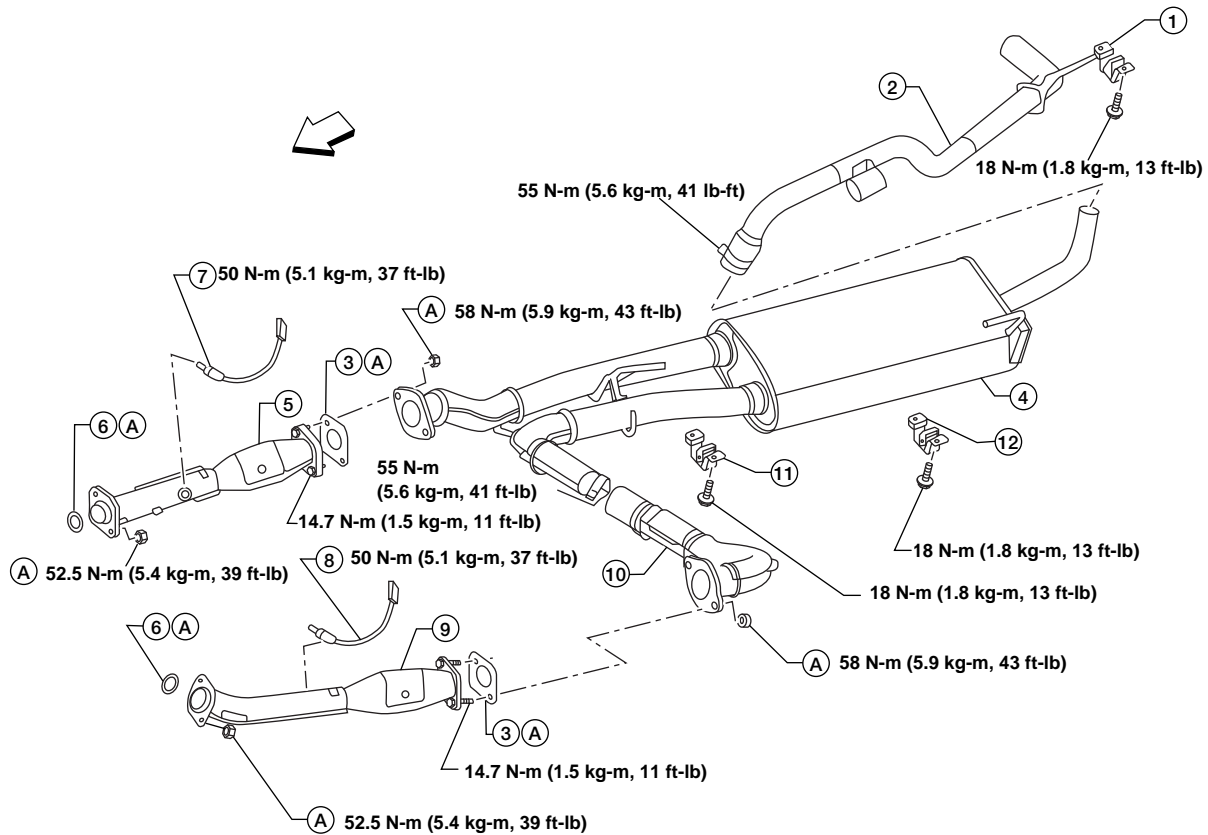
- | | | |
|---|--|-------------------------------------|
| 1. Support du tuyau arrière | 2. Tuyau arrière | 3. Joint d'étanchéité |
| 4. Silencieux principal | 5. Tube d'échappement avant droit | 6. Joint de bague |
| 7. Sonde d'oxygène chauffante 2 (groupe 1) – côté droit | 8. Sonde d'oxygène chauffante 2 (groupe 2) – côté gauche | 9. Tuyau d'échappement avant gauche |
| 10. Tuyau d'échappement central | 11. Support de silencieux avant | 12. Support de silencieux arrière |

A. Remplacez toujours après chaque désassemblage

ÉCHAPPEMENT

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Systeme d'échappement VK56DE (5.6L) et VK56VD (5.6L)



AAZIA0363ZZ

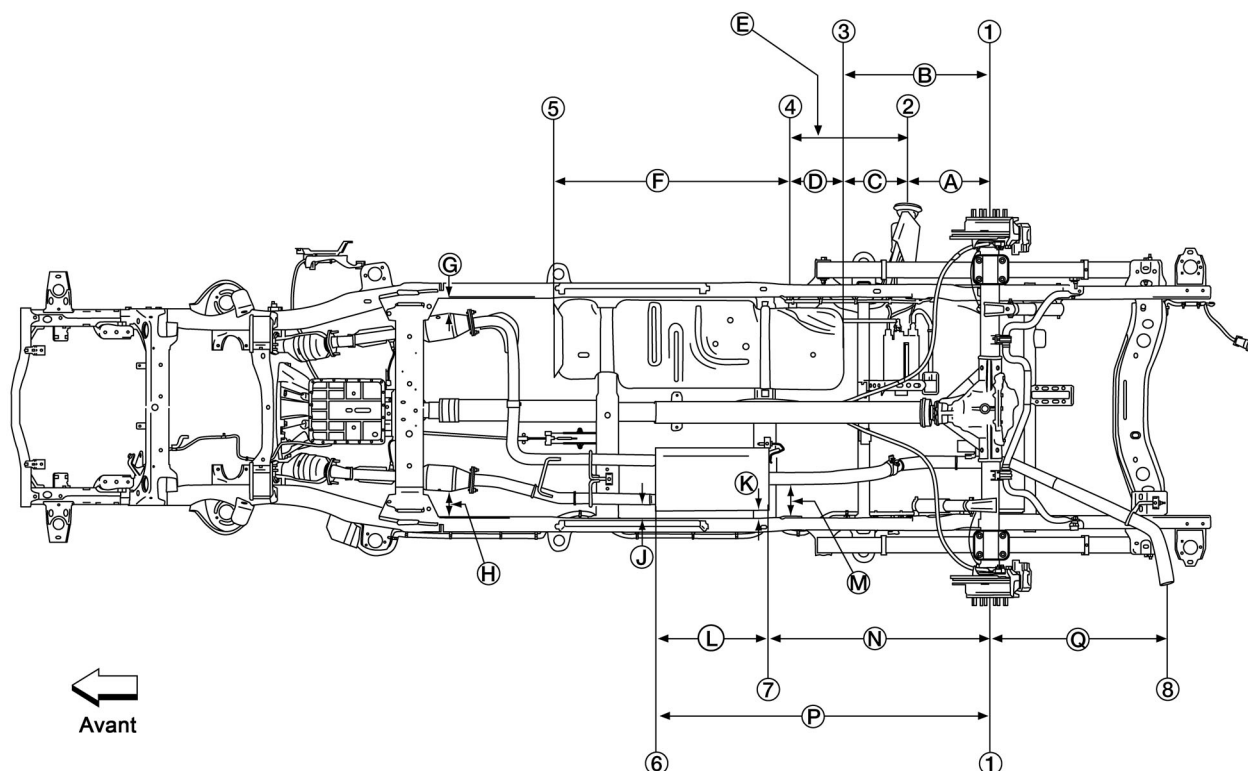
← : avant du véhicule.

- | | | |
|---|--|-------------------------------------|
| 1. Support du tuyau arrière | 2. Tuyau arrière | 3. Joint d'étanchéité |
| 4. Silencieux principal | 5. Tube d'échappement avant droit | 6. Joint de bague |
| 7. Sonde d'oxygène chauffante 2 (groupe 2) - côté droit | 8. Sonde d'oxygène chauffante 2 (groupe 1) - côté gauche | 9. Tuyau d'échappement avant gauche |
| 10. Tuyau d'échappement central | 11. Support de silencieux avant | 12. Support de silencieux arrière |
- A. Remplacez toujours après chaque désassemblage

ÉCHAPPEMENT

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Dimensions du système d'échappement



AAZIA0051ZZ

REMARQUE :

Vue du dessous.

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Ligne centrale de l'essieu arrière | 2. Centre du goulot de remplissage de carburant | 3. Bord arrière du réservoir de carburant |
| 4. Centre du raccord du goulot de remplissage de carburant | 5. Bord avant du réservoir de carburant | 6. Bord avant du silencieux |
| 7. Bord arrière du silencieux | 8. Centre de la sortie d'échappement | A. 395 mm (15,6 po) |
| B. 705 mm (27,8 po) | C. 310 mm (12,2 po) | D. 248 mm (9,8 po) |
| E. 557 mm (21,9 po) | F. 1 150 mm (45,3 po) | G. 76 mm (3 po) |
| H. 123 mm (4,8 po) | J. 64 mm (2,5 po) | K. 26 mm (1 po) |
| L. 549 mm (21,6 po) | M. 155 mm (6,1 po) | N. 1 165 mm (45,9 po) |
| P. 1 614 mm (63,5 po) | Q. 851 mm (33,5 po) | |



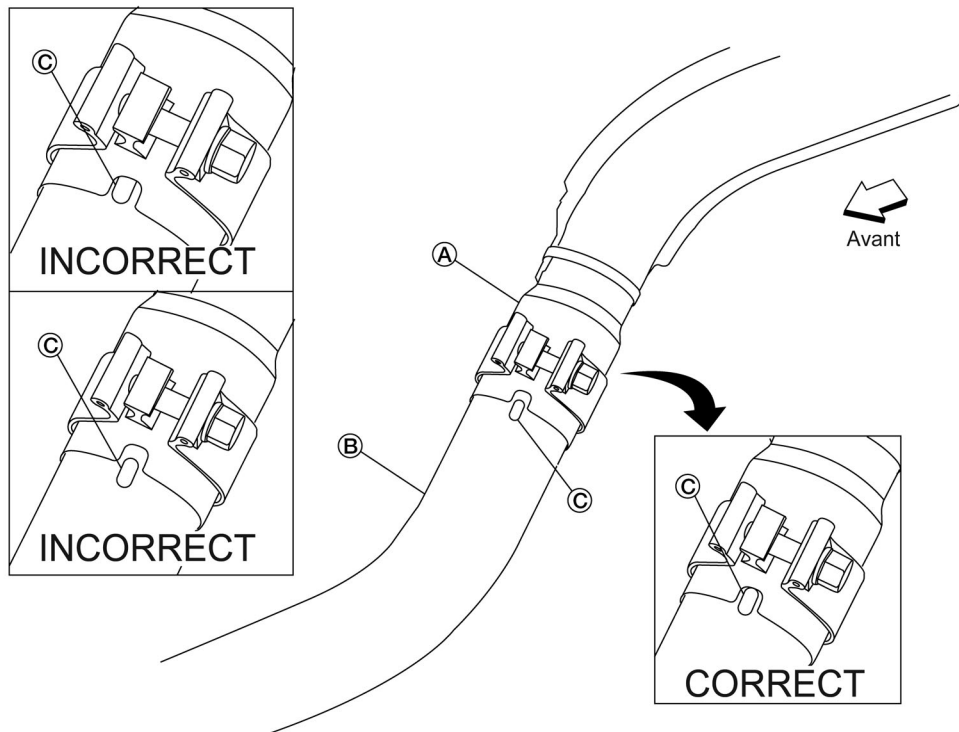
ATTENTION :

Pour empêcher les fuites de gaz d'échappement et les empoisonnements à l'oxyde de carbone :

- **Remplacez toujours les joints d'échappement et les joints annulaires plats par des neufs lors du réassemblage.**

ÉCHAPPEMENT [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

1. Resserrez temporairement les écrous à l'avant et à l'arrière du tuyau d'échappement avant gauche et du tuyau d'échappement avant droit. Vérifiez chaque pièce pour toute interférence avec les autres composants, et resserrez alors les écrous et les boulons selon les spécifications.
2. Lors du couplage du joint de l'ensemble d'échappement ou du tuyau d'échappement, assurez-vous de ne pas l'installer de façon excessive.



AAZIA0270GB

A. Entrée du tuyau arrière d'échappement

B. Sortie du silencieux

C. Encoche

Assurez-vous d'aligner la bossette dans le tuyau d'échappement C sur l'encoche dans le tuyau arrière d'échappement A.

Inspection après installation

- Quand le moteur tourne, vérifiez les joints du tuyau d'échappement pour toutes fuites d'essence et les bruits inhabituels.
- Assurez-vous que les supports de fixation et les isolateurs en caoutchouc sont correctement posés et qu'ils ne sont pas sollicités de manière excessive. Une pose inadéquate pourrait causer des bruits et des vibrations excessives.

ROUE ET PNEU

Généralités

Les pneus de rechange autres que ceux recommandés par Nissan ne sont pas recommandés. L'utilisation de pneus de marque différente, de taille, de type ou de caractéristiques sur le même essieu n'est pas permise. L'utilisation de pneus non recommandés pourrait nuire au rendement de la commande dynamique du véhicule (VDC) ou d'autres composants du véhicule.

DIRECTION ET SUSPENSION

Renseignements relatifs à la tenue de route du véhicule



AVERTISSEMENT :

- Les modifications effectuées au véhicule qui altèrent considérablement la hauteur peuvent entraîner des problèmes de contrôle durant les virages serrés ou les manœuvres de braquage brusques. Toute manœuvre de ce type peut provoquer un accident. Le boîtier de direction, l'arbre intermédiaire, l'arbre d'accouplement, la tringlerie, la colonne et le volant ne doivent pas être modifiés ou repositionnés. La course de tringlerie de direction ne doit pas être limitée.



AVERTISSEMENT :

- Étant donné que la chaleur émanant du soudage sur la suspension ou les composants de direction, ou près de ceux-ci, peut endommager ou affaiblir les composants, le soudage n'est pas permis.
- L'équipement de soudage ne doit pas être mis à la terre sur des composants de suspension.
- Les nouveaux composants fixés à la colonne de direction ou à ses composants ne doivent pas interférer avec le rendement de la colonne de direction pendant le fonctionnement normal ou dans le cas de collision.
- Le poids des nouveaux composants ou de la charge du véhicule ne doit pas dépasser le PTME ou le PNBV.

REMARQUE :

Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, du fabricant de la deuxième étape et du modificateur sont responsables du maintien ou de la restauration du parallélisme des roues avant après que les modifications du véhicule ont été effectuées. L'orientation droite devant du volant doit être maintenue lors du réglage du parallélisme des roues avant. Tout déplacement du centre de gravité du véhicule peut nuire au comportement routier du véhicule. Il incombe au modificateur de se conformer aux normes fédérales et canadiennes de sécurité des véhicules automobiles, ainsi qu'aux instructions de Nissan, concernant le centre de gravité et les caractéristiques de tenue de route du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES



ATTENTION :

- Le tuyau de ventilation d'essieu arrière ne doit pas être plié, pincé ou obstrué, car l'essieu arrière pourrait subir des dommages ou ne pas fonctionner.
- Toute déviation des spécifications de Nissan peut nuire au fonctionnement du groupe motopropulseur, y compris le moteur, la boîte de vitesses ou les composants. Le fabricant de l'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables de maintenir les spécifications après que les modifications ont été effectuées.
- Les supports supplémentaires, les barres ou les soutiens (y compris un attelage de remorque de type équilibreur ou des systèmes de suspension auxiliaire [ressorts]) ne doivent pas être soudés à l'ensemble d'essieu.

BOÎTE DE VITESSES



ATTENTION :

- **La position du moteur et de la boîte de vitesses par rapport à la tringlerie de changement de vitesse ne doit pas être modifiée.**
- **La mise à l'air libre de la boîte de vitesses ne doit pas être modifiée, pincée, effondrée, limitée ou repositionnée.**
- **L'espacement pour l'accès à l'outil pour les réglages de la boîte de vitesses ou la dépose doit être maintenu.**
- **Les conduites du refroidisseur d'huile de la boîte de vitesses ne doivent pas être entortillées, pliées ou limitées. Toutes les conduites de refroidisseur d'huile doivent être retenues de façon adéquate au moyen d'agrafes appropriées.**
- **Le câble de changement de vitesse, le levier sélecteur de la boîte de vitesses et le support de câble de changement de vitesse ne doivent pas être modifiés.**
- **Les étiquettes d'identification de la boîte de vitesses ne doivent pas être retirées ou détruites.**
- **L'acheminement du faisceau de câblage de la boîte de vitesses, les agrafes de positionnement, la protection de chaleur et le dégagement de l'échappement doivent être maintenus selon l'installation à l'usine.**

CADRE



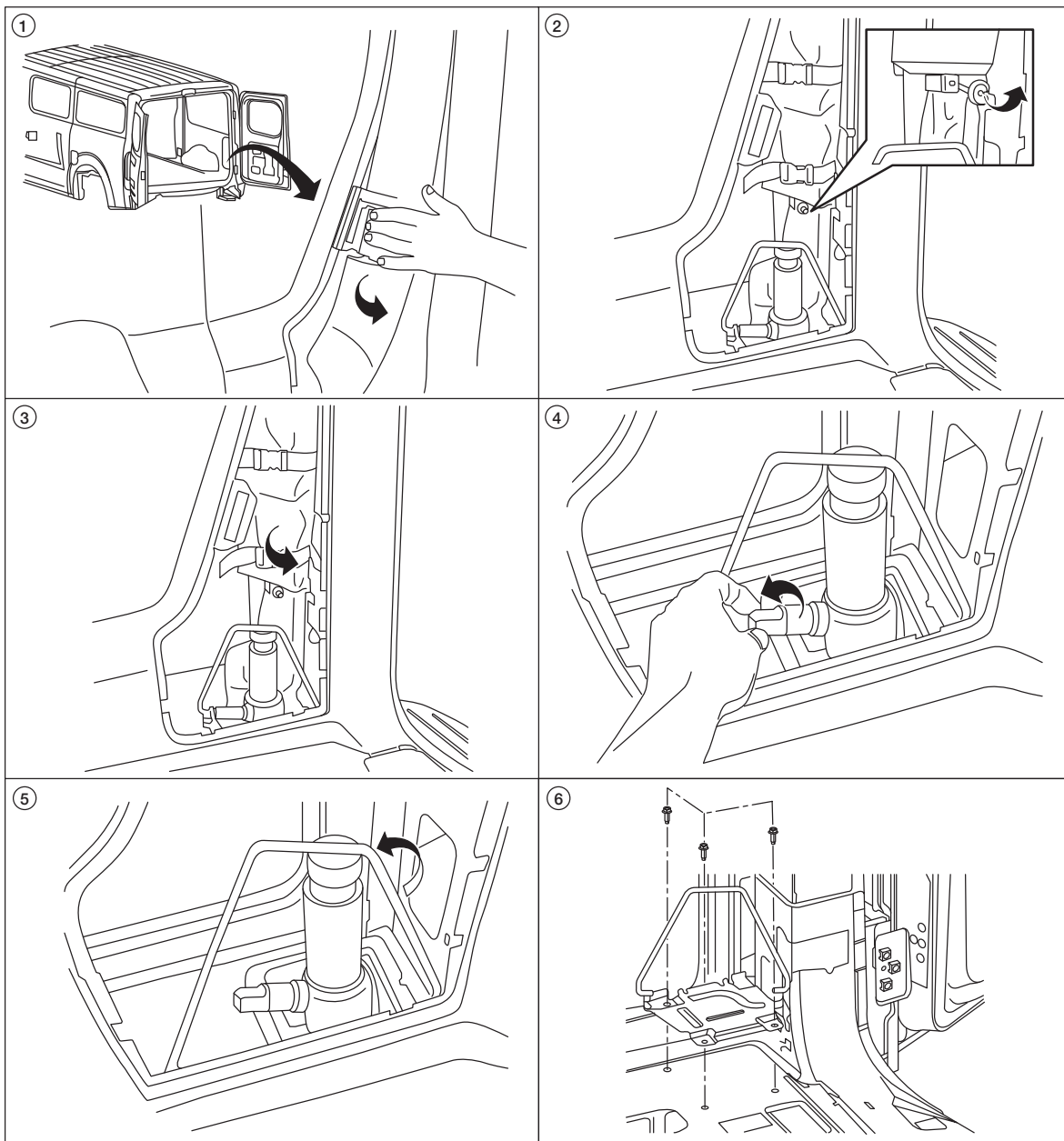
AVERTISSEMENT :

Si vous n'observez pas les recommandations indiquées ci-dessous, vous risquez d'affaiblir le cadre du véhicule, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Ne soudez pas sur une des parties du cadre.
- Ne modifiez pas les avertisseurs sonores avant. Les modifications pourraient compromettre le fonctionnement du véhicule dans un accident.
- Utilisez uniquement les crochets de remorquage avant d'origine NISSAN.
- Le forage de trous dans le cadre n'est pas permis.

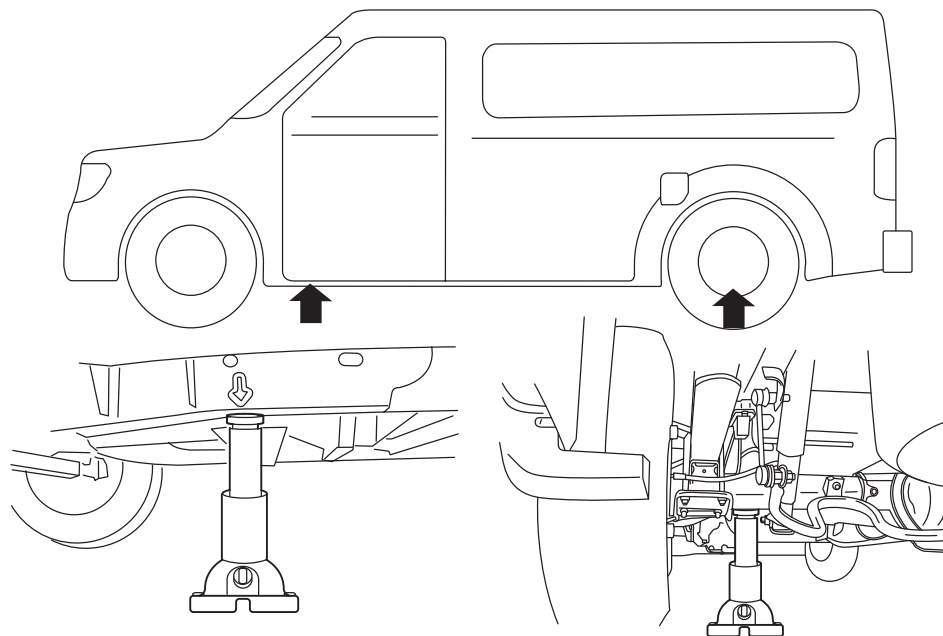
CRIC

Levage par cric et points de levage Rangement du cric



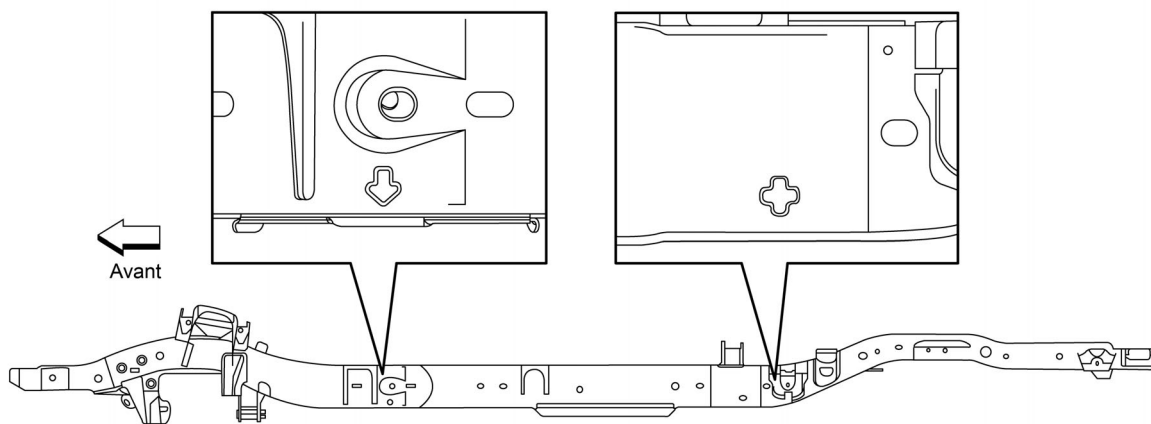
AAZIA0020ZZ

Points de levage en bouteille



AAZIA0016ZZ

Deux points de levage



AAZIA0280GB

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE

Précaution lors de la réparation de l'acier à haute résistance (HSS)



AVERTISSEMENT :

- Pour le travail, portez toujours des vêtements adéquats, un chapeau de travail, et des souliers de sécurité. Pour éviter les brûlures, il est recommandé de porter une chemise à manches longues et un pantalon et de ne pas les enlever pour quelque raison que ce soit.
- Avant de commencer les réparations, assurez-vous de débrancher la borne négative de la batterie.
- Portez attention à la ventilation et à la santé des opérateurs.
- La peinture et les produits d'étanchéité peuvent produire des gaz toxiques lorsqu'ils sont chauffés.



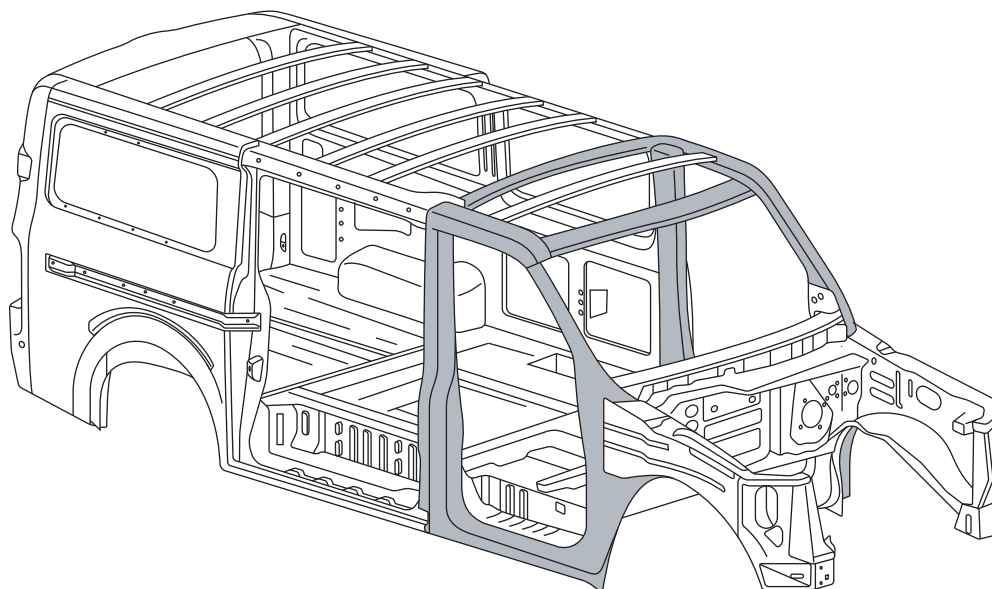
AVERTISSEMENT :

Vous ne devez pas chauffer, plier ou couper l'acier haute résistance car cela risquerait de compromettre l'intégrité structurale du véhicule.

Emplacements en acier à haute résistance

Les zones ombragées dans les illustrations suivantes indiquent la présence d'acier haute résistance (HSS).

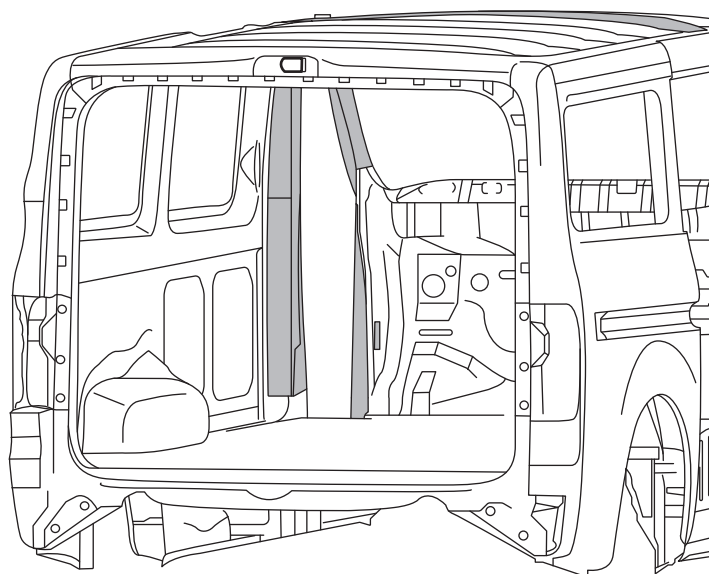
Avant



AAZIA0081ZZ

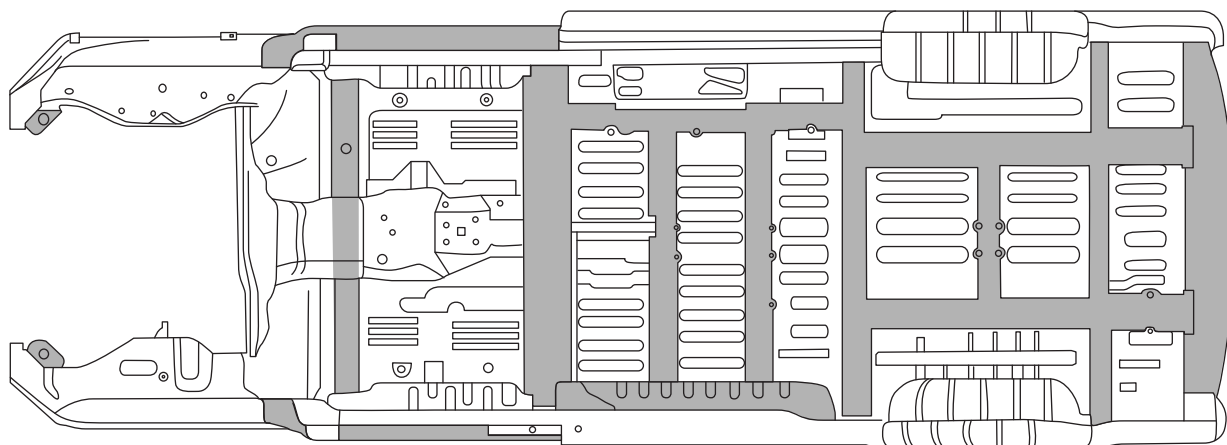
SOUDAGE [EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

Arrière



AAZIA008ZZZ

Plancher



AAZIA0191ZZ

SOUDAGE



AVERTISSEMENT :

Vous ne devez pas chauffer, plier ou couper l'acier haute résistance car cela risquerait de compromettre l'intégrité structurale du véhicule.

Consultez la section BRM du manuel d'entretien pour obtenir des renseignements de soudage.

INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Modifications à l'intérieur du véhicule

Généralités



AVERTISSEMENT :

Le carrossier-constructeur, l'entreprise de conversion ou le concessionnaire est responsable de s'assurer que les modifications ou l'équipement installé ne compromet pas la sécurité du véhicule, y compris des modifications qui pourraient provoquer une collision, des dommages à la propriété, des blessures graves ou mortelles, notamment, sans s'y limiter :

- **Les modifications ne doivent pas nuire au fonctionnement des modules de commande (pédales, commutateurs, tiges, etc.) situés dans la zone touchée par la modification.**
- **L'accès ergonomique aux commandes du conducteur ne doit pas être restreint par l'installation des nouveaux composants.**
- **Le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur doivent s'assurer que toutes les modifications qui ont été effectuées à l'habitacle répondent toujours aux exigences juridiques concernant les caractéristiques intérieures et extérieures.**

Les modifications ne doivent pas nuire au fonctionnement des modules de commande (pédales, commutateurs, tiges, etc.) situés dans la zone touchée par la modification.

Après toute modification à la carrosserie liée à l'isolant acoustique et thermique, l'isolant neuf ou modifié doit être conforme ou dépasser les spécifications d'origine.

L'accès ergonomique aux commandes du conducteur ne doit pas être restreint par l'installation des nouveaux composants.

Toute modification effectuée par le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur doit être étanchéifiée correctement pour protéger les composants contre la corrosion.

Le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur doivent s'assurer que toutes les modifications qui ont été effectuées à l'habitacle répondent toujours aux exigences juridiques concernant les caractéristiques intérieures et extérieures.

Aucun nouveau trou ne doit être percé pour fixer de nouveaux composants au toit de l'habitacle.

Modifications dans le toit de l'habitacle

Lorsque vous fixez de l'équipement au toit, assurez-vous que le poids ajouté ne dépasse pas la limite de charge maximale du toit.

Tous les composants qui passent par la tôle externe (pour les câbles électriques, les antennes téléphoniques, etc.) doivent être correctement étanchéifiés. Seuls les produits Nissan approuvés doivent être utilisés.

Les modifications au centre de gravité ne doivent pas dépasser la hauteur maximale autorisée.

[CENTRE DE GRAVITÉ \(p. 61\)](#)

GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PEINTURE

Le fabricant d'équipement du marché secondaire, le fabricant de la deuxième étape et le modificateur sont responsables de la réparation de dommages à la peinture subis lors de la modification du véhicule.

Seule la peinture recommandée par Nissan doit être utilisée pour ces réparations. Consultez la section BRM dans le manuel de réparation pour obtenir des renseignements sur la peinture.

PEINTURE — Année-modèle 2012

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE — Année-modèle 2012

Composant		Code de couleur	CAJ	RAB	K23	KH3	NAB	Q10
		Description	Brun	Bleu	Argent	Noir	Rouge	Blanc
		Type	M	M	M	S	M	S
		Enduit lustré	t	t	t	t	t	t
Rétroviseur extérieur	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						
Pare-chocs	S	Noir						
	SV/SL	Chromé						
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						
Poignées extérieures (portières arrière)	tous	Moulé noir						
Grille de calandre	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						

M : Métallique ; S : Solide ; t : Couche diamant clair

PEINTURE – années modèles 2013 – 2014

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – années modèles 2013 – 2014

Composant		Code de couleur	CAJ	RAQ	K23	KH3	NAB	QAK
		Description	Brun	Bleu	Argent	Noir	Rouge	Blanc
		Type	M	M	M	S	M	S
		Enduit lustré	t	t	t	t	t	t
Rétroviseur extérieur	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						
Pare-chocs	S	Noir						
	SV/SL	Chromé						
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						
Poignées extérieures (portières arrière)	tous	Moulé noir						
Grille de calandre	S	Moulé noir						
	SV/SL	Chromé						

M : Métallique; S : Solide; t : Couche diamant clair

PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2015

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2015

Couleur de carrosserie extérieure	Code de couleur	CAJ	RGB	K23	KH3	NAB	QAK
	Description	Brun	Bleu	Argent	Noir	Rouge	Blanc
	Type	M	M	M	S	M	S
	Enduit lustré	t	t	t	t	t	t

Composant	Version	Couleur
Rétroviseur extérieur	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Pare-chocs	S	Noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières arrière)	tous	Moulé noir
Grille de calandre	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé

M : Métallique; S : Solide; t : Couche diamant clair

PEINTURE – années modèles 2016-2019

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE – années modèles 2016-2019

Couleur de carrosserie extérieure	Code de couleur	CAJ	RGB	K23	KH3	NAH	QAK	QAB
	Description	Brun	Bleu	Argent	Noir	Rouge	Blanc	Perle blanche
	Type	M	M	M	S	PM	S	P
	Enduit lustré	t	t	t	t	t	t	t

Composant	Version	Couleur
Rétroviseur extérieur	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Pare-chocs	S	Noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières arrière)	tous	Moulé noir
Grille de calandre	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé

M : Métallique; S : Solide; t : Couche diamant clair; P : Trois couches perles; PM : Perle métallisée

PEINTURE — année modèle 2020

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

PEINTURE — année modèle 2020

Couleur de carrosserie extérieure	Code de couleur	RGB	K23	KH3	NAH	QAK	QAB
	Description	Bleu	Argent	Noir	Rouge	Blanc	Perle blanche
	Type	M	M	S	M	S	P
	Enduit lustré	t	t	t	t	t	t

Composant	Version	Couleur
Rétroviseur extérieur	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Pare-chocs	S	Noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières avant et coulissantes)	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé
Poignées extérieures (portières arrière)	tous	Moulé noir
Grille de calandre	S	Moulé noir
	SV/SL	Chromé

M : Métallique; S : Solide; t : Couche diamant clair; P : Tri-couche perle

INFORMATION SUR LES ADHÉSIFS

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

INFORMATION SUR LES ADHÉSIFS

Information des fiches signalétiques

Contactez le fournisseur de produit pour connaître la toute dernière information sur les fiches signalétiques.

Nom du produit	Code/numéro	Numéros de téléphone des fournisseurs et numéros d'urgence
ED- 6465 PÂTE CATIONIQUE	E6394	PPG Refinish www.ppg.com Information technique : 1 800 647-6050
OPP4648 couche de fond BLEUE	OPP4648	Renseignements en matière de sécurité ÉTATS-UNIS 1 412 434-5415 Canada 1 514 645-1320 Mexique 01-800-00-21-400 Chine 0532-83889090
Chemfos 700RCAN	CF700RCANI (0820 -TO)	Sécurité du produit / information de fiche signalétique : 412-492-5555
826916 (enduit d'étanchéité)	B129U	EFTEC North America, L.L.C. www.eftec.com
827052PM (revêtement)	EF6287	Urgence 24 heures : 1 888 853-1758
813598PM (PVC plastisol)	8045	Urgence Chemtrec : 1 800 424-9300
TEROPHON 23	1284663	Henkel Corporation www.henkel.com
Terotex PTA 165-N2	RS00233446 ou 923315	ÉTATS-UNIS 1 248 583-9300 Urgence Chemtrec : 1 800 424-9300
Betamate (adhésif structural)	1484LTC	Dow Chemical Co. www.dow.com Urgence 24 heures 1 989 636-4400 Information au client 1 800 258-2436
Uniseal (matériel d'étanchéité pour soudure par points)	168,8	Uniseal Corp. www.uniseal.com 1 800 443-6297 1 812 463-5230
Sikaflex-221 (adhésif mastic)	221	Sika Corporation. http://usa.sika.com/en/group.html Renseignements : 1 800 933-7452 Urgence Chemtrec : 1 800 424-9300

REEMPLACEMENT DES BOULONS

[EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS]

REEMPLACEMENT DES BOULONS

Tableau de couple de serrage

Catégorie	Taille de boulon	Diamètre de boulon * mm	Pas mm	Couple de serrage (sans lubrifiant)							
				Boulon à tête hexagonale				Boulon à bride hexagonale			
				N-m	kg-m	lb-pi	lb-po	N-m	kg-m	lb-pi	lb-po
4T	M6	6,0	1,0	5,5	0,56	4	49	7	0,71	5	62
	M8	8,0	1,25	13,5	1,4	10	-	17	1,7	13	-
			1,0	13,5	1,4	10	-	17	1,7	13	-
	M10	10,0	1,5	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
			1,25	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
	M12	12,0	1,75	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
1,25			45	4,6	33	-	65	6,6	48	-	
M14	14,0	1,5	80	8,2	59	-	100	10	74	-	
7T	M6	6,0	1,0	9	0,92	7	80	11	1,1	8	97
	M8	8,0	1,25	22	2,2	16	-	28	2,9	21	-
			1,0	22	2,2	16	-	28	2,9	21	-
	M10	10,0	1,5	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
			1,25	45	4,6	33	-	55	5,6	41	-
	M12	12,0	1,75	80	8,2	59	-	100	10	74	-
1,25			80	8,2	59	-	100	10	74	-	
M14	14,0	1,5	130	13	96	-	170	17	125	-	
9T	M6	6,0	1,0	11	1,1	8	-	13,5	1,4	10	-
	M8	8,0	1,25	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
			1,0	28	2,9	21	-	35	3,6	26	-
	M10	10,0	1,5	55	5,6	41	-	80	8,2	59	-
			1,25	55	5,6	41	-	80	8,2	59	-
	M12	12,0	1,75	100	10	74	-	130	13	96	-
1,25			100	10	74	-	130	13	96	-	
M14	14,0	1,5	170	17	125	-	210	21	155	-	

* : Diamètre nominal

1. Les pièces spéciales sont exclues.
2. Cette norme s'applique aux boulons comportant les marques estampées suivantes sur la tête du boulon.

Catégorie Repère

4T 4

7T 7

9T 9

M

Vis métrique
filetée

6

Diamètre nominal de filets des boulons
(Unité de mesure : mm)

MG1044A

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE

PROTECTION CONTRE LA CORROSION



ATTENTION :

Lorsque vous effectuez des modifications sur le véhicule, assurez-vous que le dégagement est adéquat entre les composants existants ou les composants nouvellement installés. Le non respect de cette consigne peut causer des dommages au véhicule ou aux composants.



ATTENTION :

Le métal nu sans finition risque de subir les effets de la corrosion.

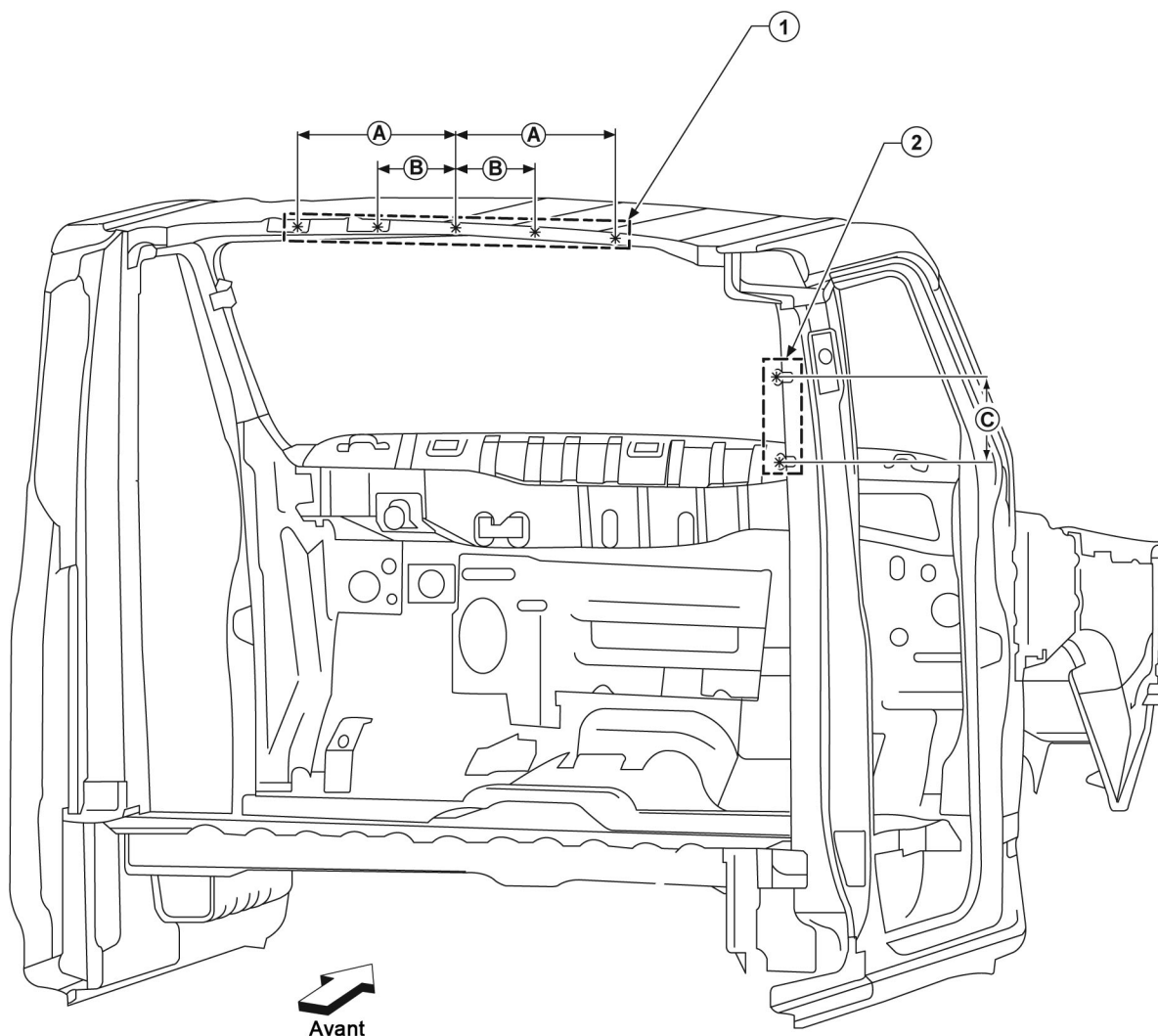
Les étapes fondamentales pour recouvrir le métal nu sont les suivantes :

1. Préparez les surfaces en métal comme suit :
 - A. Retirez les barbes des bords avec une lime ou du papier de verre.
 - B. Nettoyez soigneusement le métal avec le solvant et laissez-le sécher complètement.
 - C. Appliquez la couche de fond réactive sur toute la surface de métal nu.
 - D. Laissez la couche de fond sécher complètement.
2. Appliquez la peinture de couche d'apprêt et laissez sécher.
3. Appliquez l'enduit lustré et laissez sécher.
4. Appliquez de la cire bitumineuse NISSAN d'origine (numéro de pièce 999MP-9G001P), disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN.

POSE DU TABLIER

Tablier

Le tablier doit être fixé aux écrous à souder fournis par Nissan dans la traverse du toit. Aucun nouveau point d'ancrage ne doit être ajouté. La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage que possible.



ALKIA2340ZZ

* Emplacement des écrous à souder pour la pose de la cloison; tous les boulons sont de type M8 x 1,25.

1. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 5 kg (11 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 5 points de montage ne doit pas dépasser 30 kg (66 lb).

2. Le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 5 kg (11 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 2 points de montage ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb).

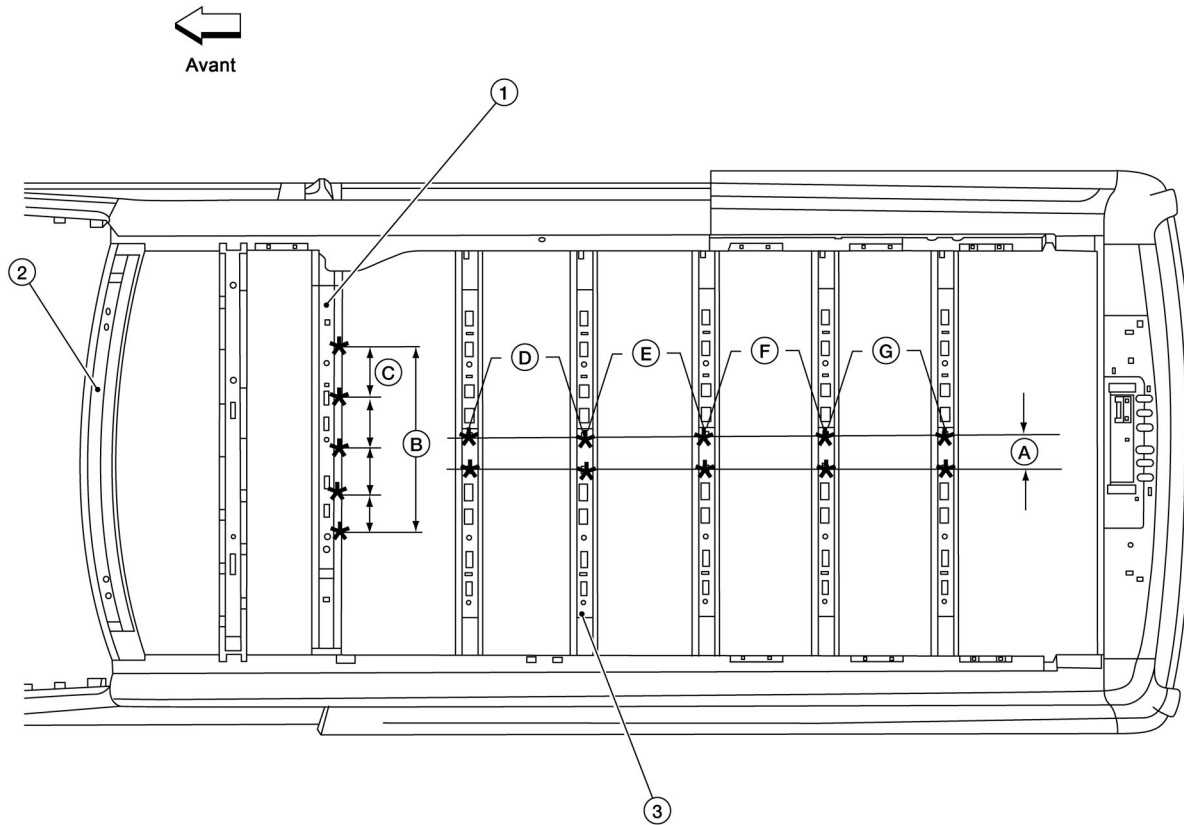
A. 400 mm (15,7 po)

B. 160 mm (6,3 po)

C. 190 mm (7,5 po)

POINTS DE MONTAGE D'ARCEAU DE TOIT

La charge doit être répartie également en utilisant autant de points de montage que possible.



AAZIA0027ZZ

* Emplacements des écrous à souder

1. Arceau de toit de tablier (le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 5 kg (11 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 5 points de montage ne doit pas dépasser 30 kg (66 lb). Ces 5 écrous soudés acceptent des boulons M8 x 1,25.

2. Profilé de pare-brise

3. Arceau de toit (le chargement au point de montage ne doit pas dépasser 4 kg (8,8 lb) par point. Le chargement total réparti sur ces 10 points de montage ne doit pas dépasser 30 kg (66 lb). Ces 10 écrous soudés acceptent des boulons M6 x 1,0.

A. 130 mm (5,1 po)

B. 800 mm (31,5 po)

C. 160 mm (6,3 po)

D. 410 mm (16,14 po)

E. 433,4 mm (17,06 po)

F. 431,4 mm (16,98 po)

G. 425 mm (16,73 po)

PORTE-BAGAGES DE TOIT**AVERTISSEMENT :**

- Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur la galerie de toit.
- Une charge importante sur le porte-bagages de toit peut nuire à la stabilité et à la tenue de route du véhicule lors de manœuvres brusques ou anormales.
- Répartissez également la charge sur la galerie de toit.
- Ne dépassez pas la capacité de charge utile de la galerie de toit.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Pour éviter de vous blesser, soyez prudent lorsque vous placez ou retirez des objets du porte-bagages de toit. Si vous ne pouvez soulever sans effort les articles et les déposer sur la galerie de toit, utilisez une échelle ou un tabouret.

**ATTENTION :**

La charge sur le porte-bagages de toit doit toujours être répartie uniformément. La charge ne doit pas dépasser 226,7 kg (500 lb) lorsque vous utilisez les 5 paires de supports de fixation de porte-bagages de toit. La charge maximale par paire de supports de fixation de porte-bagages de toit est de 45 kg (100 lb).

**ATTENTION :**

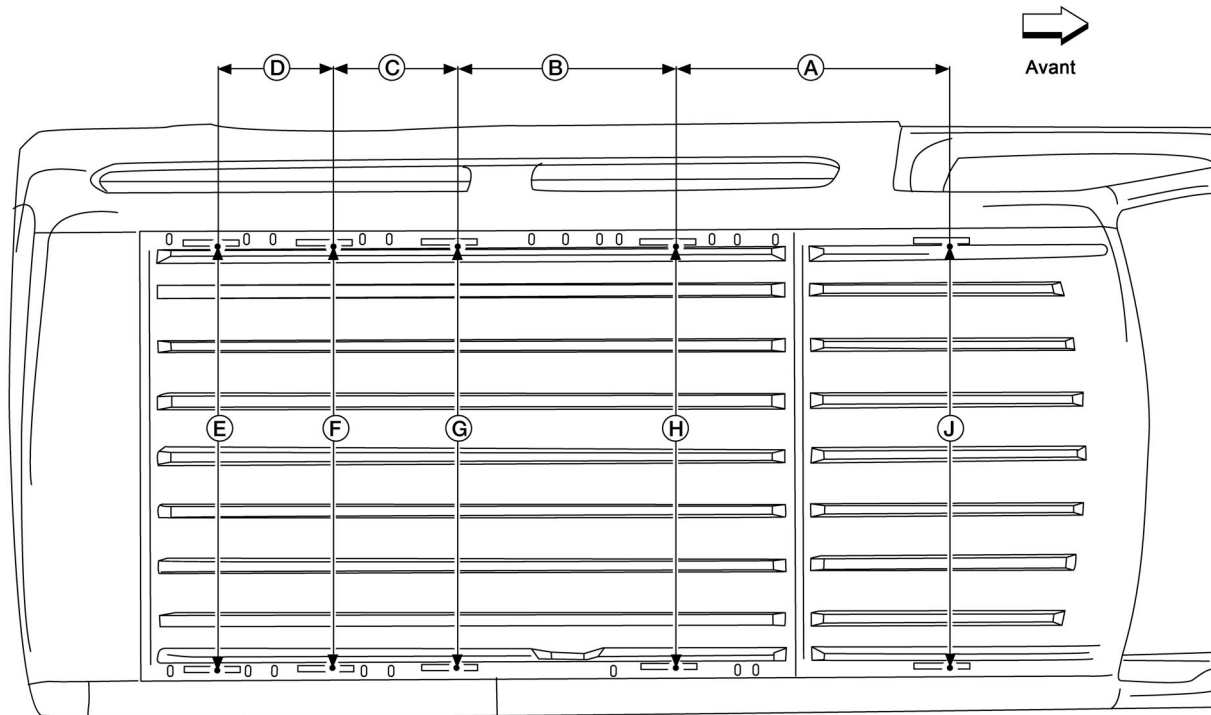
Un minimum de 5,0 mm (0,2 po) de dégagement est exigé entre le fond des boulons et la surface du toit pour empêcher des dommages à la peinture ou au métal.

L'antenne de radio satellite (selon l'équipement) est située sur le toit. Évitez de couvrir le module; cela peut influencer sur la réception de l'appareil.

Les supports installés à l'usine sont les seuls points de fixation approuvés par Nissan pour l'installation d'un porte-bagages de toit. Utilisez des écrous en J et des boulons pour fixer les porte-bagages de toit aux supports.

PORTE-BAGAGES DE TOIT

[ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE]



AAZIA0050ZZ

A. 938 mm (36,9 po)
D. 390 mm (15,4 po)
G. 1 474 mm (58 po)

B. 760 mm (29,9 po)
E. 1 474 mm (58 po)
H. 1 474 mm (58 po)

C. 430 mm (16,9 po)
F. 1 474 mm (58 po)
J. 1 474 mm (58 po)

SPÉCIFICATIONS

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

REMARQUE :

Consultez le Manuel d'entretien pour les procédures d'entretien détaillées.

Modèles équipés du moteur VQ40DE (4.0L)

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Carburant		105,8 litres	28 gallons	23¼ gallons	Essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 (RON (recherche d'indice d'octane) 91) ou plus *1
Huile à moteur Vidange et remplissage	Avec changement de filtre à huile	5,1 litres	5⅜ pintes	4½ pintes	<ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur à l'ester NISSAN d'origine 5W-30 SN (ou équivalente) recommandée • Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile moteur synthétique SAE (Society of Automotive Engineers) 5W-30 GF-5 SN. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Recommandations relatives à l'huile à moteur »
	Sans changement de filtre à huile	4,8 litres	5⅛ pintes	4¼ pintes	
Liquide de refroidissement	(Avec le réservoir au niveau MAX)	12,7 litres	13⅜ pintes	11⅛ pintes	Antigel prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent *2

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

[SPÉCIFICATIONS]

Type de liquide	Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF)	10,6 litres	11¼ pintes	9¾ pintes	<p>NISSAN recommande d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN d'origine Matic S dans les boîtes de vitesses automatiques NISSAN. Vous pouvez aussi utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic J si l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S n'est pas disponible. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents à l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN d'origine Matic S ou Matic J peut endommager la boîte de vitesses automatique. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.</p>
Huile pour différentiel arrière	2,3 litres	4 7/8 chopines	4 chopines	<p>Huile synthétique pour différentiel à viscosité SAE (Society of Automotive Engineers) 75W-90 ou API (American Petroleum Institute) GL-5 *3</p>
Liquide de direction assistée (PSF)	1,4 litres	3 chopines	2½ chopines	<p>Liquide de direction assistée NISSAN d'origine PSF II ou l'équivalent *4</p>

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Liquide de frein		—	—	—	Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine *5 ou équivalent DOT 3 (nº 116 FMVSS US)
Graisse universelle		—	—	—	NLGI (National Lubrication Grease Institute) nº 2 (à base de savon de lithium)
Liquide lave-glace		4,5 litres	4¾ pintes	4 pintes	Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent
Frigorigène du système de climatisation	Avec climatisation arrière	1 200 ±25 grammes	2,64 livres (±0,11 lb)	2,64 livres (±0,11 lb)	HFC-134a (R-134a) *6
	Sans climatisation arrière	850 ±50 grammes	1,87 livres (±0,11 lb)	1,87 livres (±0,11 lb)	
Lubrifiant de système de climatisation	Avec climatisation arrière	230 millilitres	7,8 onces	8,1 onces	Lubrifiant de climatiseur de type S (DH-PS) *6
	Sans climatisation arrière	180 millilitres	6,1 onces	6,3 onces	

*1 : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Précautions concernant le carburant](#) (p. 286).

*2 : Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à [Recommandations relatives au liquide de refroidissement du moteur](#) (p. 287).

*3 : Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN pour l'entretien et l'huile synthétique.

*4 : Il est possible d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique de type DEXRON^{MC} VI.

*5 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis. chez un concessionnaire NISSAN.

*6 : Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à l'étiquette des caractéristiques du climatiseur apposée sous le capot.

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

[SPÉCIFICATIONS]

Modèles équipés du moteur VK56DE (5.6L) (années modèles 2012 – 2016)

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Carburant		105,8 litres	28 gallons	23¼ gallons	Essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 (RON (recherche d'indice d'octane) 91) ou plus *1
Huile à moteur Vidange et remplissage	Avec changement de filtre à huile	6,5 litres	6⅞ pintes	5¾ pintes	Huile à moteur NISSAN d'origine ou produit équivalent *2 Huile à moteur avec marque d'homologation API (American Petroleum Institute) *3 Viscosité SAE (Society of Automotive Engineers) 5W-30 *4
	Sans changement de filtre à huile	6,2 litres	6½ pintes	5½ pintes	
Liquide de refroidissement	(Avec le réservoir au niveau MAX)	12,7 litres	13⅜ pintes	11⅞ pintes	Antigel prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent *5
Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF)		10,6 litres	11¼ pintes	9⅜ pintes	Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN d'origine Matic S *6
Huile pour différentiel arrière		2,6 litres	5½ chopines	4⅝ chopines	Huile synthétique pour différentiel à viscosité SAE (Society of Automotive Engineers) 75W-90 ou API (American Petroleum Institute) GL-5 *7
Liquide de direction assistée (PSF)		1,4 litres	3 chopines	2½ chopines	Liquide de direction assistée NISSAN d'origine ou l'équivalent *8
Liquide de frein		—	—	—	Liquide de frein NISSAN d'origine de très haute tenue *9 ou équivalent DOT 3 (n° 116 FMVSS US)
Graisse universelle		—	—	—	NLGI (National Lubrication Grease Institute) n° 2 (à base de savon de lithium)

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Liquide lave-glace		4,5 litres	4¾ pintes	4 pintes	Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent
Frigorigène du système de climatisation	Avec climatisation arrière	1 200 ±50 grammes	2,64 livres (±0,11 lb)	2,64 livres (±0,11 lb)	HFC-134a (R-134a) *10
	Sans climatisation arrière	850 ±50 grammes	1,87 livres (±0,11 lb)	1,87 livres (±0,11 lb)	
Lubrifiant de système de climatisation	Avec climatisation arrière	230 millilitres	7,8 onces	8,1 onces	Lubrifiant de climatiseur de type S (DH-PS) *10
	Sans climatisation arrière	180 millilitres	6,1 onces	6,3 onces	

*1 : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Précautions concernant le carburant](#) (p. 286).

*2: Nissan recommande d'utiliser de l'huile-ester NISSAN d'origine disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN.

*3: Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à [Recommandations relatives à l'huile à moteur](#) (p. 286).

*4 : Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile moteur synthétique SAE (Society of Automotive Engineers) 5W-30 GF-5 SN. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

*5 : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Recommandations relatives au liquide de refroidissement du moteur](#) (p. 287).

***6 : Il est aussi possible d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic J si l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S n'est pas disponible. L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile NISSAN Matic S ou NISSAN Matic J d'origine compromet le fonctionnement et la durée de vie utile de la boîte de vitesses automatique. De plus, la boîte de vitesses automatique peut subir des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf Nissan.**

*7 : Communiquez avec un concessionnaire NISSAN pour l'entretien et l'huile synthétique.

*8 : Il est possible d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique de type DEXRON^{MC} VI.

*9 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN.

*10 : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à l'étiquette des caractéristiques du climatiseur apposée sous le capot.

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

[SPÉCIFICATIONS]

Modèles équipés du moteur VK56VD (5.6L) (à partir de l'année modèle 2017)

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Carburant		105,8 litres	28 gallons	23¼ gallons	Essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 (RON (recherche d'indice d'octane) 91) ou plus *1
Huile à moteur Vidange et remplissage	Avec changement de filtre à huile	6,5 litres	6⅞ pintes	5¾ pintes	<ul style="list-style-type: none"> Huile moteur authentique NISSAN 0W-20 SN (ou équivalente) recommandée Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile moteur synthétique 0W-20 GF-5 SN. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Recommandations relatives à l'huile à moteur »*2
	Sans changement de filtre à huile	6,2 litres	6½ pintes	5½ pintes	
Liquide de refroidissement	(Avec le réservoir au niveau MAX)	12,7 litres	13⅜ pintes	11⅞ pintes	Liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) prédilué ou un produit équivalent *3
Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF)		10,0 litres	10 ½ pintes	8¾ pintes	Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine *4
Huile pour différentiel arrière		2,3 litres	4 ⅞ chopines	4 chopines	Huile synthétique pour différentiel à viscosité SAE (Society of Automotive Engineers) 75W-90 ou API (American Petroleum Institute) GL-5 *5

LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

[SPÉCIFICATIONS]

Type de liquide		Contenance (approximative)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesures américaines	Mesure impériale	
Liquide de direction assistée (PSF)		1,4 litres	3 chopines	2½ chopines	Liquide de direction assistée NISSAN PSF II d'origine ou l'équivalent *6
Liquide de frein		—	—	—	Liquide de frein NISSAN d'origine de très haute tenue *7 ou équivalent DOT 3 (nº 116 FMVSS US)
Graisse universelle		—	—	—	NLGI (National Lubrication Grease Institute) nº 2 (à base de savon de lithium)
Liquide lave-glace		4,5 litres	4¾ pintes	4 pintes	Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent
Frigorigène du système de climatisation	Avec climatisation arrière	1 200 ±50 grammes	2,64 livres (±0,11 lb)	2,64 livres (±0,11 lb)	HFC-134a (R-134a) *8
	Sans climatisation arrière	850 ±50 grammes	1,87 livres (±0,11 lb)	1,87 livres (±0,11 lb)	
Lubrifiant de système de climatisation	Avec climatisation arrière	230 millilitres	7,8 onces	8,1 onces	Lubrifiant de climatiseur de type S (DH-PS) *8
	Sans climatisation arrière	180 millilitres	6,1 onces	6,3 onces	

***1** : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Précautions concernant le carburant](#) (p. 286).

***2** : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Recommandations relatives à l'huile à moteur](#) (p. 286).

***3** : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la section [Recommandations relatives au liquide de refroidissement du moteur](#) (p. 287).

***4 NISSAN recommande d'utiliser SEULEMENT l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic d'origine dans les boîtes de vitesses automatiques NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents à l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN d'origine Matic S peut endommager la transmission automatique. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

***5** : L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile d'origine NISSAN D3M compromettra la tenue de route du véhicule et réduira la durée de vie utile de la boîte de transfert. De plus, vous risquez d'endommager la boîte de transfert dont les frais de réparation ne seraient pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

*6 : Il est possible d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique de type DEXRON^{MC} VI.

*7 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN.

*8 : Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à l'étiquette des caractéristiques du climatiseur apposée sous le capot.

Précautions concernant le carburant (Essence ordinaire sans plomb recommandée)

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).



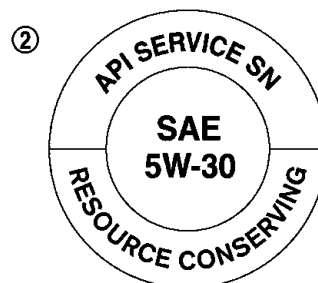
ATTENTION :

N'utilisez pas d'essence au plomb. L'essence au plomb peut endommager le catalyseur trifonctionnel. N'utilisez pas de carburant E-85 (85 % d'éthanol et 15 % d'essence sans plomb) à moins que le véhicule ne soit spécialement conçu pour le carburant E-85 carburant (p. ex. véhicule polycarburant – modèles FFV). L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement des dispositifs antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.

Recommandations relatives à l'huile à moteur

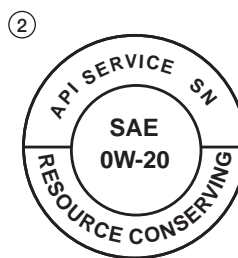
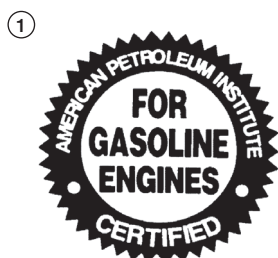
Nissan recommande d'utiliser une huile synthétique pour réduire la consommation de carburant. N'utilisez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE (Society of Automotive Engineers). Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Moteurs VQ40DE (4.0L) et VK56DE (5.6L)



JSPIA0014ZZ

Moteur VK56VD (5.6L)



AAZIA0625ZZ

1. Marque d'homologation API (American Petroleum Institute) 2. Symbole API (American Petroleum Institute)

Recommandations relatives au liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % de liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le système de refroidissement du convertisseur.



AVERTISSEMENT :

- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.**



ATTENTION :

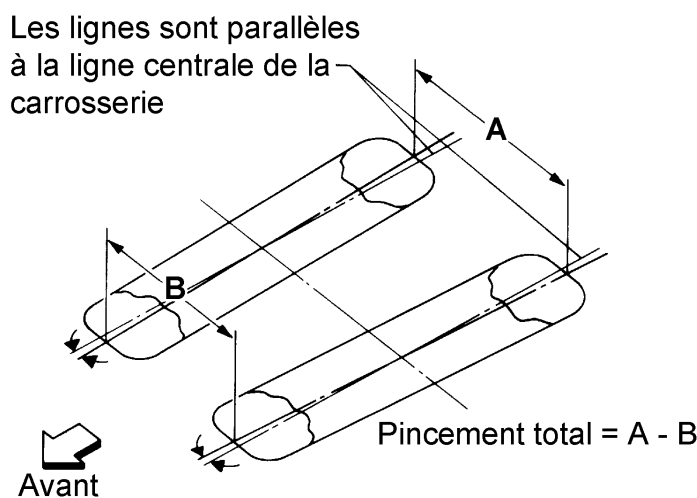
- **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37 °C (-34 °F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures auxquelles le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel / liquide de refroidissement concentré longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) en suivant les directives indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel / liquide de refroidissement longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), suivez les directives du fabricant de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37 °C (-34 °F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.**
- **Si vous mélangez un type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), y compris l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite.**

SUSPENSION**Spécification générale (avant)**

Type de suspension	Bobine de triangle de suspension avant double indépendante sur l'amortisseur
Type d'amortisseur	Hydraulique à double effet
Stabilisateur	Équipement de série

Parallélisme (Modifié et sans charge *1)

Carrossage Degré minute (degré décimal)	Minimum	-0° 49 (-0,817°)
	Nominal	0° 00 (0,00°)
	Maximum	0° 49 (0,817°)
	Écart de carrossage	01° 07 (1,117°) MAX -0° 31 (-0,517°) MIN
Chasse Degré minute (degré décimal)	Minimum	5° 16 (5,27°)
	Nominal	6° 10 (6,17°)
	Maximum	7° 04 (7,07°)
	Écart de chasse	0° 49 (0,817°) ou moins
Inclinaison de pivot de fusée (référence seulement) Degré minute (degré décimal)		8° 55 (8,92°)



Pincement total	Pincement total	Minimum	2,6 mm (0,102 po)
		Nominal	6,0 mm (0,236 po)
		Maximum	9,4 mm (0,370 po)
	Angle (gauche ou droite) degré minute (degré décimal)	Minimum	0° 10 (0,17°)
		Nominal	0° 26 (0,44°)
		Maximum	0° 43 (0,71°)
Angle de braquage (tour complet) moteur arrêté	Intérieur Degré minute (degré décimal)	35° 30 – 39° 30 ^{*2} (35,50° - 39,50°)	
	Extérieur Degré minute (degré décimal)	35° 30 (35,50°)	

*1 : Les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du moteur et de l'huile moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux emplacements désignés.

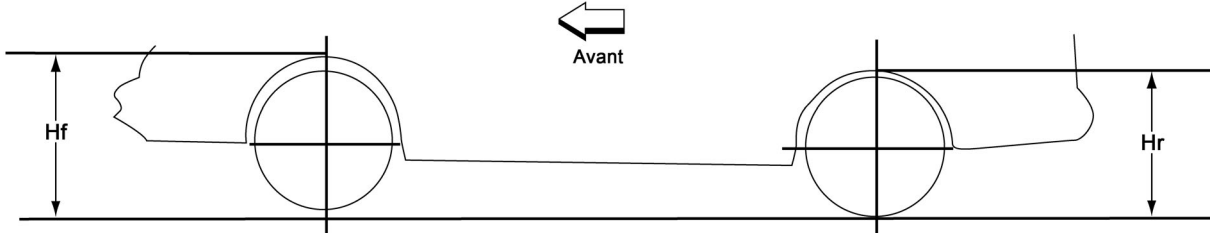
*2 : Valeur cible 38° 31 (38,52°)

Spécification générale (arrière)

Type de suspension	Essieu rigide avec ressort à lames semi-elliptique
Type d'amortisseur	Hydraulique à double effet

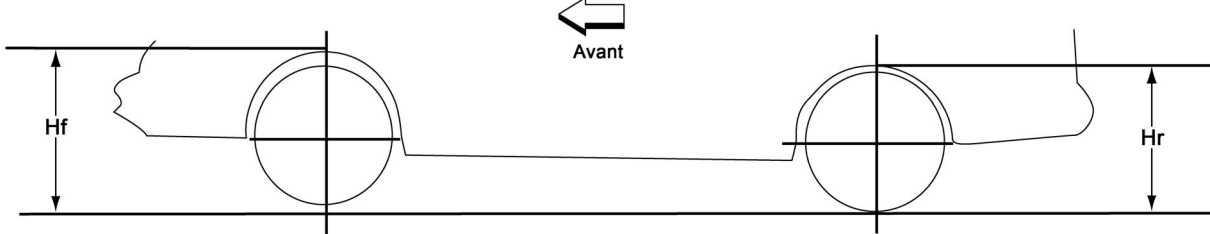
HAUTEUR DE PASSAGE DE ROUE

Hauteur de passage de roue – poids à vide hors ligne (à vide*1)

	
Dimension du pneu	LT245/70R17
Hauteur de passage de roue avant (Hf)	888 mm (35,0 po)
Hauteur de passage de roue arrière (Hr)	922 mm (36,3 po)

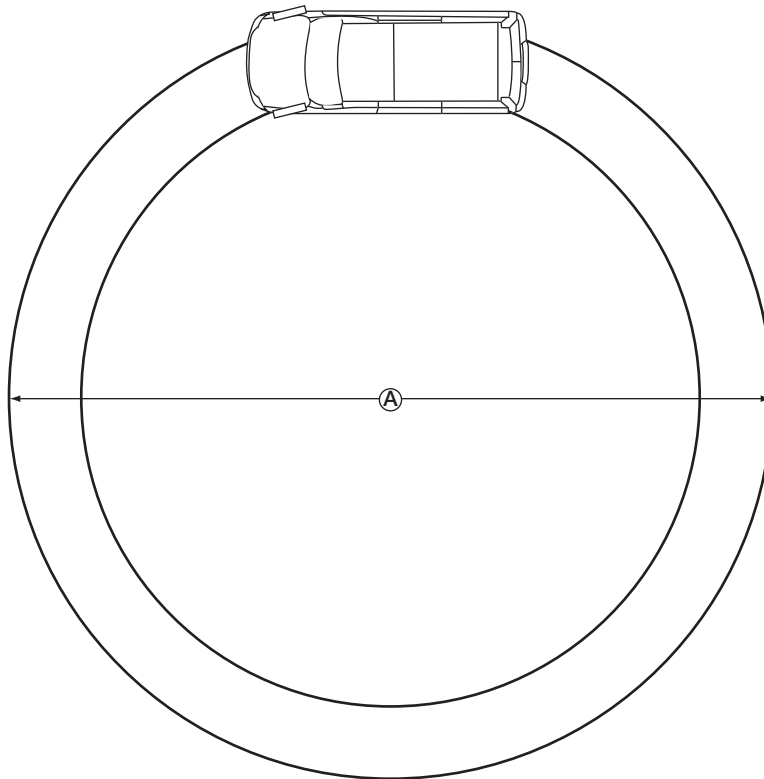
*1 : Les réservoirs de carburant, de liquide de refroidissement du moteur et de l'huile moteur sont pleins. La roue de secours, le cric, les outils à main et les tapis sont aux emplacements désignés.

Hauteur de passage de roue avec charge utile maximale

	
Dimension du pneu	LT245/70R17
Hauteur de passage de roue avant (Hf)	869 mm (34,2 po)
Hauteur de passage de roue arrière (Hr)	857 mm (33,7 po)

RAYON DE BRAQUAGE

Bord à bord



AAZIA0062ZZ

A. 13,8 m (45,2 pi)

ROUE ET PNEU

Roues et pneus

Caté- gorie	Roue	Taille du pneu	Dimension de la roue de secours
S États- Unis	17 x 7,5 en acier	LT245/70R17	LT245/70R17
S Canada	17 x 7,5 J en acier stylisé		
SV SL	17 x 7,5 J EN gainage de chrome stylisé		
Dimensions des roues			
Diamètre		17 po	
Largeur		7,5 po	
Décalage		40 mm (1,6 po)	
Configuration des boulons		8 x 165,1 mm	
Alésage central		121,04 + 0,1 mm/-0,00 mm	
Pas de filetage des écrous de roue		M14 x 1,5	
Dégagement de l'étrier de frein		4 mm (0,2 po)	

AMPOULES

Feux extérieurs – années-modèle 2012 – 2013

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison avant	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194K
	Feu de croisement et feu de route	55/65	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157XKRD
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921LF
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Feux extérieurs – années modèles 2014-2019

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Phare	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194F
	Feux de route/ croisement/jour	60/55	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157KXRD
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Feux extérieurs – année modèle 2020

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Phare	Clignotant et feu de stationnement	27/7	3157AK
	Feu de position latéral	3,8	194
	Feux de route/ croisement/jour	60/55	H13
Phare antibrouillard (selon l'équipement)		55	H11

Élément		Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Lampe de combinaison arrière	Feu d'arrêt et feu arrière	27/8	3157K
	Clignotant	27	3156AK
	Lampe de recul	18	921
Feu surélevé		18	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation		5	W5W

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – années-modèles 2012 – 2013

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	-
Éclairage de l'aire de chargement	8	-
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	-
Éclairage de marchepieds	3,8	194K

* Consultez toujours un concessionnaire NISSAN autorisé pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – années modèles 2014-2019

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	—
Éclairage de l'aire de chargement	10	L36
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	—
Éclairage de marchepieds	3,8	194C

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Éclairage intérieur – Année modèle 2020

Élément	Puissance (W)*	Nº d'ampoule*
Compartiment avant et lampe de lecture	8	—
Éclairage de l'aire de chargement	10	—
Éclairage intérieur (avant et arrière)	8	—
Éclairage de marchepieds	3,4	158

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

BATTERIE**Batterie - années-modèles 2012 - 2016**

Application →	Normale	Facultatif
Type*	GR24F	GR27F
Capacité minimum (20 HR) V-AH	12 - 70	12 - 80
Intensité pour démarrage à froid A [Pour valeur de référence à -18°C (0° F)]	650	710

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

Batterie - à partir de l'année modèle 2017

Application →	Normale
Type*	GR27F
Capacité minimum (20 HR) V-AH	12 - 80
Intensité pour démarrage à froid A [Pour valeur de référence à -18°C (0° F)]	710

* Consultez toujours un concessionnaire agréé NISSAN pour obtenir les renseignements les plus récents concernant les pièces de rechange.

SPÉCIFICATIONS DE L'ONDULEUR

Tension de sortie nominale		120 V c.a. ($\pm 10\%$)
Plage de tension de fonctionnement		11,5 à 15 V c.c. (borne d'onduleur)
Puissance de sortie nominale	Mode faible puissance	150 W
	Mode puissance élevée	400 W
Protection contre les surintensités de sortie	Mode puissance élevée	3,7 A ou plus
Protection contre les surintensités d'entrée	Mode faible puissance	13,3 A ou plus
Fréquence de sortie		60 Hz ($\pm 10\%$)
Courant parasite		Moins d'un mA
Courant d'entrée max.		45 A (alimentation continue)
Puissance continue nominale		Puissance maximale de 400 W à 40 °C (104°)
Protection contre la surchauffe (thermistance)		100 °C (212 °F)

ACRONYMES

LISTE D'ACRONYMES

Acronyme	Description
2 roues motrices	Deux roues motrices
ABS	Système de freinage antiblocage
C.A.	Courant alternatif
A/C	Climatiseur
AKI	Indice antidétonant
AM/FM	Modulation d'amplitude / Modulation de fréquence
API	American Petroleum Institute
ARC	Capacité accessoire de réserve
TA	Boîte de vitesses automatique
AT	Porte-autos
VTT	Véhicule tout-terrain
BCM	Module de commande de carrosserie
BT	Remorque-autobus
CAN	Réseau de multiplexage
CAN-H	Réseau de multiplexage – Haut
CAN-L	Réseau de multiplexage – Bas
CD	Chariot de conversion de type C
CG	Centre de gravité
NSVAC	Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada
DTC	Codes d'anomalie
ECM	Module de commande du moteur
EGI	Injection électronique d'essence
EVAP	Antipollution
FCC	Federal Communications Commission (USA)
FFV	Véhicule polycarburant
FMVSS	Federal Motor Vehicle Safety Standards
FSS	Système de sonar avant
PSE	Poids sous essieu
PTME	Poids technique maximal sous essieu
PTMC	Poids technique maximal combiné
PTAC	Poids total en charge
PNBV	Poids nominal brut du véhicule
H.S.	Côté faisceau
HSS	Acier haute résistance
CVC	Chauffage, ventilation et climatisation
IC	Rideau gonflable

Acronyme	Description
ID	Identifications
ILSAC	International Lubricant Standardization and Approval Committee
IPDM E/R	Compartiment moteur du module de distribution d'alimentation intelligent
LDD	Chariot de répartition de charge
MH	Autocaravane
MIL	Témoin d'anomalie
VTUM	Véhicule de tourisme à usages multiples
FS	Fiche signalétique
NHTSA	National Highway Traffic Safety Administration
NNA	Nissan North America
OEM	Fabricant de l'équipement d'origine
ORVR	Système de récupération des vapeurs lors du remplissage
OSHA	Occupational Safety and Health Act
PSF	Liquide de direction assistée
RF	Radiofréquences
RFI	Brouillage des radiofréquences
RKE	Télédéverrouillage sans clé
tr/min	Tours par minute
RSS	Système de sonar arrière
SAE	Society of Automotive Engineers
SB	Autobus scolaire
SgRP	Point de référence de siège
SRS	Système de retenue supplémentaire
CARROSSERIE AUXILIAIRE	Carrosserie auxiliaire
TCD	Chariot de conversion de remorque
TCM	Module de commande de transmission
TPS	Capteur de position du papillon
TRA	Remorque
TRU	Camion
TT	Camion-tracteur
USB	Bus série universel
UVW	Poids du véhicule sans charge
VDC	Contrôle dynamique du véhicule
VIN	Numéro d'identification du véhicule

TABLEAUX DE CONVERSION

Tableau de conversion métrique-U.S.

Type d'unité de conversion	Unité indiquée	Coefficient de conversion		
Longueur	km (mi)	km	→ mille	: 0,6214
	m (pi)	m	→ pi	: 3,281
	mm (po)	(mm)	→ po	: 0,03937
Différence de température	°C (°F)	°C	→ °F	: 1,8 °C + 32
Masse	kg (lb)	kg	→ lb	: 2,205
	g (oz)	g	→ oz	: 0,03527
Force	kN (tonne, tonne US, tonne impériale)	tonne	→ kN	: 9,807
			→ Tonne US	: 1,102
			→ Tonne impériale	: 0,9842
	N (kg, lb)	kg	→ N	: 9,807
			→ lb	: 2,205
	N (g, oz)	g	→ N	: 0,009807
→ oz			: 0,03527	
Pression	kPa (bar, kg/cm ² , lb/po ²)	kg/cm ²	→ kPa	: 98,07
			→ bar	: 0,9807
			→ lb/po ²	: 14,22
	kPa (mbar, mmHg, poHg)	mmHg	→ kPa	: 0,1333
			→ mbar	: 1,333
			→ inHg	: 0,03937
	kPa (mbar, mmH ₂ O, poH ₂ O)	mmH ₂ O	→ kPa	: 0,009807
			→ mbar	: 0,09807
			→ inH ₂ O	: 0,03937
Pression de gonflage	kg/cm ² , (kPa, bar, lb/po ²)	kg/cm ²	→ kPa	: 98,07
			→ bar	: 0,9807
			→ lb/po ²	: 14,22
Vitesse	m/s (pi/s)	m/s	→ pi/s	: 3,281
	km/h (mi/h)	km/h	→ Mi/h	: 0,6214
Capacité de refroidissement et de chauffage	kW (kcal/h, BTU/h/h)	kcal/h	→ kW	: 0,001163
			→ BTU/h	: 3,968
			kW	→ kcal/h
Déséquilibre	g-cm (oz-po)	g-cm	oz-po	: 0,01389

Tableau de conversion métrique-U.S.

[TABLEAUX DE CONVERSION]

Type d'unité de conversion	Unité indiquée	Coefficient de conversion		
Couple	Nm (kg-m, lb-pi, lb-po)	kg-m	→ N·m	: 9,807
			→ lb-pi	: 7,233
			→ lb-po	: 86,80
	Nm (kg-cm, lb-po)	kg-cm	→ N·m	: 0,09807
			→ lb-po	: 0,8680
Volume	<Fluide> (gallon US, gallon, gal, imp.)	ℓ	→ Gallon UN	: 0,2642
			→ Gal. imp.	: 0,2200
	→ Pte US		: 1,057	
	→ Pte imp.		: 0,8801	
	→ chopine US		: 2,114	
	→ Chopine impériale		: 1,760	
	<Fluide> ml (oz liq. US, oz liq. imp.)	ml	→ oz liq. US	: 0,03381
			→ oz liq. imp.	: 0,03520
	<Cylindrée> cm ³ / (po ³)	cm ³	→ po ³	: 0,06102
Ressort constant	N/mm (kg/mm, lb-po)	kg/mm	→ N/mm	: 9,807
			→ lb-po	: 56,00

Tableau des équivalences pouces-millimètres

[TABLEAUX DE CONVERSION]

Tableau des équivalences pouces-millimètres

Fraction de pouce	Décimales de pouce	Métrique mm	Fraction de pouce	Décimales de pouce	Métrique mm
1/64	0,015625	0,39688	33/64	0,51625	13,09687
1/32	0,03125	0,79375	17/32	0,53125	13,49375
3/64	0,046875	1,19062	35/64	0,546875	13,89062
1/16	0,0625	1,58750	9/16	0,5625	14,28750
5/64	0,078125	1,98437	37/64	0,578125	14,68437
3/32	0,09375	2,38125	19/32	0,59375	15,08125
7/64	0,109375	2,77812	39/64	0,609375	15,47812
1/8	0,125	3,1750	5/8	0,625	15,87500
9/64	0,140625	3,57187	41/64	0,640625	16,27187
5/32	0,15625	3,96875	21/32	0,65625	16,66875
11/64	0,171875	4,36562	43/64	0,671875	17,06562
3/16	0,1875	4,76250	11/16	0,6875	17,46250
13/64	0,203125	5,15937	45/64	0,703125	17,85937
7/32	0,21875	5,55625	23/32	0,71875	18,25625
15/64	0,234375	5,95312	47/64	0,734375	18,65312
1/4	0,250	6,35000	3/4	0,750	19,05000
17/64	0,265625	6,74687	49/64	0,765625	19,44687
9/32	0,28125	7,14375	25/32	0,78125	19,84375
19/64	0,296875	7,54062	51/64	0,796875	20,24062
5/16	0,3125	7,93750	13/16	0,8125	20,63750
21/64	0,328125	8,33437	53/64	0,828125	21,03437
11/32	0,34375	8,73125	27/32	0,84375	21,43125
23/64	0,359375	9,12812	55/64	0,859375	21,82812
3/8	0,375	9,52500	7/8	0,875	22,22500
25/64	0,390625	9,92187	57/64	0,890625	22,62187
13/32	0,40625	10,31875	29/32	0,90625	23,01875
27/64	0,421875	10,71562	59/64	0,921875	23,41562
7/16	0,4375	11,11250	15/16	0,9375	23,81250
29/64	0,453125	11,50937	61/64	0,953125	24,20937
15/32	0,46875	11,90625	31/32	0,96875	24,60625
31/64	0,484375	12,30312	63/64	0,984375	25,00312
1/2	0,500	12,70000	1	1,00	25,40000

ACRONYMES	
LISTE D'ACRONYMES	297
CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT	
Châssis	211
EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR	213
Emplacement du tuyau de remplissage de carburant et de l'absorbeur de vapeurs de carburant	212
Généralités	209
Montage de réservoir	213
PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT	209
Procédure de relâchement de la pression d'alimentation en carburant	210
Zone de précautions pour le forage	214
ZONES DE GOULOT DE REMPLISSAGE	211
CIRCUIT ÉLECTRIQUE	
ACCÈS AU PRÉ-CÂBLAGE DU CLIENT	174
AJOUT DE FEUX OU D'ACCESSOIRES	202
AMPOULES	195
ANNULATION DU SYSTÈME D'ENTREPOSAGE (PROLONGÉ) DU MODE EXPÉDITION	158
Brouillage des radiofréquences (RFI)	202
Câblage électrique — Ajout de feux ou d'appareils électriques	202
Configuration de borne du connecteur télématique	176
Configuration de faisceau	177
CONFIGURATION DE FAISCEAU	177
CONNEXION DE TENSION DE BATTERIE	173
CONVERGENCE DES PHARES ANTIBROUILLARD AVANT	201
Description	205
Emplacement de masses autorisé	171
Emplacement des pièces	206
EMPLACEMENT DU CONNECTEUR DE LIAISON DE DONNÉES (POUR OUTIL DE DIAGNOSTIC)	156
Faisceau d'éclairage de compartiment	189
Faisceau de carrosserie	187
Faisceau de châssis (sauf VK56VD 5.6L) (années modèles 2012 - 2016)	179
Faisceau de châssis (VK56VD 5.6L) (à partir de 2017)	180
Faisceau de commande de moteur (VK56DE 5,6L) (années modèles 2012 - 2016)	185
Faisceau de commande de moteur (VK56VD 5.6L) (à partir de l'année modèle 2017)	186
Faisceau de commande de moteur (VQ40DE 4,0L)	184
Faisceau de compartiment moteur (Habitacle)	183
Faisceau de compartiment moteur (sauf VK56VD 5.6L) (années modèles 2012 - 2016)	181
Faisceau de compartiment moteur (VK56VD 5.6L) (à partir de 2017)	182
Faisceau de portière arrière du côté droit	194
Faisceau de portière arrière du côté gauche	193
Faisceau de portière avant du côté droit	191
Faisceau de portière avant du côté gauche	190
Faisceau de portière coulissante	192
Faisceau n° 2 de carrosserie	188
Faisceau principal	178
Feux ou accessoires supplémentaires commandés par des commutateurs supplémentaires	202
INFORMATION SUR LES FUSIBLES ET LES RELAIS	161
Inspection	197
MASSES	171
MODE D'AUTODIAGNOSTIC	155
Pré-câblage du modificateur	174
Procédure de réglage vertical des phares	198
RÉGLAGE DES PHARES	197
RÈGLEMENTS SUR L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION	204
RÉGULATION DE LA TENSION DE BATTERIE	172
SPÉCIFICATIONS DE L'ONDULEUR	207
SYSTÈME D'ONDULEUR	205
SYSTÈME DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE SANS CLÉ	208
SYSTÈMES DE COMMANDE DES MODES TRANSIT ET EXPÉDITION (ENTREPOSAGE PROLONGÉ)	157
DIMENSIONS DE LA CARROSSERIE	
AIRE DE CHARGEMENT	132
CADRE ET CARROSSERIE	153
DÉGAGEMENT DU PASSAGE DES ROUES	134
Dépose et pose de l'accoudoir de siège avant	116
Dépose et pose de la console centrale avant	115
Dimensions	118
Dimensions des portières et des rétroviseurs	151
Dimensions hors-tout extérieures	152
DIMENSIONS INTÉRIEURES	132
ÉTIQUETTES	146
EXTÉRIEUR	147
HABITACLE	115
Ouverture de portière	147
Schémas de position de siège	128
Traverse et dimensions du support de carrosserie	153
Trous de fixation des sièges	120
ZONE D'ÉTIQUETTES	137
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE	
POINTS DE MONTAGE D'ARCEAU DE TOIT	276
PORTE-BAGAGES DE TOIT	277
POSE DU TABLIER	275
PROTECTION CONTRE LA CORROSION	274
Tablier	275
EXIGENCES DE CONCEPTION POUR LES MODIFICATIONS	
BOÎTE DE VITESSES	257
CADRE	259

Circuit de refroidissement du moteur	231	RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	
CRIC	260	ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES	
CVC	232	AVANT – ANNÉES-MODÈLES 2012 – 2015	17
DIRECTION ET SUSPENSION	256	ZONES DE DÉPLOIEMENT DES SACS GONFLABLES	
ÉCHAPPEMENT	251	AVANT ET ARRIÈRE (ANNÉES MODÈLES 2016-	
Emplacement des composants du système de		2020)	42
chauffage, ventilation et climatisation	232	ZONES DE DÉPLOIEMENT DES RIDEAUX	
EMPLACEMENTS EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE .	263	GONFLABLES ARRIÈRE – ANNÉES-MODÈLES 2012 –	
Généralités	255	2015	32
GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PEINTURE	266	EMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTÈME DE	
Information des fiches signalétiques	272	RETENUE SUPPLÉMENTAIRE – ANNÉES	
INFORMATION SUR LES ADHÉSIFS	272	MODÈLES 2016-2020	39
INTÉRIEUR DU VÉHICULE	265	CENTRE DE GRAVITÉ (CG)	61
Levage par cric et points de levage	260	DIRECTIVES DE CONFORMITÉ DES FREINS	60
Modifications à l'intérieur du véhicule	265	Enveloppe de gravité de véhicule – Poids du	
Modifications au système de chauffage, ventilation		véhicule sans charge (UVW)	64
et climatisation	232	LISTE DE RÉGLEMENTS FMVSS ET NSVAC	74
PEINTURE – ANNÉE-MODÈLE 2015	269	Normes	74
PEINTURE – années modèles 2013 – 2014	268	PRÉCAUTIONS	75
PEINTURE – années modèles 2016-2019	270	Précautions au sujet du système de retenue	
PEINTURE – année modèle 2020	271	supplémentaire (SRS) « sac gonflable » et	
PEINTURE – Année-modèle 2012	267	« Prétendeur de ceinture de sécurité »	13
REFROIDISSEMENT	231	Précautions lors de l'utilisation des outils	
REMPACEMENT DES BOULONS	273	électriques (pneumatiques ou électriques) et des	
Renseignements relatifs à la tenue de route du		marteaux	13
véhicule	256	Précautions pour le système CAN (réseau de	
ROUE ET PNEU	255	multiplexage)	75
SOUDAGE	264	PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE	
Système d'échappement	251	SUPPLÉMENTAIRE	13
SYSTÈME DE SONAR	247	Procédé de mesure du centre de gravité du	
Système de sonar arrière	249	véhicule	61
SYSTÈME DE SONAR AVANT	247	Procédure recommandée	62
Tableau de couple de serrage	273	Sécurité et émissions	58
Zone de précautions pour le forage	242	VÉHICULES MODIFIÉS	58
GÉNÉRALITÉS		RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MODÈLE	
Avis de non-responsabilité	5	CLASSE	78
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ	5	Détermination de la capacité de remorquage	
Canada	11	disponible	84
COORDONNÉES	8	Identification du véhicule	77
DÉFINITIONS DES TERMES	10	INFORMATION DE CODAGE DE VÉHICULE	77
États-Unis	10	MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –	
GARANTIE	9	ANNÉE MODÈLE 2019	91
INFORMATION DE SERVICE ET OUTILS	7	MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –	
Renseignements importants sur la		ANNÉE MODÈLE 2020	92
réglementation	5	MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –	
REMORQUAGE		ANNÉE-MODÈLE 2017	88
Ajout d'un attelage	227	MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –	
ATTELAGE DE REMORQUE	227	ANNÉE-MODÈLE 2018	90
CÂBLAGE	219	MASSE DES OPTIONS DE FOURGONNETTE –	
Câblage de remorque	219	ANNÉES MODÈLES 2012 – 2016	86
COMMANDE DES FREINS	225	Numéro d'identification	76
Description du circuit	223	PNBV/CAPACITÉ DE REMORQUAGE	84
Schéma du circuit	223	RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTIQUETTES	76

Variation de modèle 2012 – 2014	78	TABLEAUX DE CONVERSION	
Variation de modèle 2015 – 2016	79	Tableau de conversion métrique-U.S.	299
Variation de modèle 2017	81	Tableau des équivalences pouces-millimètres . . .	301
Variation de modèle 2018 - 2020	82		
SPÉCIFICATIONS		TABLEAUX DES RESSOURCES	
AMPOULES	293	MESURES EXTÉRIEURES	113
BATTERIE	295	MESURES INTÉRIEURES	111
HAUTEUR DE PASSAGE DE ROUE	290	POIDS – ANNÉE MODÈLE 2019	105
LIQUIDES, HUILES ET LUBRIFIANTS		POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2017	99
RECOMMANDÉS	279	POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2018	102
RAYON DE BRAQUAGE	291	POIDS – ANNÉES MODÈLES 2012 – 2014	93
ROUE ET PNEU	292	POIDS – ANNÉES MODÈLES 2015 – 2016	96
SPÉCIFICATIONS DE L'ONDULEUR	296	POIDS – ANNÉE-MODÈLE 2020	108
SUSPENSION	288		